

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA COUVERTURE DE PRESSE DES MANIFESTATIONS ALTERMUNDIALISTES
LORS DU SOMMET DES AMÉRIQUES DE QUÉBEC EN AVRIL 2001 : LE RÔLE
SOCIOPOLITIQUE DES MÉDIAS EN SITUATION DE CONTESTATION SOCIALE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR
AMÉLIE GROLEAU

JUN 2007

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire n'aurait pas été possible sans le soutien et les encouragements de l'ensemble de mon entourage. Je les remercie donc tous chaleureusement.

J'aimerais remercier plus particulièrement mon directeur de mémoire, Jean-Guy Lacroix, professeur au département de sociologie de l'UQÀM. La qualité de son encadrement, sa disponibilité, sa rigueur tant intellectuelle que méthodologique et sa confiance dans mon travail de recherche, ont contribué à l'achèvement de ce mémoire de maîtrise.

Je souhaite également remercier Marcel Rafie, professeur et directeur des études supérieures au département de sociologie de l'UQÀM. Nos discussions et son enthousiasme pour sa discipline ont certainement influencé ma décision de m'inscrire à la maîtrise en sociologie.

Merci à mes parents et à ma sœur pour leur présence, leur écoute et leur affection.
Merci à Rosemarie, pour son aide et son énergie. Merci à Marie-France, pour son amitié.
Merci à Louis, pour sa grande patience et sa douce folie.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	vii
INTRODUCTION	1
<u>CHAPITRE I</u>	
PROBLÉMATIQUE : LA PLACE DES MÉDIAS DANS LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE : LEUR RÔLE SOCIOPOLITIQUE LORS DE CONTESTATIONS SOCIALES DANS UN CONTEXTE DE MONDIALISATION	11
1.1 MONDIALISATION ET ALTERMONDIALISME	11
1.1.1 Le phénomène de la mondialisation	11
1.1.2 Le mouvement altermondialiste	37
1.2 MÉDIAS ET SOCIÉTÉ	45
1.2.1 Les rôles sociaux des médias d'information : entre espace public et logique marchande	45
1.2.2 Les médias et les facteurs économiques	56
1.2.3 La logique culturelle et le pouvoir symbolique des médias	72
1.2.4 Les médias et la politique	78
1.3 LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DES MANIFESTATIONS PUBLIQUES : LES MÉDIAS COMME MÉCANISMES DE RÉGULATION SOCIALE	87
1.3.1 Les médias, les manifestations et les crises	88
1.3.2 Les médias, la contestation et la régulation sociale	92
1.3.3 La couverture médiatique des manifestations publiques	99
1.4 HYPOTHÈSE DE RECHERCHE	103
<u>CHAPITRE II</u>	
MÉTHODOLOGIE	105
2.1 UNE APPROCHE QUALITATIVE	106

2.2	UNE ANALYSE DE CONTENU PAR THÈMES	106
2.3	LE CORPUS D'ENQUÊTE ET LES CORPUS D'ANALYSE	108
2.4	LA GRILLE DE LECTURE	111

CHAPITRE III

	LE DÉBUT DE LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DES MANIFESTANTS ET DES MANIFESTATIONS EN PRÉVISION DU SOMMET DES AMÉRIQUES DE QUÉBEC EN AVRIL 2001 : ANALYSE DE LA PRESSE ÉCRITE DU 1 ^{er} JANVIER AU 31 MARS 2001	113
3.1	JANVIER 2001	113
3.1.1	Les manifestants, leurs activités, leurs revendications : le début de l'intérêt médiatique pour les « antimondialisation »	113
3.1.2	Les mesures de sécurité : un traitement journalistique discret	118
3.1.3	Le discours politique : l'émergence des grands thèmes	120
3.2	FÉVRIER 2001	126
3.2.1	Les manifestants, leurs activités, leurs revendications : la différenciation entre les militants « modérés » et les contestataires dits radicaux	126
3.2.2	Les risques de violence et les mesures de sécurité : les premières appréhensions	134
3.2.3	Le discours politique : entre la retransmission directe et l'analyse critique	137
3.3	MARS 2001	143
3.3.1	Les manifestants, leurs activités, leurs revendications : intensification et diversification de la couverture de presse	143
3.3.2	Les mesures de sécurité : une importance croissante dans la couverture de presse du Sommet	157
3.3.3	Le discours politique : un traitement médiatique centré sur la justification des mesures de sécurité et la divulgation des textes de négociation	165
3.3.4	Conclusion partielle de la synthèse du début de la couverture médiatique des manifestations et des manifestants en prévision du Sommet de Québec : quelques pistes pour poursuivre notre analyse	175

CHAPITRE IV

LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DES PROTESTATIONS ALTERMONDIALISTES LORS DU SOMMET DES AMÉRIQUES DE QUÉBEC : SYNTHÈSE ET ANALYSE DE LA PRESSE ÉCRITE, AVRIL 2001		180
4.1	DU 1 ^{er} AU 13 AVRIL 2001 : LA PÉRIODE PRÉ-SOMMET	180
4.1.1	Les manifestants, leurs activités, leurs revendications : un espace médiatique pour les discours « non-menaçants »	181
4.1.2	Les risques de violence et les mesures de sécurité : la contribution des médias au climat de tension sociale	194
4.1.3	Le discours politique : entre la récupération et le rejet du discours des opposants altermondialistes	200
4.2	DU 14 AU 23 AVRIL 2001 : LE SOMMET DES PEUPLES ET LE SOMMET DES AMÉRIQUES DE QUÉBEC	210
4.2.1	Les manifestants, leurs activités, leurs revendications : vers une délégitimation globale des manifestants	211
4.2.2	La violence et les mesures de sécurité : une couverture de presse dominée par l'illégitimité de la violence des contestataires et la légitimité de la violence des forces de l'ordre	229
4.2.3	Le discours politique : la régulation à travers la délégitimation de l'opposition sociale et la légitimation politique du Sommet	246
4.3	DU 24 AU 30 AVRIL 2001 : LA PÉRIODE POST-SOMMET	257
4.3.1	Les manifestants, leurs activités, leurs revendications : bilans et critiques des opposants face à la répression policière	257
4.3.2	La violence et les mesures de sécurité : la criminalisation des militants vedettes et le bienfondé des mesures répressives	264
4.3.3	Le discours politique : un traitement médiatique à la dimension régulatrice moins visible	270
4.3.4	Retour sur l'analyse de la couverture de presse de la contestation au Sommet des Amériques du mois d'avril 2001	276

CONCLUSION	281
C.1 LES PRINCIPAUX CONSTATS	282
C.1.1 Une représentation médiatique dichotomique des manifestants	282
C.1.2 La reproduction et la diffusion médiatique de la rhétorique politique en réponse à la contestation sociale	283
C.1.3 Une retransmission presque directe et parfois intégrale du discours de contrôle social	285
C.2 LES MÉDIAS COMME MÉCANISMES DE RÉGULATION SOCIALE : QUELS IMPACTS POUR L' « ESPACE PUBLIC »	287
C.3 POUR UNE RÉFLEXION SUR L'EFFICACITÉ DES MÉDIAS COMME MÉCANISMES DE RÉGULATION SOCIALE	291
APPENDICE A GRILLE D'ANALYSE	292
BIBLIOGRAPHIE	294

RÉSUMÉ

Ce mémoire de maîtrise s'inscrit dans la lignée de travaux portant sur les médias dans les sociétés post-industrielles. Ce projet de recherche, qui aborde le rôle des médias en situation de contestation sociale, a pour objet la couverture médiatique des manifestations publiques lors du Sommet des Amériques de Québec, en avril 2001. Dans cette optique, nous nous sommes posé les questions suivantes : Quel rapport les médias entretiennent-ils avec la protestation ? Quelles représentations sociales construisent-ils et diffusent-ils d'un vaste mouvement d'opposition à l'ordre établi, comme l'altermondialisme ? Comment l'information concernant des événements de protestation est-elle traitée par les médias ? Ces interrogations nous ont amenée à élaborer une problématique se divisant en trois parties. D'une part, afin de comprendre le contexte actuel, nous avons brièvement défini le phénomène de la mondialisation ainsi que le mouvement altermondialiste qui s'y oppose. D'autre part, nous nous sommes attardée aux dimensions sociohistoriques, économiques, culturelles, symboliques ainsi que politiques caractérisant la place des médias dans la dynamique sociale contemporaine. Finalement, nous nous sommes intéressée à différentes études sur la couverture médiatique des manifestations publiques. Ce travail de problématisation a généré l'hypothèse suivante : en situation de contestation de l'ordre établi, les médias ont tendance à produire des représentations qui délégitimaient la protestation sociale. Ainsi, dans ce contexte spécifique, les médias jouent le rôle de mécanismes de régulation sociale. Notre objet de recherche nous a incitée à procéder à l'analyse de contenu par thèmes, de la couverture de presse avant, pendant et après le Sommet des Amériques de Québec, en avril 2001, dans trois quotidiens montréalais : *La Presse*, *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal*. Trois principaux constats ont émané de notre travail d'analyse. Les médias ont produit une représentation dichotomique des manifestants, légitimant une forme « modérée » et peu menaçante d'opposition ce qui, du coup, délégitimait les « autres » protestataires, jugés plus « radicaux » et, à terme, l'ensemble des oppositions. De même, les médias ont largement diffusé la rhétorique des autorités politiques visant à désamorcer et/ou à discréditer la contestation sociale. Enfin, notre analyse a montré que la presse a retransmis presque directement et parfois intégralement le discours des forces de l'ordre et des autorités politiques participant à l'imposition de nouvelles normes de contrôle social dans un contexte d'opposition à l'ordre établi.

MOTS CLÉS : **ALTERMONDIALISME, CONTESTATION, COUVERTURE DE PRESSE, ESPACE PUBLIC, MANIFESTATION, MÉDIAS, MÉDIATIQUE, MONDIALISATION, NÉOLIBÉRALISME, RÉGULATION SOCIALE, REPRÉSENTATION SOCIALE, SOMMET DES AMÉRIQUES.**

INTRODUCTION

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons étudié la couverture médiatique des manifestations altermondialistes s'opposant à la tenue du Sommet des Amériques à Québec en avril 2001.

Présentation de notre objet d'étude

Saisir l'intérêt médiatique envers les actions altermondialistes nécessite d'effectuer un retour sur les événements du Cycle du Millénaire de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui s'est tenu en novembre 1999 à Seattle. Au grand désarroi des autorités de la ville, 50 000 individus issus de différentes mouvances de la société civile s'y sont réunis pour protester contre l'hégémonie du nouvel ordre mondial néolibéral¹. L'ampleur de la manifestation, mais surtout les actes de violence qui ont été commis par et contre les contestataires ont engendré une importante couverture médiatique de l'événement². Cette rencontre de l'OMC s'est finalement soldée par l'échec des négociations, échec dont la responsabilité incombait partiellement aux manifestations et à leur médiatisation³. Dès lors, cet événement a symbolisé l'émergence d'une nouvelle forme de contestation dans la mondialité.

Les manifestations de Seattle ont été précédées, en 1998, par les contestations à l'échelle mondiale entourant les négociations de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI). Dans cette optique, l'opposition à l'AMI a constitué un prélude à la formation d'une mouvance contestataire altermondialiste⁴ que les événements de Seattle amenèrent à un nouveau degré d'intensité. Seattle a marqué l'essor d'un mouvement mondial de contestation qui, lors des grands sommets internationaux, manifeste son opposition à la mondialisation par des actions spectaculaires. Le phénomène s'est répété et des milliers de protestataires se sont ensuite rassemblés en

¹ Christian Losson et Paul Quinio, *Génération Seattle : les rebelles de la mondialisation*, Paris, Grasset, 2002, p. 12-16.

² *Ibid.*, p. 15.

³ Selon Riccardo Petrella, les manifestations de Seattle auraient permis aux gouvernants des pays en voie de développement de trouver le courage de s'opposer à la poursuite des négociations de l'OMC dont les accords servaient les intérêts des pays développés. Riccardo Petrella, « Criminaliser la contestation », *Le Monde Diplomatique*, N° 569, août 2001, p. 6.

⁴ Christian Losson et Paul Quinio, *ouvrage cité*, p. 18.

janvier 2000 à Davos lors du Forum économique mondial, en avril de la même année à Washington pour les rencontres ministérielles du Fond Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale (BM), puis en septembre suivant à Prague, pour la 55^e réunion du FMI et de la BM⁵. La fin de semaine du 20 au 22 avril 2001, des milliers de manifestants se sont rendus à Québec, ville-hôtesse du 3^e Sommet des Amériques, pour répondre à l'appel de mobilisation sociale en opposition aux négociations concernant la libéralisation des échanges à l'échelle continentale au sein d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA).

Son statut d'événement politique d'envergure internationale a conféré au 3^e Sommet des Amériques une signification particulière pour nombre de Québécois. Plus spécifiquement, la période d'élaboration et d'organisation du Sommet a soulevé diverses critiques qui ont retenu l'attention des médias. Dès le mois de janvier 2001, la couverture médiatique entourant le Sommet de Québec a fixé son attention sur les enjeux (sécurité, risques de violence, manifestants, etc.) soulevés par les manifestations altermondialistes. À la fin du mois de février, ce sujet générait pratiquement un article tous les deux jours dans la presse écrite québécoise. Finalement, de la mi-mars au week-end de l'événement, la couverture était quotidienne. Les 20, 21 et 22 avril 2001, les journalistes de toutes les chaînes de télévision québécoise étaient à Québec ; le *Réseau de l'information* (RDI) diffusait des images des manifestations en direct et en continu⁶ et les chroniqueurs favoris des grands quotidiens, tels Jean Dion ou Pierre Foglia, étaient présents afin d'offrir aux lecteurs leurs impressions sur le déroulement du Sommet.

Les manifestations altermondialistes du Sommet de Québec ont constitué un événement sociopolitique qui a généré une importante couverture journalistique. Les raisons de cet « enthousiasme » médiatique sont multiples. D'abord, ce furent des manifestations imposantes, ce qui n'est pas courant au Québec depuis l'époque des grandes contestations de la fin des années 1960 et du début des années 1970. Les manifestations du Sommet de Québec ont réuni, au cours du week-end, des dizaines de milliers d'individus. À elle seule, la marche des peuples rassemblait un nombre impressionnant de participants : le 21 avril 2001, plus de 30 000 personnes sont venues

⁵ *Ibid.*, p. 309-310.

⁶ Yves Rousseau, « Tu n'as rien vu à Québec », *24 images*, N° 107-108, automne 2001, p. 48.

appuyer les organisateurs du Sommet des peuples⁷. Comme le nombre octroie à la manifestation une légitimité et le poids de sa représentativité sociale, il était difficile pour les médias d'ignorer un tel événement. De plus, les manifestations s'opposant au Sommet de Québec se sont inscrites dans une mouvance plus large de mobilisation sociale à l'échelle internationale, mais aussi nationale, régionale et locale qui poursuit une lutte contre les effets pervers du libéralisme économique. Depuis les années 1990⁸, diverses actions issues de la société civile se sont multipliées et ont réussi ponctuellement à capter l'attention des journalistes à travers le monde. En ce sens, le regroupement d'une pluralité d'acteurs sociaux aux stratégies d'actions diversifiées dans le cadre de protestations spectaculaires par leur ampleur a contribué à faire des manifestations altermondialistes un sujet d'actualité prisé par les médias.

Avant le Sommet de Québec, les risques de violence entre les manifestants et les forces de l'ordre ont retenu une part importante de l'attention des médias québécois. La violence comporte généralement une dimension spectaculaire qui détermine bien souvent la valeur de l'information⁹. Comme le notent Philippe Breton et Serge Proulx : « [...] la logique du profit fondée sur une valorisation de la « spectacularisation » de l'information [...] entraînera les diffuseurs à diffuser le discours spectaculaire des opposants¹⁰ ». À titre d'exemple, il est indéniable que Seattle a marqué les imaginaires par l'importance et le succès des manifestations¹¹. Néanmoins, ce sont les images de violence diffusées par les médias qui sont restées associées dans les mémoires à cet événement. Christian Losson et Paul Quinio établissent pour leur part une corrélation claire entre les actes de vandalisme et l'intérêt des médias pour les actions altermondialistes. « C'est là [à Seattle] que le « mouvement global » est devenu visible. [...] Là que les premiers pavés lancés contre les vitrines ont fait la Une des médias¹² ».

⁷ Ce chiffre est approximatif et oscille selon les sources entre 25 000 et 50 000 personnes. Laura-Julie Perreault, « Le Sommet, jour 2 », *La Presse*, dimanche 22 avril 2001, p. A6.

⁸ Christian Losson et Paul Quinio, *ouvrage cité*, p. 17-18.

⁹ Philippe Breton et Serge Proulx, *L'Explosion de la communication : la naissance d'une nouvelle idéologie*, Montréal et Paris, Boréal, La Découverte, 1994, p. 216.

¹⁰ *Ibid.*, p. 215.

¹¹ Voir par exemple l'enthousiasme de Susan George, vice-présidente d'ATTAC-France, un peu plus d'un mois après Seattle. Susan George, « Comment l'OMC fut mise en échec : Seattle, le tournant » *Le Monde Diplomatique*, N° 550, janvier 2000, p. 4-5.

¹² Christian Losson et Paul Quinio, *ouvrage cité*, p. 15.

Suite à Seattle, les dirigeants des villes où se déroulaient les grands rendez-vous emblématiques de la mondialisation appréhendaient les actions des opposants altermondialistes. Au Sommet de Québec, il y a d'abord eu l'édification d'un mur délimitant un périmètre de sécurité que seuls pouvaient traverser les résidents, délégués et journalistes autorisés. Outre cette mesure préventive, ce sont des milliers de policiers de la municipalité de Québec, de la Sécurité du Québec (SQ) et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) qui ont été mobilisés pendant ce week-end afin de maintenir l'ordre lors du Sommet. Mille deux cents militaires de l'armée canadienne ont été mis à la disposition des organisateurs du Sommet afin de s'occuper de la logistique de l'événement¹³. Dans une perspective d'arrestations massives, la prison d'Orsainville, en banlieue de Québec, a été vidée de ses occupants. À terme, ce sont approximativement 100 millions de dollars canadiens qui auraient été investis par les différents paliers gouvernementaux afin d'assurer la sécurité et le bon déroulement du Sommet¹⁴.

Pour Riccardo Petrella le fait que : « [...] depuis quelques années les affrontements sont devenus une sorte de rituel, apparemment inévitable, selon un scénario que l'on dirait écrit à l'avance¹⁵ » est en partie le résultat de ce qu'il considère comme la « surenchère préventive¹⁶ » entourant les manifestations altermondialistes. Dans cette perspective, chaque nouvelle protestation altermondialiste constitue une provocation où les affrontements violents avec les forces de l'ordre sont une fatalité. Il nous semble que les médias québécois, qui ont couvert le Sommet de Québec, ont adhéré à cette vision des choses. Du moins, ces confrontations appréhendées ont justifié des dispositifs de sécurité imposants¹⁷ et hautement médiatisés et ce, alors que les impacts de telles mesures sur le droit des individus de manifester ont été banalisés par les grandes entreprises de presse.

La production médiatique d'informations lors des manifestations s'opposant au Sommet des Amériques a vraisemblablement été influencée par la recherche d'information-spectacle. Cependant, il semble primordial de dépasser ce constat pour véritablement saisir la nature de la couverture journalistique qui s'est échelonnée tout au

¹³ François Cardinal, « Non pas 300 soldats, mais 1 200 », *Le Devoir*, mercredi 18 avril 2001, p. A1.

¹⁴ Jean-Marc Salvat, « Sécurité : 100 millions \$ », *Le Soleil*, lundi 23 avril 2001, p. A1.

¹⁵ Riccardo Petrella, *article cité*, p. 6.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Ibid.*

long des mois précédant l'événement. Axée sur l'élaboration et la préparation du Sommet en vue des contestations altermondialistes, cette couverture médiatique a entraîné la production de représentations des manifestations et des manifestants. Libre d'interpréter et de former sa propre opinion face à ces représentations diffusées par les journaux québécois, le public a tout de même été imprégné par la vision qu'offraient les médias de l'événement. En analysant cette production journalistique dans les trois grands quotidiens montréalais *Le Journal de Montréal*, *La Presse* et *Le Devoir*, nous voulons être en mesure de saisir ces représentations sociales afin de mieux comprendre le rôle sociopolitique joué par les médias dans un contexte de contestation publique.

Notre objet de recherche nous semble d'autant plus pertinent que nous sommes désormais socialement submergés par la communication-information¹⁸. De nos jours, la communication est partout : interpersonnelle, au sein de l'État, des médias, dans les entreprises... Elle expliquerait tout : les changements sociaux, les fluctuations économiques, la disparition du politique... De plus, elle serait même porteuse de progrès social : démocratisation, autonomie, mondialisation, abondance...¹⁹ Paradoxalement, au sein de cette société portée par l'idéologie de la communication²⁰, les disparités entre les dominants et les dominés, les nantis et les démunis, les pays du Nord et les pays du Sud demeurent, voire s'accroissent. La société de l'information, loin d'être exempte de luttes politiques, est le terrain de mobilisations croissantes provenant de mouvements sociaux et/ou de la société civile : les sans-terre du Brésil, la Marche mondiale des femmes²¹, les luttes environnementalistes et l'insurrection zapatiste qui enflamma le Chiapas en 1994 ne sont que quelques exemples de cette recrudescence de luttes sociales et politiques de contestations et de revendications publiques. Selon nous, ce paradoxe qui caractérise la société de l'information justifie et rend même nécessaire notre entreprise qui vise à analyser le rôle social des médias.

Sur le plan scientifique, notre objet d'étude nous apparaît unique et stimulant. Au niveau théorique, l'analyse du rôle des médias dans la société contemporaine adopte fréquemment une perspective conceptuelle propre aux sciences politiques. Par exemple,

¹⁸ Bernard Miège, *La société conquise par la communication*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1989.

¹⁹ Érik Neveu, *Une société de communication?*, Paris, Montchrétien, 1995.

²⁰ Philippe Breton et Serge Proulx, *ouvrage cité*.

²¹ Riccardo Petrella, *article cité*, p. 6.

de nombreuses études dans le champ des communications médiatiques ont utilisé le concept d'espace public pour analyser le rôle des médias dans un régime démocratique²². De même, des études portant sur la réception des messages ont exploré le lien entre les médias et l'opinion publique²³. Sous un angle socioéconomique, le phénomène de la concentration de la propriété des entreprises médiatiques a stimulé la recherche en communication²⁴. Dans le domaine de la sociologie, certains auteurs se sont concentrés sur l'usage social des médias²⁵ en relation avec les nouvelles technologies de l'information²⁶. De plus, tout un pan de chercheurs s'est penché sur la redéfinition du rôle des médias en lien avec le phénomène de la mondialisation et l'émergence de la société de l'information²⁷. Néanmoins, en comparaison avec les recherches québécoises contemporaines dans le domaine de la sociologie des communications, nous pensons qu'aborder le rôle sociopolitique des médias dans le contexte sociohistorique actuel s'avère un angle d'analyse original.

Au niveau empirique, le champ sociologique québécois comporte très peu de recherches sur la couverture de presse des manifestations altermondialistes. Certes, les

²² Martine Paquette, « La production médiatique de l'espace public et sa médiation du politique », *Communication*, Vol. 20, N° 1, automne 2000, p. 47-74 ; Anne-Marie Gingras, *Médias et démocratie : Le grand malentendu*, Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1999 ; Érik Neveu, « Médias, mouvements sociaux, espace public », *Réseaux*, N° 98, 1999, p. 17-85 ; Philippe Breton et Serge Proulx, *ouvrage cité*, p. 222-228.

²³ Philippe Breton et Serge Proulx, *ouvrage cité*, p. 228-236 ; McCombs, Maxwell, Einsiedel, Edna et David Weaver, *Contemporary Public Opinion. Issues and the News*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates Publishers, 1991.

²⁴ Sophie Boulay, « Les médias privilégient-ils leur mission économique ou démocratique? : une analyse de contenu des quotidiens montréalais », Mémoire de maîtrise, Montréal, Département des communications, Université du Québec à Montréal, 2002 ; Marie-Hélène Lavoie et Christophe Dornan sous la direction de Florian Sauvageau, *La concentration de la presse écrite : un vieux problème non-résolu*, Sainte-Foy, Université Laval, Centre d'études sur les médias, 2000 ; Marie-Hélène Lavoie, avec la collaboration de Gérard Leclerc, *Tendances récentes de la presse hebdomadaire régionale au Québec*, Sainte-Foy, Université Laval, Centre d'études sur les médias, 1999.

²⁵ Michel Sénécal, *L'espace médiatique*, Montréal : Liber, 1995 ; Yves de la Haye, *Dissonances : critique de la communication*, Paris, La Pensée Sauvage, 1984.

²⁶ Michel Sénécal, « Société civile net : l'appropriation citoyenne d'un nouvel espace médiatique », Armand Mattelart et Gaëtan Tremblay (dir.), *Communication, démocratie et globalisation, Tome 4, Actes du colloque international 2001 Bogue, Globalisme et pluralisme*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, p. 79-93 ; André Vitalis (dir.), *Médias et nouvelles technologies. Pour une sociopolitique des usages*, Rennes, Éditions Apogée, 1994.

²⁷ Armand Mattelart, *Histoire de la société de l'information*, Paris, Éditions La Découverte, 2001 ; Armand Mattelart, *Histoire de l'utopie planétaire. De la cité prophétique à la société globale*, Paris, Éditions La Découverte, 1999 ; Serge Proulx et André Vitalis (dir.), *Vers une citoyenneté simulée. Médias, réseaux et mondialisation*, Rennes, Éditions Apogée, 1999 ; Manuel Castells, *L'ère de l'information*, T. 1-2-3, Paris, Fayard, 1998-1999.

mémoires de Maxime Ouellet et de Frédéric Tremblay traitent de la couverture journalistique du Sommet des Amériques de Québec, mais ces chercheurs proviennent respectivement des départements des sciences politiques de l'Université Laval et de l'Université de Montréal. Maxime Ouellet a étudié la couverture journalistique de trois Sommets internationaux (dont celui de Québec). En mettant en lumière les cadrages adoptés par les médias lors de situations conflictuelles, il a tenté de montrer les effets de l'hégémonie néolibérale mondiale sur le fonctionnement de l'espace public²⁸. Dans le cadre de la problématisation de son objet, il a privilégié les perspectives théoriques de l'économie politique internationale et de l'économie politique des communications ce qui le distancie nettement d'une approche conceptuelle sociologique. Pour sa part, Frédéric Tremblay s'est concentré sur la couverture médiatique du phénomène de la mondialisation afin de questionner le rôle démocratique des médias²⁹. Cependant, le traitement médiatique des manifestations altermondialistes n'a ici qu'un caractère secondaire puisque ce mémoire a mis l'accent sur l'ensemble de la couverture médiatique du Sommet des Amériques de Québec.

Ainsi, notre revue de la littérature nous a permis de constater qu'il n'existait pas d'étude sociologique portant sur la couverture médiatique des manifestations altermondialistes lors du Sommet des Amériques de Québec. Certes, les nouveaux mouvements sociaux à l'heure de la mondialisation ont fait l'objet de nombreuses études dans divers domaines à travers le monde et particulièrement en France³⁰. Toutefois, les recherches sociologiques québécoises portant sur le mouvement altermondialiste sont rarissimes. Une recherche sommaire nous a permis de recenser un mémoire de maîtrise en sociologie qui analysait les discours politiques du mouvement altermondialiste, un dossier portant sur l'évolution du mouvement altermondialiste et un ouvrage sur

²⁸ Maxime Ouellet, « La couverture médiatique des sommets internationaux : une perspective critique », Mémoire de maîtrise, Québec, Département des sciences politiques, Université Laval, 2004.

²⁹ Frédéric Tremblay, « Médias et Mondialisation : une analyse de la couverture médiatique du « Devoir » et du « Globe and Mail » du Sommet des Amériques de Québec 2001 », Mémoire de maîtrise, Montréal, Département des sciences politiques, Université de Montréal, 2003.

³⁰ Citons les principaux à titre d'exemple : Éric Agrikoliansky, Olivier Fillieule, Nonna Mayer (dir.), *L'altermondialisme en France : la longue histoire d'une nouvelle cause*, Paris, Flammarion, 2005 ; Susan George, *Un autre monde est possible si*, Paris, Fayard, 2004 ; Jean-Pierre Lefebvre, *Quel altermonde ?* Paris, L'Harmattan, 2004 ; Eddy Fougier, « Le mouvement altermondialiste », *Problèmes politiques et sociaux*, N° 897, février 2004, p. 1-104 ; Geoffrey Pleyers, « Des black blocks aux alter-activistes : pôles et formes d'engagement des jeunes altermondialistes », *Lien Social et Politiques – RIAC*, vol. 51, Printemps 2004, p. 123-134 ; Isabelle Sommier, *Les nouveaux mouvements sociaux à l'heure de la mondialisation*, Paris, Dominos Flammarion, 2001.

l'altermondialisation et la coopération internationale³¹. En ce qui a trait aux médias et à l'altermondialisation, quelques études sociologiques récentes ont été effectuées sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information comme outil de mobilisation des groupes altermondialistes³².

Au Québec, les publications portant sur le rapport médias/contestation sont peu fréquentes, voire inexistantes. La seule étude que nous avons recensée portant spécifiquement sur les médias et les mouvements sociaux québécois a été publiée par Marc Raboy en 1983³³. Dix ans plus tard, la revue *Communication* consacrait un numéro aux médias en temps de crise³⁴. Jusqu'à présent, les recherches que nous avons repérées renvoient généralement à des contextes sociohistoriques spécifiques à d'autres pays. Par exemple, un article d'Erik Swank questionnait la crédibilité de la couverture journalistique américaine lors d'événements de protestation publique aux États-Unis³⁵. De même, afin d'illustrer concrètement la théorie de l'*agenda setting*, le sociologue espagnol Victor Sampedro prenait l'exemple de la mobilisation du mouvement antimilitaire d'Espagne de 1976-1993³⁶. Évidemment, les contextes nationaux de production scientifique ne restreignent pas nécessairement la généralisation des résultats de la recherche. Cependant, les études théoriques que nous avons consultées manquaient

³¹ Guillaume Jacques, « Analyse du discours politique altermondialiste : deux interprétations de la mondialisation politique », Mémoire de maîtrise, Montréal, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal, 2004 ; Jean-Claude Ravet, Éric Pineault, Caroline Déry, Nicole Laurin, Marco Veilleux, « L'altermondialisme en mouvement », *Relations*, N° 695, septembre 2004, p. 10-24 ; Louis Favreau, Gérald Larose et Abdou Salam Fall (dir.), *Altermondialisation, économie et coopération internationale*, Sainte-Foy et Paris, Presses de l'Université du Québec et Éditions Karthala, 2004.

³² Éric George, « Internet au service de la démocratie ? », Armand Mattelart et Gaëtan Tremblay (dir.), *Communication, démocratie et globalisation, Tome 4, Actes du colloque international 2001 Bogue, Globalisme et pluralisme*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, p. 123-135 ; Fabien Granjon, « Mouvement altermondialisation et dispositifs de communication sur réseaux », Armand Mattelart et Gaëtan Tremblay (dir.), *Communication, démocratie et globalisation, Tome 4, Actes du colloque international 2001 Bogue, Globalisme et pluralisme*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, p. 137-153 ; Éric George « De l'utilisation d'Internet comme outil de mobilisation : Les cas d'ATTAC et de SaAMI », *Sociologie et Sociétés*, vol. 32, N° 2, 2000, p. 172-188.

³³ Marc Raboy, *Libérer la communication : médias et mouvements sociaux au Québec : 1960-1980*, Montréal, Nouvelle optique, 1983.

³⁴ *Communication*, Vol. 14, N° 1, printemps 1993, p.11-174.

³⁵ Eric Swank, « In Newspapers we trust ? Assessing the credibility of news sources that cover protest campaigns », *Research in Social Movements, Conflicts and Change*, Vol. 22, 2000, p. 27-52.

³⁶ Victor Sampedro, « The Media Politics of Social Protest », *Mobilization : An International Journal*, Vol. 2, N° 2, 1997, p. 185-205.

parfois d'appuis empiriques. Douglas McLoed et James Hertog ont publié un article examinant le rôle des médias de masse dans la régulation des groupes de protestation publique³⁷. Toutefois, cet article ne se fondait que sur des données empiriques de seconde main. De façon analogue, les chercheurs William Gamson et Gadi Wolfsfeld ce sont, eux aussi, inspirés de la littérature déjà existante pour élaborer une théorie des systèmes interactifs qu'ils appliquaient au rapport entre manifestants et médias³⁸.

D'autre part, les études sur les médias et les mouvements d'opposition publique qui sont des références dans ce domaine, datent déjà de plusieurs décennies. Par exemple, l'ouvrage de Patrick Champagne portant sur les manifestations comme stratégie médiatique d'action sur l'opinion publique nous apparaît fort pertinent. Toutefois, cette recherche se base sur des données empiriques remontant à la première moitié des années 1980³⁹. Le même problème se pose quant à la recherche de Todd Gitlin publié en 1980 et qui analyse les tactiques du mouvement de gauche *Students for a Democratic Society* (SDS) afin d'attirer l'attention des médias américains⁴⁰. Finalement, l'ouvrage d'Armand et Michèle Mattelart sur l'usage des médias en temps de crise⁴¹ est très intéressant, et bien que le sujet ait été revisité dans un article de 1993 par ces mêmes auteurs⁴², une réactualisation du propos dans le cadre de la réalité québécoise demeure nécessaire. Bref, cette recherche a pour fonction de renouveler et d'approfondir les connaissances scientifiques sur le rapport médias/contestation au sein de la société québécoise dans un contexte de mondialisation.

Présentation de notre mémoire

Le premier chapitre de notre mémoire est composé de notre problématique, qui constitue le fondement théorique de notre réflexion sur le rapport entre médias et

³⁷ Douglas McLoed, et James K. Hertog « Social Control, Social Change and the Mass Media's Role in the Regulation of Protest Groups », David Demers et Kasisomayajula Viswanath (dir.), *Mass Media, Social Control, and Social Change, A Macrosocial Perspective*, Ames, Iowa University Press, 1999, p. 305-330.

³⁸ William A. Gamson et Gadi Wolfsfeld, « Movements and Media as Interacting Systems », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. 528, juillet 1993, p. 114-125.

³⁹ Patrick Champagne, *Faire l'opinion : le nouveau jeu politique*, Paris, Éditions de Minuit, 1990.

⁴⁰ Todd Gitlin, *The Whole world is watching*, Berkeley, University of California Press, 1980.

⁴¹ Armand et Michèle Mattelart, *De l'usage des medias en temps de crise : les nouveaux profils des industries de la culture*, Paris, A. Moreau, 1979.

⁴² Armand et Michèle Mattelart, « Des nouveaux usages des médias en temps de crise », *Communication*, vol 14, N° 1, printemps 1993, p. 149-174.

contestation publique. Cette problématique se divise en trois parties, soient : un bref état des lieux portant sur le phénomène de la mondialisation et sur le mouvement altermondialiste ; un survol de la place occupée par les médias d'information dans la société contemporaine sous un angle sociohistorique, économique, culturel et politique ; l'examen du rapport existant entre les médias d'information et les contestations sociales à l'époque contemporaine. Dans notre second chapitre, nous expliquons notre choix méthodologique qui a consisté à procéder à une analyse qualitative de la couverture de presse des manifestations publiques lors du Sommet des Amériques de Québec en avril 2001. Notre troisième chapitre représente la première partie de notre analyse de la couverture de presse des mois de janvier à mars 2001. Nous nous sommes intéressée, à chaque mois, au discours médiatique portant sur chacune de nos catégories d'analyse, soit : les manifestants, leurs activités, leurs enjeux ; les risques de violence lors des manifestations et les mesures de sécurité élaborées par les forces de l'ordre ; le discours politique en réponse à la contestation sociale. Notre quatrième chapitre poursuit l'analyse débutée au chapitre précédent, en se concentrant sur les articles produit au mois d'avril 2001. Finalement, notre conclusion propose des liens entre les théories exposées dans notre problématique, notre hypothèse de recherche et les constats principaux issus de notre analyse de contenu de la couverture des médias du Sommet des Amériques.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

LA PLACE DES MÉDIAS DANS LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE : LEUR RÔLE SOCIOPOLITIQUE LORS DE CONTESTATIONS SOCIALES DANS UN CONTEXTE DE MONDIALISATION

1.1 MONDIALISATION ET ALTERMONDIALISME

Le mouvement altermondialiste s'oppose à l'hégémonie du néolibéralisme à l'échelle mondiale qualifié communément de *mondialisation*. Il nous semble primordial, avant d'examiner les origines, les conditions d'émergence et la nature de l'altermondialisme, de discuter brièvement du phénomène contre lequel cette mouvance lutte. Pour ce faire, nous tenterons de donner une explication du concept de mondialisation en tenant compte de ses particularités, de son évolution historique, de ses impacts sur les sociétés contemporaines et de ses fondements idéologiques.

1.1.1 Le phénomène de la mondialisation

Nous n'avons pas pour ambition de relever la totalité des interprétations théoriques que le concept de mondialisation a générée dans les dernières décennies. Une telle entreprise pourrait être en soi l'objet d'un mémoire puisque, encore aujourd'hui, la mondialisation est le sujet de nombreux débats. Selon Loucius Michel et Zhan Su « La mondialisation n'est [...] pas un phénomène facile à caractériser de façon exhaustive. Elle est un concept polysémique qui couvre une réalité polymorphe que chaque champ disciplinaire essaie de traduire de façon idiosyncrasique⁴³ ». Les définitions de la mondialisation divergent selon la position théorique des chercheurs qui l'étudient. Pour leur part, Michel et Su ont classé les définitions de la mondialisation selon quatre courants théoriques. Dans cette perspective, les théoriciens du courant sociologique ont tendance à associer la mondialisation à un nouvel ordre social post-moderne et à analyser ce phénomène sous un angle culturel⁴⁴. Les chercheurs étudiant l'histoire de la géographie économique font remonter les origines de la mondialisation au XV^e siècle. Relativisant la nouveauté du phénomène de la mondialisation, ces scientifiques notent

⁴³ Loucius Michel et Zhan Su, « Analyse critique de la mondialisation : tendances et doctrine », *Études internationales*, vol. 29, N° 4, 1998, p. 913.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 910.

toutefois que la spécificité historique de la présente période est l'intensification jusqu'à présent inégalée du commerce transnational et de l'accumulation de capitaux⁴⁵. D'autre part, les penseurs d'orientation libérale relient la mondialisation à la fin de l'État-nation et à la régulation de la société par les lois du marché⁴⁶. Finalement, selon la perspective critique, les discours qui font l'apologie de la mondialisation répondent à des fins idéologiques et visent à masquer les transformations réelles de l'ordre socioéconomique actuel⁴⁷. Bien que nous ne limitons pas notre analyse à une seule perspective théorique, notre survol de la mondialisation sera principalement influencé par l'approche critique.

Nonobstant le fait que le concept de mondialisation renvoie à une pluralité de significations, la représentation (néo)libérale de ce phénomène domine actuellement les discours des autorités politiques, économiques voire intellectuelles. En traçant sommairement l'évolution historique de ce processus globalisateur, nous saisirons simultanément comment a réémergé et a progressé le discours libéral sur l'échiquier international. Ainsi, pour comprendre les changements qui découlent présentement de la mondialisation, il est essentiel que nous posions notre regard sur l'ordre politique et économique du XX^e siècle.

Ce qui précède la mondialisation : l'ordre économique depuis 1945

Au risque de schématiser l'histoire socioéconomique moderne, spécifions que jusqu'à la fin des années 1920, les lois du marché étaient les mécanismes régulateurs de l'économie internationale⁴⁸. En 1929, suite à l'effondrement de la bourse de New York, l'économie mondiale a été en proie à une crise économique aux impacts catastrophiques (des faillites, un taux de chômage extrêmement élevé, la paupérisation de l'ensemble de la population...). Cette période, qualifiée de Grande Dépression, a marqué la décennie des années 1930, rendant nécessaire une réforme de la régulation économique libérale⁴⁹. Ainsi, les gouvernements occidentaux ont entamé la réorganisation de leur économie sur

⁴⁵ *Ibid.*, p. 910-911.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ Jacques Beauchemin, Gilles Bourques et Jules Duschatel, « Du providentialisme au néolibéralisme : de Marsh à Axworthy. Un nouveau discours de légitimation de la régulation sociale », *Cahiers de recherche sociologique*, N° 24, 1995, p. 20.

⁴⁹ *Ibid.*

des bases étatiques et nationales en recherchant avant tout la stabilité⁵⁰. « Dans la foulée de Keynes s'imposait progressivement l'idée d'un soutien de la demande effective par le biais de mesures sociales destinées à compenser la paupérisation et l'essoufflement de la demande découlant du libre déploiement du marché⁵¹ ».

La Seconde Guerre mondiale a donné un nouveau souffle à la production industrielle des pays en soutenant l'effort de guerre, ce qui a accéléré la reprise économique. Avant même la fin de la guerre, les gouvernements des pays occidentaux se sont mis à planifier la reconstruction politique des pays en guerres (pensons notamment aux conférences de Casablanca et de Téhéran⁵²). Le Canada, qui n'était pas directement touché par le second conflit mondial, organisait déjà sa reconstruction sur le plan économique et social. Dès 1941, les autorités canadiennes ont mis sur pied un Comité consultatif pour la reconstruction de l'après-guerre⁵³. Le rapport Marsh, issu des travaux de ce comité et déposé en 1943, proposait un plan complet de sécurité sociale au Canada. Ce programme, qui préconisait la réforme de l'assurance-chômage, l'instauration de l'assurance-santé, de l'assurance-vieillesse et des allocations familiales⁵⁴, a jeté les bases de l'État-Providence canadien. De 1944 à 1960, le gouvernement du Québec est demeuré réticent aux mesures providentialistes fédérales, en partie pour préserver l'autonomie de la province, mais aussi en raison du régime duplessiste qui défendait ardemment le maintien du libéralisme politique et économique. Cette situation a retardé le passage à l'interventionnisme étatique⁵⁵. La mort de Maurice Duplessis en 1959 a toutefois permis au Parti Libéral de Jean Lesage de prendre le pouvoir, en 1960. Le Québec a alors vécu sa Révolution tranquille, qui s'est traduite notamment par différentes interventions étatiques telles que la création d'un ministère de l'éducation, la nationalisation de l'électricité et l'adoption d'un programme public d'assurance-hospitalisation⁵⁶.

⁵⁰ Marc Flandreau, « Le début de l'histoire : globalisation financière et relations internationales », *Politique étrangère*, N° 3-4, 2000, p. 674.

⁵¹ Jacques Beauchemin, Gilles Bourques et Jules Duschatel, *article cité*, p. 20.

⁵² Jean-Michel Lacroix, *Histoire des États-Unis*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 390.

⁵³ Jacques Beauchemin, Gilles Bourques et Jules Duschatel, *article cité*, p. 20.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ *Ibid.*, p. 22.

⁵⁶ Sophie-Hélène Leboeuf, « La révolution tranquille a 40 ans. On passe à l'action! », dernière mise à jour le 20 juin 2000, *Radio-Canada.ca : dossier sur la révolution tranquille*. En ligne. <<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/dossiers/revolution-tranquille/revolution-tranquille-reformes.html>>. Consulté le 6 décembre 2006.

Sur la scène internationale, les accords de Bretton Woods signés en 1944 ont fixé les paramètres du nouvel ordre financier de l'après-guerre⁵⁷. Sans vouloir négliger le rôle des autres grands acteurs de cette période, tels l'URSS et la Grande-Bretagne, la participation des États-Unis a été déterminante dans la reconstruction de l'ordre économique mondial⁵⁸. Le dollar est devenu la monnaie des échanges internationaux⁵⁹. Bretton Woods a aussi été le lieu de création du FMI, instance de discipline financière⁶⁰ et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD aujourd'hui la BM). Au départ, celle-ci se concentrait sur le financement de la reconstruction d'après-guerre⁶¹, mais elle a éventuellement mis l'accent sur sa mission de développement économique⁶². Les acteurs présents à Bretton Woods ont également cherché à mettre sur pied une Organisation Internationale du commerce. Cet organisme aurait régulé le commerce mondial tout en réglementant diverses dimensions du marché (emplois, services, produits, investissements, mesures restrictives)⁶³. Toutefois, faute de consensus et principalement en raison du Congrès américain, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), signé en 1947, a plutôt assuré la régulation des échanges commerciaux à l'échelle internationale jusqu'à la création de l'OMC en 1995⁶⁴.

La politique économique américaine qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale visait l'instauration d'un marché mondial, d'un monde régi par des principes universalistes, dont le premier devait être la liberté de commerce⁶⁵. Plus spécifiquement, Christian Deblock et Bruno Hamel estiment que les États-Unis avaient le projet :

⁵⁷ Marc Flandreau, *article cité*, p. 674.

⁵⁸ Jean-Michel Lacroix, *ouvrage cité*, p. 391 ; Christian Deblock et Bruno Hamel, « Bretton Woods et l'ordre économique international d'après-guerre », *Interventions économiques*, N° 26, automne 1994 - hiver 1995, p. 8. En ligne.

<http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html>

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ Louicius Michel et Zhan Su, *article cité*, p. 916-917.

⁶¹ Jean-Michel Lacroix, *ouvrage cité*, p. 391.

⁶² Louicius Michel et Zhan Su, *article cité*, p. 917.

⁶³ « Les années GATT : de La Havane à Marrakech », *Organisation mondiale du commerce (OMC)*. En ligne. <http://www.wto.org/french/thewto_f/whatis_f/tif_f/fact4_f.htm>. Consulté le 11 mai 2006.

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ Christian Deblock et Bruno Hamel, *article cité*, p. 14.

[...] de placer la stabilité et le développement des échanges internationaux sous la responsabilité d'un ensemble d'institutions internationales qui, elles-mêmes, devaient relever de la responsabilité d'une organisation à vocation universelle, l'Organisation des Nations Unies [...]⁶⁶.

En raison de la guerre froide et du fait que les institutions économiques internationales ne dépendront jamais directement de l'ONU, le projet américain d'un marché mondialisé stabilisé par de grandes instances ne pourra pas complètement se réaliser⁶⁷. Les accords de Bretton Woods ne signifiaient cependant pas un retour au laisser-aller⁶⁸. Christian Deblock considère que la mise en place d'un ordre économique multilatéral axé sur la coopération économique internationale constituait un net progrès face à la régulation libérale qui prédominait avant la Seconde Guerre mondiale⁶⁹. Néanmoins, le caractère inachevé du projet sécuritaire n'a pas été étranger à la domination du système socio-économique de l'après-guerre par les acteurs étatiques et les firmes multinationales⁷⁰. Ceci a eu pour effet de créer un ordre socioéconomique paradoxal où le providentialisme régulaient les économies nationales des pays industrialisés, alors qu'au même moment, le libéralisme économique régnait à l'échelle mondiale⁷¹. Cette situation a perduré jusqu'à la crise structurelle qui a frappé le monde capitaliste au milieu des années 1970.

La nature du processus de mondialisation

Selon Éric Pineault, la mondialisation « [...] désigne une pluralité de transformations structurelles dont le principe d'unité semble résider principalement dans la rupture qu'elles opèrent vis-à-vis du monde institué par l'ordre d'après-guerre, en 1945 »⁷². Renversement, bouleversement, tournant : entre la fin des années 1960 et le début des années 1980, l'ordre socioéconomique qui prévalait depuis la fin de la

⁶⁶ *Ibid.*, p. 15.

⁶⁷ Encore aujourd'hui, c'est ce que tente de faire les États-Unis en mettant de l'avant des projets tels l'AMI, le Cycle du millénaire de l'OMC ou la ZLÉA, négociations qui ont toutes, pour le moment, achoppé en raison, notamment, de la crainte de certains gouvernements face à la puissance économique du marché américain. *Ibid.*

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ Christian Deblock, « La sécurité économique internationale : entre l'utopie et le réalisme », Christian Deblock et Diane Ethier (dir), *Mondialisation et régionalisation : la coopération économique internationale est-elle possible?* Montréal, Les presses de l'université du Québec. En ligne. p. 29.

<http://classique.uqac.ca/contemporains/deblock_christian/securite_econo_internationale/securite_econo.html>

⁷⁰ Louicius Michel et Zhan Su, *article cité*, p. 917.

⁷¹ Christian Deblock, *article cité*, p. 30.

⁷² Éric Pineault, « Sous l'emprise des transnationales », *Relations*, N° 695, septembre 2004, p. 12.

Deuxième Guerre mondiale sur les scènes nationale et internationale a amorcé une restructuration. À première vue, l'émergence de la mondialisation semble correspondre à l'adoption par les États-nations de mesures visant à libéraliser les échanges et à intégrer les marchés nationaux à l'échelle globale⁷³. Or, comme le rappellent Jean-Guy Lacroix et Jacques-Alexandre Mascotto, l'internationalisation du capital est un processus historique qui a débuté il y a déjà plusieurs siècles⁷⁴.

Pour Michel Beaud, la mondialisation recouvre le processus d'expansion planétaire des capitalismes nationaux les plus puissants. Selon lui, suite à une phase d'internationalisation des échanges, puis de multinationalisation des entreprises, nous sommes désormais à l'ère de la globalisation monétaire, financière et culturelle⁷⁵. Dans une perspective similaire, Lacroix et Mascotto considèrent que l'originalité de la présente période repose plutôt sur le passage du capitalisme à son hyperforme, « [...] forme généralisée de la réification qui promeut l'extension illimitée des échanges marchands annihilant tout rapport réel à l'usage concret et aux finalités qui y sont rattachées et pouvant mener à l'effacement de la nature réelle de ce mode de production de la valeur abstraite⁷⁶ ». En ce sens, la mondialisation est un processus globalisant, au sein duquel le capital s'imisce dans l'ensemble des rapports que le sujet entretient avec le monde. Lacroix et Mascotto estiment que l'hyperforme du capitalisme génère d'importantes transformations dans l'ordre social : son expansion introduit la valeur du capital dans l'ensemble des secteurs de l'activité humaine (éducation, agriculture, propriété intellectuelle, génome humain...) ; dans cette fuite en avant vers son accroissement exponentiel, le capitalisme tend à s'autonomiser des autres contraintes matérielles et à se concentrer sur son autoréalisation sous sa forme financière : l'argent⁷⁷. Dans cette optique, la mondialisation signerait le triomphe mondial de l'économie sur le social⁷⁸ ou plus spécifiquement, la soumission des institutions sociales aux intérêts économiques des entreprises multinationales⁷⁹.

⁷³ *Ibid.*, p. 13.

⁷⁴ Jean-Guy Lacroix et Jacques-Alexandre Mascotto, *Manifeste pour l'humanité*, Montréal, Lanctôt Éditeur, 2000, p. 27.

⁷⁵ Michel Beaud, *Le Basculement du monde*, Paris, La Découverte, 1997, p. 120.

⁷⁶ Jean-Guy Lacroix et Jacques-Alexandre Mascotto, *ouvrage cité*, p. 70.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 70-71.

⁷⁸ Gilles Dostaler, « De la domination de l'économie au néolibéralisme », *Possibles*, vol. 24, N° 2-3, printemps-été 2000, p. 14 ; Michel Beaud, *ouvrage cité*, p. 58.

⁷⁹ Eric Pineault, *article cité*, p. 13.

Les origines de cette reconfiguration de l'ordre économique mondial sont multiples. Certes, la contradiction inhérente au système d'après-guerre, où le providentialisme prévalait à l'intérieur des États-nations et le libre-marché dominait sur la scène internationale, a éventuellement généré une restructuration des modes de régulation socioéconomique. Ceci dit, une telle constatation n'épuise pas les causes possibles de la mondialisation. Selon Gilles Dostaler :

Des évolutions qui ont marqué les trente dernières années du siècle, il est trop tôt pour offrir une explication complètement satisfaisante, si tant est qu'on puisse y arriver un jour. [...] Il n'y a pas de cause unique et mécanique de cette transformation radicale. Elle s'inscrit dans des tendances lourdes, de long terme, telles qu'elles se sont manifestées à intervalle récurrent, dans le passé. Ces tendances ne jouent pas exclusivement sur le plan de l'économie, mais du politique, du social, du culturel. Elles s'inscrivent simultanément dans des champs nationaux et internationaux⁸⁰.

Ainsi, il apparaît donc difficile, voire utopique, de relever les causes fondamentales de la mondialisation. Ceci dit, nous estimons qu'il est tout de même possible de souligner certains facteurs contextuels qui éclairent, du moins partiellement, l'avènement de cette mutation radicale.

Le retour du libéralisme ou l'émergence de l'idéologie néolibérale

La crise économique issue du choc pétrolier des années 1970⁸¹ nous apparaît être une première piste pour penser les changements de l'ordre économique contemporain. La combinaison de la stagnation économique, d'un taux de chômage croissant et d'un taux d'inflation élevé a plongé les démocraties libérales dans une crise structurelle, ce qui a eu pour effet d'ébranler la confiance dans le modèle keynésien⁸². L'élection de Margaret Thatcher en Angleterre en 1979, puis de Ronald Reagan en 1980 aux États-Unis, signalait la fin de l'ère providentialiste et le début du virage vers une politique de libéralisation des échanges et de déréglementation du secteur public⁸³, justifiée par la récession économique issue de la crise des années 1970. Ce retour vers un libéralisme renouvelé n'a pas été sans conséquence à l'échelle mondiale. L'ensemble des pays occidentaux a éventuellement

⁸⁰ Gilles Dostaler, *article cité*, p. 20.

⁸¹ Armand et Michèle Mattelart, « Des nouveaux usages des médias en temps de crise », *article cité*, p. 160.

⁸² Louis Gill, *Le néolibéralisme*, Montréal, Chaire d'études socio-économiques de l'UQÀM, 2^e édition, 2002, p. 15-16.

⁸³ Louis Gill, *ouvrage cité*, p. 19 ; Michel Beaud, *ouvrage cité*, p. 128.

adhéré à cette vision sociétale où l'autorégulation de la société par le marché devenait la nouvelle panacée à la stagnation économique⁸⁴. Au Canada, la fin du second mandat de Pierre Elliot Trudeau, au début des années 1980, a été marquée par l'adhésion à cette approche néolibérale ; l'arrivée des conservateurs à la tête du gouvernement fédéral ne fera que renforcer cette nouvelle tendance⁸⁵.

L'imposition de la voie libérale, tant sur le plan politique qu'économique, a été facilitée par l'échec du socialisme, qui s'est concrétisé à la fin des années 1980 avec le démantèlement du bloc soviétique.

Dans la faillite du socialisme réel, se précipite, hautement légitimée, l'idée que le triomphe du marché épuise la question de la démocratie. Le capitalisme apparaît comme le meilleur des régimes à défaut d'un autre meilleur, le seul capable non seulement de gérer les crises mais de se gérer par la crise⁸⁶.

Selon les tenants du libéralisme, l'effondrement du socialisme témoignait de la non-viabilité de l'économie planifiée, tant au niveau économique que politique. Ce processus historique a non seulement légitimé, mais a aussi renforcé l'idée selon laquelle les démocraties libérales qui effectuaient le virage vers le libre-marché et la déréglementation de l'économie n'avaient pas d'autres alternatives. À partir des années 1990, les démocraties libérales, avec les États-Unis comme chef de fil, ont imposé à l'ensemble du monde leur vision hégémonique : celle de l'idéologie néolibérale.

L'idéologie est définie par Pierre Bourdieu comme un système symbolique déterminé par les intérêts de classe du corps de spécialistes qui le produit. Pour ce sociologue, une homologie existe entre le champ de production idéologique et le champ de luttes des classes. Dans cette correspondance des structures s'accomplit la fonction idéologique du discours dominant, c'est-à-dire présenter comme naturel l'ordre établi par l'imposition cachée de systèmes de classement et de structures mentales ajustées aux

⁸⁴ Gilles Dostaler, *article cité*, p. 25.

⁸⁵ Jean-Guy Lacroix, « La culture québécoise face aux politiques culturelles canadiennes », *Bilan québécois du fédéralisme canadien*, François Rocher (dir.), Montréal : VLB Éditeur & François Rocher, 1992, p. 315.

⁸⁶ Armand et Michèle Mattelart, « Des nouveaux usages des médias en temps de crise », *article cité*, p. 162.

structures sociales⁸⁷. Ajoutons à cette définition une nuance de Mattelart et Mattelart qui indiquent que l'idéologie dominante est changeante ; elle est conciliatrice mais porte aussi les contradictions de la classe qui l'émet⁸⁸.

Le néolibéralisme nous apparaît correspondre à cette définition. Produit par des intellectuels ultralibéraux, tels Friedrich Von Hayek et les membres de la Société du Mont Pèlerin, « [...] le néolibéralisme renvoie à la fois à une vision du monde, à des théories économiques et à des politiques⁸⁹ ». Le néolibéralisme s'oppose aux thèses socioéconomiques keynésiennes qui favorisent l'intervention de l'État dans l'économie. Au contraire, les théories néolibérales s'en remettent plutôt à l'efficacité du marché autorégulé. Considérant que la société se compose d'un agrégat d'individus rationnels qui rechercheront toujours la maximisation de leur profit, la vision néolibérale contemporaine applique ce postulat à tous les secteurs de l'activité humaine⁹⁰. « Comme le keynésianisme, il accompagne et rationalise *ex post* des évolutions qui se seraient produites de toute manière. Les thèses néolibérales sont dans l'air du temps car les politiques qui leur correspondent se sont imposées⁹¹ ». Même si certains auteurs contestent l'hégémonie du néolibéralisme⁹², plusieurs estiment au contraire que les politiques néolibérales dominent actuellement la gestion des économies nationales à l'échelle mondiale⁹³.

Cette domination est d'autant plus pernicieuse qu'elle se présente comme inéluctable. Pour Bourdieu, la puissance sociale du discours néolibéral provient de la force des acteurs politiques et économiques dont ce discours exprime les intérêts et auquel il ajoute sa force proprement symbolique qui contribue à la reproduction des

⁸⁷ Bourdieu oppose l'idéologie au mythe, celui-ci étant considéré comme un système symbolique produit et approprié par l'ensemble d'un groupe. Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Fayard, 2001, p. 208-209.

⁸⁸ Armand et Michèle Mattelart, *De l'usage des médias en temps de crise*, ouvrage cité, p. 433.

⁸⁹ Gilles Dostaler, *article cité*, p. 22.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 22-23.

⁹¹ *Ibid.*, p.22.

⁹² Dominique Martin, Jean-Luc Metzger et Philippe Pierre, *Les métamorphoses du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 2003, p. 92.

⁹³ Dominique Martin, Jean-Luc Metzger et Philippe Pierre, *ouvrage cité*, p. 93 ; Michel Beaud, *ouvrage cité*, p. 128-129 ; Louis Gill, *ouvrage cité*, p. 22.

rapports sociaux dominants⁹⁴. Le néolibéralisme s'appuie sur la science économique pour se présenter comme une description scientifique du réel, alors que pour Bourdieu, ce discours représente une utopie qui, se restreignant à une vision extrêmement limitée de la rationalité individuelle, omet de tenir compte des structures socioéconomiques qui organisent la société⁹⁵.

Au nom de ce programme scientifique de connaissance, converti en programme politique d'action, s'accomplit un immense *travail politique* (dénié puisque, en apparence, purement négatif) qui vise à créer les conditions de réalisation et de fonctionnement de la « théorie » ; un *programme de destruction méthodique des collectifs*⁹⁶.

La rationalité économique propre au néolibéralisme a justifié le processus de déréglementation financière entamé par les gouvernements depuis les années 1980. Les autorités politiques ont amorcé le démantèlement progressif des structures qui, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, assuraient les services sociaux des citoyens⁹⁷. Ces transformations qui ont été effectuées afin d'éviter d'entraver le développement du marché ont généré, selon Bourdieu, une « violence structurale ». Celle-ci se traduit par l'augmentation de la précarité d'emplois, la dictature du chômage, bref la menace constante qui pèse sur chaque acteur social de se voir exclure du système⁹⁸.

La mondialisation a été un phénomène-clé pour justifier la déréglementation financière et la flexibilisation des conditions de travail. Selon Michel Beaud, « [...] le couple libéralisme-mondialisation a été utilisé dans le monde entier pour faire supporter des sacrifices accrus aux composantes les plus désarmées des sociétés et pour obtenir la réduction des contraintes pesant sur les entreprises, leurs dirigeants et les détenteurs du capital⁹⁹ ». Les discours politiques contemporains ont fait de la compétitivité économique à l'échelle mondiale leur leitmotiv, qui rend inéluctable leur désengagement social afin d'assurer la croissance économique nationale. Or, comme le remarque Gilles Dostaler, la

⁹⁴ Afin d'être cohérente, nous avons utilisé le terme d'*acteur* et ce, bien que la terminologie adoptée par Bourdieu privilégie celui d'*agent*. Pierre Bourdieu, « L'essence du néolibéralisme », *Le Monde diplomatique*, N° 528, mars 1998, p. 3.

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ Gilles Dostaler, *article cité*, p. 24 ; Pierre Bourdieu, « L'essence du néolibéralisme », *article cité*, p. 3.

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ Michel Beaud, *ouvrage cité*, p. 130.

politique du laisser-faire néolibérale semble fonctionner selon un double standard : les autorités gouvernementales réduisent le financement des infrastructures collectives, mettent de l'avant les partenariats publics-privés par souci d'économie ou encouragent la privatisation des services publics pour minimiser les interventions étatiques, alors qu'à l'opposé, les subventions à l'industrie¹⁰⁰ ou l'approbation politique dont font l'objet les mégafusions¹⁰¹ tendent à orienter la main invisible du marché. Les États se disent contraints de libéraliser les économies nationales ; par contre, en respectant cette obligation, ils contribuent à la rendre toujours plus pressante et pesante, puisque l'ouverture des marchés nationaux participent directement à l'expansion du libre-marché et, à terme, à la globalisation du capitalisme. La circularité de la rhétorique justificatrice de l'idéologie néolibérale est ici dévoilée : en influençant non seulement les discours des autorités politiques, mais aussi l'orientation de leurs politiques économiques, les thèses néolibérales légitiment et participent simultanément à l'accentuation du processus de globalisation. De même, cette idéologie est constitutive d'une rhétorique qui attribue aux progrès techniques les bouleversements sociaux, politiques et culturels occasionnés par la mondialisation.

Le déterminisme technologique comme paravent aux véritables répercussions de la mondialisation néolibérale

Le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) a aussi contribué à la globalisation de la société. Les grandes entreprises privées, telles les firmes multinationales, ont investi (et investissent toujours) les ressources nécessaires pour que les avancées technologiques puissent répondre à leurs besoins communicationnels¹⁰². Dans un monde où l'économie est virtuelle, immatérielle et où prédomine l'économie des savoirs¹⁰³, contrôler non seulement le développement, mais la production et la diffusion des TIC et, dans certains cas leur contenu, est un moyen de s'assurer une puissance économique et politique. L'information est un enjeu politique

¹⁰⁰ Ironiquement, cette pratique rend plus difficile une plus grande libéralisation des marchés. Par exemple, le refus des pays « riches », membres de l'OMC, de mettre fin aux subventions qu'ils octroient à leur industrie agricole a rendu impossible un consensus dans le cadre du cycle de Doha de l'OMC, ce qui a forcé son directeur général à mettre fin aux négociations. Agence France-Presse, « Arrêt des négociations du cycle de Doha – le « messie » Lamy n'a pas fait de miracle », *Le Devoir*, 26 juillet 2006. En ligne. <<http://www.ledevoir.com/2006/07/26/114503.html#>>

¹⁰¹ Gilles Dostaler, *article cité*, p. 25.

¹⁰² Éric Pineault, *article cité*, p. 12.

¹⁰³ Jean-Guy Lacroix et Jacques-Alexandre Mascotto, *ouvrage cité*, p. 53.

essentiel et indispensable à l'obtention et au maintien du pouvoir¹⁰⁴. Une constatation analogue est possible au sein de l'univers économique. « L'information étant la matière première de la finance, il n'est pas étonnant que les technologies de l'information aient toujours intéressé les financiers¹⁰⁵ ».

Dans le cadre d'un système économique où la monnaie d'échange est dématérialisée, les TIC ont activement participé à l'intégration globale des marchés financiers en assurant la multiplication du volume de données traitées à moindre coût et à plus grande vitesse, ainsi que leur transfert instantané à l'échelle mondiale¹⁰⁶. Les réseaux financiers ont profité, et profitent toujours, des progrès effectués dans le domaine des technologies de l'information. Toutefois, et même si cela est souvent moins facile à percevoir, les États ont aussi participé au développement technologique des outils de communications. En faisant du développement industriel des TIC une stratégie pour sortir de la crise économique de la fin des années 1970¹⁰⁷, les gouvernements occidentaux ont non seulement souscrit, mais ont apporté leur appui à la restructuration des modes de production autour de biens immatériels et à l'émergence d'un nouveau secteur économique fort, dominé par l'entreprise privée¹⁰⁸. Ainsi, le marché ne saurait générer seul les innovations technologiques ; les pouvoirs politiques sont aussi impliqués dans l'implantation sociale de nouvelles techniques de communication¹⁰⁹.

Certains auteurs considèrent que ces technologies de la communication seraient au fondement du nouvel ordre mondial. Par exemple, Anthony Giddens perçoit la société actuelle comme un ordre global post-traditionnel où les nouveaux moyens de communication ont transformé l'expérience sociale. Grâce aux progrès technologiques récents, le global influencerait directement la vie quotidienne des individus alors que l'expérience individuelle pourrait intervenir à l'échelle mondiale¹¹⁰. Pour Manuel

¹⁰⁴ Armand et Michèle Mattelart, *De l'usage des médias en temps de crise, ouvrage cité*, p. 298.

¹⁰⁵ Marc Flandreau, *article cité*, p. 679.

¹⁰⁶ Ghislain Fortin, « La mondialisation de l'économie », *Relations*. N° 587, janvier-février 1993, p. 10.

¹⁰⁷ Mattelart et Mattelart se basent sur le rapport Nora-Minc (1978) qui portait sur l'informatisation de la société française. Armand et Michèle Mattelart, « Des nouveaux usages des médias en temps de crise », *article cité*, p. 163-164.

¹⁰⁸ Cette constat fait l'objet d'un développement plus approfondi à la section 1.2.2.

¹⁰⁹ Armand et Michèle Mattelart, *De l'usage des médias en temps de crise, ouvrage cité*, p. 24-25.

¹¹⁰ Anthony Giddens, *Beyond Left and Right, the Future of Radical Politics*, Stanford, Stanford University Press, 1994, p. 4-5 cité par Loucius Michel et Zhan Su, *article cité*, p. 925-926.

Castells, l'intégration des nouveaux médias électroniques et des technologies de l'information au quotidien des individus aurait modifié le rapport que les acteurs sociaux entretiennent avec le temps et l'espace. Les sociétés post-industrielles seraient désormais à l'ère de la société en réseaux¹¹¹, fondée sur la distinction entre le local et le global, entre le pouvoir mondial et les représentations culturelles particulières. Outre l'élite mondiale qui aurait su adapter son projet identitaire à cette mise en réseaux mondialisée, ces changements sociaux auraient eu pour effet de déstructurer la société civile. La construction de l'identité du sujet contemporain se ferait dorénavant davantage au sein de communautés, de groupes de résistance culturelle et de nouveaux mouvements sociaux¹¹².

Ces thèses, qui donnent une place prépondérante aux technologies de la communication dans leur explication de la mondialisation, ont certes un aspect séduisant. Toutefois, en subordonnant le processus de mondialisation au développement des TIC, nous pensons que Giddens et Castells adhèrent à une vision propre au déterminisme technologique, qui escamote la dimension politique des rapports sociaux pour faire la promotion d'une représentation apolitique de la vie en société. Ceci s'avère pernicieux, puisque malgré le foisonnement des nouvelles technologies, les acteurs sociaux continuent à entretenir un rapport constant et indispensable avec l'État. Or, ce n'est pas le développement rapide des TIC qui bouleverse l'ordre socioéconomique actuel, mais plutôt l'application de politiques et de théories propres à l'idéologie néolibérale, qui structure un ensemble de pratiques¹¹³ ayant des répercussions concrètes sur l'organisation des sociétés contemporaines.

Les effets « mondialisants » du néolibéralisme et du capitalisme global

Même si la société contemporaine demeure structurée et régulée par l'appareil étatique, la mondialisation entraîne la globalisation et la commercialisation d'un

¹¹¹ Manuel Castells, *L'ère de l'information Tome 1 : La société en réseaux*, Paris, Fayard, 1998.

¹¹² Manuel Castells, *L'ère de l'information Tome 2 : Le pouvoir de l'identité*, Paris, Fayard, 1999, p. 22-23.

¹¹³ En ce sens, nous reprenons la position développée, entre autres, par Mattelart et Mattelart lorsqu'ils écrivent que « [...] l'idéologie n'[est] pas simplement un système d'idées et de représentations, mais surtout un ensemble de pratiques sociales » (Armand et Michèle Mattelart, *De l'usage des médias en temps de crise, ouvrage cité*, p. 429). Vision que ne partagent pas Martin, Metzger et Pierre qui, bien qu'ils proposent fort pertinemment de ne pas réduire la mondialisation à l'idéologie néolibérale, le font sous prétexte que ce processus a des effets concrets qui ne se limitent pas à une vision déformée de la réalité. (Dominique Martin, Jean-Luc Metzger et Philippe Pierre, *ouvrage cité*, p. 83.)

ensemble de secteurs sociétaux, ce qui réduit le pouvoir que les citoyens ont sur leur organisation collective. Les interventions au sein de l'économie mondiale des instances supranationales issues de Bretton Woods, des lobbys internationaux, des accords de libre-échange, des marchés financiers et des firmes multinationales se sont mutuellement renforcées pour former ce qu'Éric Pineault qualifie de « forces sociales mondialisatrices »¹¹⁴. Même si elle concerne directement des milliards d'individus, la mondialisation est avant tout le fait de quelques grands acteurs économiques¹¹⁵, parmi lesquels les firmes multinationales jouent un rôle capital. Véritable réseau transnational de production et d'informations¹¹⁶, investisseurs notables au sein des économies nationales¹¹⁷, ces entreprises ont acquis progressivement, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, une puissance proprement politique qui s'accompagne de droits et privilèges protégeant leurs intérêts économiques¹¹⁸. Tout au long du XX^e siècle, la puissance des multinationales a été restreinte de l'intérieur par les forces syndicales, et de l'extérieur, par les réglementations étatiques¹¹⁹. L'essor du néolibéralisme a favorisé la création d'emplois flexibles, précaires et individualisés qui ont affaibli l'organisation de forces sociales au sein de milieu de travail au profit de « techniques d'assujettissement rationnel¹²⁰ » ; le désengagement social de l'État a permis le renversement du rapport de force à l'avantage des entreprises privées sur les pouvoirs publics¹²¹.

D'autre part, certains considèrent que le véritable problème de la mondialisation est l'affaiblissement de l'autonomie de l'État-nation face à la puissance des grands acteurs économiques. Toutefois, cette vision ne fait pas l'unanimité. Dominique Martin, Jean-Luc Metzger et Philippe Pierre estiment pour leur part que le contexte actuel ne remet pas en cause la pertinence du référent étatique et que dans la majorité des cas, les multinationales ne constituent pas des acteurs transnationaux plus puissants que les États¹²². Néanmoins,

¹¹⁴ Éric Pineault, *article cité*, p. 12-13.

¹¹⁵ Michel Beaud, *ouvrage cite*, p. 125-126.

¹¹⁶ Robert Reich, *L'économie mondialisée*, Paris, Dunod, 1993, p. 6 cité par Louicius Michel et Zhan Su, *article cité*, p. 917.

¹¹⁷ Éric Pineault, *article cite*, p. 13.

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 14.

¹²⁰ Techniques qui visent à l'individualisation de la relation salariale par des évaluations individuelles et permanentes, l'octroi individuel de promotion ou d'augmentation de salaire, la responsabilisation du salarié comme s'il était lui-même propriétaire de l'entreprise, etc. Pierre Bourdieu, « L'essence du néolibéralisme », *article cité*, p. 3.

¹²¹ Éric Pineault, *article cité*, p. 13.

¹²² Dominique Martin, Jean-Luc Metzger et Philippe Pierre, *ouvrage cité*, p. 119 et 124.

ils reconnaissent que si les États jouissent d'un espace réduit sur la scène économique mondiale, cette situation résulte des décisions et des gestes posés par les autorités politiques en faveur de la libéralisation des échanges économiques et de l'autorégulation des marchés financiers¹²³. Ceci dit, même si la diminution du rôle de l'État dans l'économie provient de la volonté des acteurs étatiques, les gouvernements nationaux se disent obligés de restreindre leur rôle politique et économique en privatisant un ensemble de secteurs appartenant au domaine public afin d'assurer leur croissance économique¹²⁴. Les États demeurent les acteurs politiques légitimes, tant sur la scène nationale que mondiale, mais se déresponsabilisent de leurs actions sur le plan socioéconomique, sous prétexte qu'ils sont contraints par les lois du marché. Bref, tout comme les entreprises multinationales, les États restent d'importants acteurs économiques. De plus, ce sont les décideurs les plus visibles des règles du marché. Toutefois, leurs décisions actuelles tendent à l'assouplissement de la réglementation des économies nationales qui elle, profite aux entreprises privées.

Dans ce contexte, le nouvel ordre mondial remet en question la réalité démocratique des États contemporains ainsi que de l'imputabilité politique des grands acteurs économiques privés. En théorie, la démocratie se définit comme une « Forme de régime par lequel le peuple, souverain, se gouverne lui-même¹²⁵ ». La démocratie moderne s'est institutionnalisée par le biais de l'État constitutionnel. Les citoyens délèguent leur pouvoir aux autorités politiques qui sont élues par suffrage universel pour former un gouvernement représentatif légitime. Pourtant, le cynisme politique ambiant, le taux élevé d'abstention lors des élections et le nombre de contestations sociales suggèrent que les citoyens ne se sentent pas adéquatement représentés par les politiciens élus¹²⁶. Les démocraties représentatives ont fait place aux « démocraties d'exécutifs¹²⁷ » au sein desquelles les chefs d'État une fois élus s'attribuent des mandats qui ne correspondent pas

¹²³ *Ibid.*, p. 125-126.

¹²⁴ Par exemple, les négociations concernant les accords de libre-échange posent la question de la privatisation des services de santé, de l'éducation, de l'eau, des déchets dangereux... Dorval Brunelle, « La notion de déficit démocratique dans le contexte de la globalisation des marchés : le cas de la ZLÉA », Observatoire des Amériques, avril 2003. En ligne. <<http://www.ameriques.uqam.ca>>

¹²⁵ « Démocratie », *L'Encyclopédie de l'Agora*, dernière mise à jour le 25 mai 2006. En ligne. <<http://agora.qc.ca/mot.nsf/Dossiers/Democratie>>. Consulté le 14 mai 2006.

¹²⁶ Manuel Castells, *L'ère de l'information Tome 2 : Le pouvoir de l'identité*, ouvrage cité, p. 412-420.

¹²⁷ Nous empruntons ce concept à Dorval Brunelle. Dorval Brunelle, *article cité*.

toujours à leurs promesses électorales. À cela s'ajoute le fait que les lobbys et les groupes d'intérêt¹²⁸ participent désormais au fonctionnement « normal » des États démocratiques. La majorité des acteurs du secteur privé n'ont pas pour objectif la défense du bien commun, mais plutôt la promotion de leurs intérêts spécifiques. Ce faisant, quelle est la valeur démocratique d'un système politique où des groupes de pression ne jouissant d'aucune légitimité représentative¹²⁹ réussissent à investir le jeu politique national en participant, par exemple, aux négociations d'accord de libre-échange¹³⁰?

Dorval Brunelle estime que cette situation est caractéristique de la tendance actuelle à la privatisation de la sphère publique. L'espace réservé à l'économie politique publique et à la politique s'est progressivement réduit, de telle sorte que les thèmes qui font l'objet d'un débat public ont diminués ou été transférés au secteur privé. À ce sujet, les processus de négociation d'accords commerciaux entre les gouvernements et les milieux des affaires sont représentatifs de cette propension des élus politiques à évacuer la voix des citoyens¹³¹. En ce sens, les accords de libre-échange qui ont des répercussions sur l'ensemble de la société posent le problème central de l'absence d'imputabilité des promoteurs de la mondialisation économique.

¹²⁸ Spécifions que les ONG, les syndicats et les autres groupes sociaux constituent également des groupes d'intérêt tentant de faire pression sur le pouvoir politique. Néanmoins, contrairement à des lobbys industriels ou commerciaux qui cherchent avant tout à promouvoir l'intérêt de leurs actionnaires, leurs objectifs devraient être orientés en fonction du maintien et de la promotion du bien commun. Ceci dit, nous sommes consciente que cela n'est pas toujours le cas.

¹²⁹ Virgile Perret, « Les discours sur la société civile en relations internationales : Portée et enjeux pour la régulation démocratique de la mondialisation », *Études internationales*, vol. 34, N° 3, septembre 2003, p. 387-389.

¹³⁰ Par le biais du Forum des Gens d'Affaires des Amériques (FGAA), les hommes d'affaires du continent américain ont un accès privilégié au processus de négociation de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) depuis 1995 et ce, alors que les acteurs de la société civile ont de la difficulté à obtenir de l'information sur le contenu des négociations. Brigitte Vaillancourt, « La Zone de libre-échange des Amériques : Un chantier en construction », Groupe de recherche sur l'intégration continentale, mai 2001, p. 25. En ligne. <<http://www.unites.uqam.ca/gric/pdf/ZLEA.pdf>>.

¹³¹ Brunelle note que, lors de processus de négociations de la ZLÉA, la société civile a été consultée. Toutefois, cette consultation était instrumentale dans la mesure où elle servait à accroître la légitimité des négociations plutôt qu'à réellement intégrer les acteurs de la société civile à la mise en place d'un projet de société défini en commun. La preuve étant que les négociateurs n'avaient aucune contrainte quant à l'application des recommandations formulées par la société civile lors des séances de consultation. Ainsi, les prises de décisions ont continué à se faire hors de l'espace public. Dorval Brunel, *article cité*.

L'expression de « déficit démocratique » dont on use de plus en plus pour rendre compte de ce fait apparaît comme un euphémisme devant l'ampleur du détournement auquel est soumis le débat démocratique lui-même qui, non seulement n'a plus sur quoi s'exercer, mais n'a même plus où s'exercer¹³².

La connivence existante entre les élites politiques et les dirigeants de grandes entreprises a pour conséquence de laisser les citoyens impuissants devant les décisions affectant directement leur qualité de vie et émanant d'un pouvoir public en voie de privatisation. Ainsi, alors que s'accroît les interdépendances entre les différents secteurs économiques (forces productives, commerciales, monétaires, financières)¹³³ et alors que les pouvoirs publics se disent dépendants d'un secteur privé de plus en plus puissant, il semble qu'il est devenu ardu d'identifier qui sont les responsables des décisions prises et des gestes posés. Situation d'autant plus paradoxale que dans la société « mondialisée », les choix d'une infime minorité d'acteurs ont des impacts nombreux et considérables sur une proportion croissante de la population.

La mondialisation a des répercussions qui se manifestent également au quotidien, dans des domaines aussi concrets que celui du marché de l'emploi. En effet, les progrès techniques ont engendré une nouvelle division sociale du travail entre les pays depuis longtemps industrialisés, dont la majorité de l'activité économique se situe désormais dans les secteurs des communications, des technosciences et des savoirs avancés, et les pays en voie d'industrialisation qui ont récupéré les secteurs d'activités proprement industriels¹³⁴. L'intensification de la concurrence à l'échelle mondiale conjointement à l'adhésion des élites politiques à l'idéologie néolibérale, ont rendu légitimes les demandes des grandes entreprises souhaitant la privatisation de secteurs publics, la déréglementation financière et la flexibilité des salaires, sous peine de délocalisation et de désinvestissements massifs¹³⁵. Au Nord, les emplois nécessitent désormais une formation plus spécialisée ; ils sont davantage précaires et poussent une proportion croissante de la population active scolarisée à grossir les rangs des chômeurs et des exclus. Au Sud, l'industrialisation et l'implantation de firmes multinationales créent de nouveaux emplois dans le domaine de l'industrie, mais ont aussi fait progresser la pauvreté en bouleversant les modes traditionnels d'organisation sociale par le rachat de terres collectives, les

¹³² Dorval Brunel, *article cité*.

¹³³ Michel Beaud, *ouvrage cité*, p. 125.

¹³⁴ Michel Beaud, *ouvrage cité*, p. 212-219 ; Ghislain Fortin, *article cité*, p. 12.

¹³⁵ Éric Pineault, *article cité*, p. 13 ; Michel Beaud, *ouvrage cité*, p. 130.

expropriations, la destruction de villages, l'urbanisation rapide et déordonnée, la désertification, etc¹³⁶. Ce faisant, un écart s'est creusé entre la minorité des acteurs sociaux qui jouissent des avantages de la nouvelle économie mondiale (à titre de producteurs, consommateurs ou d'épargnants) et ceux qui en sont exclus tout en subissant les effets¹³⁷. Il y a croissance des inégalités entre les riches des pays du Nord et les pauvres des pays du Sud, mais aussi entre les nantis et les démunis des pays industrialisés¹³⁸. Et de moins en moins de protection sociale pour venir palier aux inégalités et aux contingences de la vie quotidienne.

Les balises culturelles de nombreux acteurs sociaux à travers le monde ont été bouleversées par les restructurations socioéconomiques. Toutefois, il semble encore difficile de savoir lesquelles. Uniformisation des modes de vie ? Accentuation des particularismes ? Les interprétations sont multiples. Selon Ghislain Fortin, sans avoir remplacé les traditions et les identités locales, une culture mondiale où convergeraient les modes de vie des pays industrialisés, dominerait l'ensemble des cultures à l'échelle planétaire. Les jeunes seraient les acteurs les plus représentatifs de cette culture globale ; la mode, les divertissements et les modes de consommation uniformiseraient les activités culturelles au sein des grandes métropoles¹³⁹.

Toutefois, tous n'adhèrent pas à une telle perspective. Martin, Metzger et Pierre rejettent cette vision des choses. Ils estiment que l'*american way of life* est une déclinaison de l'idéologie culturelle libérale qui se fonde sur l'idée moderne du Progrès et propose un projet homogène, linéaire et universaliste de l'évolution humaine¹⁴⁰. Selon eux, une telle représentation est aujourd'hui contestée puisqu'elle ne tient pas compte de la complexité des sociétés contemporaines. D'une part, l'unidimensionnalité de l'idée moderne du Progrès inciterait les acteurs sociaux à en critiquer les fondements et à vouloir se distinguer des autres¹⁴¹ afin de cultiver leurs particularités. D'autre part, dans les pays au passé colonial, le mode de vie occidental (et ce qu'il sous-tend, soit le

¹³⁶ Contrairement à Michel Beaud, nous n'aborderons pas directement les répercussions possibles de la mondialisation sur l'environnement, bien que nous sommes consciente que celles-ci soient multiples et graves. Michel Beaud, *ouvrage cité*, p. 159.

¹³⁷ Michel Beaud, *ouvrage cité*, p. 126 et 132.

¹³⁸ Ghislain Fortin, *article cité*, p. 12.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 11-12.

¹⁴⁰ Dominique Martin, Jean-Luc Metzger et Philippe Pierre, *ouvrage cité*, p. 164-165.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 165-166.

capitalisme et la démocratie libérale) tend à être perçu, du moins en dehors des élites occidentalisées, comme une forme de néocolonialisme. La culture occidentale fait l'objet de virulentes critiques allant parfois même jusqu'à son rejet¹⁴². Pensons notamment aux fondamentalistes religieux (islamistes, chrétiens et autres) qui, pour résister à l'expansion de la culture globale, revisitent et radicalisent les fondements de leur culture originelle. Pour Martin, Metzger et Pierre, la marchandisation de la culture et la prédominance mondiale d'un mode de vie axé sur la consommation n'ont pas réussi à ébranler les fondements culturels immatériels que sont les croyances religieuses, les convictions sociales et morales et les appartenances politiques¹⁴³. Ainsi « [l]a mercantilisation ne détruirait pas la subjectivité, l'internationalisation des échanges n'engendrerait pas celle de la culture¹⁴⁴ ».

Entre la convergence et la résistance culturelle, la thèse de l'hybridation¹⁴⁵ représente une position médiane. Jeanne Binstock Van Rij considère que les individus qui sont sensibilisés à un nouveau mode de vie, à un nouveau système de valeurs (tel que celui promu par les industries culturelles occidentales) voient leurs schèmes perceptuels modifiés, de telle sorte qu'ils ne sont plus en mesure de revenir à leurs pratiques culturelles antérieures. S'en suit une hybridation culturelle qui n'entraîne pas le rejet complet de la culture de base, mais amène les acteurs sociaux à légitimer certaines valeurs qui leur ont été suggérées¹⁴⁶. À l'instar de Louicius Michel et Zhan Su, nous estimons que : « [...] les contradictions et les conflits qui opposent les phénomènes sociaux attribuables à la mondialisation n'autorisent pas, [...], la moindre conclusion définitive ni sur la convergence, ni sur l'hybridation¹⁴⁷ ». Ceci dit, malgré leur diverses perspectives, ces théories mettent toutes en lumière l'existence d'un modèle culturel qui, émanant principalement des États-Unis et organisé autour des technologies de la communication, de la consommation et du divertissement, cherchent à s'imposer à l'ensemble de la planète.

¹⁴² *Ibid.*, p. 166.

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 175.

¹⁴⁵ Jeanne Binstock Van Rij, « Trends, Symbols and Brand Power in Global Market : The Business Anthropology Approach », *Strategy and Leadership*, vol. 24, N° 6, novembre-décembre 1996, p. 19-24, citée par Louicius Michel et Zhan Su, *article cité*, p. 928.

¹⁴⁶ Jeanne Binstock Van Rij, *article cité*.

¹⁴⁷ Louicius Michel et Zhan Su, *article cité*, p. 929.

L'imaginaire globalitaire, le mythe de la société de l'information, l'idéologie de la communication

Même s'il est encore ardu d'évaluer dans quelle mesure les cultures, à l'échelle internationale, sont affectées par la mondialisation, il est toutefois possible de constater que celle-ci transforme les rapports que les acteurs sociaux entretiennent avec leur culture de base et la culture dominante. Outre la mise en place d'une industrie culturelle mondiale qui reproduit la culture de masse principalement américaine, le processus globalisateur fait la promotion d'une vision du monde particulière, empreinte de symboles culturels. Martin, Metzger et Pierre estiment que la globalisation du capitalisme est le vecteur d'un « imaginaire globalitaire ». Cet imaginaire serait commun aux élites mondiales qui structureraient la mondialisation et légitimeraient l'intégration des marchés¹⁴⁸.

Le terme de globalisation recouvre aussi selon nous, une large dimension imaginaire à défaut d'une nouvelle utopie, un référent en soi, où l'être humain prend confiance en ses capacités à améliorer ses conditions de vie et à diffuser les vertus libérales. La société est un vaste corps dont les organes concourent à la production et à l'économique. Le progrès est un processus immanent qui nous condamne au bien-être et non un construit social toujours problématique¹⁴⁹.

Cet « imaginaire globalitaire » décrit par Martin, Metzger et Pierre, n'est pas présenté de la sorte, mais semble remplir une fonction idéologique. Fondé sur des caractéristiques propres aux milieux économiques et financiers (mobilité, diffusion accélérée, marchandisation), l'« imaginaire globalitaire » les retraduit dans un système de valeurs qui s'articule autour de la convivialité, la transparence, l'égalité d'accès, la liberté de paroles et la fin des hiérarchies sociales¹⁵⁰. Or, ces valeurs sont également celles émanant du discours sur la société de l'information.

La société de l'information n'est pas un concept étranger à celui de la mondialisation ni à l'idée d'« imaginaire globalitaire » développée par Martin, Metzger

¹⁴⁸ Dominique Martin, Jean-Luc Metzger et Philippe Pierre, *ouvrage cité*, p. 281.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 288.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 289.

et Pierre. Selon Érik Neveu, la société de l'information¹⁵¹ est un mythe¹⁵² développé à partir de la fin des années 1960 dans le cadre de discours théoriques qui cherchaient à répondre au vide conceptuel laissé par la crise du lien social qui prévalait à cette époque¹⁵³. Ce mythe, légitimé d'abord par les intellectuels, s'articule autour de cinq promesses qui relient la communication au progrès social¹⁵⁴. Tout d'abord, la communication serait une source d'abondance. Grâce aux avancées des technologies de l'information, elle offrirait un choix toujours plus important au niveau des canaux de diffusion. Deuxièmement, la communication favoriserait également la démocratisation tant culturelle que politique, en augmentant l'accessibilité des biens et des activités culturelles et en facilitant la consultation des populations dans les dossiers politiques importants. Troisièmement, les moyens de communication engendreraient aussi une plus grande autonomie individuelle en responsabilisant les acteurs sociaux, davantage maîtres de leur projet de vie. Les nouveaux réseaux de communication stimuleraient la décentralisation de la société désormais axée sur les partenariats et les connexions multiples. De même, l'interactivité entre différents acteurs sociaux, ou entre l'individu et la machine, rendrait la société contemporaine plus conviviale puisque les différences et les hiérarchies seraient réduites par la maîtrise des nouveaux outils de communication. Parallèlement, en publicisant¹⁵⁵ un nombre toujours plus important d'informations, les TIC seraient en mesure d'assurer une plus grande transparence des pouvoirs. Quatrièmement, l'expansion des réseaux de communication amènerait le rétrécissement de la planète ainsi qu'un nouveau rapport spatiotemporel. Ceci serait lié à la cinquième

¹⁵¹ L'auteur utilise l'expression « société de communication ». Or, l'expression consacrée socialement (dans la recherche critique, mais aussi au niveau des institutions internationales, comme le montre la tenue du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) en 2003 et en 2005) est désormais celle de la « société de l'information ». Par souci de cohérence, nous utilisons donc uniquement cette expression. Érik Neveu, *ouvrage cité*.

¹⁵² Érik Neveu s'inspire de *Mythologies* de Roland Barthes (Roland Barthes, *Mythologies*, Paris, Éditions du Seuil, 1970) pour définir le mythe de la société de l'information. Ce mythe constituerait une forme particulière de symbolisation qui connoterait les moyens de communication avec des significations sociales plus fortes que d'autres, qui prendrait les traits d'une parole dépolitisée et qui injecterait des significations dans toutes les dimensions des rapports sociaux. « Le mythe donne une clarté qui n'est pas celle de l'explication mais du constat ». (Érik Neveu, *ouvrage cité*, p. 67-68.) Nous souhaitons compléter cette définition par l'interprétation que donnent Mattelart et Mattelart du mythe selon les thèses de Barthes : « Le Barthes de *Mythologies* démontrait brillamment comment le mythe vidait les phénomènes sociaux de leur sens historique et les intégrait à la "nature des choses" ». (Armand et Michèle Mattelart, *Penser les médias*, Paris, La Découverte, 1986, p. 157.)

¹⁵³ Érik Neveu, *ouvrage cité*, p. 22 et 30.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 51.

¹⁵⁵ Publiciser est ici utilisé au sens habermassien de rendre public.

dimension du mythe, le phénomène de la mondialisation qui, s'il n'est pas nouveau, serait devenu perceptible grâce aux médias et aux technologies de la communication¹⁵⁶.

Neveu adopte une position critique face à ces affirmations sur la société de l'information qui convergent, selon lui, vers d'autres discours idéologiques, dont celui portant sur la société post-industrielle, la société de consommation et la société postmoderne¹⁵⁷. Tous ces discours ont en commun de s'articuler autour d'une vision sociétale où le déterminisme technologique est perçu comme le vecteur du changement social ; où les enjeux liés au pouvoir et aux rapports de force sont évacués ; où prédomine la perception d'une société contemporaine pacifiée et non-conflictuelle et où l'individualisme occupe une place dominante¹⁵⁸. Cohérent, le mythe de la société de l'information aurait réussi à s'imposer en s'appuyant sur des aspects concrets de la société contemporaine, tels les discours dominants, les objets et les logiques économiques¹⁵⁹.

L'explication qu'Érik Neveu donne du mythe de la société de l'information recoupe partiellement le concept d'idéologie de la communication de Philippe Breton et Serge Proulx. Ceux-ci définissent cette idéologie comme un système de valeurs produit à partir du développement de différentes techniques de communication (médias, télécommunication, informatique) qui a transformé l'information et la communication en nouveaux piliers organisationnels des sociétés actuelles¹⁶⁰. Breton et Proulx estiment que l'idéologie de la communication est née aux États-Unis, durant et après la Seconde Guerre mondiale (1942-1949)¹⁶¹. Selon eux, la prolifération des armes meurtrières, les bombardements dévastateurs, les enrôlements massifs, la mort de milliers de civiles, la création de camps de concentration menant des millions d'individus innocents à la mort, ainsi que toutes les atrocités générées par les deux guerres mondiales du XX^e siècle, ont fait éclater les valeurs humanistes liées à la modernité, soient la croyance au progrès scientifique et aux potentialités infinies de la raison humaine¹⁶². Or après la guerre, les acteurs sociaux, hantés par leur devoir de mémoire, ont dû tout de même continuer à vivre

¹⁵⁶Érik Neveu, *ouvrage cité*, p. 51-61.

¹⁵⁷*Ibid.*, p. 65.

¹⁵⁸*Ibid.*

¹⁵⁹*Ibid.*, p. 66.

¹⁶⁰Philippe Breton et Serge Proulx, *ouvrage cité*, p. 109.

¹⁶¹*Ibid.*, p. 265.

¹⁶²*Ibid.*, p. 265-267.

en société. Pour ce faire, ils ont occulté la double réalité des camps de la mort nazis et de la menace nucléaire soviétique¹⁶³. Breton et Proulx notent qu'historiquement, les moments d'instabilité sont non seulement ceux où les acteurs sociaux redéfinissent la représentation qu'ils ont d'eux-mêmes et de leur place en société, mais constituent aussi les périodes où les techniques de communication augmentent leur influence sur l'organisation sociale¹⁶⁴. Dans ce contexte, la période suivant la Deuxième Guerre mondiale a été un terreau propice à l'essor d'une nouvelle idéologie basée sur le déterminisme technologique : l'idéologie de la communication¹⁶⁵.

Breton et Proulx attribuent au mathématicien américain Norbert Wiener la conception de l'idéologie de la communication¹⁶⁶. Wiener n'a pas été le premier chercheur du XX^e siècle à tenter de théoriser la communication. Néanmoins, il a été celui qui a fait de la communication le centre de tous les rapports sociaux et le point de départ de la redéfinition de la nature humaine en créant une nouvelle utopie anthropologique : la cybernétique¹⁶⁷. Celle-ci constituait une alternative aux idéologies libérale et révolutionnaire qui avaient causé les deux conflits mondiaux les plus meurtriers¹⁶⁸. Pour Wiener, ces guerres étaient symptomatiques de l'entropie, une force destructrice qui guettait l'humanité de façon permanente¹⁶⁹. « La « communication » est la solution, car seuls l'ordre, l'organisation, conçus comme échange d'information, permettent de faire reculer l'entropie¹⁷⁰ ». Selon Breton et Proulx, Wiener estimait que la préservation de la cohésion sociale reposait sur la reconnaissance des messages, de l'information et des voies de communication ainsi que sur l'ouverture constante de ces dernières, sans égard

¹⁶³ *Ibid.*, p. 271.

¹⁶⁴ *Ibid.*

¹⁶⁵ Bien que Breton et Proulx ne le fassent pas, il serait possible de compléter l'expression en précisant « idéologie de la communication et de l'information », dans la mesure où, à la même époque, Shannon et Weaver créaient leur théorie mathématique de l'information. À ce propos, voir Claude E. Shannon et Warren Weaver, *The mathematical theory of communication*, Urbana, University of Illinois Press, 1949.

¹⁶⁶ Breton et Proulx se basent sur les publications suivantes de Norbert Wiener : Norbert Wiener, *Cybernetics or Control of Communication in the Animal and the Machines*, Paris, Herman, 1948 ; Norbert Wiener, *Cybernétique et société*, Paris, Deux-Rives, 1952 ; Norbert Wiener, A. Rosenblueth et J. Bigelow, « Comportement, intention et téléologie », *Les études philosophiques*, N° 2, 1961.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 262-263 et 269.

¹⁶⁸ *Ibid.*

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 269.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 270.

au contenu qu'elles véhiculeraient¹⁷¹. Cette conception cybernétique de la communication a généré une nouvelle vision du monde et est devenue le point de départ d'un nouveau projet de société. *De facto*, Breton et Proulx indiquent que les thèses de Wiener proposaient l'établissement d'une organisation sociale entièrement centrée autour de la circulation de l'information où les outils de communication joueraient un rôle prépondérant¹⁷².

Selon Philippe Breton, dans les sociétés où le lien social est faible, comme dans les sociétés contemporaines industrialisées, les médias jouent désormais un rôle socioculturel prédominant. Il estime que ceux-ci, en présentant, par exemple, la vie privée de gens célèbres, assurent la transmission d'une valeur fondamentale de la culture moderne : la « direction de l'intérieure¹⁷³ », que nous interprétons comme l'individualité sociale des acteurs sociaux. Dans cette optique, les médias sont désormais les principaux « système(s) de guidage externe de l'action humaine »¹⁷⁴ produisant les représentations qui permettent aux acteurs sociaux d'obtenir l'information nécessaire afin qu'ils soient en mesure de comprendre comment agir dans différentes situations. Bref, dans les milieux sociaux où l'influence de la communauté sur ses membres est faible, ils remplacent en partie l'institution familiale. Ils comblent un vide laissé par l'effritement des repères collectifs de la modernité occidentale¹⁷⁵. Selon Breton, les médias forment également le principal réseau de diffusion de la communication en tant que pratique et valeur fondamentale de la société de l'information. « La grande force des médias aujourd'hui tient à l'extrême homogénéité entre les moyens techniques qu'ils représentent et les valeurs qu'ils incarnent¹⁷⁶ ». Ainsi, à la fois outil et symbole de la communication, les médias participent activement à la diffusion et à la légitimation de l'idéologie de la communication.

Or, les valeurs mises de l'avant par la société de l'information encouragent non seulement l'échange communicationnel, mais aussi et surtout l'échange marchand. Selon Philippe Breton et Serge Proulx, l'apologie de la communication dissimule l'émergence

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 269-270.

¹⁷² *Ibid.*, p. 262.

¹⁷³ Philippe Breton, Philippe Breton, *L'utopie de la communication*, Paris, La Découverte, 1992, p. 151.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 150.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 151-152.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 152.

d'un nouveau paradigme commercial. Penser les transformations sociales actuelles uniquement en fonction du développement des TIC omet de considérer que ce sont principalement les grandes entreprises qui, pour des raisons d'ordre économique, souhaitent modifier les réseaux de vente et de distribution des biens informationnels à l'échelle nationale et internationale et qui, dans cette optique, se mobilisent pour favoriser l'implantation des nouvelles techniques de communication¹⁷⁷. Breton estime que la tendance actuelle à la marchandisation des rapports communicationnels fait basculer de nouveaux pans de l'activité humaine dans l'univers médiatique, particulièrement les secteurs de l'éducation, de la culture et de la production de savoirs¹⁷⁸. Cette situation accentue l'imbrication progressive de la consommation au champ des communications¹⁷⁹, entamée avec l'essor de la publicité commerciale au début du XX^e siècle¹⁸⁰. Dans cette optique, la société de l'information représente la phase ultime de la société de consommation dans la mesure où acheter est devenu à la fois un acte de consommation et de communication¹⁸¹. La logique culturelle de l'idéologie de la communication marque donc l'extension de la marchandisation à l'univers communicationnel, celui-ci recouvrant de plus en plus la totalité sociale, et ce à l'échelle mondiale.

En fait, l'idéologie de la communication, le mythe de la société de l'information ou encore les discours sur l'« imaginaire globalitaire » occultent les véritables forces à l'œuvre dans la transformation structurelle des sociétés contemporaines. Ces discours laissent croire que non seulement la majorité des bouleversements actuels sur le plan socioéconomique, culturel ou politique, proviennent du développement des TIC, mais que l'ensemble des solutions aux défis de l'économie mondialisée se trouvent aussi dans le secteur des communications. Bien que les TIC aient un potentiel émancipateur, ils peuvent aussi être la source d'aliénation et cette apologie de la communication, qui relève en grande partie du déterminisme technologique, fait fi des rapports de pouvoir qui demeurent au sein de nos sociétés, fondés sur les logiques politique et économique.

¹⁷⁷ Philippe Breton et Serge Proulx, *ouvrage cité*, p. 301.

¹⁷⁸ Philippe Breton, *ouvrage cité*, p. 128.

¹⁷⁹ Philippe Breton et Serge Proulx, *ouvrage cité*, p. 301.

¹⁸⁰ Alors que le rêve des publicitaires des années 1920 et 1930, de voir la publicité devenir un système de communication, pouvait paraître utopiste (voir Stuart Ewen, *Consciences sous influence*, Paris, Éditions Aubier Montaigne, 1983, p. 81), il semble que de nos jours, la distinction entre la communication et la publicité ne soit plus si évidente à faire (Bernard Miège, *ouvrage cité*, p. 145.)

¹⁸¹ Philippe Breton et Serge Proulx, *ouvrage cité*, p. 302.

Ces discours idéologiques sur la communication, empreints de la valeur néolibérale d'hyperindividualisation, mettent l'accent sur les vertus individuelles que comportent les nouveaux moyens de communication (liberté, autonomie, responsabilité, etc.), évacuant du même coup l'appropriation et l'usage sociale qui est préalablement choisie par les acteurs qui détiennent le pouvoir politique et économique, soient l'État et l'industrie. De plus, en faisant de l'information et de la communication les valeurs centrales de la société contemporaine, le rapport que les acteurs sociaux entretiennent avec les TIC se transforme. Ce ne sont plus que de simples instruments de communication, mais plutôt une partie intégrante (voire indispensable) du quotidien qui structure la vie des individus. À ce sujet, Michel Sénéal écrit :

[...] il est en fait essentiel de saisir comment les technologies de la communication infèrent certains modes d'appropriation de la vie. Non seulement par les valeurs et les modèles véhiculés, et sujet à la reproduction, mais aussi par les cadres organisateurs de la société qu'elles génèrent en tant que dispositifs communicationnels¹⁸².

Pour Armand et Michèle Mattelart, les discours sur la liberté de l'acte communicationnel ou la révolution de la communication masquent de nouvelles formes de contrôle social ainsi que de nouveaux affrontements pour le contrôle de l'information au sens cybernétique du terme, c'est-à-dire les règles, les savoirs, les savoir-faire, les interdits, etc.¹⁸³ Ainsi, la société de l'information se présente comme une société décentralisée où évolue des acteurs sociaux maîtres de leur destin, alors que le consensus social semble préservé par un réseau de communication qui structure l'organisation sociale et assure l'adhésion des citoyens à l'utopie communicationnelle. Aujourd'hui, les TIC participent non seulement à la transformation de la vision du monde des acteurs de la société, mais aussi à la façon dont ils s'approprient le monde. Ce contrôle idéologique et culturel du capitalisme, qui passe par l'usage des nouvelles technologies, est plus difficile à percevoir car il est intériorisé, intégré au mode de vie des acteurs sociaux¹⁸⁴.

En ce sens, les diverses déclinaisons de l'idéologie de la communication forment une toile idéologique où se juxtaposent les nouveaux référents du néolibéralisme visant à

¹⁸² Michel Sénéal, *ouvrage cité*, p. 234.

¹⁸³ Armand et Michèle Mattelart, *De l'usage des médias en temps de crise*, *ouvrage cité*, p. 30.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 60.

ajuster les mentalités des acteurs sociaux aux nouveaux rapports de production au sein d'une économie capitaliste désormais mondialisée. Ces discours idéologiques légitiment certaines pratiques qui engendrent l'intégration d'un mode de vie favorable au maintien de l'ordre social actuel. À l'inverse, ces discours tendent à rendre illégitimes les comportements sociaux et les actes politiques d'opposition au néolibéralisme et au processus de mondialisation. Nous pensons que cette double logique discursive est relayée par la couverture de presse des entreprises médiatiques, plus particulièrement en contexte de tension sociale. Cependant, avant d'aborder le rôle des médias d'information en situation de contestation à l'ordre établi, il nous apparaît primordial d'examiner la mouvance actuelle d'opposition à la mondialisation. Pour ce faire, nous nous sommes attardée, dans la prochaine section, à décrire l'émergence et l'organisation du mouvement contestataire altermondialiste¹⁸⁵.

1.1.2 Le mouvement altermondialiste

Les origines du mouvement

La présence recrudescende, dans les années 1990, de la société civile¹⁸⁶ et de mouvements sociaux¹⁸⁷ sur les scènes nationales et internationales, explique en partie l'origine du mouvement altermondialiste. La décennie des années 1980, plutôt paisible en Occident, laissait croire à la pérennité du consensus social. L'augmentation du chômage et de la précarité d'emploi, l'affaiblissement des institutions politiques, syndicales et des idéologies mobilisatrices ainsi que la délégitimation de certaines actions de contestation (telle la grève) constituaient de sérieux facteurs qui pointaient en ce sens¹⁸⁸. Au cours des années 1990, le retour sur la scène publique de grandes actions collectives de protestation, puis l'apparition, au tournant du millénaire, de manifestations à l'échelle mondiale ont

¹⁸⁵ Rien n'indique *a priori* que l'altermondialisme constitue un seul mouvement social. Il y aurait certainement lieu de discuter des mouvements altermondialistes. Néanmoins, comme les acteurs de cette mouvance contestataire se mobilisent collectivement malgré leur hétérogénéité, la littérature tend à privilégier l'appellation au singulier.

¹⁸⁶ Nous employons le concept de *société civile* au sens contemporain. Cette expression regroupe l'ensemble des acteurs et organisations évoluant à l'extérieur de la sphère étatique ou de la logique marchande, par exemple les églises, les médias indépendants, les associations culturelles, etc. Jürgen Habermas, *L'espace public*, Paris, Éditions Payot, 1993, préface, p. XXXI.

¹⁸⁷ Selon Alain Touraine, un mouvement social se définit comme un type d'action conflictuelle qui cherche à changer le rapport de domination social s'exerçant sur les principales ressources culturelles. Alain Touraine, *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard, 1984, p. 142.

¹⁸⁸ Isabelle Sommier, *ouvrage cité*, p. 6.

cependant marqué la naissance d'une mouvance contestataire s'opposant à la mondialisation.

Entre autres, l'émergence de ce mouvement a été caractérisée par : la mobilisation des organismes non-gouvernementaux (ONG) environnementalistes lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992 ; l'insurrection zapatiste au Chiapas lors de la signature de l'Accord de Libre-échange Nord-Américain (ALENA) par le gouvernement mexicain le 1^{er} janvier 1994 ; les grèves de décembre 1995 en France...¹⁸⁹ Sur la scène canadienne et québécoise, l'Accord de libre-échange avec les États-Unis en vigueur depuis 1989 puis l'adoption de l'ALENA ont eu pour effet une forte mobilisation des milieux syndicaux, des ONG et des associations de citoyens qui ont formé différents regroupements. En 1997, ces derniers se sont joints aux groupes syndicaux, communautaires et populaires d'Amérique latine pour former une coalition de mouvements sociaux et d'acteurs de la société civile à l'échelle du continent américain. L'Alliance sociale continentale (ASC), qui est toujours active actuellement, a dès lors été chargée de chercher des alternatives à la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA), vaste projet de libre-échange issu des Sommets des Amériques¹⁹⁰. Tout au long de la décennie 1990, des ONG ont également défendu différentes causes sociales, environnementales et humanitaires par le biais d'actions spectaculaires ou lors de vastes campagnes mondiales (pensons notamment aux actions d'organisation telles Amnesty International, Greenpeace, Oxfam International, Act Up, etc.)¹⁹¹

La nature du mouvement

Or, cette mobilisation sociale à l'échelle internationale n'est pas totalement innovatrice. Elle s'inscrit dans le courant des nouveaux mouvements sociaux qui ont émergé au cours des années 1960-1970 (les mouvements écologiste, féministe, la lutte pour la reconnaissance des homosexuels, etc.). Alors que les regroupements sociaux traditionnels (par exemple, les syndicats), ont connu un certain recul durant les années 1980 (chute des grèves, démobilisation des sympathisants, baisse des adhérents et des

¹⁸⁹ Christian Losson et Paul Quinio, *ouvrage cité*, p. 17.

¹⁹⁰ Dorval Brunelle et Christian Deblock, « Les mouvements d'opposition au libre-échangisme dans les Amériques et la constitution d'une Alliance sociale continentale », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 13, N° 2, 2000, p. 139-142.

¹⁹¹ Eddy Fougier, « Mondialisation : l'ère des refus », *Politique étrangère*, N° 3-4, automne-hiver 2003, p. 634.

militants)¹⁹², les nouvelles formes de mobilisation ont su adapter leurs pratiques contestataires aux transformations du contexte socioéconomique occidental. Non-hiérarchiques et décentralisés, ceux-ci se sont distingués des mouvements sociaux traditionnels en optant pour un engagement individuel plus souple que le syndicalisme ou le mouvement ouvrier et en articulant leurs demandes autour d'enjeux propres à la vie quotidienne¹⁹³. Ceci dit, les nouveaux mouvements sociaux n'ont pas remplacé les formes sociales d'engagement plus traditionnelles, tels les syndicats, qui continuent d'occuper une place extrêmement importante dans la coordination de la mobilisation sociale à l'échelle mondiale.

Pour Marc Lemire, le fait que la valorisation de l'autonomie individuelle en tant que forme de résistance à la coercition sociale se soit substituée aux revendications matérielles caractéristiques des mouvements sociaux traditionnels, donne sa particularité aux mouvements sociaux contemporains. De même, ceci expliquerait l'importance prise par la dimension identitaire¹⁹⁴ au sein de ces mouvements sociaux, dans la mesure où l'identité est comprise comme étant socialement construite et arborant diverses formes (race, classe, genre, orientation sexuelle, langue, citoyenneté, etc.)¹⁹⁵. Lemire s'inspire d'Alberto Melucci pour définir le processus identitaire comme le résultat d'une tension entre l'apprentissage subjectif et l'imposition sociale d'une identité ; il s'approprie les thèses de Touraine pour faire de cette tension identitaire le cœur du conflit opposant l'individu au triomphe du marché et aux pouvoirs communautaires¹⁹⁶. Or, Manuel Castells octroie lui aussi une place prépondérante à la dimension identitaire dans la construction des mouvements sociaux contemporains. Il définit l'identité de l'acteur social comme « le processus de construction de sens à partir d'un attribut culturel, ou d'un ensemble cohérent d'attributs culturels, qui reçoit priorité sur toutes les autres sources¹⁹⁷ ». Castells distingue trois processus de construction identitaire différents (identité-légitimante, identité-résistance et identité-projet) dont l'issue dépend du rapport

¹⁹² Ces conclusions sont basées sur la France. Isabelle Sommier, *ouvrage cité*, p. 12-13.

¹⁹³ *Ibid*, p. 15-17.

¹⁹⁴ La définition du concept d'*identité* ne fait pas l'unanimité. Nous utilisons ici une interprétation sommaire et très large de ce terme, au centre d'une imposante littérature sur ce phénomène social.

¹⁹⁵ Marc Lemire, « Mouvement social et mondialisation économique : de l'AMI au Cycle du millénaire de l'OMC », *Politique et Sociétés*, vol. 19, N° 1, 2000, p. 62.

¹⁹⁶ Alberto Melucci, *Challenging Codes. Collective Action in the Information Age*, Cambridge, Cambridge University, 1996 et Alain Touraine, *Pourrons-nous vivre ensemble ? Égaux et différents*, Paris, Fayard, 1997, p. 117 cités par Marc Lemire, *article cité*, p. 62.

¹⁹⁷ Manuel Castells, *L'ère de l'information. T.2. Le pouvoir de l'identité*, *ouvrage cité*, p. 17.

de force à l'œuvre dans le contexte social étudié. L'identité-légitimante crée une société civile¹⁹⁸ caractérisée par le prolongement de la dynamique étatique au sein du peuple. L'identité-résistance forme des communautés qui utilisent la dimension identitaire pour se défendre contre les institutions et idéologies dominantes. Et l'identité-projet engendre des « sujets » au sens d'Alain Touraine, c'est-à-dire que la construction de l'identité de l'acteur devient un projet de vie alternative.

Selon Castells, dû à la désintégration de la société civile et à l'effritement de l'État-nation, les mouvements sociaux s'opposant au nouvel ordre mondial se basent sur une identité-résistance propre aux résistances communautaires¹⁹⁹. Or, le mouvement altermondialiste ne semble pas correspondre à ces caractéristiques. Si nous reconnaissons une dimension identitaire à cette mouvance contestataire, nous estimons que cette dimension est fortement individualisée et donc difficilement communautaire. La composition complexe et diversifiée de ce mouvement empêche, selon nous, la généralisation d'une identité à l'ensemble des acteurs qui forment cette « communauté » de contestation. Ainsi, la lutte commune se fait davantage sur le plan politique et social que sur une base identitaire. À l'instar de Marc Lemire, nous pensons donc que les mouvements sociaux actuels luttent pour la reconstitution d'une société civile plus que pour la protection de leur identité commune. « C'est autour de cet espace d'autonomie à défendre ou à créer que la lutte des mouvements sociaux contemporains aurait lieu²⁰⁰ ».

La nature du mouvement altermondialiste semble coïncider avec les nouvelles formes de mobilisation sociale. Isabelle Sommier perçoit cette mouvance comme une forme originale de protestation mondiale qui a réussi à fusionner legs et innovations pour renouveler ses modes d'action collective²⁰¹. Pour sa part, Eddy Fougier estime que l'altermondialisme est le fruit de la mondialisation. Sans les transformations engendrées par ce nouvel ordre mondial, les conditions objectives permettant le développement de ce mouvement de contestation n'auraient pas existées. « L'ouverture des frontières, la baisse

¹⁹⁸ « [...] un ensemble d'organisations et d'institutions, ainsi qu'une série d'acteurs sociaux structurés et organisés, reproduisant, même si c'est parfois sur un mode conflictuel, l'identité qui rationalise les sources de domination structurelle ». *Ibid.*, p. 19.

¹⁹⁹ Manuel Castells exclut de cette description le mouvement écologiste qui ferait classe à part. Il nous semble nécessaire de préciser que Castells a publié son ouvrage avant les premières manifestations altermondialistes (soient les mouvements contre l'AMI et contre l'OMC). *Ibid.*, p. 87 et 91.

²⁰⁰ Marc Lemire, *article cité*, p. 63.

²⁰¹ Isabelle Sommier, *ouvrage cité*, p. 9.

du coût des transports et des communications, l'utilisation des nouvelles technologies [...] et la pratique généralisée de l'anglais facilitent grandement l'organisation des mobilisations de contestation [...] »²⁰². Parallèlement, il ne faut pas oublier que ce sont les initiatives des gouvernements nationaux, dans le but d'accroître la libéralisation des échanges, qui furent à l'origine de la convergence des diverses mouvances de revendication sociale.

L'émergence de l'altermondialisme

Il est possible de situer l'émergence de l'altermondialisme lors des négociations de l'AMI. Ce projet, qui a été l'objet de discussions entre les pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) entre 1995 et 1998 s'inspirait des accords de libre-échange déjà en vigueur en Amérique du Nord. Il a été négocié en secret jusqu'à la publication du texte du traité en 1998 sur des sites Internet d'ONG mobilisées contre le projet. Entre autres choses, l'AMI liait les États signataires de façon irrévocable pour une période de vingt ans ; il touchait à des domaines jusqu'à maintenant exclus des accords de libre-échange (par exemple, le secteur de la culture) ; il offrait une protection inégalée aux investisseurs étrangers ce qui, en contrepartie, avait pour conséquence d'étendre les obligations incombant aux États²⁰³.

Une fois le texte devenu public, la mobilisation contre l'AMI s'est intensifiée au sein des pays membres de l'OCDE. Ce sont, entre autres, les syndicats, les Églises, les ONG, les intellectuels, les artistes et les politiciens de gauche de nombreux pays²⁰⁴ qui se sont opposés à cette nouvelle phase de libéralisation économique²⁰⁵. Au Canada, le Congrès du travail du Canada (CTC) et le Conseil des Canadiens ont été les instigateurs de la campagne « L'AMI? Jamais de la vie! » dénonçant les menaces inhérentes à l'AMI²⁰⁶. Au Québec, les membres de l'Opération SalAMI avaient choisi la 4^e Conférence de Montréal sur la mondialisation des économies, en mai 1998, afin d'organiser une action de désobéissance civile visant à attirer l'attention de l'opinion

²⁰² Eddy Fougier, *article cité*, p. 634.

²⁰³ Marc Lemire, *article cité*, p. 51-54.

²⁰⁴ Des acteurs politiques du Japon, de la Nouvelle-Zélande, de la Turquie, du Danemark, de la Norvège, de la Suisse, de la Belgique, des Pays-Bas, de l'Allemagne, de l'Italie, des États-Unis, de la France et du Canada se sont mobilisés contre le projet. *Ibid.*, p. 54.

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 54.

²⁰⁶ François Normand, « Accord multilatéral sur l'investissement : la résistance s'organise », *Le Devoir*, 18 mars 1998, p. B1.

publique sur la question et à demander le retrait du Canada des pourparlers alors en cours²⁰⁷.

Pour Susan George vice-présidente d'ATTAC-France²⁰⁸, toutes ces actions collectives, dont plusieurs ont bénéficié d'une coordination via Internet, ont contribué à l'échec de l'AMI.

Il n'en demeure pas moins que l'opposition des citoyens d'un grand nombre de pays a joué un rôle décisif. De même, la mobilisation des parlementaires, dont les parlementaires européens a été très importante. Ceux qui ont mené la bataille contre l'AMI ont tendance à tirer les mêmes conclusions de cette victoire : L'AMI était tellement extrême, tellement biaisé contre les États et en faveur des gros investisseurs, qu'il était relativement facile de mobiliser divers secteurs de l'opinion publique - une fois le mur du silence franchi²⁰⁹.

Malgré l'impopularité du projet, les gouvernements canadien et québécois sont demeurés favorables à l'AMI jusqu'à son abandon, provoqué en grande partie par le retrait de la France de la table des négociations²¹⁰. Cette victoire précaire, loin de mettre fin à la contestation, a favorisé l'intensification de la mouvance altermondialiste. Elle a encouragé la tenue de grandes manifestations lors de l'ouverture du Cycle du millénaire de l'OMC à Seattle en 1999 afin, entre autres, d'éviter la reprise de l'agenda de l'AMI dans le cadre de cet organisme. Depuis, le mouvement altermondialiste a donné lieu à diverses initiatives tant au niveau local que mondial, dont un nombre impressionnant de protestations publiques à travers le monde (à Davos, Washington, Prague, Québec, Barcelone, Gênes, Cancun, etc.) et la création des Forums sociaux mondiaux, dont la première édition a eu lieu à Porto Alegre, au Brésil, en janvier 2001.

²⁰⁷ Marc Lemire, *article cité*, p. 54, note 16 ; François Normand, « La manifestation contre l'AMI : la police était au rendez-vous », *Le Devoir*, 26 mai 1998, p. A3.

²⁰⁸ « Fondée en 1998, Attac (Association pour la Taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens) promeut et mène des actions de tous ordres en vue de la reconquête, par les citoyens, du pouvoir que la sphère financière exerce sur tous les aspects de la vie politique, économique, sociale et culturelle dans l'ensemble du monde ». « Attac », *Attac-France*. En ligne. <<http://www.france.attac.org/r1>>. Consulté le 7 décembre 2006.

²⁰⁹ Susan George, « L'accord multilatéral sur les investissements (AMI) et ses clones », Contribution au colloque « Mondialisation, Institutions, Citoyenneté », Parlement Européen, Bruxelles, 29-30 avril 1999, dans *Transnational Institute : Homepage Susan George*. En ligne. <<http://www.tni.org/archives/george/dimitri.htm>>.

²¹⁰ Marc Lemire, *article cité*, p. 54-55 ; Susan George, *article cité*.

Les particularités de l'altermondialisme

Nous avons précédemment mis en lumière le fait que le mouvement altermondialisme constituait une sorte de syncrétisme entre les modes de mobilisation traditionnels et les nouveaux mouvements sociaux. Néanmoins, cette mouvance contestataire a certaines caractéristiques qui lui sont propres. De fait, la principale spécificité du mouvement altermondialiste semble résider dans le regroupement d'une diversité d'acteurs sociaux à l'échelle mondiale autour d'une cause commune qui dépasse les clivages traditionnels : l'opposition à la mondialisation telle qu'amorcée par les États-nations occidentaux²¹¹. Mouvement de résistance au capitalisme mondial et à l'hégémonie de l'idéologie néolibérale, l'altermondialisme, tout en demeurant pour l'instant un pôle de contre-pouvoir, a pour objectif la réappropriation de l'espace public politique par des actions concrètes, tant au niveau local que global. Assumant diverses fonctions, la mouvance altermondialiste conduit, selon Éric Pineault, à la publicisation d'enjeux reliés au développement de la mondialisation (privatisation, accords de libre-échange, déréglementation, abolitions des droits socioéconomiques des citoyens au profit des droits des investisseurs étrangers, etc.) afin de mettre en lumière les défaillances des systèmes démocratiques contemporains. En ce sens, l'altermondialisme assure aussi une forme de résistance concrète à l'envahissement de la logique marchande dans de nombreux secteurs de la société²¹².

Le mouvement altermondialiste, qualifié de « nébuleuse » par Christian Losson et Paul Quinio²¹³, se démarque également par son hétérogénéité. Véritable réseau de solidarité, la mouvance altermondialiste regroupe des militants provenant de divers horizons politiques (de la gauche traditionnelle aux anarchistes)²¹⁴. L'uniformité est absente lors des grands rassemblements où se côtoient des activistes privilégiant différentes tactiques (non-violence, désobéissance civile, manifestation festive, bris et vandalisme contre les symboles capitalistes, etc.)²¹⁵. Les formes d'action collective altermondialistes sont aussi fort diversifiées (développement de contre-expertises, contre-sommets et manifestations, organisations de forums sociaux et autres événements de

²¹¹ Éric Pineault, *article cité*, p. 12 et 14 ; Eddy Fougier, *article cité*, p. 630 et 632-33 ; Isabelle Sommier, *ouvrage cité*, p. 79.

²¹² Éric Pineault, *article cité*, p. 14.

²¹³ Christian Losson et Paul Quinio, *ouvrage cité*, p. 19.

²¹⁴ Geoffrey Pleyers, *article cité*, p. 124-125 ; Christian Losson et Paul Quinio, *ouvrage cité*, p. 19.

²¹⁵ Geoffrey Pleyers, *article cité*, p. 127 ; Isabelle Sommier, *ouvrage cité*, p. 75.

réflexion et de solidarité sociale, activisme par Internet, lutte au niveau local, etc.)²¹⁶. Luttant dans l'urgence, souhaitant jouer sur les structures administratives et publiques, les militants altermondialistes allient les méthodes non-conventionnelles des nouveaux mouvements sociaux (les stratégies médiatiques et les stratégies de provocation) aux tactiques conventionnelles (pétitions, contacts avec les partis politiques, lobbying)²¹⁷.

Malgré les multiples formes d'actions et de luttes altermondialistes, tant au niveau local, régional, national que mondial, ce sont les grandes manifestations qui, à partir des événements d'opposition à l'AMI, mais surtout lors des contestations de Seattle, ont réussi à capter l'attention des médias²¹⁸. Cette attention médiatique a permis au mouvement d'acquérir une visibilité à travers le monde. De fait, en tant que vecteur de diffusion de l'information, les médias jouent un rôle capital en ce qui a trait aux succès ou aux échecs des mouvements de protestation sur la scène publique, puisqu'ils sont à même de transformer une manifestation en événement ou en non-événement.

Or, comment les médias représentent-ils le mouvement d'opposition à la mondialisation dans un contexte où la nouvelle utopie communicationnelle structure, non seulement la vision du monde de nombreux acteurs sociaux, mais influence aussi les pratiques sociales et légitime un ordre social où prévalent les valeurs (néo)libérales et les thèses favorables au processus de mondialisation?

Car, même si la chose peut paraître évidente, il ne faut pas oublier que les médias font partie de la société. Ils jouent un rôle social qui consiste à produire et à diffuser des représentations de la réalité afin de permettre aux acteurs sociaux de partager les mêmes informations sur les faits et les événements et, ainsi, participer à un espace public. Néanmoins, cette production, qu'elle soit faite dans le cadre d'une entreprise médiatique privée ou d'une institution médiatique publique, participe à l'économie de marché qui elle, répond à des objectifs capitalistes plus qu'informatifs ou démocratiques. De même, les médias sont des référents culturels ; ils représentent et diffusent une certaine culture, alors même que celle-ci influence ce qu'ils représentent et ce qu'ils diffusent. Finalement, les médias sont parties prenantes de l'univers politique, dont ils reproduisent et

²¹⁶ Geoffrey Pleyers, *article cité*, p. 129 ; Eddy Fougier, *article cité*, p. 631.

²¹⁷ Isabelle Sommier, *ouvrage cité*, p. 61-64.

²¹⁸ Christian Losson et Paul Quinio, *ouvrage cité*, p. 15.

transmettent les messages. Ce rôle leur octroie *de facto* une importance sur l'échiquier politique, ce qui n'est pas sans répercussion sur leur contenu médiatique. Bref, la sélection que font les médias des informations à diffuser et du traitement qui leur sera réservé est un processus qui répond à différentes logiques sociales. Ainsi, avant d'examiner le rôle des médias dans un contexte particulier de contestation sociale, il apparaît pertinent de saisir les dimensions sociale, économique, culturelle, symbolique et politique de la place des médias en société.

1.2 MÉDIAS ET SOCIÉTÉ

1.2.1 Les rôles sociaux des médias d'information : entre espace public et logique marchande

Les rôles sociaux des médias sont multiples. Pour les tenants des différentes écoles critiques, les systèmes de communication sont des constructions historiques renforçant le capitalisme industriel propre aux démocraties libérales²¹⁹. Selon Armand et Michèle Mattelart, les systèmes de communication constituent avant tout des systèmes de consensus (social, politique, culturel)²²⁰. Selon la perspective fonctionnaliste américaine, les moyens de communication assurent la surveillance, la transmission culturelle, le divertissement et la mise en relation des acteurs sociaux²²¹. Noam Chomsky et Edward S. Herman estiment, pour leur part, que les médias ont comme rôle principal d'informer et de divertir afin de transmettre les croyances, les codes et les valeurs qui facilitent la socialisation des individus²²². Dans le cadre de ce mémoire, nous nous sommes plus spécifiquement attardées au rôle social des médias en tant que producteurs et diffuseurs d'informations.

Les médias et l'espace public

Les médias d'information produisent des représentations sociales qui doivent, en principe, correspondre le plus étroitement possible à la réalité. Pour ce faire, les journalistes sélectionnent les faits et les événements qui feront l'objet d'une diffusion médiatique. Selon le Conseil de presse du Québec, cette sélection de l'information doit

²¹⁹ Armand et Michèle Mattelart, *Penser les médias, ouvrage cité*, p. 155.

²²⁰ *Ibid.*, p. 154.

²²¹ *Ibid.*

²²² Noam Chomsky et Edward S. Herman, *La fabrique de l'opinion publique*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2003, p. 1.

avoir pour objectif d'informer les citoyens des choses d'intérêt public, c'est-à-dire de leur transmettre les informations nécessaires à leur participation à la vie en société. Les médias ont la responsabilité de maintenir le droit à l'information afin de préserver et de favoriser la démocratie²²³. En ce sens, la vie démocratique des sociétés contemporaines reposerait en grande partie sur la production et la diffusion des informations médiatiques. Cette conception, qui fait des médias d'information les pivots de la démocratie, tire son origine de la modernité occidentale, période au cours de laquelle la Presse a joué un rôle central dans la transformation de l'ordre politique dominant.

L'idée selon laquelle les médias constituent les piliers des démocraties provient de la fonction historique de la presse d'opinion dans la formation de l'espace public. Selon la perspective développée par Jürgen Habermas, l'espace public est un lieu où se rassemble un public composé d'individus (à la base, des hommes bourgeois) qui communiquent entre eux, en faisant un usage critique et public de leur raison. Selon Habermas, l'émergence de la sphère publique bourgeoise correspond à un contexte socio-historique spécifique (fin du XVII^e siècle en Angleterre²²⁴, fin du XVIII^e siècle en France²²⁵) où l'opposition à la monarchie était rendue possible grâce à la convergence des intérêts capitalistes, la spécificité de la culture humaniste bourgeoise et le déclin d'un régime politique basé sur le pouvoir arbitraire et absolu d'un souverain. Les discussions, entre les bourgeois, au sujet de leurs intérêts et de leurs critiques face aux interventions du pouvoir absolutiste dans la gestion de leurs biens privés, ont entraîné la politisation de la sphère publique²²⁶. La presse d'opinion est devenue le prolongement des débats critiques et a ainsi favorisé l'extension et la consolidation de la sphère publique bourgeoise politisée²²⁷.

²²³ « Les droits et responsabilités de la Presse : Introduction », *Le Conseil de presse du Québec*. En ligne. <<http://www.conseildepresse.qc.ca/>>. Consulté le 6 décembre 2006.

²²⁴ Jürgen Habermas, *ouvrage cité*, p. 67-76.

²²⁵ *Ibid.*, p. 77-81.

²²⁶ *Ibid.*, p. 65.

²²⁷ L'essor de la presse d'opinion est relié à la restructuration profonde du politique. Philippe Breton et Serge Proulx notent qu'avant la Révolution française, la pluralité des idées passe tout d'abord par les livres et les pamphlets. La presse restera favorable au pouvoir jusqu'aux années de révolution (1789-1790) qui seront marquées par la création soudaine de centaines de journaux d'opinion. Philippe Breton et Serge Proulx, *ouvrage cité*, p. 68 ; Jürgen Habermas, *ouvrage cité*, p. 191.

Tout au long de cette évolution au cours de laquelle la sphère publique s'est imposée comme une sphère politiquement orientée, les entreprises de presse, [...], ont elles aussi accordé à leur rédaction cette forme de liberté qui était partout au principe de la communication entretenue par les personnes privées formant le public²²⁸.

Faire paraître des journaux d'opinion avant la fin du XVII^e siècle en Angleterre ou avant la fin du XVIII^e siècle en France, c'est-à-dire avant l'institutionnalisation de la démocratie libérale constituait, pour les éditeurs et les rédacteurs, un véritable combat pour les principes de Publicité²²⁹ et de liberté d'opinion. « En tant qu'institution d'un public dont elle reflétait les discussions, la presse d'opinion avait pour objectif premier d'en affirmer la fonction critique ; l'infrastructure financière de l'entreprise n'était donc qu'une préoccupation de second ordre [...]»²³⁰. Dans cette perspective, la presse d'opinion était d'abord un outil de débats politiques²³¹. Les sujets qui faisaient consensus reflétaient l'opinion publique, qui devait surveiller et critiquer le pouvoir en place. Selon Habermas, l'exposition forcée au jugement critique du public bourgeois a eu pour effet d'altérer la nature du pouvoir politique²³². La sphère publique bourgeoise a été à l'origine des transformations qui ont bouleversé les régimes politiques absolutistes de la fin du XVII^e siècle au XIX^e siècle. Révolutions française et britannique, vie parlementaire plus tardive en Allemagne, le chemin n'a pas été linéaire, mais les types de gouvernement qui en ont résulté étaient généralement similaires. De la monarchie absolutiste, l'évolution s'est faite brusquement ou progressivement vers l'État constitutionnel bourgeois, base de l'ordre politique moderne²³³.

Selon Breton et Proulx, la période de la Révolution française a marqué la transformation du rôle de la communication sociale²³⁴ dans les sociétés occidentales. Dès lors que le peuple était souverain, que la nation était devenue l'objet du bien commun et que chaque homme était un citoyen libre, il devenait impératif que la communication

²²⁸ Jürgen Habermas, *ouvrage cité*, p. 191.

²²⁹ « Ce qui est soumis au jugement (critique) du public acquiert de la *Publicité* ». *Ibid.*, p. 36.

²³⁰ *Ibid.*, p. 192.

²³¹ Philippe Breton et Serge Proulx, *ouvrage cité*, p. 69.

²³² *Ibid.*, p. 70-74.

²³³ *Ibid.*, p. 67-80.

²³⁴ Breton et Proulx définissent la communication sociale comme « [...] la communication médiatisée, impliquant généralement des messages circulant entre des groupes de personnes, ou entre une personne et un groupe ». Philippe Breton et Serge Proulx, *ouvrage cité*, p. 13.

sociale soit empreinte du même principe de liberté afin d'assurer le lien social en reliant les espaces privés²³⁵.

La communication sociale [...] devait être nantie du même coefficient de liberté que l'espace privé. L'abolition de la censure sur l'écrit, la liberté de presse et de l'opinion furent le signe que ce qui reliait les hommes entre eux devaient dorénavant, comme les hommes eux-mêmes, être libres de toute entrave²³⁶.

Les libertés d'expression et d'opinion devenaient d'autant plus précieuses que la liberté fraîchement acquise par les citoyens les plaçait devant l'obligation de faire des choix sociaux et politiques. Or, choisir nécessitait d'avoir accès à l'information. Selon Breton et Proulx, cette situation a rendu la communication sociale indispensable à la démocratie libérale²³⁷. S'informer n'était plus un simple droit, mais un devoir auquel devait se plier tout citoyen désirant participer à la vie politique de la nation.

Selon Habermas, dès lors que l'État constitutionnel bourgeois a été établi et la sphère publique politique légalisée, la lutte des organes de presse pour les principes de Publicité et de liberté cessait d'être essentielle²³⁸, ce qui permettait aux entreprises de presse de se concentrer davantage sur la dimension économique de leurs activités. En effet, la consolidation du libéralisme politique a coïncidé avec l'émergence du libéralisme économique. Fondé sur la liberté d'entreprise, cette doctrine économique a permis à l'économie capitaliste d'accélérer son développement²³⁹. Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, les entreprises de presse de France, d'Angleterre et des États-Unis ont, pour la plupart, abandonné leur mode de production artisanal et leur fonction critique pour adhérer à une production de type industriel, dont l'objectif premier devenait commercial²⁴⁰. Les annonces ont permis d'augmenter les profits de l'industrie médiatique. Toutefois, ces techniques publicitaires attaquaient directement les conditions d'existence de l'espace public, offrant à des individus un accès privilégié à la sphère publique et ce, à des fins commerciales²⁴¹. Si cette nouvelle tendance à la

²³⁵ *Ibid.*, p. 60.

²³⁶ *Ibid.*, p. 61.

²³⁷ *Ibid.*

²³⁸ Jürgen Habermas, *ouvrage cité*, p. 192.

²³⁹ Philippe Breton et Serge Proulx, *ouvrage cité*, p. 69.

²⁴⁰ Habermas note toutefois des exceptions durant les périodes révolutionnaires. Jürgen Habermas, *ouvrage cité*, p. 192.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 192-193.

commercialisation a d'abord été timide, elle est devenue rapidement une nécessité pour assurer la survie des entreprises de presse. À terme, ceci a eu pour effet d'accentuer la concentration de la propriété de la presse ; de créer des services d'information (des agences de presse) qui ont monopolisé la diffusion de l'information et forcé la standardisation des quotidiens locaux ; d'homogénéiser la technologie au sein de l'ensemble de l'industrie de la presse et de modifier l'organisation des entreprises pour y intégrer le modèle tayloriste de travail à la chaîne²⁴².

Selon Habermas, l'industrie de la presse n'a toutefois jamais atteint les niveaux de coordination sociotechnologique et de concentration économique auxquels la radio et la télévision sont parvenues au XX^e siècle²⁴³. Au début des années 1960, alors qu'il écrivait *L'espace public*, Habermas considérait le potentiel commercial et publicitaire de la radio et de la télévision si élevé qu'il justifiait, selon lui, l'intervention et la réglementation étatique au sein de l'industrie médiatique. Cette situation était en contradiction avec le modèle de la sphère publique bourgeoise dont les institutions, telle la presse d'opinion, permettaient au public un usage critique de leur raison, du fait qu'elle était gérée par des personnes privées et qu'elle était soustraite aux interventions étatiques²⁴⁴.

Mais, dans la mesure où ces institutions ont subi les effets de la commercialisation et de la concentration, tant sur le plan économique et technique que sur celui de leur organisation, elles ont pris durant les cent dernières années la forme de grands complexes détenteurs de puissance sociale, au point que, désormais, c'est précisément le fait qu'elles restent sous contrôle privé qui menace sous bien des aspects le caractère critique de certaines fonctions de la Presse au sens large (*Pulizistik*)²⁴⁵.

Selon Habermas, l'espace public a, au fil du temps, été envahi par la commercialisation. Les frontières qui le séparaient de la sphère privée se sont atténuées à tel point qu'il a été remplacé par une totalité sociale dominée par la logique marchande²⁴⁶. Selon cette perspective, les médias de masse qui ont émergé au XX^e siècle (radio et télévision) n'étaient plus des institutions de la sphère publique, mais plutôt des entreprises qui

²⁴² *Ibid.*, p. 193-195.

²⁴³ *Ibid.*, p. 195.

²⁴⁴ *Ibid.*, p. 196.

²⁴⁵ *Ibid.*

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 189.

utilisaient la publicité commerciale pour servir les intérêts marchands des entrepreneurs privés.

L'envahissement de la société par la publicité commerciale aurait eu d'importantes répercussions culturelles. Celle-ci aurait entraîné ce qu'Habermas décrit comme la « culture d'intégration » qui signifie littéralement l'incorporation de la publicité commerciale au sein des contenus culturels généralement diffusés par les médias de masse. En outre, la production de divertissement aurait conditionné le public à une certaine consommation culturelle²⁴⁷ n'ayant plus rien en commun avec la culture humaniste bourgeoise. Cette analyse tend, selon nous, à idéaliser une vision élitiste de la culture, à confiner le public à la passivité et à surestimer le pouvoir de persuasion des médias. Cependant, le raisonnement d'Habermas, en ce qui a trait à l'intégration toujours croissante et de plus en plus subtile des contenus publicitaires aux productions médiatiques, nous apparaît assez juste.

Puissant dispositif de conditionnement culturel et idéologique, la publicité commerciale a permis la socialisation des acteurs sociaux à la consommation de masse, assurant ainsi l'écoulement de la production et le développement économique des sociétés industrialisées²⁴⁸. Stuart Ewen estime que, dès le début du XX^e siècle, les publicitaires avaient comme projet de créer un nouveau système culturel centré autour de la publicité. Discutant des premières bandes annonces projetées dans les salles de cinéma au début des années 1920 aux États-Unis, il écrit :

Ces tentatives pour modifier les moyens de communication du grand public et « stimuler » les comportements [...] se rattachaient clairement à un programme d'ensemble qui visait à modeler une culture qui ne fut qu'une vaste réponse à la publicité, devenue elle-même le seul système de communication²⁴⁹.

Le développement de la psychologie sociale a permis de raffiner les usages de la publicité commerciale²⁵⁰. La publicité a été, dès cette époque, utilisée pour orienter l'« opinion

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 200.

²⁴⁸ Philippe Breton et Serge Proulx, *ouvrage cité*, p. 122-123.

²⁴⁹ Stuart Ewen, *ouvrage cité*, p. 81.

²⁵⁰ Par exemple, le fondateur de la psychologie behavioriste, John B. Watson, a changé de vocation professionnelle en 1922 pour devenir vice-président d'une agence publicitaire. *Ibid.*, p. 89-90.

publique ». L'objectif ultime des publicitaires étaient alors de simplifier les principes de l'action humaine afin d'être en mesure de prévoir et de maîtriser les comportements des masses d'individus²⁵¹. Dans cette optique, le public était perçu par les experts comme des masses extrêmement réceptrices aux offres publicitaires. Selon Ewen, cette utopie politique de la passivité sociale a rempli un rôle idéologique : représenter la consommation comme seule alternative au changement social au sein d'une société où le travail industriel était une source de frustrations constantes²⁵². Ainsi, la consommation est devenue une panacée à une existence quotidienne monotone. « Du point de vue de l'idéologie politique, il est clair que l'univers de la consommation était utilisé par la société industrielle comme le lieu où le changement social [...] pouvait se jouer symboliquement sur la scène publique²⁵³ ». La publicité commerciale avait pour fonction de sublimer le désir de liberté des ouvriers aliénés par leur charge de travail lassante et redondante en créant de nouvelles formes d'association qui liaient la liberté et le bien-être individuel à l'acte de consommation. La thèse de Stuart Ewen illustre donc la dimension idéologique de la publicité commerciale, celle-ci ayant participé à la construction d'une représentation sociale de la transformation du capitalisme industriel afin d'en favoriser l'acceptation par les acteurs sociaux²⁵⁴.

Pour sa part, Habermas considère que c'est la création, au début du XX^e siècle, du domaine des relations publiques, qui a octroyé à la publicité commerciale son caractère proprement politique²⁵⁵. Les experts en relations publiques et en marketing politique ont incorporé la publicité commerciale au jeu politique afin de séduire les masses et forger une « opinion publique » correspondant aux intérêts politiques qu'ils représentent²⁵⁶. Néanmoins, Habermas estime que l'adhésion du public, découlant de ces opérations de séduction, ne peut qu'être fautive, puisqu'elle ne se fonde ni sur l'intérêt général (disparu de la sphère publique avec l'émergence et la multiplication des intérêts privés) ni sur la raison. « La *Publicité* signifiait autrefois démystifier la domination politique devant le

²⁵¹ *Ibid.*, p. 91.

²⁵² *Ibid.*, p. 92.

²⁵³ *Ibid.*, p. 94.

²⁵⁴ *Ibid.*, p. 184.

²⁵⁵ Habermas note que les relations publiques se sont plus particulièrement développées aux États-Unis entre les deux guerres mondiales et que ces pratiques n'ont atteint l'Europe qu'après 1945. Jürgen Habermas, *ouvrage cité*, p. 201.

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 201-203.

tribunal d'un usage public de la raison ; la publicité d'aujourd'hui se contente d'accumuler les comportements-réponses dictés par un assentiment passif²⁵⁷ ».

Bref, selon la perspective habermassienne, le développement du capitalisme et l'évolution des démocraties libérales ont engendré la transformation du principe de Publicité, fondement d'une sphère publique autonome²⁵⁸. En ce sens, les médias contemporains ne seraient plus à même de remplir leur rôle social, soit recréer l'espace public tel qu'élaboré par le public bourgeois du XVIII^e siècle.

L'adaptation de l'espace public à la société de l'information

Jürgen Habermas a abandonné le concept d'espace public. Selon lui, l'expansion de la logique marchande aurait entraîné la dégradation de la communication publique à tel point qu'il ne resterait, de nos jours, que très peu de lieux où le public pourrait encore se rassembler pour faire un usage critique de sa raison. Néanmoins, au cours des dernières décennies, ce concept a été réutilisé par des politicologues et des sociologues des communications qui ont tenté de l'adapter aux spécificités la société contemporaine.

Pour Bernard Miège, la réactivation du concept d'espace public nécessite sa reconceptualisation en tenant compte du fait que la communication s'est désormais généralisée à l'ensemble de la vie sociale²⁵⁹. Miège conçoit la communication à la fois comme l'usage des technologies de l'information et de la communication dans l'ensemble de la société et comme le recours à des techniques de *management* et de gestion du social²⁶⁰. Dans cette optique, la communication au sein de l'espace public contemporain dépasse largement les médias traditionnels (médias écrits ou audiovisuels) ; les techniques de communication sont utilisées dans presque l'ensemble des institutions sociales²⁶¹. La communication est traversée par diverses logiques sociales qui se transforment régulièrement et auxquelles se greffent les stratégies parfois contradictoires des acteurs sociaux²⁶². Ainsi, la vision proposée par Miège tente d'aller à l'encontre d'une conception déterministe de la communication.

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 203.

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 189.

²⁵⁹ Bernard Miège, *La société conquise par la communication, ouvrage cité*, p. 143.

²⁶⁰ *Ibid.*, p. 16-17.

²⁶¹ *Ibid.*, p. 109-110.

²⁶² *Ibid.*, p. 18.

L'un des paradoxes de la communication est en effet celui-ci : d'un côté, les techniques de communication qui se présentent assez naturellement comme échange social « généralisé », ne sont en fait que des techniques de gestion du changement social à la disposition des différentes institutions sociales ; mais d'un autre côté, pour que le changement social puisse se produire, ces techniques impliquent une « certaine » interaction sociale²⁶³.

La communication est donc un phénomène complexe, dont les effets ne sauraient être univoques. Pour Miège, la communication génère des dispositifs sociaux qui renouvellent les formes de domination sociale, mais de façon moins mécanique que ne le laisseraient croire certaines perspectives critiques. En ce sens, Miège estime qu'il ne faut pas réduire la communication à des actes de propagande. D'abord, parce que différentes institutions sociales (des administrations étatiques aux associations de la société civile) ont pris l'initiative d'utiliser ces techniques de gestion du social avec des moyens inégaux²⁶⁴. Puis, parce que les acteurs sociaux jouent un rôle dans l'intégration de la communication au sein des rapports sociaux (anciens et nouveaux), celle-ci n'étant effective que dans l'interaction²⁶⁵. Miège considère la communication comme un « activateur » de changement social nécessitant la participation des acteurs sociaux visés²⁶⁶. Toutefois, cette participation aux actes de la communication publique généralisée demeure partielle²⁶⁷. Elle reste orientée selon la (les) logique(s) sociale(s) dominante(s) et les acteurs qui refusent de s'y conformer en subissent généralement les effets marginalisants²⁶⁸.

Bref, Bernard Miège refuse la vision habermassienne d'un espace public reféodalisé, au sein duquel les acteurs sociaux formant le public seraient conditionnés à la passivité par la publicité commerciale diffusée par les médias de masse. Il estime que les acteurs sociaux ont la possibilité d'agir sur les logiques sociales du champ des communications. Néanmoins, il constate que la communication limite ce pouvoir d'action en reproduisant les rapports sociaux de domination²⁶⁹. Pour Miège, la prédominance de la communication au sein de la société ne signifie pas la mort de l'espace public, mais plutôt

²⁶³ *Ibid.*, p. 164.

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 142.

²⁶⁵ *Ibid.*

²⁶⁶ *Ibid.*

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 166.

²⁶⁸ Miège considère que selon les situations de communication, les logiques sociales peuvent entrer en conflit. *Ibid.*, p. 19.

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 18 et 142.

son expansion et sa transformation²⁷⁰. L'espace public contemporain ne correspondrait tout simplement plus au concept développé par Habermas. Fondé sur des rapports asymétriques entre les citoyens qui y participent inégalement selon leur classe et leur groupe social, la sphère publique contemporaine ne se limite plus uniquement à l'exercice du discours argumentatif, mais s'ouvre désormais à la pluralité des modes de communication. Elle est constituée d'espaces éclatés qui intègrent les sphères de la vie professionnelle et du domaine privé²⁷¹. Contrairement à Habermas, Bernard Miège ne porte pas de jugement implicite sur la transformation de l'espace public. Sans cautionner pour autant la restructuration de cette sphère, Miège considère que le nouveau modèle de la communication publique généralisée s'y est imposé et domine les modes de communication antérieurs²⁷².

L'espace public comme idéologie bourgeoise : une autre vision des moyens de communication modernes

Se faisant la contrepartie de l'analyse habermassienne de la communication et adoptant une vision foncièrement critique qui dépasse le constat, Yves de la Haye, dans son analyse matérialiste de la communication, considère que l'idée selon laquelle l'accès à l'information a constitué, au cours de l'histoire, une source d'émancipation politique, de progrès et de liberté de conscience est une interprétation historique bourgeoise qui tend à dissimuler l'origine réelle et le rôle véritable des moyens de communication dans l'évolution des sociétés modernes. En s'inspirant du texte *Grundrisse* de Marx, de la Haye explique que le développement des moyens de communication et l'accès à l'information ont d'emblée été liés au développement du capitalisme²⁷³. « L'information est au capital ce que le lubrifiant est à la machine : il circule dans celle-ci, irrigue toutes les parties frottantes et a pour fonction de limiter les échauffements et de supprimer les grincements²⁷⁴ ». De même, de la Haye considère que les techniques de communication modernes ont facilité l'intégration des acteurs sociaux au style de vie propre au capitalisme moderne du XIX^e siècle en contribuant à l'apparition d'un homme nouveau²⁷⁵. « Communiquer sert, au stade où une société crée en permanence de

²⁷⁰ *Ibid.*, p. 164.

²⁷¹ *Ibid.*, p. 166.

²⁷² *Ibid.*, p. 215.

²⁷³ Yves de la Haye, *ouvrage cité*, p. 37.

²⁷⁴ *Ibid.*

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 34.

nouvelles conditions générales de production, de circulation et de consommation, à ajuster les rapports sociaux afférents à ces conditions²⁷⁶ ». Les techniques de communication modernes ont permis de générer de nouvelles représentations sociales qui ont favorisé l'adaptation des acteurs sociaux aux nouvelles structures de la société capitaliste, cette dernière étant caractérisée par l'individualisation, l'accroissement des rapports marchands et la perte des repères communautaires. Selon Yves de la Haye, l'essor de presse populaire a joué un rôle primordial dans l'acclimatation des mentalités précapitalistes au capitalisme social et industriel moderne.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la presse écrite²⁷⁷ était dominée par le journalisme-militant (bourgeois ou ouvrier) qui avait pour objectif de consolider les liens au sein des couches sociales en exprimant les intérêts communs²⁷⁸. L'essor de la presse populaire, au tournant de ce siècle, a introduit la logique marchande dans la production journalistique. Ce faisant, la presse remplissait aussi une fonction idéologique primordiale, soit diffuser de nouveaux référents capitalistes (progrès, vitesse, science, ville, conquête coloniale) qui se sont substitués aux référents majeurs, mais désormais désuets, de l'époque précapitaliste (Dieu, terroir, communauté, famille)²⁷⁹. L'information est devenue la source du sens commun, ce qui a permis à la presse populaire de fidéliser son public, composé de paysans et d'ouvriers²⁸⁰. « [...] l'information doit tendre à pénétrer quotidiennement les pores de cette société rurale, largement obscurantiste et retardataire, pour ajuster les consciences sur les pôles dominants de la nouvelle société, tels que la bourgeoisie les concevait²⁸¹ ». Les nouveaux quotidiens populaires ont donc assuré la socialisation des masses à une nouvelle conception du monde dominée par le capitalisme social. Dans cette optique, les moyens de communication modernes ont non seulement fait partie des forces de production facilitant, par exemple, la circulation des capitaux et des échanges commerciaux, mais ils ont aussi façonné la (re)production de rapports sociaux en lien avec le développement du mode de production capitaliste.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 42.

²⁷⁷ Yves de la Haye se base sur l'histoire de la presse française. *Ibid.*, p. 11-18.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 12-13 et 16.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 39.

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 12-13.

²⁸¹ *Ibid.*, p. 12.

En ce sens, nous estimons que la communication, telle que définie par Bernard Miège remplit, actuellement les mêmes fonctions que le système de communication moderne au XIX^e siècle. Productrice de nouveaux rapports marchands (la publicité et le marketing, mais aussi l'économie informationnelle, les agences de communication, etc.), la communication socialise les acteurs sociaux à un capitalisme avancé et mondialisé. Sans invalider la thèse d'Habermas, selon laquelle la presse aurait constitué le fondement d'une sphère publique politique, les propos de Bernard Miège, Philippe Breton et Serge Proulx ainsi que ceux d'Yves de la Haye nous permettent de saisir que cette vision idéalise l'origine et la fonction des médias modernes, masquant leur lien étroit avec les mouvements du Capital et les rapports de pouvoir.

Ceci dit, au cours de l'histoire des sociétés modernes, les médias ont rarement été que des institutions de la sphère publique autonome ou encore des appareils idéologiques au service des élites capitalistes. À l'instar d'Anne-Marie Gingras, nous pensons que les entreprises médiatiques disposent d'une influence symbolique sur les rapports de force dans la société, mais cette influence dépend de facteurs économiques, culturels et politiques qui diffèrent selon le contexte sociohistorique²⁸². À l'heure actuelle, le rôle sociopolitique des médias semble intrinsèquement lié à l'essor de la mondialisation ainsi qu'à la progression de la libéralisation des échanges.

1.2.2 Les médias et les facteurs économiques

Nous le mentionnions au début de ce chapitre, depuis le début des années 1980, la mondialisation des échanges s'est accentuée. Ceci a eu de nombreuses répercussions sur l'ensemble des secteurs culturels, notamment celui des communications. Pour comprendre ces transformations récentes, il est primordial de rappeler les grandes étapes historiques du développement des médias de masse canadiens. En effet, bien que notre mémoire porte sur l'analyse de la presse écrite et qu'au Canada, celle-ci fut d'emblée une initiative de l'entreprise privée, il nous semble pertinent de saisir le contexte sociohistorique de l'évolution récente de l'industrie médiatique, afin de mettre en lumière la dynamique particulière qui s'est instaurée entre le secteur public et l'entreprise privée. Par ailleurs, ceci nous permettra de comprendre comment les interventions de l'État au

²⁸² Anne-Marie Gingras, *ouvrage cité*, p. 41.

sein de l'industrie médiatique ont, à terme, eu pour effet d'accentuer l'emprise du secteur privé au sein de l'espace médiatique²⁸³.

Historique du développement de la radio et télédiffusion canadienne

L'histoire de la radiodiffusion canadienne a débuté après la Première Guerre mondiale. Le premier permis canadien de radiodiffusion a été accordé en 1919, à des intérêts britanniques privés (station émettrice Canadian Marconi)²⁸⁴. Selon Michel Sénécal, l'essor de la radiodiffusion dans les années 1920 a généré, à terme, au sein du gouvernement fédéral la volonté d'encourager la formation d'un réseau public de communication afin de contrer la tendance du secteur privé à américaniser les contenus diffusés en ondes²⁸⁵. La Commission Aird (1929) a proposé la création d'un service public de radiodiffusion²⁸⁶. Cette initiative gouvernementale, qui traduisait une volonté de protectionnisme culturel, a rencontré une vive opposition chez les diffuseurs privés qui considéraient leur liberté d'expression brimée²⁸⁷. De même, la province de Québec a contesté cette initiative fédérale afin de conserver ses droits de juridiction. Malgré tout, le gouvernement fédéral a adopté en 1932 la première *Loi canadienne sur la radiodiffusion* et a créé la Commission canadienne de la radiodiffusion²⁸⁸. Celle-ci a pris la forme de la Société Radio-Canada en 1936²⁸⁹. Radio-Canada devait à la fois assumer le rôle de producteur et de régulateur de l'espace radiophonique. Si le service de radiodiffusion public a réussi à rallier les petites stations privées, elle ne freinait pas pour autant la

²⁸³ Le concept d'*espace médiatique*, élaboré par Michel Sénécal, est inspiré des écrits d'Yves de la Haye. L'espace médiatique est traversé par les logiques d'usage social des médias de trois grands acteurs sociaux : les entreprises privées, l'État et les mouvements sociaux. Les entreprises du secteur privé favorisent une logique marchande propre à l'idéologie néolibérale et considèrent l'information comme une marchandise. L'État met de l'avant une logique étatique qui envisage la communication comme un moyen de gagner des appuis ainsi que le consentement de la population. Finalement, les médias communautaires tentent de se réappropriier l'espace médiatique à travers une logique de démocratisation de la communication propre aux mouvements sociaux. L'espace social de la communication peut être régi par des logiques différentes, parfois contradictoires. Sénécal estime qu'à l'heure actuelle, l'espace médiatique est dominé par le pôle techno-économique propre à la logique marchande. (Michel Sénécal, *ouvrage cité*, p. 19-21). Comme notre propos ne concerne pas directement les moyens de communication alternatifs, nous ne ferons pas référence aux médias communautaires dans cette section de notre problématique.

²⁸⁴ Michel Sénécal, *ouvrage cité*, p. 49 ; Jean-Guy Lacroix, « La radio au Québec : un média en crise qui trahit son mandat social », Alain Laramée (dir.), *Les communications au Québec*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1993, p. 58.

²⁸⁵ *Ibid.*, p. 48.

²⁸⁶ Jean-Guy Lacroix, *article cité*, p. 58.

²⁸⁷ Michel Sénécal, *ouvrage cité*, p. 54-56.

²⁸⁸ Jean-Guy Lacroix, *article cité*, p. 59.

²⁸⁹ *Ibid.*

croissance du secteur privé²⁹⁰. Loin de disparaître, la radio privée a connu un véritable essor entre 1936 et 1957. Alors que les ondes étaient contrôlées à 75% par Radio-Canada en 1936, le rapport s'était inversé au profit de l'entreprise privée en 1957²⁹¹.

Au cours des années 1940, malgré la croissance constante du secteur privé, les radiodiffuseurs se sont mobilisés afin de contester la double fonction de Radio-Canada²⁹². Pour mettre fin à ce qu'elle considérait une concurrence déloyale de la part de la société d'État, l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) a réclamé la création d'un organisme régulateur indépendant, demande qui a été rejetée par la Commission Massey-Lévesque (1951)²⁹³. Les membres de cette Commission estimaient qu'une instance de régulation indépendante aurait pu affecter l'unité du système de radiodiffusion canadien et ainsi accroître la dépendance des radiodiffuseurs face aux États-Unis²⁹⁴. De même, ils jugeaient que la radiodiffusion n'était pas une industrie, mais plutôt un service public²⁹⁵ et que, ce faisant, Radio-Canada ne constituait pas une source de concurrence déloyale.

La Commission Massey-Lévesque a également formulé les premières recommandations publiques quant à l'avenir de la télédiffusion canadienne²⁹⁶, encore à ses premiers balbutiements²⁹⁷. Lors des débuts de la radiodiffusion, l'émergence de nombreuses stations radiophoniques privées avait précédé la mise sur pied d'un service

²⁹⁰ Michel Sénécal, *ouvrage cité*, p. 60 et 69.

²⁹¹ Jean-Guy Lacroix, *article cité*, p. 59.

²⁹² Jean-Guy Lacroix et Benoît Lévesque, « L'unification et la fragmentation des appareils idéologiques au Canada et au Québec : le cas de la radio-télévision », *Les cahiers du socialisme*, N° 5, Printemps 1980, p. 119.

²⁹³ Lacroix et Lévesque utilisent l'appellation anglophone *Canadian Association of Broadcasters* (CAB) pour désigner l'ARC. *Ibid.*, p. 120.

²⁹⁴ *Ibid.*

²⁹⁵ Michel Sénécal, *ouvrage cité*, p. 67-68 ; Jean-Guy Lacroix et Benoît Lévesque, *article cité*, p. 120.

²⁹⁶ Bien que la radio ne disparaisse pas avec l'avènement de la télévision, et bien qu'elle soit demeurée un média fort dans l'espace médiatique québécois, la télévision s'est imposée comme le média qui domine la hiérarchie de l'espace médiatique (Jean-Guy Lacroix et Gaëtan Tremblay, « Restructuration de l'industrie médiatique et transformation de l'espace public », Gérard Daigle avec la collaboration de Guy Rocher (dir.), *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992, p. 551 et 556). Ce faisant, le reste de cette section de notre problématique se concentrera davantage sur la télédiffusion, car ce type de diffusion médiatique s'est imposé dans l'espace médiatique contemporain, tant au niveau social, économique culturel que politique. Pour une analyse historique plus détaillée de la radio au Québec et au Canada voir Jean-Guy Lacroix, « La radio au Québec : un média en crise qui trahit son mandat social », *article cité*.

²⁹⁶ *Ibid.*, p. 48.

²⁹⁷ Michel Sénécal, *ouvrage cité*, p. 66.

de radiodiffusion public. Afin d'éviter les mêmes erreurs, la Commission Massey a préconisé la consolidation d'un canal de télédiffusion publique et nationale (par le biais de Radio-Canada), avant que ne soient accordés les permis de télédiffusion au secteur privé²⁹⁸. L'ACR, devenue dans les années 1950 l'Association canadienne des radio et télédiffuseurs (ACRT), a de nouveau milité contre le monopole d'État et a revendiqué le droit d'ouvrir une seconde station de télévision qui ferait compétition à Radio-Canada²⁹⁹. En ce sens, la Commission Fowler (1957) a marqué une étape importante dans le processus de privatisation de l'espace médiatique, particulièrement en ce qui a trait au secteur télévisuel. Ainsi, cette Commission s'est montrée favorable à la cohabitation des secteurs privé et public au sein de la télédiffusion canadienne. Elle a reconnu qu'outre les fonctions d'information, d'éducation et de divertissement, la télédiffusion pouvait aussi avoir une fonction commerciale³⁰⁰. De même, en recommandant de séparer la société d'État responsable de la production télévisuelle (Radio-Canada) de l'organisme de contrôle de la radiodiffusion et télédiffusion canadienne (le bureau des gouverneurs de la radiodiffusion – BGR – créé en 1958), la Commission Fowler répondait partiellement aux demandes de l'ARCT³⁰¹. Finalement, la Commission s'est positionné à l'encontre de la Commission Massey et a affirmé le caractère industriel de la radiodiffusion canadienne³⁰². Jean-Guy Lacroix et Gaëtan Tremblay perçoivent comme un revirement cette transformation dans la conception idéologique et politique du rôle de la télévision au Canada³⁰³. Selon Michel Sénécal, à la fin des années 1950 le gouvernement conservateur du premier ministre John Diefenbaker a donné au secteur privé les moyens de se développer. C'est à partir de ce moment que la radiodiffusion [et télédiffusion] a amorcé un virage vers la privatisation³⁰⁴.

Les années 1960 ont marqué l'introduction de la logique marchande dans le secteur télévisuel canadien. Comme le notent Jean-Guy Lacroix et Gaëtan Tremblay :

²⁹⁸ Jean-Guy Lacroix et Benoît Lévesque, *article cité*, p. 121.

²⁹⁹ *Ibid.*, p. 70-72.

³⁰⁰ *Ibid.*, p. 73.

³⁰¹ Jean-Guy Lacroix et Benoît Lévesque, *article cité*, p. 121.

³⁰² Le terme radiodiffusion inclut ici aussi la télédiffusion. *Ibid.*

³⁰³ Jean-Guy Lacroix et Gaëtan Tremblay, en collaboration avec Marc Ménard et Marie-Josée Régner, *Télévision. Deuxième Dynastie*, Sillery (Qué.), Presse de l'Université du Québec, 1991, p. 142.

³⁰⁴ Michel Sénécal, *ouvrage cité*, p. 77.

On est passé d'une situation (les dix premières années de l'histoire de la télévision canadienne) monopolistique d'une entreprise d'État (Radio-Canada) qui intégrait l'ensemble des fonctions (secteurs constitutifs de l'industrie, c'est-à-dire la production, la programmation et la mise en circulation [la diffusion]), à une situation de concurrence très vive où l'intégration est réalisée par l'entreprise privée³⁰⁵.

En 1961, des licences de diffusion ont été accordées au réseau privé anglophone CTV et à la station privée de langue française Télé-Métropole. La même année était créée la CFCF, première station de télévision anglaise à Montréal³⁰⁶. Notons qu'outre l'accroissement du secteur privé dans le domaine de la télédiffusion, la fin du monopole d'État a eu pour effet d'accroître la diversification de l'offre télévisuelle. La création de Radio-Québec en 1968, l'essor des télévisions communautaires et l'expansion de la câblodistribution ont participé, tout au long des années 1960, à ce développement progressif³⁰⁷.

Bien que la câblodistribution ait été présente au Canada depuis 1952, elle est devenue le point de mire des législateurs entre 1964 et 1965, période au cours de laquelle elle a atteint un niveau de concentration inégalé³⁰⁸. Le fait que ce secteur d'activités ait été contrôlé principalement par des intérêts américains a fait craindre au gouvernement l'américanisation de la câblodistribution³⁰⁹. Dans cette optique, une réappropriation canadienne, non seulement de la câblodistribution, mais de l'ensemble de la radiotélédiffusion canadienne, s'imposait³¹⁰. En 1968, les autorités canadiennes ont adopté la nouvelle *Loi sur la radiodiffusion* visant la « canadianisation » de la propriété des appareils de diffusion ainsi que des programmations radiophoniques et télévisuelles. Dans la même lignée, le gouvernement canadien a créé le Conseil de la radio et de la télévision canadienne (CRTC) qui, doté d'un budget et d'employés pour accomplir son mandat, remplaçait désormais le BGR³¹¹. Le CRTC avait pour objectif non seulement la

³⁰⁵ Jean-Guy Lacroix et Gaëtan Tremblay, en collaboration avec Marc Ménard et Marie-Josée Régnier, *ouvrage cité*, p. 142-143.

³⁰⁶ Michel Sénécal, *ouvrage cité*, p. 78.

³⁰⁷ Jean-Guy Lacroix et Gaëtan Tremblay, « Restructuration de l'industrie médiatique et transformation de l'espace public », *ouvrage cité*, p. 554.

³⁰⁸ Des exemples de la concentration de la câblodistribution dans les années 1960 sont donnés pour le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique. Jean-Guy Lacroix et Robert Pilon, *Câblodistribution et télématique grand public : historique du développement de la câblodistribution au Canada (1950-1980)*, Montréal, (GRICIS) Groupe de recherche sur les industries culturelles et l'informatisation de la société, 1983, p. 5 et 11-13.

³⁰⁹ *Ibid.*, p. 5.

³¹⁰ *Ibid.*, p. 6.

³¹¹ Jean-Guy Lacroix et Benoît Lévesque, *article cité*, p. 124.

canadianisation de la télévision, mais aussi la centralisation du contrôle des communications³¹². Il a émis un décret en 1968, ayant pour but de réduire à 20% les actionnaires étrangers au sein des entreprises de radiotélédiffusion canadiennes³¹³. Cette nouvelle réglementation a eu pour effet la « [...] déconcentration et [l']éclatement régional de l'articulation canadienne de la câblodistribution laquelle avait été faite par les firmes américaines³¹⁴ ». À terme, cela a permis la création de grandes entreprises canadiennes de câblodistribution d'envergure internationale (par exemple Vidéotron)³¹⁵. Au niveau du service public de radiodiffusion, Radio-Canada a été placé sous la juridiction du CRTC et avait désormais le mandat de participer activement au maintien de l'unité canadienne³¹⁶. Toutefois, Sénécal remarque que le CRTC a été moins explicite en ce qui a trait aux obligations de l'entreprise privée : la nouvelle législation de 1968 a réduit les contraintes d'exploitation du secteur privé et a fait en sorte que l'attribution des licences se faisait davantage en fonction des lois du marché³¹⁷.

Durant les décennies 1960 et 1970, le gouvernement canadien a persisté à vouloir faire de la radio et de la télévision publiques des instruments de promotion de l'unité nationale. Selon Jean-Guy Lacroix, cette conception instrumentale de la culture et des communications était le propre du contexte politique fédéral de cette époque. « En effet, les dix-sept années du régime libéral de Trudeau furent caractérisées par l'utilisation de la culture comme un moyen de consolider l'identité et l'unité nationale canadienne et comme un levier nécessaire au développement économique³¹⁸ ». Sachant que durant les années 1960-1970, les tendances autonomistes de la province de Québec menaçaient la souveraineté culturelle du Canada, cette volonté centralisatrice de la part du gouvernement fédéral ne visait pas uniquement à contrer l'américanisation des ondes³¹⁹ ; elle avait aussi pour objectif de freiner l'expansion du mouvement nationaliste québécois.

³¹² *Ibid.*

³¹³ Jean-Guy Lacroix et Robert Pilon, *ouvrage cité*, p. 5.

³¹⁴ *Ibid.*, p. 41.

³¹⁵ Jean-Guy Lacroix, « La culture québécoise face aux politiques culturelles canadiennes », *article cité*, p. 312.

³¹⁶ Michel Sénécal, *ouvrage cité*, p. 82-83.

³¹⁷ *Ibid.*, p. 83.

³¹⁸ Jean-Guy Lacroix, « La culture québécoise face aux politiques culturelles canadiennes », *article cité*, p. 310.

³¹⁹ Michel Sénécal, *ouvrage cité*, p. 84-85.

De fait, la nouvelle *Loi sur la radiodiffusion* de 1968 étendait le pouvoir juridique du fédéral sur la télévision éducative et sur le câble³²⁰ et prévoyait la création de systèmes de télévision éducatifs canadiens. Or, le gouvernement québécois de Daniel Johnson père, estimant que la culture et l'éducation étaient de juridiction provinciale, a fondé, juste avant l'adoption de la nouvelle législation fédérale sur la radiodiffusion, le réseau de télévision Radio-Québec (RQ)³²¹. Ce faisant, le Québec s'opposait aux visées « canadiennes » du gouvernement fédéral dans le domaine de la télévision éducative. Peu de temps après, le gouvernement canadien mettait de l'avant un projet de loi visant la création d'un Office canadien de radiodiffusion éducative. Au Québec, le gouvernement libéral nouvellement élu de Robert Bourassa adoptait, en 1969, une *Loi de l'Office de Radio-Télévision* qui définissait le mandat télévisuel de Radio-Québec. Quelques semaines après, le gouvernement canadien renonçait à son projet de radiodiffusion éducative³²² ; il acceptait également la création d'agences de télévision éducative au niveau provincial, dans la mesure où celles-ci devaient demeurer sous le contrôle du CRTC³²³. Néanmoins, la lutte pour le contrôle des communications médiatiques entre Québec et Ottawa n'était pas terminée. Elle allait plutôt glisser sur le terrain de la câblodistribution.

En effet, en 1969, le gouvernement fédéral a imposé aux câblodistributeurs l'obligation de réserver un canal pour la diffusion d'émissions éducatives tout en refusant d'accorder des licences de diffusion aux gouvernements provinciaux³²⁴. Pour contourner la volonté centralisatrice des autorités canadiennes quant à la gestion de la câblodistribution sur le territoire québécois, le Québec s'est objecté à cette décision et a voté une loi qui plaçait la câblodistribution régionale sous la juridiction de la Régie des services publics (RSP)³²⁵. Le gouvernement québécois tentait ainsi de se réappropriier le contrôle des moyens de communication à l'échelle provinciale, comme tend à l'illustrer le livre vert du ministère des communications du Québec, publié en 1971 et intitulé *Pour une politique québécoise des communications*³²⁶. En 1973, cette intention était concrétisée par le gouvernement québécois qui adoptait le *Règlement relatif aux entreprises*

³²⁰ Jean-Guy Lacroix et Benoît Lévesque, *article cité*, p. 127.

³²¹ Michel Sénécal, *ouvrage cité*, p. 84.

³²² Jean-Guy Lacroix et Benoît Lévesque, *article cité*, p. 127-128.

³²³ Michel Sénécal, *ouvrage cité*, p. 84.

³²⁴ Jean-Guy Lacroix et Benoît Lévesque, *article cité*, p. 128.

³²⁵ *Ibid.*

³²⁶ *Ibid.*

publiques de câblodistribution. Celui-ci obligeait les câblodistributeurs à obtenir un permis de la RSP (en plus de celui du CRTC) pour opérer légalement sur le territoire québécois³²⁷. Ce qui a été qualifiée de « guerre du câble » entre Québec et Ottawa a finalement pris fin en 1977, alors que les tribunaux ont donné raison, dans ce dossier, au gouvernement fédéral³²⁸. L'intérêt des deux paliers gouvernementaux pour contrôler la réglementation de la câblodistribution permet de saisir que, déjà à cette époque, les câblodistributeurs étaient des acteurs économiques importants dans le développement de l'offre de services de télédiffusion québécoise et canadienne.

Selon Jean-Guy Lacroix et Benoît Lévesque, l'opposition québécoise au projet de canadianisation des appareils de radiotélédiffusion constitue l'un des signes de l'échec du programme de centralisation fédérale. Ceux-ci considèrent qu'à la fin des années 1970, le bilan à ce sujet était peu reluisant.

Non seulement le contrôle de la propriété, la réglementation du câble, le contingentement des émissions venant d'un même pays et la promotion des émissions canadiennes se sont avérées inefficaces mais certaines de ces mesures ont même favorisé une pénétration plus forte des émissions américaines et ont conduit à une marginalisation du réseau d'État sans que celui-ci ne cesse de véhiculer des émissions étrangères³²⁹.

Sénécal estime, pour sa part, que les impératifs économiques régissant la radiotélédiffusion ont eu raison des principes d'unité nationale mis de l'avant par le gouvernement fédéral³³⁰ au cours des années 1960 et 1970. Bref, la canadianisation de la propriété des appareils de radiotélédiffusion n'a pas réussi à assurer la canadianisation de la production des contenus et, par le fait même, de la programmation. Faute de changement dans la structure même de l'industrie, le projet unificateur n'est pas parvenu à produire les résultats escomptés.

À partir du milieu des années 1970, les discours gouvernementaux sur les communications se sont modifiés. Alors qu'auparavant la rhétorique développée par les gouvernements fédéral et provincial avait mis l'accent sur les notions de culture,

³²⁷ Michel Sénécal, *ouvrage cité*, p. 92.

³²⁸ Jean-Guy Lacroix et Benoît Lévesque, *article cité*, p. 128.

³²⁹ *Ibid.*, p. 124.

³³⁰ Michel Sénécal, *ouvrage cité*, p. 85.

d'identité et de service public, le secteur des communications était désormais perçu comme un facteur de développement et de croissance économique³³¹. Au Québec, ce renversement est devenu perceptible à partir de 1976. Le Parti Québécois, lors de son élection au pouvoir, a fait de la souveraineté culturelle un pilier de sa plate-forme politique. Or, ce n'était pas tant la culture que l'industrie culturelle qui, comme source de développement économique, faisait l'objet de promotion de la part du gouvernement souverainiste³³². Au niveau fédéral, Lacroix note qu'au cours de la seconde période de l'ère Trudeau, les domaines de la culture et de la communication ont davantage été réduits à leurs dimensions industrielle, économique et marchande³³³. Le rapport Applebaum-Hébert (1982) explicitait les nouvelles orientations gouvernementales au sujet de la culture. De façon générale, ce rapport s'est positionné en faveur de stratégies néolibérales de développement des industries culturelles³³⁴; concrètement, ceci s'est traduit, dans le domaine des communications médiatiques, par la remise en question du service public de radiotélédiffusion à la faveur du secteur privé³³⁵.

Les années 1980, qui ont débuté par une récession économique, témoignent du désengagement des gouvernements dans les services publics de télévision et de radio. Au pouvoir en 1984, le gouvernement conservateur de Brian Mulroney a pratiqué, selon Lacroix, une politique d'asphyxie de la Société Radio-Canada, en imposant au service public des restrictions budgétaires menant à son sous-financement³³⁶. Les entreprises médiatiques privées, mais plus particulièrement les entreprises de câblodistribution, se sont mises à occuper une place prépondérante dans l'industrie télévisuelle canadienne. Sous prétexte d'encourager une saine concurrence au sein de la télévision francophone, un nouveau réseau télévisuel privé, Télévision Quatre-Saisons (TQS), ainsi que différentes chaînes spécialisées, entraient en onde au début des années 1990³³⁷. À la même époque, la prédominance de la logique commerciale au sein de l'espace médiatique a influencé les stratégies des gestionnaires des réseaux de télévision publique. Ceux-ci ont voulu offrir une programmation plus attrayante où le divertissement, les émissions

³³¹ *Ibid.*, p. 93.

³³² *Ibid.*, p. 95.

³³³ Jean-Guy Lacroix, « La culture québécoise face aux politiques culturelles canadiennes », *article cité*, p. 312.

³³⁴ *Ibid.*, p. 313.

³³⁵ Michel Sénécal, *ouvrage cité*, p. 96.

³³⁶ Jean-Guy Lacroix, « La culture québécoise face aux politiques culturelles canadiennes », *article cité*, p. 315.

³³⁷ Michel Sénécal, *ouvrage cité*, p. 106-108.

américaines et les vedettes primaient sur le contenu informatif. Aux prises avec d'importantes compressions budgétaires, les réseaux canadien et québécois de télévision publique (SRC et RQ) ont comblé leur déficit par les investissements des publicitaires. Alors que les tenants d'une démocratisation des médias réclamaient un retour au mandat culturel des médias publics, le secteur privé critiquait durement ces initiatives du secteur public, arguant une concurrence déloyale. Selon Sénécal, les médias publics ont été les bouc-émissaires d'une crise désormais permanente de la radiotélédiffusion, crise corollaire à la « création d'un secteur médiatique privé fort, concentré et concurrentiel³³⁸ ».

Jean-Guy Lacroix et Gaëtan Tremblay considèrent que l'industrie télévisuelle québécoise a subi, depuis les années 1990, une profonde restructuration. La privatisation-marchandisation de l'espace médiatique, l'émergence, la canadianisation, puis la concentration des entreprises de câblodistribution ainsi que la fragilisation de Radio-Canada ont été des processus parallèles engendrés par des décisions politiques qui ont constitué les facteurs-clés de la réorganisation de l'industrie télévisuelle³³⁹. Selon Lacroix et Tremblay, nous sommes passés d'une industrie télévisuelle dominée par l'activité de diffusion à un système où prime la distribution³⁴⁰. Sachant que dans les années 1990, environ 75% de la population québécoise était abonné au câble³⁴¹, cette restructuration constitue plus qu'un simple changement de filière techno-économique ; elle a d'importantes conséquences sur l'usage social du média télévisuel, puisqu'elle impose de nouvelles normes d'accès aux produits télévisés³⁴². La télévision était à l'origine un service public universaliste et gratuit. Désormais, il semble que l'accès à l'offre télévisuelle se fasse par l'abonnement au câble, qui constitue un service payant. « Bref, la transition se caractérise par l'arrivée à maturité du processus de privatisation-marchandisation de l'espace télévisuel³⁴³ ».

Bien que nous travaillions sur la presse écrite, la récapitulation de l'évolution de la radiotélédiffusion au Québec et au Canada demeure pertinente. Celle-ci a été le lieu

³³⁸ *Ibid.*, p. 116.

³³⁹ Jean-Guy Lacroix et Gaëtan Tremblay, en collaboration avec Marc Ménard et Marie-Josée Régnier, *ouvrage cité*, p. 143.

³⁴⁰ *Ibid.*, p. 146.

³⁴¹ *Ibid.*, p. 153, note 1.

³⁴² *Ibid.*, p. 154-155.

³⁴³ *Ibid.*, p. 155.

d'affrontements, puis de conciliations, des logiques étatique et techno-économique dans l'usage social des médias. De services publics, la radio et la télévision sont devenues des industries culturelles dominées par l'entreprise privée. L'industrie de la presse, tant au Canada qu'au Québec, a de tout temps été contrôlée par des intérêts privés. Néanmoins, durant les dernières décennies, certains détails significatifs ont laissé percevoir le même mouvement de marchandisation croissante dans ce secteur que celui que nous avons tenté de mettre en lumière précédemment en ce qui avait trait à la radiotélédiffusion. Dans la prochaine section, nous nous sommes attardée plus spécifiquement à l'impact des facteurs économiques dans l'univers de la presse quotidienne³⁴⁴.

L'influence des facteurs économiques sur l'organisation des médias : pouvoir des propriétaires, marchandisation de l'information et concentration de la propriété privée

La privatisation de l'espace médiatique est un phénomène qui touche l'ensemble des médias et qui a pour effet d'accentuer l'influence des facteurs économiques dans la production médiatique. Selon Anne-Marie Gingras, cette situation se refléterait, entre autres, dans la façon dont les propriétaires gèrent leurs entreprises de presse ainsi que dans l'organisation du secteur médiatique³⁴⁵.

Anne-Marie Gingras estime que les entrepreneurs qui choisissent d'investir dans l'univers médiatique le font pour le profit, mais aussi en fonction du pouvoir qu'ils peuvent ainsi acquérir³⁴⁶ et exercer au sein de leurs entreprises de différentes façons. Par exemple, dans le cas des médias d'information, les propriétaires peuvent intervenir dans l'organisation du travail des journalistes en décidant des rendements à atteindre, des sources de financement ainsi que des revenus et des dépenses. Ces choix économiques déterminent le nombre d'employés et les salaires, influencent les relations de travail et

³⁴⁴ Bien que l'histoire de la presse écrite au Québec et au Canada avant les années 1960 aurait été pertinente à notre propos, nous nous sommes limitée aux évolutions récentes survenues dans cette industrie médiatique. Nous estimons que les informations générales que contiennent ce mémoire sur l'évolution de la presse en Europe et en Amérique du Nord (sections 1.2.1, 1.2.3 et 1.2.4) recourent les grandes phases historiques de l'histoire de la presse canadienne et québécoise. Colette Brin, Jean Charron et Jean de Bonville (dir). *Nature et transformation du journalisme*, Saint-Nicolas (Qué), Presses de l'Université Laval, 2004, p. 2-3.

³⁴⁵ Anne-Marie Gingras, *ouvrage cité*, p. 86.

³⁴⁶ L'auteure fait notamment référence à l'influence politique des propriétaires de médias écrits, par exemple les amitiés politiques de Paul Desmarais, propriétaire *Power Corporation*, conglomérat dont la propriété comprend *Gesca Inc.*, la filiale qui assure la gestion de nombreux quotidiens francophones, dont *La Presse*. *Ibid.*, p. 95.

ont des répercussions directes sur la gestion de l'entreprise médiatique en général³⁴⁷. À un second degré, les propriétaires de médias écrits contrôlent l'affectation des ressources humaines et matérielles, cette distribution se voulant, en quelque sorte, le reflet de leurs visions du monde. En effet, en favorisant certains secteurs d'information au détriment de plusieurs autres, la répartition des ressources économiques a un impact sur l'orientation idéologique du média³⁴⁸. Cette répartition est aussi d'une importance cruciale pour les journalistes, puisqu'elle délimite leur cadre de travail ainsi que la liberté dont ils disposent pour accomplir leurs tâches (c'est-à-dire leur charge de travail, leurs dates et heures de tombée, leurs moyens de production, les sujets qu'ils doivent traiter en priorité, etc.)³⁴⁹. Finalement, pour éviter de déplaire aux élites politiques ou pour cacher certains conflits d'intérêt, les patrons des entreprises de presse ont aussi la possibilité de s'ingérer (directement ou indirectement, par le biais du rédacteur en chef) au sein de la rédaction³⁵⁰. Ces interventions prennent diverses formes (suggestion d'un sujet particulier à un journaliste, interview avec une personnalité politique, commande de sondages, etc.). Selon la syndicalisation des journalistes, leur éthique, la tradition du média et la situation financière de l'entreprise, ces interventions briment plus ou moins l'autonomie des journalistes³⁵¹. Bref, les journalistes peuvent être critiqués pour leur travail jugé insatisfaisant ou même se voir refuser la publication de certaines informations, si cela risque de déplaire au propriétaire du quotidien³⁵².

Les facteurs économiques ont aussi des répercussions sur l'organisation et la production des contenus médiatiques. Lacroix et Tremblay notent que depuis les trente dernières années, la place de la publicité n'a cessé de croître au sein de la presse écrite³⁵³. Le volume des journaux a augmenté, dû en grande partie à l'ajout de cahiers spéciaux. De même, le langage visuel tend à dominer le contenu des quotidiens (plus de photos et de graphiques, mais aussi une réduction de la longueur des articles, ainsi que davantage de

³⁴⁷ *Ibid.*, p. 89.

³⁴⁸ *Ibid.*, p. 90-93.

³⁴⁹ *Ibid.*

³⁵⁰ À titre d'exemple, Anne-Marie Gingras relate qu'en 1998, le fils de Paul Desmarais (qui dirige le conseil d'administration de *Power Corporation*) aurait indiqué au personnel de *La Presse* son mécontentement face à la manière dont ce journal traitait son beau-père, le premier ministre canadien de l'époque, Jean Chrétien. *Ibid.*, p. 91.

³⁵¹ *Ibid.*, p. 93-94.

³⁵² *Ibid.*, p. 93.

³⁵³ Jean-Guy Lacroix et Gaëtan Tremblay, « Restructuration de l'industrie médiatique et transformation de l'espace public », *article cité*, p. 561.

titres et de sous-titres)³⁵⁴. L'objectif de ces opérations est de rendre la presse écrite plus attrayante. Tout comme les autres médias, la solvabilité publicitaire de la presse écrite est corollaire à la taille de son public (de lecteurs). Les médias marchandisent leur contenu, mais ils marchandisent aussi leur auditoire (ou lectorat) qui constitue un important bassin de consommateurs pour les publicitaires³⁵⁵. Selon Anne-Marie Gingras : « La publicité joue donc un rôle fondamental dans le processus de marchandisation, l'information étant alors considérée du point de vue de sa force d'attraction des auditoires³⁵⁶ ». La prévalence de la valeur commerciale sur les dimensions culturelles, politiques ou philosophiques de l'information s'oppose à la qualité des contenus informatifs³⁵⁷, puisque les critères de performance, tels les cotes d'écoute ou le tirage des quotidiens, réduisent la valeur de l'information à la réaction qu'elle produit chez le public. En tentant constamment de rejoindre une fraction plus large du public, les médias favorisent la diffusion de messages consensuels³⁵⁸. Armand et Michèle Mattelart estiment, par ailleurs, que cette tendance à la recherche de consensus au sein des contenus médiatiques privilégie la production et la diffusion de divertissements qui, contrairement à l'information, sont conçus spécifiquement dans le but de rallier le public³⁵⁹.

À l'instar de la marchandisation, la concentration de la propriété au sein du secteur médiatique n'est pas un phénomène récent, quoiqu'il atteigne actuellement de nouveaux sommets. À titre d'exemple, dans le secteur de la télévision québécoise, les groupes *Quebecor*, *Cogeco/Bell* et *Radio-Nord* possèdent 73% des licences de télévision privée³⁶⁰. En 2004, les groupes *Astral* et *Corus* détenaient 73% des stations de radios francophones sur le territoire canadien et exploitaient 36% des radios privées commerciales au Québec³⁶¹. La même année, les groupes *Gesca* et *Quebecor* se répartissaient 97% du

³⁵⁴ *Ibid.*

³⁵⁵ Philippe Breton et Serge Proulx, *ouvrage cité*, p. 129.

³⁵⁶ Anne-Marie Gingras, *ouvrage cité*, p. 109.

³⁵⁷ *Ibid.*, p. 110-112.

³⁵⁸ *Ibid.*, p. 104.

³⁵⁹ Armand et Michèle Mattelart, *ouvrage cité*, p. 156.

³⁶⁰ Centre d'études sur les médias. Janvier 2006. *Portrait de la propriété dans le secteur de la télévision au Québec et au Canada*. En ligne.

<<http://www.cem.ulaval.ca/Concentration%20de%20la%20tele-pdf.pdf>>.

³⁶¹ Centre d'études sur les médias. Janvier 2006. *Portrait de la propriété dans le secteur de la radio au Québec et au Canada*. En ligne. <<http://www.cem.ulaval.ca/Concentration-radio-pdf.pdf>>.

tirage des quotidiens francophones au Québec³⁶². Non seulement la part de marché contrôlée par quelques groupes d'actionnaires n'a cessé de croître, mais ces sociétés tendent à intégrer des entreprises médiatiques concurrentes appartenant à leur secteur d'activité (concentration horizontale) ou à des domaines connexes, ce qui engendre un phénomène de propriété croisée³⁶³ ou encore de concentration verticale. Pour le milieu des affaires, la concentration de la propriété est considérée comme une forme « naturelle » de croissance que l'essor de la mondialisation économique tend à exacerber. Les fusions sont perçues comme un mal nécessaire, qui permettent aux entreprises de demeurer compétitives au niveau mondial en contrôlant une plus grande part de marché, en augmentant leurs profits et en ayant une plus grande influence sur les taux de publicité. De plus, la concentration de la propriété a l'avantage de minimiser les coûts et d'accroître la production tout en maximisant les rendements sur l'investissement³⁶⁴. Pour les citoyens, par contre, la concentration de la propriété des médias a d'importantes répercussions, puisqu'en réduisant la diversité des contenus médiatiques et en limitant l'accès démocratique aux médias de masse, elle affecte la représentation que les acteurs sociaux se font de la société et, par conséquent, de la réalité.

La privatisation de l'espace médiatique : une atteinte à la diversité des contenus et à l'idéal démocratique des médias

La concentration de la propriété a engendré une uniformisation des contenus qui se traduit par l'unicité des sources d'information et le mimétisme dans le choix de la programmation³⁶⁵. Par exemple, dans le secteur télévisé américain, l'informatisation du travail journalistique favorise la production de contenus médiatiques homogènes diffusables sur l'ensemble du réseau à moindre coût³⁶⁶. Dans cette perspective, la concentration de la propriété se répercute dans la structuration des réseaux médiatiques,

³⁶² Centre d'études sur les médias. Janvier 2006. *Portrait de la propriété dans le secteur des quotidiens au Québec et au Canada*. En ligne. <<http://www.cem.ulaval.ca/Concentration-Quotidien.pdf>>.

³⁶³ « [...] la propriété croisée des médias désigne un contrôle que prend un type de média sur un autre ». Centre d'études sur les médias. Février 2001. *La propriété croisée des médias au Canada*. Rapport présenté au Centre de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et à Patrimoine canadien. Sous la coordination de Florian Sauvageau et Daniel Groulx. En ligne. p. 18. <<http://www.cem.ulaval.ca/concentration.html>>.

³⁶⁴ Anne-Marie Gingras, *ouvrage cité*, p. 112-115.

³⁶⁵ Michel Sénécal, *ouvrage cité*, p. 144.

³⁶⁶ Eric Klinenberg, « Le groupe Sinclair, empire de la télévision conservatrice aux États-Unis », *Le Monde Diplomatique*, N° 618, septembre 2005. En ligne. <<http://www.monde-diplomatique.fr/2005/09/KLINENBERG/12774>>.

dont la production est davantage centralisée et standardisée³⁶⁷. Au Québec, ce sont plus particulièrement les régions qui sont affectées par ce phénomène qui entraîne la fermeture de médias locaux ou la réduction de leur personnel³⁶⁸. « Dans les villes où un même groupe possède des stations affiliées à des réseaux concurrents, les émissions [de télévision] locales de ces stations sont produites pour une large part, par les mêmes équipes et dans les mêmes studios, mais sous des bannières différentes »³⁶⁹.

Au sein des entreprises de la presse écrite canadienne et québécoise, la concentration de la propriété est une tendance déjà perceptible depuis plusieurs décennies. À la fin des années 1960, les craintes entourant la concentration de la presse avaient incité les journalistes à former la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ). En 1970 et en 1980, les commissions royales d'enquêtes Davey, puis Kent, avaient été mandatées pour étudier la question³⁷⁰ qui semblait alors capitale à la liberté d'expression. Or, la concentration de la propriété médiatique a présentement pour effet de centraliser la structure des médias régionaux et nuit concrètement à la pluralité³⁷¹ des contenus, tant au niveau informatif qu'idéologique³⁷². Pourtant, de nos jours, si cette question continue à générer des débats publics³⁷³, aucune mesure concrète n'est prise pour freiner l'expansion de la concentration de la propriété médiatique. Selon Anne-Marie Gingras, l'atmosphère pro-libre-échange qui prévaut depuis les années 1980 expliquerait l'acceptation tacite de la situation et la rareté des discussions publiques à ce sujet³⁷⁴.

³⁶⁷ Michel Sénécal, *ouvrage cité*, p. 143.

³⁶⁸ Anne-Marie Gingras, *ouvrage cité*, p. 122.

³⁶⁹ Centre d'étude sur les médias, *Portrait de la propriété dans le secteur de la télévision au Québec et au Canada*, article cité, p. 2.

³⁷⁰ Anne-Marie Gingras, *ouvrage cité*, p. 116-119.

³⁷¹ Michel Sénécal utilise la notion de pluralité en opposition à pluralisme. Alors que la pluralité représente la diversité « des paroles exprimées » que l'on retrouve le plus souvent au sein des médias communautaires, le pluralisme, dont se targuent les médias de masse correspond à une diversité qui se limite au cadre de l'idéologie dominante et qui légitime la vision néolibérale de la liberté de presse et de la concentration de la propriété. Cette vision du pluralisme s'inspire des écrits d'Henri Lefebvre. Henri Lefebvre, *Le manifeste différentialiste*, Paris, Gallimard, 1970, p. 135, cité par Michel Sénécal, *ouvrage cité*, p. 220-221.

³⁷² Anne-Marie Gingras, *ouvrage cité*, p. 123.

³⁷³ Par exemple, en 2001, le gouvernement du Québec a mandaté une Commission parlementaire pour étudier le phénomène de la concentration de la presse. Bien que cette initiative ait donné lieu à des recommandations, aucune mesure contraignante n'a été adoptée. Assemblée Nationale, Commission de la culture, *Mandat d'initiative sur « La concentration de la Presse »*, Secrétariat des commissions, Québec, novembre 2001. En ligne. <<http://www.assnat.qc.ca/fra/publications/rapports/rapcc3.html>>.

³⁷⁴ Anne-Marie Gingras, *ouvrage cité*, p. 121-123.

La concentration de la propriété est un effet du capitalisme mondialisé. Anne-Marie Gingras considère que, puisque le marché dessert leurs intérêts, les propriétaires d'entreprises médiatiques sont davantage enclins à défendre ou à promouvoir les valeurs de l'ordre économique capitaliste au sein de leurs médias³⁷⁵ plutôt qu'à les condamner. Dans cette perspective, la logique marchande, en favorisant une certaine vision du monde au sein de l'élite économique, constitue un des principaux facteurs restreignant la représentation de la diversité sociale au sein des médias. Michel Sénécal estime, pour sa part, que l'idéologie néolibérale qui a encouragé la privatisation de l'espace médiatique nuit à la dimension démocratique des médias contemporains puisque « [...] les principes du libéralisme sur lesquels se fondent aussi bien le libre-échange communicationnel que la libre concurrence n'admettent que les idées, les opinions, les valeurs, les discours, les logiques, qui les confortent³⁷⁶ ». Sénécal rappelle que, si depuis l'avènement de la modernité, le libéralisme politique fait la promotion des principes de la liberté de presse, c'est que ceux-ci favorisent la liberté d'entreprise. De même, le libéralisme a certes instauré le droit à l'information, mais celui-ci a entraîné la prépondérance du droit d'informer sur celui de s'informer³⁷⁷. Pour Sénécal, seul le droit à la communication permettrait une véritable démocratisation des moyens de communication en modifiant l'accès à la production de l'information et en encourageant la participation des citoyens³⁷⁸. Or, malgré les initiatives pour la réappropriation et l'interprétation de l'information par la société civile³⁷⁹, par exemple, les médias alternatifs et communautaires, l'espace médiatique contemporain demeure dominé par le « [...] surdéveloppement du processus de marchandisation de la communication au détriment de sa socialisation et, donc, [la] perversion des principes fondamentaux du rapport démocratie-communication³⁸⁰ ».

Les grandes entreprises médiatiques sont des acteurs économiques qui, pour la plupart, adhèrent à l'idéologie néolibérale, soutiennent la privatisation de l'espace médiatique ainsi que sa régulation par les lois du marché. Simultanément, les médias sont aussi des acteurs socioculturels importants qui ne peuvent réinventer la réalité à la faveur

³⁷⁵ *Ibid.*, p. 96.

³⁷⁶ Michel Sénécal, *ouvrage cité*, p. 221.

³⁷⁷ *Ibid.*, p. 31 et 35.

³⁷⁸ *Ibid.*, p. 42.

³⁷⁹ *Ibid.*, p. 44.

³⁸⁰ *Ibid.*, p. 41.

des élites au pouvoir. Les médias d'information puisent à même la société les faits de l'actualité avec lesquels ils produisent des représentations qui doivent permettre aux citoyens de pleinement participer à la vie collective. Forces productives liées au développement du capitalisme, les médias sont aussi, en tant que producteurs de représentations et de significations sociales, détenteurs d'un pouvoir symbolique qui influence la structure de l'ordre social.

1.2.3 La logique culturelle et le pouvoir symbolique des médias

Industrie culturelle : entre conditionnement idéologique et plaisir populaire

L'ordre social contemporain est dominé par la logique néolibérale qui s'est incorporée à la culture occidentale sous le couvert des valeurs promues par la société de l'information, modèle sociétal issu de l'idéologie de la communication³⁸¹. Néanmoins, l'intégration de la logique marchande au sein du secteur culturel n'est pas un phénomène récent. Tout au long du XX^e siècle, la littérature portant sur l'essor de la société et de la consommation de masse a abordé la question de la subsomption de la culture par l'industrialisation des modes de production et son arrimage aux règles du marché. À ce sujet, les analyses des théoriciens de l'école de Francfort sont incontournables. Dans les années 1940, Theodor Adorno et Max Horkheimer ont élaboré le concept d'industrie culturelle afin de critiquer le caractère marchand et aliénant de la culture de masse. Selon cette perspective, les biens culturels de la société de masse sont produits en fonction de leur valeur d'échange qu'un système industriel uniformisé et dominé par l'idéologie capitaliste diffuse afin de favoriser la prépondérance de la consommation au sein de la culture. Standardisés pour faciliter leur reproduction, les produits de la culture de masse ont substitué à l'expérience esthétique et artistique le spectacle et le divertissement³⁸². Les individus ont été conditionnés à ces produits culturels, conçus afin d'éviter tout effort de réflexion, ce qui assure leur succès commercial³⁸³. « La libération promise par l'amusement est la libération du penser en tant que négation³⁸⁴ ». Dans la perspective de l'école critique, cette culture, axée sur la consommation, est principalement diffusée par les grands médias auxquels sont soumis les masses d'individus passifs et aliénés.

³⁸¹ Philippe Breton, *ouvrage cité*, p. 126.

³⁸² *Ibid.*, p. 152.

³⁸³ Theodor W. Adorno et Max Horkheimer, *La dialectique de la raison*, Paris, Gallimard, 1974, p. 145-146.

³⁸⁴ *Ibid.*, p. 153.

De nombreuses critiques ont été formulées à l'encontre des théoriciens de l'école de Francfort, notamment en ce qui a trait à leur vision élitiste de la culture et l'influence démesurée qu'ils ont accordée aux médias de masse³⁸⁵. Tout en reconnaissant la valeur de la thèse développée par Adorno et Horkheimer, Armand Mattelart et Jean-Marie Piemme relèvent chez ces théoriciens la nostalgie d'une époque où l'art était un domaine autonome de la technique³⁸⁶. Les penseurs de l'école critique ont le mérite d'avoir exposé la menace que pouvait constituer la marchandisation de la culture. Cependant, en se référant au texte de Walter Benjamin, « L'œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique³⁸⁷ », Mattelart et Piemme montrent que la reproduction industrielle ne vide pas nécessairement la culture de toute expérience esthétique³⁸⁸. « Or, on peut se demander dans quelle mesure la culture de masse n'est pas stigmatisée chez Adorno et Horkheimer aussi parce que son processus de fabrication porte atteinte à une certaine sacralisation de l'art³⁸⁹ ». Malgré ces critiques, Adorno et Horkheimer ont construit les paradigmes permettant de comprendre les liens unissant le mode de production capitaliste, les moyens de communication de masse et l'importance croissante du divertissement au sein de la culture occidentale du XX^e siècle. Précurseurs d'analyses telles que celle effectuée par Stuart Ewen³⁹⁰ sur l'essor de la publicité commerciale, Adorno et Horkheimer ont mis en lumière le rôle de la culture de masse dans l'acceptation et l'incorporation par les acteurs sociaux de nouvelles normes propres à une société régulée par le mode de production capitaliste, où la consommation est devenue une valeur culturelle fondamentale.

L'information divertissante

De nos jours, le divertissement et le spectacle non seulement prédominent au sein de l'industrie culturelle, mais s'immiscent aussi dans la production de l'information. Selon Pierre Bourdieu, c'est d'abord au sein du médium télévisuel que cette tendance au sensationnalisme journalistique s'est imposée. Certes, la presse populaire avait déjà emprunté cette voie, mais la télévision, grâce à son pouvoir d'attraction inattendu sur le public, aurait généralisé la pratique. Du fait qu'elle rejoigne un public de masse, la

³⁸⁵ Philippe Breton et Serge Proulx, *ouvrage cité*, p. 155-158.

³⁸⁶ Armand Mattelart et Jean-Marie Piemme, *Télévision : enjeux sans frontières*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1980, p. 15.

³⁸⁷ Walter Benjamin, « L'œuvre d'art à l'heure de sa reproductibilité technique », *L'homme, le langage et la culture*, Paris, Denoël-Gonthier, 1971.

³⁸⁸ *Ibid.*, p. 14.

³⁸⁹ *Ibid.*

³⁹⁰ Stuart Ewen, *ouvrage cité*.

télévision a rapidement acquis un capital économique, puis symbolique, lui permettant de dominer l'espace³⁹¹ médiatique³⁹². Selon Bourdieu, la propension à diffuser des faits divers apolitiques qui s'adressent à l'émotion au détriment d'informations politiques et sociales requérant un raisonnement critique s'est étendue à l'ensemble des médias d'information, sous l'effet de la concurrence au sein du champ journalistique³⁹³.

Selon cette perspective, la pertinence publique n'est plus l'unique critère d'évaluation de l'information. Sa dimension spectaculaire est désormais essentielle et détermine sa valeur marchande³⁹⁴. Il est réducteur de penser que les médias limitent leur contenu informatif uniquement à des éléments spectaculaires ou de divertissement. Les productions des médias d'information doivent être représentatives des principaux enjeux sociaux monopolisant la scène publique. Néanmoins, les médias disposent d'une certaine latitude en ce qui a trait à la façon dont sera mise en scène la réalité. La spectacularisation de l'information n'est pas présente au même degré dans l'ensemble de la production médiatique, mais nous pensons qu'elle génère une tendance générale qui oriente la sélection de l'information en ce sens. En attirant l'attention du public sur des aspects triviaux de l'actualité, le recours au spectaculaire dépolitise le discours médiatique et ce, à l'avantage de l'idéologie dominante³⁹⁵.

Il nous apparaît donc qu'en tant que (re)producteurs et diffuseurs des faits qui structurent le rapport que les acteurs sociaux entretiennent avec la réalité, les médias exercent un pouvoir symbolique qui se manifeste par l'imposition d'une certaine vision du monde à l'ensemble de la société. Les acteurs sociaux ont également le pouvoir d'interpréter l'information qui leur est (re)présentée, ainsi que celui de critiquer les

³⁹¹ Pierre Bourdieu utilise le concept de « champ ». Toutefois, afin de rester conceptuellement cohérente, nous utilisons la notion d'espace. Nous pouvons tout de même spécifier qu'à propos de la notion de « champ », Bourdieu écrit : « En termes analytiques, un champ peut être défini comme un réseau, une configuration de relations objectives entre des positions. Ces positions sont définies objectivement dans leur existence et dans les déterminations qu'elles imposent à leurs occupants, agents ou institutions, par leur situation (*situs*) actuelle et potentielle dans la structure de la distribution des différentes espèces de pouvoir (ou de capital) [...] et, du même coup, par leurs relations objectives aux autres positions [...] ». Pierre Bourdieu avec Loïc J.D. Wacquant, *Réponses*, Paris, Seuil, 1992, p. 73.

³⁹² Pierre Bourdieu, *Sur la télévision*, Paris, Raison d'agir, 1995, p. 47.

³⁹³ *Ibid.*, p. 58.

³⁹⁴ Anne-Marie Gingras, *ouvrage cité*, p. 50 ; Philippe Breton et Serge Proulx, *ouvrage cité*, p. 216.

³⁹⁵ Pierre Bourdieu, *Sur la télévision*, *ouvrage cité*, p. 59 ; Philippe Breton et Serge Proulx, *ouvrage cité*, p. 216.

représentations qu'ont leur imposent. Ceci dit, cette capacité d'interprétation est plus ou moins développée, selon les individus, en raison de la répartition inégale des ressources culturelles et matérielles au sein de la société. L'effectivité de l'imposition symbolique des médias dépend donc des conditions sociales de réception, tous ne possédant pas les mêmes armes symboliques pour se défendre³⁹⁶.

Médias, violence et pouvoir symbolique

Les médias d'information utilisent le langage écrit, parlé ou imagé pour construire et transmettre les représentations de la réalité qui permettront aux citoyens d'être au courant de l'actualité. Le langage est généralement appréhendé comme un simple outil de communication. Cependant, Henri Lefebvre estime que la société contemporaine a transformé la communication en objet de fétichisme qui réduit l'ensemble des rapports sociaux et des faits humains à l'acte de communiquer, tout en éludant les conditions concrètes et les modalités spécifiques de son exercice³⁹⁷. De même, Pierre Bourdieu perçoit le langage comme un instrument de pouvoir s'inscrivant dans un rapport de force qui dépend des conditions sociales de son usage³⁹⁸. Loin de se limiter à l'acte communicationnel, le langage participe non seulement à la production de sens, mais aussi à la reproduction des rapports sociaux.

Lors de l'échange linguistique, une relation de dominant/dominé s'instaure entre celui qui émet le message, l'émetteur ou le locuteur, et qui dispose de l'autorité, et celui qui reçoit le message, le récepteur ou l'interlocuteur, et qui a la possibilité de reconnaître ou non l'autorité du locuteur/émetteur³⁹⁹. Sachant que l'accès au langage légitime est inégal, la relation sera dominée par l'émetteur/locuteur seulement si le récepteur/interlocuteur reconnaît son autorité et légitime cette domination. L'autorité, qui donne aux mots leur efficacité sociale ainsi que le pouvoir d'agir sur la réalité, provient de cette relation sociale externe au langage. En reconnaissant l'autorité de l'émetteur/locuteur, le récepteur/interlocuteur cautionne son pouvoir symbolique et, de ce fait, la prégnance de sa violence symbolique⁴⁰⁰.

³⁹⁶ Érik Neveu, *ouvrage cité*, p. 141.

³⁹⁷ Henri Lefebvre, *Le langage et la société*, Paris, Gallimard, Idées, 1966, p. 369.

³⁹⁸ Pierre Bourdieu et Loïc J.D. Wacquant, *ouvrage cité*, p. 116-117.

³⁹⁹ *Ibid.*, p. 118.

⁴⁰⁰ *Ibid.*, p. 122-123.

Le pouvoir symbolique, pouvoir de constituer le donné en l'énonçant, d'agir sur le monde en agissant sur la représentation du monde, ne réside pas dans les « systèmes symboliques » sous la forme d'une « force illocutionnaire ». Il s'accomplit dans et par une relation définie qui crée la croyance dans la légitimité des mots et des personnes qui les prononcent et il n'opère que dans la mesure où ceux qui le subissent reconnaissent ceux qui l'exercent⁴⁰¹.

La violence symbolique assure la reproduction du système de domination en le rendant légitime. Le récepteur/interlocuteur qui reconnaît comme naturelle l'autorité de l'émetteur/locuteur se fait lui-même complice de la violence symbolique qu'il subit inconsciemment⁴⁰². Ce faisant, le langage de l'émetteur/locuteur acquiert un pouvoir symbolique qui lui permet d'agir sur la représentation de la réalité.

La relation qui prévaut entre les médias et les acteurs sociaux s'apparente à l'échange linguistique décrit par Bourdieu⁴⁰³. Parce qu'ils construisent et diffusent les faits qui doivent représenter la réalité, les médias disposent d'une forme d'autorité. Les acteurs sociaux qui reçoivent l'information ont la possibilité de reconnaître ou non l'autorité du média qui l'a diffusée. Cette reconnaissance dépend des conditions sociales de production et de réception du message. Néanmoins, nous pensons qu'en raison de la complexité des sociétés contemporaines, les médias d'information dominant généralement la relation qu'ils entretiennent avec les acteurs sociaux. En effet, les médias constituent des organisations sociales désormais nécessaires à la compréhension du monde puisque c'est grâce à eux et à travers eux que les lecteurs, les auditeurs ou les spectateurs entretiennent un rapport à « la réalité ». En ce sens, nous estimons que le public reconnaîtra généralement comme légitimes l'information et les organes de presse qui la médiatisent et ce, malgré les dérives journalistiques qui nuisent à la crédibilité de certains médias⁴⁰⁴. Ainsi, en tant que (re)producteurs des représentations sociales qu'incorporent les acteurs sociaux afin de donner un sens à la réalité sociale, les médias

⁴⁰¹ *Ibid.*, p. 123.

⁴⁰² *Ibid.*, p. 123 et 142.

⁴⁰³ Nous pensons cependant que cet échange est unidirectionnel puisque, malgré le fait que les acteurs sociaux aient la possibilité de répondre aux médias par le biais de lettres, de lignes ouvertes, de commentaires, cette prise de parole reste contrôlée par le média. Dans cette optique, il s'agirait d'une « participation dépendante » au sens d'Alain Touraine. Voir Alain Touraine, *Sociologie de l'action*, chapitre 8, Paris, LGF - Livre de poche, 2000.

⁴⁰⁴ Selon Ignacio Ramonet, les bavures journalistiques, mais aussi l'essor des quotidiens gratuits et la multiplication des sites Internet, seraient au nombre des causes de la crise des médias. Ignacio Ramonet, « Médias en crise », *Le Monde Diplomatique*, janvier 2005. En ligne. <<http://www.monde-diplomatique.fr/2005/01/RAMONET/11796>>.

exercent un pouvoir symbolique qui participe selon nous au maintien et à la reproduction des rapports sociaux.

Parallèlement, la médiatisation de la réalité est porteuse de violence symbolique. Les médias légitiment certaines informations non seulement en leur donnant accès à l'« espace public » par le biais de l'univers médiatique, mais aussi en privilégiant un certain traitement médiatique. Ces représentations sociales sont essentielles, puisqu'elles permettent à la société de s'objectiver, mais elles ne sont ni exhaustives ni conformes à la réalité, puisqu'elles masquent de nombreux faits sociaux qui ne bénéficieront jamais d'une telle attention médiatique. Cette sélection et ce traitement de l'information, qui semblent au premier abord « naturels », s'effectuent généralement sur une base arbitraire et constituent une violence symbolique à laquelle participe le public en l'acceptant. Le pouvoir symbolique des médias se fonde sur le fait que le public accepte comme étant « la réalité » ce que les journaux (écrits, radiophoniques ou télévisuels) (re)présentent comme telle. En ce sens, l'accès médiatique à la représentation sociale peut être perçu comme l'un des principaux enjeux de lutte dans l'espace médiatique⁴⁰⁵. Or, cet accès est inégal et dépend d'un rapport de force qui, généralement, avantage les groupes sociaux détenant le pouvoir politique et économique.

Les médias disposent donc, selon nous, d'un pouvoir symbolique leur permettant d'agir sur l'ordre social par le biais de la production de représentations sociales. La prochaine section de notre problématique illustre comment la transformation du monde politique contemporain placerait désormais les médias au centre de ce que Patrick Champagne qualifie de « nouveau jeu politique⁴⁰⁶ » ou, selon les mots de Manuel Castells, comme principaux acteurs de la « politique informationnelle⁴⁰⁷ ».

⁴⁰⁵ Michel Sénécals, *ouvrage cité*, p. 19.

⁴⁰⁶ Patrick Champagne, *ouvrage cité*.

⁴⁰⁷ Manuel Castells, *L'ère de l'information. T. 2. Le pouvoir de l'identité*, *ouvrage cité*, chapitre 6, p. 373-424.

1.2.4 Les médias et la politique

Les médias et le nouveau jeu politique

Selon Patrick Champagne, le nouveau jeu politique est perceptible à travers la réorganisation du système politique autour de l'« opinion publique⁴⁰⁸ ». Cette « opinion publique » (à ce propos, voir la section 1.2.1 du présent chapitre) est considérée par Pierre Bourdieu comme un artefact qui construit le consensus social par le biais des sondages. Plutôt que de questionner l'« opinion publique », ces techniques d'enquête imposeraient subrepticement aux acteurs sociaux une certaine classification du monde social qui correspondrait aux schèmes classificatoires de ceux qui les imposent et qui ont les moyens de les réaliser⁴⁰⁹.

Pour être à la tête de systèmes politiques démocratiques, il est nécessaire d'obtenir la majorité des suffrages lors d'élections. La politique contemporaine est une lutte principalement symbolique, où les acteurs qui souhaitent accéder au pouvoir doivent imposer leur vision du monde à l'ensemble des acteurs sociaux comme étant la vision juste et vraie⁴¹⁰. La mobilisation des citoyens autour d'une même représentation du monde est donc essentielle à la victoire électorale⁴¹¹. En ce sens, Pierre Bourdieu qualifie les spécialistes du marketing politique et autres experts en sondages, de professionnels de la production symbolique qui luttent pour le monopole de la violence symbolique⁴¹². Sous l'apparence de la communication, ces stratèges de la représentation politique produisent des systèmes symboliques qui remplissent une fonction idéologique visant à légitimer l'ordre établi (ou qu'ils désirent établir) et à dissimuler l'arbitraire des divisions sociales. Selon Patrick Champagne, ces experts de la communication politique sont devenus indispensables au déroulement du jeu politique, puisqu'ils ont activement orienté sa reformulation en ce sens⁴¹³.

Selon Manuel Castells, les sociétés post-industrielles ou les sociétés en réseaux, se caractérisent par le passage à la politique informationnelle, qui se déroule

⁴⁰⁸ Patrick Champagne, *ouvrage cité*, p. 12.

⁴⁰⁹ Pierre Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », *Question de sociologie*, Paris, Les Éditions Minuit, p. 222-235, cité par Patrick Champagne, *ouvrage cité*, p. 13-15.

⁴¹⁰ *Ibid.*, p. 21.

⁴¹¹ *Ibid.*, p. 17.

⁴¹² Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, *ouvrage cité*, p. 207.

⁴¹³ Patrick Champagne, *ouvrage cité*, p. 17 et 33.

principalement dans le cadre des médias électroniques⁴¹⁴. « La politique médiatique n'est pas toute la politique, mais toute la politique doit passer par les médias si elle veut avoir un impact concret sur la prise de décision⁴¹⁵ ». Manuel Castells estime que, si les activités politiques traditionnelles (campagnes électorales sur le terrain, meetings, manifestations, réunions publiques) perdurent et constituent des incontournables pour tous les candidats en campagne électorale au sein de démocraties occidentales, elles ont pour principal objectif de mettre en scène un personnage ou un message politique à l'intention des médias⁴¹⁶. Toutefois, il semble qu'une vision nuancée de l'univers politique contemporain oblige à ne pas réduire la politique aux nouvelles stratégies de communication. Bernard Miège constate, pour sa part, que si la communication politique ou le marketing politique, a changé l'ordre des choses, le monde politique ne saurait se résumer à une guerre d'images et de manipulations. Selon cette perspective, la politique contemporaine met l'accent sur la représentation, sans pour autant être vide de tout contenu⁴¹⁷. En outre, Miège souligne que, malgré la domination du modèle de communication politique dans l'arène politique (française), les politiciens continuent de recourir aux anciens modèles politiques tels que le modèle « dialogique », qui favorise le contact direct avec les électeurs et le modèle « propagandiste », qui se caractérise par des discours irréfutables dont le but est de séduire l'électorat⁴¹⁸. Dans cette optique, et en tenant compte de la nouvelle donne médiatique qui domine l'univers politique, le rapport de force qui existe entre les médias et le pouvoir politique incarné par l'État⁴¹⁹ doit-il être envisagé différemment ?

Le pouvoir politique et l'influence des médias : les contraintes du travail journalistique

Le nouveau jeu politique accorde une place prépondérante aux médias et aux spécialistes de la communication dans la conquête du pouvoir. Henri Lefebvre, pour qui

⁴¹⁴ Les médias électroniques comprennent la télévision, la radio aussi bien que la presse et Internet. Manuel Castells, *L'ère de l'information. T. 2. Le pouvoir de l'identité, ouvrage cité*, p. 375.

⁴¹⁵ *Ibid.*, p. 382.

⁴¹⁶ *Ibid.*, p. 381.

⁴¹⁷ Bernard Miège, *ouvrage cité*, p. 116.

⁴¹⁸ *Ibid.*, p. 117.

⁴¹⁹ Selon Henri Lefebvre, l'État est une abstraction qui s'incarne dans des lieux et des personnages. « Or, l'État n'existant que par les hommes, il les déborde et les permet. Il a une double existence : lieux et gens. Ce qui suffit à garantir sa perpétuité, du moins jusqu'à l'éboulement toujours possible et toujours craint ». Henri Lefebvre, *De l'État. T.3. Le Mode de production étatique*, Paris, Union Générale d'Éditions, 1977, p. 180.

l'information est un instrument du pouvoir qui mystifie les masses⁴²⁰, considère que la sélection de l'information est d'abord orchestrée par les représentants de l'État, et non par ceux qui en assurent la diffusion⁴²¹. Ainsi, malgré l'importance des médias dans l'arène politique actuelle, les journalistes resteraient désavantagés face aux élites politiques.

De fait, les conditions de travail des journalistes ont d'importantes répercussions sur leur capacité de produire de l'information de façon autonome. La liberté d'un journaliste dépend des ressources dont il dispose pour faire son travail, ressources qui sont le plus souvent réparties selon le bon vouloir du propriétaire de l'entreprise (à ce sujet, voir la section 1.2.2 de ce chapitre). Dans certains cas, la direction du média privilégie le recours aux agences de presse et aux communiqués de presse afin de minimiser les coûts de production, ce qui confine le travail des journalistes à certains secteurs de l'actualité⁴²². Le rapport au temps est un autre facteur qui influence l'autonomie journalistique. Obligés de produire des nouvelles attrayantes dans un très court laps de temps, les journalistes n'ont généralement pas le temps de parcourir l'ensemble de la documentation concernant un sujet. Ce faisant, les sources d'information utilisent cette contrainte à leur avantage pour orienter le regard des journalistes. Ceux-ci, limités par les dates de tombées, se doivent de recourir aux résumés fournis avec le reste de la documentation afin d'effectuer leur travail selon les délais exigés⁴²³. Comme le remarque Bernard Miège, cette situation se reproduit dans divers contextes de collecte de données.

Pour les manifestations et opérations les plus diverses, les journalistes sont non seulement sollicités, plus qu'ils ne sollicitent, et les sujets de leurs papiers leurs sont souvent... proposés, mais surtout, dans la plupart des situations, les chargés de communication leur remettent des dossiers de presse très complets, avec des rédactionnels tous préparés. Et c'est à partir de ces dossiers, le plus souvent dans des délais très courts, que les journalistes rédigent leurs articles⁴²⁴.

⁴²⁰ Henri Lefebvre, *De l'État. T.1. L'État dans le monde moderne*, Paris, Union Générale d'Éditions, 1976, p. 167.

⁴²¹ *Ibid.*, p. 168 et 234.

⁴²² Anne-Marie Gingras, *ouvrage cité*, p. 53.

⁴²³ *Ibid.*, p. 54-55.

⁴²⁴ Bernard Miège, *ouvrage cité*, p. 147.

Ce faisant, les journalistes tendent à travailler de plus en plus souvent sur des documents pré-produits, fournis par les relationnistes de presse⁴²⁵. De plus, le manque de temps incite les journalistes à constamment s'adresser aux mêmes sources d'information, ce qui a pour effet de réduire la diversité des points de vue sur les différents enjeux sociétaux⁴²⁶.

Le travail de collecte d'informations met en relief l'importance des sources officielles d'informations dans le travail journalistique ainsi que leur influence sur le contenu produit par les médias. Anne-Marie Gingras estime que les nouvelles jugées d'intérêt public se concentrent autour des acteurs sociaux ou des lieux représentatifs du pouvoir, par exemple les paroles et les gestes des personnages publics ou les événements se déroulant au sein des grandes institutions. Si Gingras concentre son analyse autour de l'arène politique, nous pensons qu'il est possible d'élargir ses conclusions à l'ensemble des personnages dont l'autorité est socialement reconnue (par exemple, les policiers, les juges, les militaires, etc.). Qu'elle soit investie d'une légitimité politique ou qu'elle porte un titre⁴²⁷ lui assurant une autorité sociale, la source d'information est souvent indispensable au journaliste parce qu'elle est détentrice d'informations crédibles. Certes, les journalistes peuvent recourir à d'autres moyens pour collecter l'information : les conférences de presse, les grandes entrevues⁴²⁸, les comptes-rendus officiels et les communiqués de presse. Cependant, maintenir de bons contacts avec les gens occupant des fonctions officielles entraîne une relation de collaboration particulière, dont peuvent bénéficier tant les journalistes que leurs sources d'information. Les hommes et femmes au pouvoir dépendent des journalistes pour maintenir leur image publique et assurer la transmission de leur message⁴²⁹. Parallèlement, le travail journalistique repose principalement sur la retransmission d'informations diffusées par les sources officielles, dont l'identité et la fonction valide l'information⁴³⁰.

Selon Anne-Marie Gingras, il arrive que, dans le cadre d'un article critique ou d'une entrevue, les journalistes et les sources d'information « s'affrontent », tout deux

⁴²⁵ *Ibid.*

⁴²⁶ Anne-Marie Gingras, *ouvrage cité*, p. 51.

⁴²⁷ Selon Pierre Bourdieu, le titre est une définition officielle d'une identité officielle. Il assure la reconnaissance universelle en dehors de la lutte symbolique. Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, *ouvrage cité*, p. 308.

⁴²⁸ Anne-Marie Gingras, *ouvrage cité*, p. 50.

⁴²⁹ *Ibid.*

⁴³⁰ *Ibid.*, p. 48-49.

revendiquant une légitimité respective reposant soit sur la responsabilité sociale (journalistes), soit sur la représentativité politique (politiciens)⁴³¹. Toutefois, ces confrontations seraient rarissimes. De façon générale, afin d'avoir l'impression de demeurer « objectifs », les journalistes⁴³² favoriseraient la retransmission quasi intégrale des messages officiels (déclarations, décisions) et ce, au détriment de leurs analyses critiques. Afin de ne pas se faire les messagers du pouvoir, ils privilégieraient la même approche en ce qui a trait aux propos de l'opposition. Selon cette perspective, les journalistes laisseraient leurs sources d'information décider de l'importance de la nouvelle⁴³³. Cette vision des choses d'Anne-Marie Gingras a certes le mérite de souligner l'influence des sources d'information officielles sur le travail des journalistes. Mais nous estimons qu'il ne faut pas pécher par excès et sous-estimer le niveau de conscience ainsi que le pouvoir que les journalistes ont et conservent sur leur travail, même si celui-ci est fort limité. De plus, bien que le souci d'objectivité et de neutralité soit au centre de la déontologie journalistique, l'orientation idéologique du média a d'importantes répercussions sur le traitement de l'information ainsi que sur l'accès à la représentation médiatique. Qu'il soit question du jeu politique ou d'un conflit social, nous doutons fort que la lutte soit reproduite de telle façon que sa représentation médiatique coïncide avec le conflit réel. À la limite, le rapport de force entre les deux partis sera reproduit dans l'accès à la représentation journalistique : les acteurs sociaux dominant le conflit disposeront d'un accès facilité et direct, alors que les acteurs dominés auront plus de difficulté à capter l'attention des journalistes et à voir leurs déclarations diffusées. Finalement, la médiatisation engendre nécessairement une retraduction et une déformation du message, aussi minime soit-elle. Selon nous, les médias ne proposent donc jamais un reflet exact de la réalité sociale.

La politique informationnelle

À l'inverse d'Anne-Marie Gingras, Manuel Castells estime que les pouvoirs politiques sont désormais subordonnés aux médias qui ont le monopole de leur visibilité⁴³⁴. Dans cette optique, la scène médiatique est devenue un espace de lutte essentielle à la conquête de l'« opinion publique » et des suffrages électoraux. Ce faisant,

⁴³¹ *Ibid.*, p. 46.

⁴³² Les éditorialistes forment, dans ce cas-ci, une catégorie à part.

⁴³³ Anne-Marie Gingras, *ouvrage cité*, p. 54.

⁴³⁴ Manuel Castells, *L'ère de l'information. T. 2. Le pouvoir de l'identité, ouvrage cité*, p. 378.

la politique serait cadrée selon la logique médiatique qui s'inspirerait de l'univers du divertissement pour rendre ses contenus informatifs plus captivants⁴³⁵. Ainsi, les nouvelles politiques contemporaines devraient contenir : « [...] du drame, du suspense, des conflits, des rivalités, de la cupidité, de la duplicité, des gagnants et des perdants et, si possible, du sexe et de la violence⁴³⁶ ». Les médias limiteraient la couverture de la scène politique aux événements qui font l'actualité et non à leur contexte ; aux politiciens « vedettes » et non à l'ensemble des acteurs politiques ; aux situations problématiques et non à ce qui fait consensus⁴³⁷. Ainsi, les médias ne se feraient plus uniquement les outils de diffusion du message politique : le message médiatique deviendrait l'événement politique⁴³⁸. Selon Castells, la politique médiatisée par la technologie aurait transformé le rapport entre les citoyens et les partis politiques⁴³⁹. Le pouvoir des réseaux d'information nuirait au pouvoir de l'État-nation, désormais secoué par une crise de légitimité⁴⁴⁰.

Bien que les médias entretiennent un rapport privilégié avec les pouvoirs politiques, Manuel Castells estime que les sources de revenus des entreprises médiatiques assureraient leur autonomie politique. L'importance cruciale de la publicité pour la rentabilité des médias au sein d'un espace médiatique extrêmement concentré encouragerait une concurrence féroce pour l'audimat et/ou le lectorat entre les conglomerats, groupes et consortiums propriétaires des entreprises médiatiques. Les informations produites devraient donc être attrayantes, mais surtout crédibles. Dans cette perspective, la crédibilité accorderait à l'information sa valeur symbolique autant que monétaire⁴⁴¹. « Pour être crédible, il faut une certaine distance à l'égard des options partisans, tout en restant dans les paramètres des valeurs politiques et morales majoritairement admises⁴⁴² ». Selon cette perspective, l'autonomie des médias face aux acteurs politiques coïnciderait parfaitement avec le code déontologique du journalisme, selon lequel les journalistes doivent rapporter l'actualité sans prendre parti⁴⁴³. Ainsi, les médias occuperaient une position intermédiaire. Proches du pouvoir politique afin

⁴³⁵ *Ibid.*, p. 387-388.

⁴³⁶ *Ibid.*, p. 388.

⁴³⁷ Todd Gitlin, *ouvrage cité*, p. 28, cité par Manuel Castells, *L'ère de l'information. T. 2. Le pouvoir de l'identité, ouvrage cité*, p. 387.

⁴³⁸ *Ibid.*, p. 388.

⁴³⁹ *Ibid.*, p. 396.

⁴⁴⁰ *Ibid.*, p. 412-413.

⁴⁴¹ *Ibid.*, p. 379.

⁴⁴² *Ibid.*

⁴⁴³ *Ibid.*

d'accéder en priorité à l'information (et parfois aux subventions), les organes de presse sauraient tout de même conserver une distance face aux acteurs étatiques afin de rester crédibles et de maintenir leur rôle de médiateurs entre les citoyens et les partis politiques⁴⁴⁴.

Ce que cache la politique médiatique : les médias comme mécanismes de régulation sociale

Manuel Castells omet toutefois de considérer certains détails importants dans la vision qu'il propose du rôle des médias au sein de la politique informationnelle. Tout d'abord, le recours au critère de « crédibilité » pour expliquer l'autonomie politique des médias nous apparaît problématique. La crédibilité d'un énoncé réfère à sa vraisemblance, à la croyance qu'il est en mesure de générer⁴⁴⁵. Cela n'enraye pas nécessairement la production d'informations qui comportent un biais idéologique. Le public peut croire en une information vraisemblable sans que cela ne garantisse ni son objectivité ni sa neutralité. De plus, certains auteurs, tel Ignacio Ramonet, estiment que la crédibilité des médias est présentement en crise, principalement à cause des liens étroits qu'entretiennent les propriétaires des grands conglomerats médiatiques avec les élites politiques⁴⁴⁶. En ce sens, la concurrence économique au sein de l'espace médiatique peut certes favoriser la production d'informations crédibles, sans pour autant assurer la crédibilité et l'autonomie politique de l'entreprise médiatique.

Mais au-delà de ce détail sémantique concernant la « crédibilité », nous pensons que Castells ne tient pas compte de l'influence que peut avoir le pouvoir politique, c'est-à-dire les gouvernements sur le contenu des médias. Rien ne permet de conclure que le transfert des luttes politiques au sein de l'espace médiatique signifie *de facto* la soumission des acteurs étatiques à une régulation médiatique. Il semble plutôt paradoxal que les médias disposent d'un pouvoir symbolique important, qui en font des instruments de communication indispensables à la conquête et au maintien du pouvoir politique et

⁴⁴⁴ *Ibid.*, p. 380.

⁴⁴⁵ « Credibility is the believability of a statement, action, or source, and the propensity of the observer to believe that statement. [...] According to the Society of Professional Journalists code of ethics, professional integrity is the cornerstone of a journalist's credibility ». « Credibility », *Wikipedia, the free encyclopedia*, dernière mise à jour le 5 février 2007. En ligne. <<http://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Credibility&oldid=107963815>>.

Consulté le 14 février 2007.

⁴⁴⁶ Ignacio Ramonet, *article cité*.

que, simultanément, la médiatisation du pouvoir politique et sa représentation sur la scène médiatique, voire la prédominance de stratégies de communication dans le monde politique, engendrent la désaffection politique des citoyens à travers le monde⁴⁴⁷. Nous pensons plutôt que cette conception de Castells, qui accorde aux flux de communication un pouvoir minant la légitimité étatique, dissimule les éléments d'une pensée propre à l'idéologie néolibérale. Prévalant actuellement au sein des démocraties libérales, elle engendre une désocialisation de l'appartenance sociale⁴⁴⁸, une individualisation des rapports sociaux que les discours étatiques relient aux impératifs des déterminismes économiques mondiaux⁴⁴⁹. Nous l'avons vu précédemment (voir la section 1.1.1 du présent chapitre), la mondialisation ne renvoie pas à l'effritement de l'État-nation, mais bien à sa transformation au sein d'un nouvel ordre mondial dominé par une régulation sociale néolibérale.

Dans cette optique, et parce qu'il est le principal instigateur des transformations actuelles, l'État demeure le détenteur du pouvoir politique⁴⁵⁰ et reste au centre de la régulation des rapports sociaux⁴⁵¹. Jacques Beauchemin, Gilles Bourques et Jules Duschatel définissent la régulation sociale comme « [...] l'ensemble des règles qui président à l'institutionnalisation politique des rapports sociaux et à la distribution des institutions qui s'y consacrent au sein de la sphère tant publique que privée⁴⁵² ». Au sein des sociétés occidentales contemporaines, l'État doit composer avec un nouveau jeu politique qui se déroule principalement dans l'univers des représentations médiatiques et qui favorise la spectacularisation de la politique⁴⁵³. Si nous ne pensons pas que les médias dominant ce jeu politique, nous estimons qu'ils y participent activement non seulement en médiatisant les messages des acteurs de la politique institutionnelle, mais surtout en fabriquant, à l'aide des informations sélectionnées, des représentations sociales qui se

⁴⁴⁷ Ceci dit, ce propos ne vise pas à banaliser le fait que les citoyens des démocraties occidentales tendent de moins à moins à faire confiance aux institutions politiques traditionnelles en ce qui a trait au maintien d'une démocratie effective.

⁴⁴⁸ Jacques Beauchemin, Gilles Bourques et Jules Duschatel, *article cité*, p. 41.

⁴⁴⁹ *Ibid.*, p. 41 et 45.

⁴⁵⁰ « En résumé, le *pouvoir étatique*, à l'échelle de la nation et des États-nations, reste et restera le seul *pouvoir politique*. Les influences à d'autres échelles ne s'exercent que dans les failles et défaillances de ce pouvoir étatique (défaillances provoquées, faut-il ajouter, tantôt du dedans, tantôt du dehors) ». Henri Lefebvre, *De l'État. T.1. L'État dans le monde moderne, ouvrage cité*, p. 82.

⁴⁵¹ Jacques Beauchemin, Gilles Bourques et Jules Duschatel, *article cité*, p. 16.

⁴⁵² *Ibid.*

⁴⁵³ Manuel Castells, *L'ère de l'information. T. 2. Le pouvoir de l'identité, ouvrage cité*, p. 388.

présentent comme une vision consensuelle du monde et qui renforcent « l'institutionnalisation politique des rapports sociaux » mise de l'avant par l'État. Nous considérons donc les médias comme des mécanismes qui contribuent puissamment à la régulation sociale.

Nous ne voulons pas réduire notre propos à une vision mécaniste du rapport médias-société, présentant les médias comme de simples instruments du pouvoir politique. Bernard Dagenais et Marc Raboy estiment que « chercher une fonction uniforme des médias dans les sociétés, et même au sein d'une même société, c'est méconnaître leur rôle véritable. Comme institutions sociales, les médias sont vivants, ils s'adaptent à leur milieu [...]»⁴⁵⁴. Les médias sont influencés par diverses logiques (économique, culturelle, politique) qui traversent la dynamique sociale ; ils véhiculent une diversité de messages contradictoires aux idéologies diverses⁴⁵⁵. Nous pensons néanmoins que le traitement médiatique de l'information ne saurait être neutre ; si l'espace médiatique publicise une pluralité d'opinions ou reconnaît un conflit au sein de la société, il le fait généralement selon la perspective définie par les personnes détenant le pouvoir, autrement dit l'État. Parce que ces entreprises qui sont près des élites politiques et économiques, nous estimons que les médias participent à l'élaboration et à l'acceptation d'un ordre symbolique qui, de façon générale, légitimera l'ordre sociopolitique établi.

En ce sens, nous pensons que l'analyse de la couverture médiatique des manifestations publiques permet de montrer le rôle des médias dans la régulation sociale. Dans la prochaine section, nous verrons que les situations de contestations, en tant que contextes sociopolitiques particuliers où l'ordre dominant est publiquement défié et parfois même déstabilisé, rendent plus facilement perceptibles le rôle des médias dans la reproduction des rapports de force ainsi que dans la régulation des rapports sociaux.

⁴⁵⁴ Bernard Dagenais et Marc Raboy, « La société, les médias et la crise », *Communication*, vol. 14, N° 1, printemps 1993, p. 15.

⁴⁵⁵ Philippe Breton et Serge Proulx, *ouvrage cité*, p. 215.

1.3 LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DES MANIFESTATIONS PUBLIQUES : LES MÉDIAS COMME MÉCANISMES DE RÉGULATION SOCIALE

Les médias favorisent la reproduction sociale en présentant l'information selon la perspective officielle, c'est-à-dire celle mise de l'avant par le pouvoir politique et les autorités judiciaires (police, politiciens, bureaucrates, porte-paroles des institutions gouvernementales, etc.). Ronald D. Crelinsten estime, à l'instar de Stuart Hall, que ces acteurs sociaux constituent les sources primaires⁴⁵⁶ des journalistes⁴⁵⁷. À cette vision officielle s'oppose des interprétations alternatives proposées par les sources secondaires. En dérogeant de la réalité telle que définie et véhiculée par les autorités, les sources secondaires complexifient le travail des journalistes qui, généralement, privilégient les histoires courtes et simples pour répondre à leurs dates de tombées⁴⁵⁸. La version des faits des sources secondaires est parfois éludée ; mais, le plus souvent le souci d'objectivité pousse les journalistes à couvrir les points de vue divergents selon un cadre discursif qui correspond à celui des sources primaires, c'est-à-dire qui minimise les critiques et qui fait fi d'une part importante d'informations qui pourraient leur donner de la crédibilité⁴⁵⁹. Dans cette optique, le traitement de l'information est asymétrique. Toutefois, ce phénomène est difficilement perceptible pour le public, dû à sa banalité. Ainsi, certains auteurs considèrent que les périodes de crise sont des moments privilégiés pour étudier le rôle sociopolitique des médias. Ce contexte particulier permet de mettre en évidence le rôle actif des médias dans la définition des enjeux sociaux qui seront diffusés, éléments d'analyse qui, dans d'autres circonstances, resteraient invisibles au chercheur⁴⁶⁰.

⁴⁵⁶ Selon la perspective d'Anne-Marie Gingras, celles-ci constitueraient des sources d'information officielles. Voir la section 1.2.4 de ce chapitre.

⁴⁵⁷ Stuart Hall, C. Critcher, T. Jefferson, J. Clarke et B. Roberts, *Policing the Crisis : Mugging, the State, and the Law and Order*, Londres, MacMillan, 1978, cité par Ronald D. Crelinsten, « La couverture de presse et ses fonctions légitimantes », *Criminologie*, vol. 20, N° 1, 1987, p. 39-40.

⁴⁵⁸ Todd Gitlin, *ouvrage cité*, p. 35.

⁴⁵⁹ Noam Chomsky et Edward S. Herman, *ouvrage cité*, p. 238 ; Ronald D. Crelinsten, *article cité*, p. 40 ; Todd Gitlin, *ouvrage cité*, p. 52.

⁴⁶⁰ Bernard Dagenais, « En temps de crise les médias sont des acteurs à part entière : octobre 1970 au Québec », *Communication*, vol. 14, N° 1, printemps 1993, p. 64 ; Bernard Dagenais et Marc Raboy, *article cité*, p. 15 ; Ronald D. Crelinsten, *article cité*, p. 56.

1.3.1 Les médias, les manifestations et les crises

Notre objet de recherche porte sur la couverture médiatique des manifestations altermondialistes. Ces événements de protestation ont pour objectif de faire une brèche dans le consensus social mis de l'avant par le pouvoir politique afin de rendre perceptible des problèmes sociopolitiques (et on pourrait ajouter environnementaux, culturels, économiques...) latents ou inexistantes aux yeux de l'« opinion publique »⁴⁶¹. La contestation publique est un moyen pour les groupes exclus des institutions politiques légitimées (par exemple, les partis politiques) d'attirer l'attention des personnes au pouvoir ainsi que du public sur leurs revendications.

Les manifestations

Les manifestations, en tant que mouvements d'opposition publique, ont émergé simultanément à l'établissement de l'État constitutionnel bourgeois. À cette époque, les manifestations étaient spontanées, souvent violentes et se terminaient généralement par des émeutes. Descendre dans la rue était une action radicale qui troublait l'ordre social⁴⁶². À partir du XIX^e siècle, la manifestation est devenue le moyen d'expression des ouvriers, des mouvements de la gauche politique (en France) et syndicale (Angleterre, États-Unis). Au fil du temps, les manifestations se sont déradicalisées et dépopularisées ; elles sont, depuis de nombreuses décennies, acceptées comme moyens d'action politique légitimes⁴⁶³. Dans un univers politique où les décisions sont prises en fonction des sondages, contester sur la place publique demeure un mouvement d'opinion plus spontané que l'opposition exprimée par l'« opinion publique »⁴⁶⁴. Les manifestations publiques offrent la possibilité à des acteurs sociaux en quête de légitimité politique d'accéder à la représentativité par un mode d'action symbolique⁴⁶⁵. Toutefois, pour qu'une manifestation ait une portée politique et qu'elle agisse sur l'« opinion publique », elle doit être reconnue socialement et donc, médiatisée. « Une personnalité politique, un artiste, un produit de consommation, un service public, un problème social n'existe qu'en

⁴⁶¹ Patrick Champagne, *ouvrage cité*, p. 202.

⁴⁶² Les mouvements d'opposition dont il est ici question réfèrent à la période de la Révolution française. *Ibid.*, p. 58-59.

⁴⁶³ *Ibid.*, p. 63 et 75.

⁴⁶⁴ *Ibid.*, p. 202.

⁴⁶⁵ *Ibid.*, p. 217.

tant qu'ils sont connus. Et pour être connu d'un grand public, il faut aujourd'hui être médiatisé⁴⁶⁶ ».

Patrick Champagne estime que l'importance des médias dans le nouveau jeu politique a généré un nouveau style de manifestation. À la manifestation de « premier degré », qui constituait une fin en soi et qui émanait de la nécessité spontanée de protester, aurait succédé la manifestation de « second degré », instrumentale et qui, par une certaine mise en scène, tenterait de créer une représentation propre à agir sur le milieu politique⁴⁶⁷. Sans identifier le moment précis de l'émergence de ce nouveau type de manifestations, il est toutefois possible de penser qu'à la conquête impulsive des pavées issue des divers mouvements de révolte des années 1960, s'opposerait depuis les années 1980 des manifestations plus pragmatiques et organisées autour d'objectifs politiques plus précis.

Le choix de ce qui sera ou non médiatisé, est une des dimensions clés du pouvoir symbolique des médias. Afin de contourner cette situation et de s'assurer une place dans l'univers médiatique, les organisateurs de manifestations ont développé des stratégies pour capter l'attention des médias. De façon générale, les protestataires tendent à privilégier les éléments spectaculaires, puisque c'est ce qui attire la présence des caméras⁴⁶⁸ (à ce propos, voir la section 1.2.3 de ce chapitre). Le spectacle des manifestants peut prendre diverses formes : actions de désobéissance civile ; manifestation carnavalesque (musique, atmosphère festive, costumes), voire théâtralisée (thématique, mise en scène) ; gestes de provocation (bris, feux, actes de violence) qui se veulent l'expression de la colère des manifestants⁴⁶⁹. L'usage de stratégies provocatrices est toutefois une arme à double tranchant ; elle favorise la médiatisation, mais entraîne aussi un plus grand risque de répression policière. Isabelle Sommier considère que l'intervention des forces de l'ordre peut générer un mouvement d'indignation populaire⁴⁷⁰. Néanmoins, cela dépend du contexte de la manifestation et de sa couverture journalistique puisque la violence entre policiers et contestataires peut également faire l'objet de la désapprobation sociale et politique.

⁴⁶⁶ Bernard Dagenais et Marc Raboy, *article cité*, p. 12.

⁴⁶⁷ Patrick Champagne, *ouvrage cité*, p. 212.

⁴⁶⁸ *Ibid.*

⁴⁶⁹ Isabelle Sommier, *ouvrage cité*, p. 62-63.

⁴⁷⁰ *Ibid.*, p. 60.

Les manifestations sont-elles des crises ?

Peut-on et doit-on considérer des événements de contestation publique comme des moments de crise sociale ? La crise s'oppose à l'état de paix sociale, où règne un certain consensus ; elle correspond à la perturbation de l'ordre établi. Elle peut se matérialiser dans l'avènement imminent d'un changement ou coïncider avec un moment critique dans le déroulement de certains événements⁴⁷¹. La crise peut aussi être structurelle et engendrer la réorganisation de la production des biens symboliques autant que des biens matériels⁴⁷². Pour notre part, nous adoptons la définition que Bernard Dagenais et Marc Raboy donnent de ce concept : « Une crise peut être définie comme la rupture – réelle ou *appréhendée* – de l'ordre social. Ou : il y a crise lorsque le sens que l'on donne aux événements est défini comme rupture⁴⁷³ ». Ceci dit, une crise n'a pas besoin de se matérialiser ouvertement pour exister. Au sein des sociétés hautement médiatisées, la seule appréhension d'une crise par les gouvernements peut avoir des effets concrets sur l'ordre social.

Les grandes manifestations populaires sont, dans certains cas, les signes avant-coureurs ou extérieurs d'un état de crise⁴⁷⁴. De même, la manifestation demeure l'incarnation physique d'une opinion et en cela, elle peut être considérée comme une réelle menace pour l'univers politique⁴⁷⁵. Historiquement, les mouvements de foule furent reliés à l'irrationalité et les actions d'opposition, à la déviance⁴⁷⁶. Il est fort probable que notre imaginaire collectif soit resté marqué par cette conception bourgeoise des manifestations, qui continuent d'être associées au désordre et au chaos, alors que ces événements de protestation sont désormais organisés et se déroulent, généralement, sans violence. Bref, en cela, les contestations sur la place publique peuvent être la cause de crises sociales réelles ou appréhendées.

Il y a des crises sociales qui ne font pas l'objet d'une médiatisation et la simple crainte d'une crise est parfois davantage amplifiée par les médias. Une crise médiatique

⁴⁷¹ Bernard Dagenais et Marc Raboy, *article cité*, p. 16.

⁴⁷² Armand et Michèle Mattelart, *De l'usage des médias en temps de crise, ouvrage cité*, p. 9.

⁴⁷³ Bernard Dagenais et Marc Raboy, *article cité*, p. 15-16. Nous soulignons [A.G.].

⁴⁷⁴ Voir à ce sujet la crise sociale au Chili en 1972-1973. Armand et Michèle Mattelart, *De l'usage des médias en temps de crise, ouvrage cité*, p. 291-327.

⁴⁷⁵ Patrick Champagne, *ouvrage cité*, p. 201-202.

⁴⁷⁶ Patrick Champagne, *ouvrage cité*, p. 66 ; Todd Gitlin, *ouvrage cité*, p. 28 et 53.

ne doit pas être confondue avec une crise médiatisée⁴⁷⁷. Les médias sont en mesure de fabriquer une crise médiatique en « spectacularisant » une nouvelle, en lui donnant une ampleur démesurée, ce qui leur permet non seulement de capter l'attention du public, mais aussi d'augmenter la valeur marchande de l'information diffusée. Or, à l'instar des autres institutions sociales, les médias sont menacés par le changement social et recherchent la stabilité. Le rapport entre médias et crise est donc marqué par une profonde contradiction : à titre de principaux producteurs et diffuseurs de représentations sociales, les médias ont le devoir d'informer judicieusement les citoyens d'une crise sociale réelle ; en tant qu'acteurs économiquement et politiquement positionnés, les médias ont avantage à porter leur attention sur une crise fabriquée⁴⁷⁸.

La crise comme stratégie médiatique

La crise peut être réelle, construite par les médias ou provoquée par les acteurs sociaux pour obtenir l'attention des journalistes et la reconnaissance politique de leurs revendications. En ce qui a trait au mouvement altermondialiste, l'objectif est de rompre le consensus social en remettant en cause les choix des autorités politiques en ce qui concerne la libéralisation des échanges. Un des moyens d'action de ce mouvement, qui a bénéficié d'une très grande visibilité, est l'organisation de manifestations où la présence de contestataires a pour but de perturber le déroulement d'événements emblématiques de la mondialisation (Sommet des Amériques, Forums économiques, G8, G20, rencontres du FMI et de la BM, etc.). Le caractère spectaculaire de ces rassemblements vise à attirer le regard des médias et à travers eux, de larges parties de la population. Toutefois, cela ne permet pas de conclure que ce type de manifestations est à l'origine d'un état de crise sociale.

La paix sociale est rompue lorsque les actions des opposants menacent les personnes au pouvoir. Pour le mouvement altermondialiste, l'opposition publique, puis la mise en échec de l'AMI et du Cycle du millénaire de l'OMC, ont été des moments-clés dans la reconnaissance politique de leurs actions. Les succès obtenus par les contestataires ont forcé les autorités gouvernementales à l'échelle mondiale à prendre au sérieux ce nouveau mouvement social de contestation⁴⁷⁹. Selon Riccardo Petrella : « Ces

⁴⁷⁷ Bernard Dagenais et Marc Raboy, *article cité*, p. 12.

⁴⁷⁸ *Ibid.*, p. 14.

⁴⁷⁹ Riccardo Petrella, *article cité*, p. 6.

deux victoires ont discrédité, sur le plan éthique, les principes fondateurs et les pratiques des « seigneurs du capital » et des marchands⁴⁸⁰ ». Ce faisant, la poursuite des actions altermondialistes et l'opposition à la mondialisation ont eu un certain impact politique, puisque les chefs d'États ont pris des mesures coercitives afin de criminaliser les actions des contestataires pour en délégitimer la représentativité⁴⁸¹. Sachant que « [...] les moyens traditionnels de protestation, comme la manifestation publique, sont généralement réprimés et criminalisés au moment où ils atteignent un certain succès⁴⁸² », il semble plausible que les autorités politiques aient craint que les altermondialistes réussissent à rompre l'ordre hégémonique néolibéral et à créer une crise sociale. Les succès des actions altermondialistes ont contribué à l'accentuation de la répression des manifestants, mais ils ont aussi assuré une importante couverture médiatique lors de leurs manifestations.

Provoquer une crise s'avère donc une façon d'accéder, du moins partiellement, à l'espace médiatique, puisque l'industrie des médias fonctionne sur la base des événements qui sortent de l'ordinaire. Dans un contexte de perturbation sociale, les médias doivent relayer l'information et ne peuvent masquer les mouvements sociaux qui y prennent part. Bernard Dagenais et Marc Raboy remarquent que, dans le cas de crises qui contestent le pouvoir établi, il n'est pas rare que les autorités perçoivent les médias comme étant rangés du côté des contestataires, alors que ceux-ci qualifient généralement les instances médiatiques d'instrument du pouvoir⁴⁸³. Ainsi, malgré une tendance à privilégier la vision officielle des faits, les grands médias en situation de crise sociale n'agissent pas de façon uniforme. Néanmoins, la stratégie de la crise ne garantit pas aux acteurs sociaux en quête de légitimité un traitement journalistique équivalent aux sources officielles d'information.

1.3.2 Les médias, la contestation et la régulation sociale

Les médias et la légitimation des opposants

Les représentations produites par les médias en temps de crise légitiment-elles les opposants ? Il est vrai qu'au sein de démocraties populaires, où l'élite politique et

⁴⁸⁰ *Ibid.*

⁴⁸¹ *Ibid.*

⁴⁸² Ronald D. Crelinsten, *article cité*, p. 36-37.

⁴⁸³ Bernard Dagenais et Marc Raboy, *ouvrage cité*, p. 14.

économique se retrouve en situation d'opposition et conteste les autorités en place en tentant d'instaurer un état de crise sociale, les grandes entreprises médiatiques privées deviennent de puissants instruments de mobilisation et de désinformation qui galvanisent le mécontentement de la population⁴⁸⁴. Au sein de démocraties parlementaires, où l'élite détient le pouvoir, il est plutôt rare que les médias usent de leurs fonctions légitimantes pour favoriser les opposants à l'ordre établi. Ceci dit, l'espace médiatique est un champ de luttes où les rapports de force ne sont pas figés et changent selon la conjoncture. Lorsque le pouvoir politique est contesté, divers acteurs sociaux s'affrontent pour le contrôle des médias, alors que ceux-ci tentent d'échapper à cette emprise en protégeant leur autonomie d'action⁴⁸⁵. Bref, la définition de la réalité privilégiée par les médias plaira à ceux qui peuvent l'exploiter à leur avantage et déplaira à ceux qui doivent la subir⁴⁸⁶.

Ainsi, dans certains contextes particuliers, les médias peuvent, à leur insu, jouer le jeu des opposants. Par exemple, en octobre 1970, l'enlèvement du diplomate James Cross puis du vice-premier ministre du Québec Pierre Laporte, par deux cellules du Front de libération du Québec (FLQ), ont plongé la province dans un état de crise pendant plusieurs semaines. Durant cette période, les felquistes ont utilisé la compétition entre les radios privées pour s'assurer de la diffusion de leurs communiqués⁴⁸⁷. Par préoccupation humanitaire, mais surtout pour accroître leurs tirages, la majorité des quotidiens québécois ont publié le manifeste du FLQ⁴⁸⁸. La controverse et le spectaculaire augmentant les tirages et les cotes d'écoute, les médias ont diffusé l'ensemble des informations produites sur les enlèvements (rumeurs, hypothèses, déclarations, démentis, etc.) sans recul ni sens critique. Durant les deux premières semaines de la crise, les médias ont offert, sous le couvert du droit du public à l'information, une tribune médiatique à l'ensemble des acteurs sociaux impliqués dans la crise et ce, sans discrimination⁴⁸⁹. La mort de Pierre Laporte et la *Loi sur les mesures de guerre* ont

⁴⁸⁴ Voir le cas du Venezuela contemporain ou du Chili d'Allende. Renaud Lambert, « Médias contre médias », *Le monde diplomatique*, juin 2005, p. 3. En ligne. <http://www.mondediplomatique.fr/2005/06/LAMBERT/12520?var_recherche=v%C3%A9n%C3%A9zuela> ; Armand et Michèle Mattelart, *De l'usage des médias en temps de crise, ouvrage cité*, p. 291-327.

⁴⁸⁵ Bernard Dagenais, *article cité*, p. 78.

⁴⁸⁶ *Ibid.*

⁴⁸⁷ Bernard Dagenais, *article cité*, p. 63 ; Ronald D. Crelinsten, *article cité*, p. 43.

⁴⁸⁸ Ronald D. Crelinsten, *article cité*, p. 43.

⁴⁸⁹ Bernard Dagenais, *article cité*, p. 63.

entraîné l'instauration d'une censure gouvernementale, ce qui a mis fin à la libre circulation de l'information⁴⁹⁰. Dans ce contexte particulier de crise, l'ensemble des acteurs ont accédé à l'espace médiatique. Les membres du FLQ ont même disposé d'une publicité sans pareil pour leur cause et leurs revendications. Leurs communiqués ont été reproduits intégralement par les journaux à partir de la troisième journée de l'enlèvement de James Cross et après avoir été diffusé par Radio-Canada, le manifeste felquistes a, lui aussi, fait l'objet d'une publication intégrale⁴⁹¹.

Cet exemple permet de dévoiler que les rapports de force existant entre les médias et les opposants ne sont pas déterminés d'avance et qu'ils varient selon les contextes d'affrontements entre l'opposition et le pouvoir. Par contre, l'accès à l'espace médiatique ne dit rien sur la façon dont l'information est traitée et présentée par les journalistes. Robert Crelinsten remarque que, dans le cas de la Crise d'octobre, les médias ont utilisé diverses tactiques pour amenuiser l'impact des déclarations (communiqués et manifeste) du FLQ⁴⁹². Qui plus est, si les felquistes ont réussi à instrumentaliser les médias à leurs fins, les entreprises médiatiques ont aussi bénéficié de la situation sur le plan économique. Finalement, même si les médias aident des opposants à accéder à la reconnaissance publique, cela ne signifie pas pour au tant qu'ils favorisent la légitimation de leurs actions.

Les médias et délégitimation des opposants

Avant la Crise d'octobre, les membres du FLQ constituaient des acteurs sociaux marginalisés qui souhaitaient être reconnus comme des acteurs légitimes de la vie politique québécoise⁴⁹³. Leur radicalisme excluait leur intégration aux circuits légitimes de la vie politique. Le recours à la violence a été, pour eux, un moyen à court terme d'attirer l'attention des autorités, des médias québécois et de la presse internationale sur leurs revendications politiques afin d'exiger une réponse à leurs demandes⁴⁹⁴. L'utilisation de la violence politique génère un rapport de force particulier entre les opposants et les médias, puisqu'elle engendre une crise au climat social extraordinaire où se déroulent des événements spectaculaires. Les opposants disposent soudainement d'une

⁴⁹⁰ *Ibid.*, p. 64.

⁴⁹¹ Ronald D. Crelinsten, *article cité*, p. 42-43.

⁴⁹² *Ibid.*, p. 44.

⁴⁹³ *Ibid.*, p. 36.

⁴⁹⁴ *Ibid.*, p. 37.

intense couverture médiatique. Ceci dit, cette attention des médias n'a pas nécessairement pour effet d'accorder à ces acteurs politiques la légitimité qu'ils recherchent. La spectacularisation des événements, qui est de mise chez les grands médias, tend à présenter la situation de crise comme un gigantesque fait divers, ce qui peut nuire aux objectifs politiques des acteurs⁴⁹⁵. De plus, l'usage de la violence pour accéder à la reconnaissance politique peut comporter d'autres effets pervers tels la marginalisation, la répression policière et la réprobation sociale⁴⁹⁶.

En général, les manifestations ne représentent pas des moments de crise sociopolitique aussi intenses que ceux provoqués par les enlèvements de personnalités publiques lors de la Crise d'octobre au Québec. Cependant, l'utilisation de stratégies de provocation ou de violence par des activistes a des répercussions sur le type de couverture médiatique qu'ils obtiendront. « Les actions brutales par lesquelles s'exprime l'exaspération de groupes sociaux dominés [...] sont en effet spontanément « mal vues » par la grande majorité des journalistes, qui deviennent pour ces groupes un obstacle supplémentaire pour imposer leur point de vue⁴⁹⁷ ». La violence reste, pour les journalistes, le moyen d'expression d'une classe, celle des dominés, à laquelle ils n'appartiennent pas. Ce ne sont pas tous les journalistes qui posent un regard péjoratif sur le recours à la violence lors des manifestations. Mais les actions violentes, lorsqu'elles sont perpétrées par des contestataires, sont généralement perçues comme allant à l'encontre des normes sociales et ce faisant, ne sont pas légitimées par les organes de presse. Dans le cas de manifestations regroupant différents mouvements sociaux, le spectacle de la violence peut non seulement avoir pour effet d'attirer, mais aussi de monopoliser l'attention des médias, délégitimant bien souvent sans distinction l'ensemble des groupes sociaux présents. L'appréhension de violence peut aussi encourager les journalistes à porter une attention démesurée aux activistes, fraction radicale des mouvements sociaux, au détriment de groupements modérés moins spectaculaires, mais qui, dans certains cas, souhaitent collaborer avec les journalistes afin d'accéder à une représentation médiatique.

⁴⁹⁵ Bernard Dagenais, *article cité*, p. 60 ; Ronald D. Crelinsten, *article cité*, p. 37.

⁴⁹⁶ Ronald D. Crelinsten, *article cité*, p. 37.

⁴⁹⁷ Patrick Champagne, *ouvrage cité*, p. 239.

Ceci dit, il ne faut pas oublier qu'en situation de contestation publique, la violence implique toujours les forces de l'ordre. L'État a le monopole de la violence légitime. Du fait qu'ils émanent des autorités politiques et qu'ils visent à protéger l'ordre social, les mesures répressives et coercitives mises de l'avant par le gouvernement lors de grandes manifestations ainsi que les comportements brutaux et violents que les policiers peuvent adopter pour « maintenir la paix publique » sont socialement acceptables. Certains journalistes questionnent le bien-fondé de ces mesures de sécurité, mais rares sont les organes de presse qui contesteront d'emblée et unilatéralement le recours de l'État à la violence pour assurer l'ordre public. Au contraire, cette violence est d'autant plus puissante qu'elle se double d'une violence symbolique qui s'accomplit à travers le discours qui justifie et légitime l'usage de la violence et que les médias tendent à relayer le plus fidèlement possible.

Les mouvements sociaux qui protestent sur la place publique constituent une source de nouvelles intéressante, mais ce sont des événements beaucoup plus courants que des actes de violence politique. Ce faisant, ils doivent lutter contre une foule d'autres faits de l'actualité pour accéder à l'espace médiatique⁴⁹⁸. Selon Gamson et Wolfsfeld, les mouvements sociaux sont dépendants des médias pour la mobilisation de l'« opinion publique », l'obtention d'une reconnaissance sociale et la légitimation politique qui leur permettra d'élargir leur conflit à l'ensemble de la société. « The fact that movements need the media far more than the media need them translates into greater power for the media in the transaction⁴⁹⁹ ». Dans le cadre d'une action de contestation publique, le rapport de force entre les médias et les protestataires est généralement à l'avantage des médias. Dans certains cas, il existe une relation de complicité entre les journalistes et les groupes sociaux qui manifestent. Selon Patrick Champagne, les journalistes auraient tendance à se sentir plus d'affinités avec des acteurs sociaux issus de milieux socioculturels similaires au leur. En tant que professionnels qui évoluent au sein de la classe moyenne, les journalistes cautionneraient plus facilement les manifestations d'acteurs sociaux des classes moyennes à supérieures et leur couverture médiatique serait davantage fidèle à l'image que les organisateurs souhaitent donner à l'événement⁵⁰⁰.

⁴⁹⁸ William A. Gamson et Gadi Wolfsfeld, *article cite*, p. 116-117.

⁴⁹⁹ *Ibid.*, p. 117.

⁵⁰⁰ Patrick Champagne, *ouvrage cité*, p. 239.

Cependant, les mouvements sociaux ou les groupes contestataires qui entretiennent des rapports routiniers avec les journalistes ne sont pas nombreux. Gamson et Wolfsfed estiment que, dans la majorité des cas, les mouvements d'opposition doivent, à chaque nouvelle action, reconstruire la relation qu'ils avaient précédemment établie avec les médias⁵⁰¹. Cette situation se double d'un obstacle culturel. La culture de ces mouvements sociaux ne coïncide généralement pas avec la culture journalistique. Les militants adhèrent à des idéaux et des principes auxquels ils ne sont généralement pas prêts à renoncer afin de correspondre aux stéréotypes recherchés par les journalistes⁵⁰². De plus, la collaboration avec les médias ne fait pas toujours l'unanimité au sein des groupes de protestation. Certains contestataires craignent que la signification de leur message ne soit déformée par les journalistes⁵⁰³. Selon cette perspective, les médias et les mouvements sociaux ne parleraient tout simplement pas le même langage.

Movement-media communication is like a conversation between a monolingual and a bilingual speaker. The media speak mainstreams, and movements are pushed to adopt this language to be heard since journalists are prone to misunderstand or never hear the alternate language and its underlying ideas. But it is common experience of movement activists to complain that something has been lost in translation⁵⁰⁴.

L'hypothèse de Gamson et Wolfsfed est que les mouvements sociaux qui souhaitent avoir une stratégie médiatique efficace et s'assurer la collaboration des journalistes doivent tenter d'influencer les médias. Pour ce faire, ils peuvent mettre l'accent sur leur professionnalisme, mandater un porte-parole ou privilégier la diffusion de messages clairs, simples et précis⁵⁰⁵. En structurant leurs messages et leurs actions selon les codes journalistiques, ces mouvements non seulement limitent les zones grises qui favorisent l'interprétation journalistique, mais ils sont aussi en mesure d'orienter partiellement le regard que pose le journaliste sur l'action qu'ils organisent⁵⁰⁶.

⁵⁰¹ Nous considérons toutefois que cette observation ne s'applique pas aux mouvements sociaux fortement organisés. William A. Gamson et Gadi Wolfsfeld, *article cité*, p. 117.

⁵⁰² *Ibid.*, p. 120.

⁵⁰³ *Ibid.*, p. 119-120.

⁵⁰⁴ *Ibid.*, p. 119.

⁵⁰⁵ *Ibid.*, p. 121-123.

⁵⁰⁶ *Ibid.*, p. 121.

Malgré ces tactiques par lesquelles les mouvements tentent d'acquérir la reconnaissance, le prestige ou la sympathie du public, les médias de masse qui veulent s'assurer un large audimat ou lectorat ont le pouvoir sur la structuration de la nouvelle. Les médias ont donc la possibilité de restructurer le message des opposants en réduisant le temps de parole de chaque protagoniste; de contourner les revendications des contestataires en mettant l'accent sur une personnalité-vedette du mouvement; de favoriser les images divertissantes (drame, violence, émotion, etc.) au détriment d'une analyse qui permettrait de saisir les enjeux de la manifestation⁵⁰⁷. Bref, les mouvements de contestation qui veulent garder un certain contrôle sur la médiatisation de leur image et du message qu'ils véhiculent doivent jouer le jeu des médias et s'adapter aux cadrages journalistiques et ce, sans être garants du succès de leur entreprise, puisque ce ne sont pas eux qui, en dernière instance, décident de la façon dont l'information sera diffusée.

Les médias sont des outils de représentation de la réalité, mais ils participent aussi activement à sa construction et à sa réalisation⁵⁰⁸. En raison de leur position dans l'espace social ainsi que de leurs intérêts tant économiques que politiques, il devient perceptible que les grands médias agissent, en situation de crise, comme mécanismes de régulation sociale. Par exemple, dans le cas des manifestations publiques qui risquent d'obtenir un certain succès, les médias peuvent mettre l'accent sur la violence appréhendée et la menace qu'elle constitue pour l'ordre public, afin de générer un sentiment d'insécurité chez le public, ce qui rend nécessaire, pour les autorités politiques, de recourir à de nouvelles normes de sécurité pour garantir le maintien de l'ordre public⁵⁰⁹.

Lors de tels événements, le rôle des médias n'est plus seulement de justification, de légitimation *a posteriori* du rétrécissement des libertés démocratiques. Anticipant la parole du pouvoir, les médias installent déjà un autre équilibre (plus juste) entre les notions de sécurité et de liberté⁵¹⁰.

Selon Armand et Michèle Mattelart, la criminalisation et la dramatisation sont des procédés médiatiques qui tendent à rendre acceptables le renouvellement des formes de

⁵⁰⁷ *Ibid.*, p. 123.

⁵⁰⁸ Patrick Champagne, *ouvrage cité*, p. 232.

⁵⁰⁹ Riccardo Petrella, *article cité*, p. 6; Ronald D. Crelinsten, *article cité*, p. 37; Armand et Michèle Mattelart, *De l'usage des médias en temps de crise, ouvrage cité*, p. 98.

⁵¹⁰ Armand et Michèle Mattelart, *De l'usage des médias en temps de crise, ouvrage cité*, p. 98.

contrôle social en faisant participer les acteurs sociaux au maintien de l'ordre établi⁵¹¹. La société actuelle dite « de l'information » est bercée par l'utopie de l'harmonie sociale et le dénigrement du conflit, qui se traduit par l'obsession pour la normalisation et la sécurité intérieure. Un tel phénomène permet de saisir le rôle que les médias peuvent jouer dans ce nouvel ordre mondial sécurisé. En tant qu'outil de communication et d'information, les médias participent à l'incorporation des nouvelles normes par les agents sociaux et simultanément, favorisent leur auto-surveillance et leur autorégulation⁵¹². Certes, le sens des messages médiatiques fait généralement l'objet d'une interprétation subjective et l'imposition symbolique d'une vision de la réalité par les médias n'empêche aucunement les luttes et les résistances de la part des publics récepteurs de ces messages. Toutefois, nous pensons que les mécanismes médiatiques de régulation sociale, par le biais de cadrages journalistiques, agissent très subtilement sur la façon dont les messages reçus seront interprétés.

1.3.3 La couverture médiatique des manifestations publiques

Le cadrage médiatique : comment se construit le sens de l'information ?

La couverture médiatique dont est l'objet une manifestation n'est pas uniforme. Non seulement le traitement médiatique est-il influencé par le type de manifestation (syndicale, étudiante, écologiste, féministe, altermondialiste, politique, etc.) et de manifestants (étudiants, ouvriers, fonctionnaires, démunis, activistes politiques, etc.), mais aussi par le type de média (radio, télévision, journal, Internet), l'entreprise médiatique (nationale ou locale, conglomérat ou média alternatif...), sa ligne politique et, dans une moindre mesure, celle du journaliste attiré à l'événement. Ces facteurs ont tous, à des degrés divers, un impact sur la façon dont sera présentée la protestation publique dans l'espace médiatique⁵¹³ et contribuent à la constitution de cadrages particuliers à travers lesquels les journalistes abordent les faits de l'actualité.

⁵¹¹ Armand et Michèle Mattelart, « Des nouveaux usages des médias en temps de crise », *article cité*, p. 162 et 164 ; Armand et Michèle Mattelart, *De l'usage des médias en temps de crise*, ouvrage cité, p. 98.

⁵¹² Armand et Michèle Mattelart, *De l'usage des médias en temps de crise*, ouvrage cité, p. 96.

⁵¹³ Pierre Bourdieu, *Sur la télévision*, ouvrage cité, p. 81 ; Patrick Champagne, *ouvrage cité*, p. 225.

Le concept de cadrage provient des thèses d'Erving Goffman sur le *framing*. Selon Goffman, nous cadrons la réalité quotidienne pour être en mesure d'en interpréter le sens, de la comprendre et de choisir les répertoires appropriés de connaissances et d'actions⁵¹⁴. Le cadrage journalistique permet l'organisation quotidienne de l'information ; les journalistes construisent l'information selon certains cadres qui structurent leur discours visuel et verbal⁵¹⁵. « Frames are principles of selection, emphasis, and presentation composed of little theories about what exists, what happens, and what matters⁵¹⁶ ». L'analyse des médias sous l'angle du cadrage offre la possibilité de montrer que les normes professionnelles et les règles du métier de journaliste, l'existence d'un langage légitime, les contraintes liées à l'organisation du travail ainsi que le choix des mots et des métaphores, forment un cadre qui influence le choix des thèmes et des enjeux diffusés par les médias⁵¹⁷. Le cadrage de l'information rend non seulement la réalité médiatique « naturelle », mais constitue aussi un procédé central dans la mise en scène de l'événement. L'adoption, par les journalistes, d'un certain scénario (*storyline*), composé d'un argumentaire et d'images particulières, insuffle leur signification aux faits sélectionnés. « A frame is a central organizing idea, suggesting what is at issue. It deals with the gestalt or pattern-organizing aspect of meaning⁵¹⁸ ».

Les journalistes jouent un rôle-clé dans la fabrication de l'information en choisissant sur quoi mettre l'accent dans la nouvelle et à qui donner la parole. Cependant, Gamson et Wolfsfeld estiment qu'il ne faut pas surestimer leur importance dans le processus de définition de la réalité, car ils travaillent au sein d'une structure qui n'est pas exempte des relations de pouvoir à l'œuvre au sein de la dynamique sociale⁵¹⁹ et doivent répondre à des règles bureaucratiques qu'ils n'ont pas choisies⁵²⁰. Comme l'indique Roger Bauthier à ce sujet : « [...] il serait naïf de croire que la presse produit à elle seule, de façon totalement arbitraire et manipulatrice, les « événements ». Il s'agit en réalité d'une production collective dont les journalistes ne sont que les agents les plus visibles et

⁵¹⁴ Erving Goffman, *Frame Analysis : An Essay on the Organization of Experience*, New York, Harper and Row, 1974, p. 10-11 et *passim*, cité par Todd Gitlin, *ouvrage cité*, p. 6-7.

⁵¹⁵ Philippe Breton et Serge Proulx, *ouvrage cité*, p. 233 ; Todd Gitlin, *ouvrage cité*, p. 7.

⁵¹⁶ Todd Gitlin, *ouvrage cité*, p. 6.

⁵¹⁷ Philippe Breton et Serge Proulx, *ouvrage cité*, p. 233.

⁵¹⁸ William A. Gamson et Gadi Wolfsfeld, *article cité*, p. 118.

⁵¹⁹ *Ibid.*, p. 118-119.

⁵²⁰ Todd Gitlin, *ouvrage cité*, p. 40.

les mieux cachés à la fois⁵²¹ ». Certains journalistes ont une conscience très aigüe de cette situation et travaillent ardemment à contourner les contraintes structurelles que leur imposent leur position⁵²²; d'autres suivent la routine journalistique acquise à travers leur socialisation à leur milieu professionnel en couvrant les événements selon la déontologie professionnelle, sans avoir l'impression d'interpréter les faits qu'ils diffusent. Ces journalistes, pas toujours conscients des rapports de force qui influencent leur travail, participent à la construction d'une vision particulière de la société⁵²³.

De nombreux sujets traités par les médias font l'objet d'interprétations journalistiques incontestées. Dans ce contexte, le cadre interprétatif qui structure l'information demeure invisible au lecteur⁵²⁴. Toutefois, lors d'une opposition à l'ordre social, la lutte pour le sens est centrale et la contestation du discours médiatique devient un enjeu essentiel au succès des mouvements contestataires⁵²⁵. Lorsque plusieurs visions journalistiques sont proposées pour une même action de protestation, cela est un signe que la définition légitime de l'événement fait l'objet d'une lutte symbolique⁵²⁶. À l'inverse, la diffusion de représentations uniformes d'une manifestation publique reflète le succès d'une vision qui fait consensus.

Le cadrage journalistique des manifestations publiques

Douglas McLoed et James Hertog ont tenté de mettre en lumière le rôle des médias dans la régulation des groupes de protestation⁵²⁷. McLoed et Hertog conçoivent les médias de masse comme une source de contrôle social. Dans cette optique, ils s'appuient sur des études déjà effectuées pour constater qu'il existe un « paradigme journalistique de la protestation », qui constitue un mécanisme de contrôle social visant à délégitimer les actions des protestataires. Les journalistes qui couvrent les manifestations travaillent plus ou moins conformément à ce modèle implicite selon le degré de radicalité des objectifs idéologiques et des comportements (stratégies, tactiques, méthodes) des manifestants. Dans cette optique, plus une manifestation dévie des normes socialement

⁵²¹ Roger Bauthier, « Un carrefour de discours », Bernard Miège (dir.), *Le JT. Mise en scène de l'actualité à la télévision*, Paris, La Documentation Française, 1986, p. 43.

⁵²² Anne-Marie Gingras, *ouvrage cité*, p. 83-84 ; Todd Gitlin, *ouvrage cité*, p. 36.

⁵²³ William A. Gamson et Gadi Wolfsfeld, *article cité*, p. 119.

⁵²⁴ *Ibid.*

⁵²⁵ *Ibid.*

⁵²⁶ Patrick Champagne, *ouvrage cité*, p. 225.

⁵²⁷ Douglas McLoed et James Hertog, *ouvrage cité*, p. 306-326.

acceptées, plus un journaliste reste fidèle au « paradigme journalistique de la protestation »⁵²⁸.

Cette pratique se traduit par l'emploi de cadrages marginalisant les groupes contestataires en mettant l'accent sur les gestes de violence, les crimes contre la propriété, le caractère menaçant des manifestations, etc.⁵²⁹ L'usage de guillemets pour marquer l'emploi douteux d'un concept par les protestataires, le dénigrement de la définition que se donne le mouvement de contestation et l'utilisation de paraphrases au lieu de citations pour résumer la pensée des manifestants sont des procédés subtils, qui visent à discréditer les opposants en tant qu'acteurs politiques légitimes⁵³⁰. La contextualisation des événements de contestation par des termes très connotés (émeute, rebelles, violence, minorité, agitation, etc.) et selon la dichotomie légitime/illégitime (où légitime est associé à ce qui est rassurant et l'illégitime, à ce qui est inquiétant) participe à la délégitimation des actions des protestataires⁵³¹. Les journalistes qui mettent l'accent, dans leur couverture médiatique sur les actions des manifestants plutôt que sur les enjeux soulevés par ceux-ci, donnent l'illusion d'être objectifs alors même qu'ils banalisent le mouvement d'opposition en réduisant sa dimension politique à sa valeur spectaculaire⁵³².

Pour McLoed et Hertog, l'existence de ce « paradigme journalistique de la protestation » s'explique par le fait que dans leur travail, les journalistes privilégient les sources d'informations officielles (primaires), perçues généralement comme plus crédibles que les discours des manifestants. Toutefois, les sources officielles véhiculent une certaine vision de la réalité hostile à la transgression des normes sociales et favorable au statu quo⁵³³, ce qui, à terme, a pour effet de renforcer le rôle des médias comme mécanisme de légitimation du contrôle social et de la régulation sociale.

⁵²⁸ *Ibid.*, p. 309-311.

⁵²⁹ *Ibid.*, p. 312.

⁵³⁰ *Ibid.*, p. 319.

⁵³¹ Cet exemple ne fait pas partie du « paradigme journalistique de la protestation », mais répond, selon nous, aux mêmes objectifs. Philippe Breton et Serge Proulx, *ouvrage cité*, p. 216-217.

⁵³² D'autres procédés médiatiques de délégitimation existent. Par exemple, mettre l'accent sur les dissensions internes ; accentuer la dimension déviante de la protestation ; insister sur l'immaturation des contestataires ; présenter la manifestation comme un signe de décadence morale ; sous-estimer le nombre de participants ; remettre en question l'efficacité du mouvement et accorder plus d'attention aux déclarations des autorités officielles, qu'à celles des contestataires. Philippe Breton et Serge Proulx, *ouvrage cité*, p. 216 ; Douglas McLoed et James Hertog, *ouvrage cité*, p. 314 ; Todd Gitlin, *ouvrage cité*, p. 27-28.

⁵³³ Douglas McLoed et James Hertog, *ouvrage cité*, p. 314-315.

L'analyse de Todd Gitlin, sur la nature de la couverture journalistique du mouvement étudiant *Student for a Democratic Society* (SDS), a montré que, même si le cadrage adopté par les journalistes lors des actions de contestation respectait l'idéologie dominante, l'ensemble de la couverture médiatique du mouvement SDS n'avait pas été uniforme. De fait, la presse écrite américaine a diffusé des discours contradictoires sur ce mouvement social. Cette étude a aussi permis de dévoiler que, malgré les oppositions et les luttes pour la définition légitime du mouvement, les médias ont, dans l'ensemble, adopté la perspective des autorités officielles en présentant le SDS comme une organisation extrémiste qui constituait une menace pour le bien public⁵³⁴. Cette analyse date déjà de plusieurs années et porte sur un mouvement social américain des années 1960, à l'époque des grandes contestations dans ce pays. Néanmoins, la thèse de Gitlin est fort intéressante, puisqu'elle montre que les médias tendent à se rallier à l'idéologie dominante à travers le cadrage des événements. Nous constatons ainsi qu'en tant qu'outil de représentation et d'objectivation de la réalité sociale les médias sont traversés par des discours multiples que l'idéologie dominante récupère et incorpore afin de garantir son maintien et ainsi assurer sa fonction de reproduction sociale des rapports de domination.

Notre recherche porte sur la couverture médiatique des manifestations altermondialistes. À l'instar de Todd Gitlin, nous souhaitons comprendre comment l'information concernant les mouvements d'opposition a été traitée par les médias. En analysant la couverture médiatique portant sur les manifestations et les manifestants au Sommet des Amériques de Québec, nous espérons être en mesure de dévoiler les logiques sociales qui ont influencé la production et la médiatisation de l'information. Autrement dit, nous voulons saisir le rôle sociopolitique joué par les médias lors de situations de contestation à l'ordre établi.

1.4 HYPOTHÈSE DE RECHERCHE

Notre hypothèse de recherche soutient que la façon dont les médias québécois ont couvert le Sommet des Amériques de Québec s'explique par leur rôle dans cette situation en tant que mécanismes de régulation sociale. Nous estimons que les journalistes des quotidiens francophones montréalais qui ont couvert les contestations du Sommet de

⁵³⁴ Todd Gitlin, *ouvrage cité*, p. 29.

Québec ont, de façon générale, privilégié des cadrages médiatiques marginalisant les manifestations et les manifestants altermondialistes. Ce traitement de l'information, bien qu'il n'ait pas été uniforme, a généré une représentation sociale des contestataires et des contestations qui a délégitimé leurs actions et leurs discours. Ainsi, en (re)produisant et en diffusant des informations favorisant l'acceptation de l'ordre établi, la Presse a appuyé les actions et paroles des autorités politiques, policières et militaires concernant le Sommet des Amériques.

CHAPITRE II

MÉTHODOLOGIE

L'objet de notre mémoire porte sur la couverture journalistique des protestations publiques lors du Sommet des Amériques à Québec en avril 2001. Notre problématique nous a permis de constater que les médias d'information sont des acteurs sociaux de première importance en ce qui a trait au processus de production et de diffusion de l'information. En générant des représentations sociales qui constituent des interfaces entre le public et la réalité, les médias jouent un rôle primordial dans la formation de l'« opinion publique ». Ayant la responsabilité sociale d'informer les citoyens afin de leur permettre de pleinement participer à la vie en société, les médias ne sont cependant pas en mesure de rendre compte de la totalité des faits sociaux. Ce faisant, les médias sélectionnent les faits qui accéderont à l'espace médiatique selon un certain « cadrage » de la réalité. Ces procédés de sélection et de cadrage restent imperceptibles tant que la représentation sociale d'un fait, d'un événement ou d'une personnalité publique fait l'objet d'un consensus au sein des médias et de la société dans son ensemble. Toutefois, les situations de conflits sociaux, politiques ou économiques menacent ce consensus social sur lequel repose l'ordre établi. Dans ce contexte, l'accès à la représentation médiatique devient l'enjeu d'une lutte sociale, politique, économique, mais aussi symbolique à forces inégales entre les instances du pouvoir politique et ceux qui s'y opposent. Au centre de cette lutte se trouvent les médias qui, en tant qu'entreprises privées, cherchent aussi à assurer leurs propres intérêts économiques et politiques. Ainsi, le choix des informations diffusées et leur traitement médiatique peuvent non seulement influencer l'« opinion publique » et avoir des répercussions sur le déroulement de la réalité, mais ils s'avèrent aussi des éléments-clés pour comprendre la position adoptée par les médias dans certains types de situations. Afin de saisir le rôle sociopolitique des médias, nous avons donc analysé le traitement médiatique des contestations publiques lors du Sommet des Amériques de 2001.

2.1 UNE APPROCHE QUALITATIVE

Notre mémoire se concentre sur la couverture médiatique des protestations publiques. En analysant la production de la presse concernant les contestations comme celles qui ont eu lieu lors du Sommet de Québec en 2001, nous souhaitons mettre en lumière le procédé médiatique de construction des représentations sociales. Pour ce faire, nous avons centré notre analyse sur la production symbolique qu'est l'objectivation de la réalité par des journalistes travaillant dans le cadre d'entreprises médiatiques de presse écrite. Bien que l'analyse de documents puisse faire l'objet d'une approche quantitative basée sur la récurrence des mots-clés, nous avons pensé qu'une approche qualitative comme celle de l'analyse de contenu par thèmes convenait mieux à notre objet. Nous avons estimé que la construction de représentations sociales constituait une production de sens, celle-ci n'étant pas toujours quantifiable ou mesurable, mais s'appréhendait plutôt dans la compréhension d'ensembles d'idées qui se complètent, au fil du discours. Dans cette perspective, ce type d'analyse des données nous a semblé en mesure de relever les subtilités et nuances discursives propres à notre objet de recherche en lien avec notre problématique.

2.2 UNE ANALYSE DE CONTENU PAR THÈMES

Au sujet de l'analyse de contenu, Paul Sabourin a écrit : « L'analyse de contenu a pour but de connaître la vie sociale à partir de cette dimension symbolique des comportements humains. Elle procède de traces mortes, [...] pour observer des processus vivants : la pensée humaine dans sa dimension sociale⁵³⁵ ». Les messages médiatiques, en tant que tentatives d'objectivation de la réalité sociale, se situent dans le champ de l'analyse de contenu. Il n'est donc pas étonnant que ce genre d'analyse soit considéré comme un type classique d'analyse des actes de communication⁵³⁶. Comme nous désirions étudier les représentations sociales issues de la production journalistique lors des manifestations du Sommet de Québec, nous devons privilégier une méthode

⁵³⁵ Paul Sabourin, « L'analyse de contenu », Benoît Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*, Sainte-Foy (Qué.), Presses de l'Université du Québec, 4^e édition, 2004. p. 619.

⁵³⁶ « [...], toute communication, c'est-à-dire tout transport de significations d'un émetteur à un récepteur, contrôlé ou non par celui-là, devrait pouvoir être décrite et déchiffrée par les techniques d'analyse de contenu ». Laurence Bardin, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, 6^e édition, 1991, p. 36.

d'analyse qui laissait place non seulement à la compréhension des discours journalistiques, mais qui tenait compte des conditions de production des messages médiatiques. La rigueur méthodologique nous a obligé à constituer des catégories thématiques exclusives, homogènes, pertinentes, objectives, fidèles à notre corpus et productives⁵³⁷, tout en nous assurant une certaine latitude au niveau de l'interprétation des discours journalistiques.

Comme l'ensemble des médias québécois ont couvert les manifestations lors du Sommet des Amériques à Québec en avril 2001, nous avons dû sélectionner lesquels feraient l'objet de notre analyse. Bien que la première source d'information du public québécois soit la télévision⁵³⁸, nous avons privilégié l'analyse de la presse écrite pour trois raisons principales. D'abord, les quotidiens offrent une couverture médiatique qui permet une analyse plus en profondeur des événements ; le discours journalistique y est plus élaboré qu'à la radio ou à la télévision et demeure une influence majeure dans la formation de l'« opinion publique⁵³⁹ ». De plus, la forme écrite de la presse quotidienne fixe le discours des journalistes, ce qui réduit les risques de polysémie discursive et en facilite l'étude. Finalement, la presse constitue la plaque constitutive centrale des discours médiatiques. À titre d'exemple, les médias radiophoniques et télévisuels effectuent quotidiennement des revues de presse et il n'est pas rare que les articles de journaux deviennent l'objet des nouvelles dans ces médias. En ce sens, les articles de la presse écrite nous semblaient un matériau tout à fait pertinent à l'analyse de contenu par thèmes du traitement médiatique des manifestations et des manifestants lors du Sommet de Québec.

Comme nous nous intéressions à la façon dont les médias ont présenté la contestation, notre corpus d'enquête s'est situé davantage en amont qu'en aval de l'événement étudié. Les chefs d'État se sont réunis au Sommet des Amériques de Québec du 20 au 22 avril 2001. Les membres de la société civile ont organisé le Sommet des peuples du 16 au 21 avril 2001. Nous devons donc nous assurer que notre corpus reflétait la construction de la représentation médiatique précédant les manifestations, afin d'être

⁵³⁷ Cette énumération correspond aux qualités requises de bonnes catégories d'analyse. *Ibid.*, p. 153-154.

⁵³⁸ Jean-Guy Lacroix et Gaëtan Tremblay, « Restructuration de l'industrie médiatique et transformation de l'espace public », *ouvrage cité*, p. 555.

⁵³⁹ *Ibid.*, p. 561-562.

en mesure de la comparer avec la couverture journalistique lors du déroulement des contestations ainsi qu'une fois le Sommet terminé. Une recherche exploratoire nous a permis de constater qu'avant le mois de janvier 2001, les articles traitant des contestataires et des contestations au Sommet de Québec le faisaient de façon indirecte, généralement lorsque des manifestations altermondialistes (les Sommets de Nice, de Davos et du G20 à Montréal, entre autres) avaient lieu. Ce n'est qu'au début du mois de janvier que sont apparus de façon régulière dans la presse quotidienne (c'est-à-dire, à raison d'un article par semaine environ, tout dépendant du média étudié) les premiers articles ayant pour sujet l'appréhension des protestations et des protestataires au Sommet de Québec. Ainsi, en circonscrivant notre période d'analyse du 1^{er} janvier 2001 au 1^{er} mai 2001, nous estimions être en mesure d'obtenir un corpus d'enquête représentatif de la production médiatique traitant des manifestations altermondialistes lors du Sommet de Québec.

2.3 LE CORPUS D'ENQUÊTE ET LES CORPUS D'ANALYSE

Nous avons tout d'abord composé un corpus d'enquête à partir des articles parus entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai 2001 dans les quotidiens francophones montréalais *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Journal de Montréal*. Or, suite à notre collecte de données, nous avons constaté que ce corpus, qui contenait 654 articles⁵⁴⁰, était beaucoup trop volumineux pour être saisi de façon conséquente analytiquement. En fait, le nombre considérable d'informations recueillies compromettait la faisabilité de notre analyse. Nous avons donc décidé de diviser notre corpus en deux parties à partir desquelles nous avons constitué nos corpus d'analyse. Le premier corpus d'analyse, qui regroupe une partie importante des articles parus entre le 1^{er} janvier 2001 et le 31 mars 2001, a fait l'objet d'une synthèse, qui constitue notre premier chapitre d'analyse. Celui-ci illustre la montée en puissance de la couverture médiatique des manifestations et manifestants en prévision du Sommet des Amériques à Québec en avril 2001.

Encore une fois, en raison de son ampleur, notre second corpus, qui est constitué des articles publiés entre le 1^{er} et le 30 avril 2001, comprend trois sections distinctes : du 1^{er} au 13 avril inclusivement, nous avons poursuivi notre synthèse de la couverture

⁵⁴⁰ Prendre note que ce décompte ne comprend pas les vignettes explicatives des photographies jointes à un article.

médiatique afin de préciser notre compréhension de la façon dont les médias présentaient les contestations et les contestataires en prévision du Sommet de Québec.

Par la suite, nous avons sélectionné les articles du 14 avril au 23 avril qui correspondaient aux grands thèmes qui ont dominé le discours médiatique durant cette période. Ceux-ci ont fait l'objet d'une analyse plus approfondie afin de vérifier si la (les) vision(s) des protestataires et des protestations altermondialistes, projetée(s) par les médias avant le Sommet des Amériques, coïncidai(en)t avec la (les) représentation(s) privilégiée(s) par la presse écrite dans sa couverture durant la rencontre internationale. Notons que le choix de ces dates n'a pas été aléatoire. Le 14 avril 2001 correspond au samedi précédant le début du Sommet des peuples (du 16 au 20 avril 2001) et du Sommet des Amériques (du 20 au 22 avril 2001). Bien que la couverture médiatique se soit particulièrement intensifiée au début du mois d'avril, elle a atteint un niveau inégalé le 14 avril 2001, alors qu'une quantité colossale d'articles ayant pour objet le Sommet des Amériques et plus spécifiquement les manifestants et les manifestations prévues lors de cet événement, a été publiée dans les journaux. Notons que *La Presse* et *Le Devoir* ont respectivement publié au cours de ce week-end un cahier spécial sur la question. De même, et bien que le Sommet des Amériques ait officiellement pris fin le 22 avril 2001, nous avons volontairement choisi d'étendre notre période de collecte des données jusqu'au 23 avril 2001, afin d'inclure les articles traitant de la dernière journée du Sommet officiel dans ce corpus d'analyse.

Enfin, nous avons effectué une synthèse de la couverture de presse du 24 au 30 avril 2001. L'analyse des articles produit par la presse écrite durant cette période avait pour objectif de vérifier si la fin des protestations sociales en opposition au Sommet des Amériques et à la ZLÉA avait eu des répercussions sur le discours médiatique traitant de cet événement. Nous avons décidé de clôturer notre corpus d'enquête au 30 avril 2001 inclusivement, puisque cette date marque la fin de l'engouement médiatique pour le mouvement d'opposition sociale au Sommet des Amériques de Québec.

Nous avons choisi le *Journal de Montréal* parce que ce quotidien, qui appartient à *Québecor Média*, est le plus lu au Québec⁵⁴¹ et ce, bien qu'il se partage le territoire avec *Le Journal de Québec* (du même éditeur)⁵⁴². Son traitement de l'information s'attarde davantage aux faits divers et aux nouvelles locales et régionales, sans exclure le niveau national et international, cependant de moindre importance. *La Presse* est, pour sa part, la propriété de *Gesca Inc.*, filière de *Power Corporation*. Ce journal est proche du Parti libéral du Canada⁵⁴³. Il propose une approche générale des nouvelles locales, régionales, nationales et internationales. Il est le deuxième quotidien le plus lu sur le marché québécois⁵⁴⁴ et, à l'instar du journal *Le Devoir*, il est distribué sur l'ensemble du territoire québécois⁵⁴⁵. Finalement, *Le Devoir* est le seul quotidien indépendant au Québec. Il est détenu et géré par une société sans but lucratif, ce qui expliquerait la tradition d'engagement politique et de liberté de pensée de ce quotidien⁵⁴⁶. *Le Devoir* couvre la scène locale et régionale autant que la scène nationale ou internationale, bien qu'au niveau politique, il privilégie la couverture journalistique à l'échelle du Québec⁵⁴⁷.

Notre choix s'est porté sur trois journaux montréalais francophones pour différentes raisons. D'une part, le lectorat francophone compose la majorité du public québécois et une importante concentration de Québécois francophones vit à Montréal ou dans ses environs. D'autre part, nous avons le souci de constituer un corpus d'enquête cohérent. Ainsi, trois quotidiens montréalais francophones ont l'avantage de viser un bassin de population analogue et de proposer des nouvelles similaires ou du moins en convergence (quoique cela varie selon le style journalistique privilégié par chaque quotidien). Parallèlement, nous avons volontairement évité de sélectionner des quotidiens appartenant au même conglomérat (par exemple *Le Soleil* pour *Gesca Inc.* ou *Le Journal*

⁵⁴¹ Centre d'étude sur les médias, *Portrait de la propriété dans le secteur des quotidiens au Québec et au Canada*, article cité, p. 4.

⁵⁴² Marc Raboy en collaboration avec Geneviève Grimard, *ouvrage cité*, p. 5-6.

⁵⁴³ Nous avons précédemment mentionné les liens entre le propriétaire de *Power Corporation*, Paul Desmarais et l'ancien Premier Ministre libéral du Canada, Jean Chrétien.

⁵⁴⁴ Centre d'étude sur les médias, *Portrait de la propriété dans le secteur des quotidiens au Québec et au Canada*, article cité, p. 4.

⁵⁴⁵ Marc Raboy en collaboration avec Geneviève Grimard, *ouvrage cité*, p. 5.

⁵⁴⁶ *Ibid.*, p. 10.

⁵⁴⁷ *Le Devoir* avait, en 1998, trois courriéristes parlementaires à Québec contre un seul à Ottawa. Anne-Marie Gingras, *ouvrage cité*, p. 53.

de Québec pour *Québecor Média*), afin que les diverses tendances journalistiques des quotidiens francophones puissent être saisies dans le cadre de notre analyse⁵⁴⁸.

Dans ces trois quotidiens, nous avons retenu les éditoriaux, les nouvelles, les dépêches, les reportages et les dossiers, bref toute production issue du travail d'un journaliste ou d'une agence de presse traitant des manifestations ou des manifestants lors du Sommet de Québec. Ainsi, furent exclus de notre corpus d'enquête les lettres des lecteurs, les opinions ou idées exprimées par des acteurs sociaux autres que des journalistes professionnels, les caricatures et les photographies. Par contre, les vignettes explicatives des photographies furent incorporées à notre corpus.

2.4 LA GRILLE DE LECTURE

Le discours médiatique concernant les manifestations et les manifestants du Sommet de Québec constitue l'objet de notre analyse. Afin de mettre en lumière les représentations sociales qui se dégageaient des informations construites et diffusées par les médias, nous avons créé une grille de lecture qui tenait compte de l'ensemble des dimensions du discours journalistique entourant les contestations et les contestataires. Pour élaborer nos thèmes d'analyse, nous avons choisi d'effectuer une lecture exploratoire de différents articles de journaux parus dans *La Presse*, *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal* entre janvier et février 2001. Ce survol nous a permis d'identifier trois thématiques récurrentes dans la couverture médiatique de l'opposition au Sommet des Amériques : les participants aux manifestations, leurs activités et leurs revendications; la violence et / ou les mesures de sécurité conçues par les forces de l'ordre en prévision des manifestations ; le discours politique en réponse à la contestation sociale (voir notre grille de lecture, appendice A).

Premièrement, nous avons analysé la couverture médiatique des participants aux manifestations en tenant compte de leurs noms, mais aussi leurs orientations sociales et politiques (par exemple, Opération SalAMI, Jaggi Singh, les syndicats, les

⁵⁴⁸ Nous avons privilégié une analyse comparative entre les trois quotidiens, lorsque cela s'avérait intéressant pour souligner les différences dans le traitement médiatique d'un événement. Toutefois, en raison du volume de notre corpus et de notre méthode d'analyse, cette approche comparative n'a pas été systématique.

antimondialisation⁵⁴⁹, les ONG, les tables de convergence, les radicaux, les Black Bloc, les féministes, l'Alliance sociale continentale, les modérés, les pacifiques, etc.). Cette catégorie incluait également les activités de contestation telles que la planification (réunions, conférences), les stratégies, les tactiques (non-violente, confrontation, etc.), l'organisation, les types d'action (occupation, brèche dans le périmètre de sécurité, manifestation pacifique, forums parallèles, etc.), leur déroulement et autres. Nous avons aussi porté notre attention sur les discours médiatiques traitant des revendications des manifestants, c'est-à-dire leurs messages, leur opposition, leurs demandes, leurs objectifs (par exemple, la publication des textes de négociation de la ZLÉA, la sensibilisation de la population, la lutte au capitalisme, les effets pervers de la mondialisation, les débats publics sur les accords de commerce, le maintien des droits sociaux, etc.).

Deuxièmement, nous avons analysé nos corpus en fonction du traitement médiatique du thème de la violence et des mesures de sécurité élaborées par les forces de l'ordre (policiers, militaires, pouvoir judiciaire) en prévision des manifestations et de la venue de manifestants (par exemple, les appréhensions de la violence et du grabuge, les casseurs, les dispositifs de sécurité, les gaz lacrymogènes, les barricades, les arrestations, les bris, etc.).

Troisièmement, nous nous sommes intéressée, dans notre analyse de contenu de la presse écrite, à la façon dont les médias écrits ont véhiculé les discours des autorités politiques en réponse aux manifestations et aux manifestants, c'est-à-dire les déclarations officielles, les communiqués de presse, les commentaires des politiciens sur ce sujet (par exemple, les déclarations concernant le droit à la liberté d'expression, la promotion de la consultation des citoyens et du débat public, les commentaires sur la prise en compte des revendications des groupes de pression, les tentatives officielles d'humanisation de l'ordre du jour du sommet, les déclarations sur la nécessité de la sécurité, sur l'importance de l'ordre public, sur la protection des dirigeants, sur la sécurité de la population, les commentaires sur le coût de la sécurité et sur le périmètre de sécurité, etc.)⁵⁵⁰.

⁵⁴⁹ Ce terme était utilisé avant que ne soient popularisés, voire normalisés les termes « altermondialiste » et « altermondialisation ».

⁵⁵⁰ Parallèlement, lorsque cela s'avérait pertinent, notre analyse a aussi tenu compte du titre de l'article, de sa provenance de l'article (agence de presse, journaliste), du type d'article et, dans une moindre mesure, de son emplacement dans le journal.

CHAPITRE III

LE DÉBUT DE LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DES MANIFESTANTS ET DES MANIFESTATIONS EN PRÉVISION DU SOMMET DES AMÉRIQUES DE QUÉBEC EN AVRIL 2001: ANALYSE DE LA PRESSE ÉCRITE DU 1^{er} JANVIER AU 31 MARS 2001

À l'intérieur de ce chapitre, nous retrouvons l'analyse de la couverture journalistique entourant les manifestants et les manifestations altermondialistes lors du Sommet des Amériques à Québec en avril 2001. Dans ce chapitre, nous nous sommes limitée à analyser la montée en puissance de la couverture de presse du 1^{er} janvier 2001 au 31 mars 2001 inclusivement. Pour ce faire, nous avons donc privilégié une approche chronologique de la production médiatique. Nous avons tenté de synthétiser la production journalistique des quotidiens *La Presse*, *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal* selon nos trois principales catégories d'analyse soient : les protestataires (leurs orientations, leurs activités et leurs revendications) ; les risques de violence et les mesures de sécurité ; le discours politique concernant les manifestations et les manifestants.

3.1 JANVIER 2001

En janvier 2001, la couverture de presse des contestations et des contestataires prévoyant se rendre à Québec lors du Sommet des Amériques, s'est déroulée principalement dans les quotidiens *La Presse* et *Le Devoir*. Nous avons remarqué que la presse écrite a offert une certaine place à la parole des militants (beaucoup de citations), faisant part des enjeux que soulevait la tenue du Sommet. Notons qu'il a toutefois surtout été question dans les journaux des stratégies d'action que les militants prévoient adopter en vue du Sommet de Québec. *Le Devoir* a publié davantage de nouvelles concernant directement les manifestants, alors que *La Presse* a concentré sa couverture journalistique sur le discours politique et la dimension internationale des contestations (en lien avec l'avènement du premier Forum Social mondial à Porto Alegre au Brésil).

3.1.1 Les manifestants, leurs activités, leurs revendications : le début de l'intérêt médiatique pour les « antimondialisation »

Différents groupes et organisations de manifestants sont mentionnés dans la couverture de presse du mois de janvier. Il a, entre autres, été question des « manifestants

anti-mondialisation » ou carrément des « antimondialisation » ; des casseurs ou encore « des manifestants les plus tapageurs⁵⁵¹ » ; des « manifestants et organisateurs du Sommet des peuples », aussi considérés comme des « représentants de la société civile » ou des participants au « Sommet parallèle » ; des étudiants qui envahiraient Québec pour la version politique du « *spring break* » des universités anglo-saxonnes⁵⁵² ; de « la mouvance la plus radicale du mouvement antimondialisation⁵⁵³ » qui incluait le Comité d'accueil du Sommet des Amériques (CASA) et la Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC) ; de syndicats et d'organismes non gouvernementaux ; d'Oprération SalAMI ; de la Table de convergence de l'opposition pacifique et de différents participants au Forum Social mondial (les femmes, José Bové, ATTAC, etc.).

Parfois, les contestataires étaient simplement mentionnés en lien avec les contestations prévues à Québec. Les références aux manifestations au sens large ont d'ailleurs été assez récurrentes tant dans *La Presse* que dans *Le Devoir*. « À quelques mois du Sommet des Amériques, où des manifestations anti-mondialisation sont attendues [...] ⁵⁵⁴ » ; « Philippe Duhamel, porte-parole de SalAMI, [...], affirme qu'on peut s'attendre à recevoir une centaine d'organisations manifestantes au Sommet des Amériques, à Québec, en avril⁵⁵⁵ » ; « Il [le nouveau directeur du syndicat des Métallos] prévoit par ailleurs une participation massive des membres de son syndicat aux manifestations entourant le Sommet des Amériques à Québec, en avril prochain ⁵⁵⁶ » ; « Les syndicats et les organisations non gouvernementales qui composent la Table de convergence ont d'ailleurs décidé d'organiser le 21 avril une manifestation pour faire valoir leurs idées⁵⁵⁷ » ; « Elles [les femmes présentes à Porto Alegre] ont notamment décidé d'être présentes en avril, lors des manifestations qui entoureront la réunion à Québec sur la mise en marche d'une Zone de libre-échange des Amériques⁵⁵⁸ ».

⁵⁵¹ François Cardinal, « Les manifestants les plus tapageurs préparent la casse », *Le Devoir*, 27 janvier 2001, p. A6.

⁵⁵² Alain Dubuc, « ZLÉA 101 ? », *La Presse*, 24 janvier 2001, p. A18.

⁵⁵³ Agence-France-Presse, « Des antimondialisation font un voyage de reconnaissance à Québec », *Le Journal de Montréal*, 29 janvier 2001, p. 16.

⁵⁵⁴ Manon Cornellier, « Le règne de Manley sera axé sur l'économie », *Le Devoir*, 9 janvier 2001, p. A1.

⁵⁵⁵ *La Presse*, « Manifestants attendus », *La Presse*, 20 janvier 2001, p. A6.

⁵⁵⁶ *Presse Canadienne*, « Nouveau directeur du syndicat des Métallos », *Le Devoir*, 22 janvier 2001, p. A3.

⁵⁵⁷ François Cardinal, « Les manifestants les plus tapageurs préparent la casse », *article cité*.

⁵⁵⁸ Beatriz Lecumberri de l'Agence-France-Presse, « Les femmes se mobilisent contre le néolibéralisme », *La Presse*, 30 janvier 2001, p. A13.

Néanmoins, dans certains cas, et plus particulièrement lorsque l'orientation idéologique de l'organisation ou du regroupement militant était explicitée par le journaliste, des contestations plus spécifiques faisaient l'objet de mentions.

L'article de Séverine Defouni intitulé « SalAMI prépare le terrain à une manifestation pacifique⁵⁵⁹ », en date du 20 janvier 2001 dans *Le Devoir*, faisait état de l'organisation, par le groupe militant SalAMI, d'une conférence internationale sur les stratégies non-violentes d'action directe. L'article s'intéressait aux groupes qui adhéraient à ce type d'action, ainsi qu'aux raisons qui les poussaient à privilégier la non-violence (« on est le plus susceptible de mobiliser l'ensemble de la population », « plus efficaces », « les gens se sentent plus interpellés », « la police ne peut pas justifier l'utilisation de méthodes de répression violentes »⁵⁶⁰). La journaliste a poursuivi son article en faisant état d'une action directe non-violente prévue et publicisée par SalAMI:

SalAMI a d'ailleurs déjà publiquement annoncé son intention de faire une « perquisition citoyenne » au début avril : le groupe veut pénétrer dans les locaux du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international à Ottawa, advenant le cas où le gouvernement canadien refuserait de rendre public le texte de l'accord de la ZLÉA⁵⁶¹.

La journaliste a dépeint le mouvement SalAMI comme une organisation non-violente, qui mettait de l'avant des activités qui se voulaient spectaculaires ou du moins uniques (la première conférence internationale sur l'action directe à Montréal ou encore la « perquisition citoyenne ») pour sensibiliser les gens aux méthodes à utiliser pour manifester ainsi qu'aux enjeux de la mondialisation. Cet article du *Devoir* est le seul au mois de janvier à s'attarder aux stratégies d'action des groupes non-violents, dont SalAMI semblait avoir été considéré par la journaliste comme un porte-étendard.

Au contraire, trois articles sont parus à la fin janvier concernant les militants qualifiés comme radicaux. *La Presse* et *Le Journal de Montréal* ont publié la même dépêche de l'Agence-France Presse (AFP), à quelques détails près (longueur et titre). Cet

⁵⁵⁹ Séverine Defouni, « SalAMI prépare le terrain à une manifestation pacifique », *Le Devoir*, 20 janvier 2001, p. A9.

⁵⁶⁰ *Ibid.* Prendre note que tous ces extraits sont des propos tenus par des militants et cités par la journaliste.

⁵⁶¹ *Ibid.*

article mettait l'accent sur la venue de militants altermondialistes étrangers dans la Vieille Capitale⁵⁶². Seul François Cardinal, collègue de Séverine Defouni au *Devoir*, publiait le 27 janvier 2001 un article fouillé sur certains des « regroupements anticapitalistes les plus radicaux du nord-est de l'Amérique⁵⁶³ », en visite à Québec pour participer à une « Consulta anti-ZLÉA » organisée par le CASA et la CLAC dans le but de « préciser un plan d'action pour perturber la tenue du sommet⁵⁶⁴ ». Le titre connoté « Les manifestants les plus tapageurs préparent la casse » annonçait l'orientation sensationnaliste du journaliste. Dans son article, François Cardinal a énuméré les types d'actions qui seraient possiblement entrepris par les militants participant à la Consulta. « Il reste toutefois à décider lequel des scénarios sera privilégié entre les « situations festives », les « actions directes non violentes » et le grabuge pur et simple⁵⁶⁵ ». Le journaliste semble lui-même avoir ajouté la dernière catégorie d'action, celle-ci n'étant ni entre guillemets ni en italique, comme l'étaient les expressions ou citations tirées directement des envois électroniques des groupes militants. François Cardinal a mis l'accent sur les actions des manifestants qui s'opposaient aux stratégies des groupes pacifiques.

Les sympathisants de ces groupes adopteront « une attitude de confrontation », préviennent-ils d'emblée dans un courriel envoyé aux participants de la « Consulta ». Ils refusent tout simplement « les alternatives réformistes ainsi que le lobbying », qu'ils jugent « sans possibilité d'impact majeur sur tous ces types de processus antidémocratiques ». [...]

Les intentions de ces groupes tranchent avec celles d'organisations plus modérées qui sont regroupées au sein de la Table de convergence de l'opposition pacifique. Ces derniers préfèrent manifester sans violence afin de sensibiliser la population au déficit démocratique, notamment, qui accompagne l'expansion de la mondialisation et la création de la ZLÉA⁵⁶⁶.

En accentuant la polarisation des positions militantes, François Cardinal a adopté une perspective ayant un effet marginalisant sur les choix stratégiques de cette mouvance contestataire dite radicale. Toutefois, il a cité plusieurs extraits de l'envoi électronique des organisateurs de la Consulta, respectant en ce sens, leur vocabulaire et leurs expressions. Ainsi, malgré le biais sensationnaliste de l'article, ce journaliste a offert une

⁵⁶² Agence France-Presse, « Des militants en repérage à Québec », *La Presse*, 29 janvier 2001, p. A4 ; Agence-France-Presse, « Des antimondialisation font un voyage de reconnaissance à Québec », *article cité*.

⁵⁶³ François Cardinal, « Les manifestants les plus tapageurs préparent la casse », *article cité*.

⁵⁶⁴ *Ibid.*

⁵⁶⁵ *Ibid.*

⁵⁶⁶ *Ibid.*

représentation somme toute assez détaillée et respectueuse de ces groupes peu médiatisés, peut-être en raison de leur refus de laisser les grands médias assister à la Consulta.

Bien qu'elles n'aient pas été l'objet d'un article en particulier, les revendications des manifestants ont aussi été mentionnées par certains journalistes. Entre autres, Bernard Descôteaux a signé, le 6 janvier 2001, un éditorial dans lequel il joignait sa voix à celle de la société civile pour énoncer les inquiétudes des citoyens face aux enjeux politiques de la ZLÉA.

Mais parce que l'on est maintenant conscient des impacts de tels accords, pas toujours positifs, et parce que l'on est conscient surtout des transformations qu'ils imposent à la société, on ne peut accepter que toute nouvelle entente se conclue sans qu'il y ait au préalable un débat public ouvert à tous. C'est ce que disaient pour l'essentiel les manifestants, en décembre 1999, lors de la réunion de l'Organisation mondiale du commerce à Seattle. C'est ce qu'ils ont dit à Prague, en septembre dernier, à l'occasion d'une réunion du FMI, et c'est ce qu'ils diront, avec tous les excès que l'on peut prévoir, lors du Sommet de Québec⁵⁶⁷.

Selon Bernard Descôteaux, le principal enjeu des manifestations qui auraient lieu à Québec se situait au niveau politique : revendiquer la tenue de débats publics sur les accords de libre-échange. Même son de cloche chez les militants d'Opération SaLAMI qui réclamaient plus spécifiquement l'accès aux textes des négociations de la ZLÉA. La journaliste au *Devoir* Séverine Defouni, dans son article du 20 janvier 2001, citait les propos éloquentes d'un membre de ce regroupement : « On est en droit de savoir ce que le gouvernement négocie en notre nom »⁵⁶⁸. Dans *La Presse* du mois de janvier, les revendications des futurs manifestants ont conservé une dimension politique, tout en regroupant un ensemble de considérations socio-économiques. À titre d'exemple, Gilles Paquin et Jooneed Khan signaient un article le 11 janvier 2001 qui faisait mention du Sommet des peuples.

Ce Sommet des peuples [...] abordera les sujets « négligés » par les négociations sur le libre-échange. Il sera notamment question d'éducation, de pauvreté, de discrimination, de travail et surtout, de démocratisation du processus de négociation de la zone de libre-échange⁵⁶⁹.

⁵⁶⁷ Bernard Descôteaux, « Bientôt, la ZLÉA », *Le Devoir*, Le samedi 6 janvier 2001, p. A8.

⁵⁶⁸ Séverine Defouni, « SaLAMI prépare le terrain à une manifestation pacifique », *article cité*.

⁵⁶⁹ Gilles Paquin et Jooneed Khan, « Le Sommet de Québec atteint du syndrome de Seattle », *La Presse*, 11 janvier 2001, p. A1.

Dans le même sens, un article tiré de la Presse Canadienne (PC) publié dans *La Presse* le 19 janvier 2001, faisait état des inquiétudes du Conseil des Canadiens de voir les secteurs de la santé et l'éducation mis sur la table des négociations.

Selon le Conseil des Canadiens, un rapport divulgué dans la presse et provenant d'un comité impliqué dans la négociation de l'accord sur la Zone de libre-échange des Amériques soutient que des compagnies privées auraient la possibilité de soumissionner pour des services actuellement financés par l'État – comme les soins de santé, l'éducation, l'aide à l'enfance et autres programmes sociaux⁵⁷⁰.

Étonnement, bien que la couverture médiatique des protestataires et protestations aient été encore sommaire au mois de janvier 2001, les enjeux des militants qui feraient l'objet d'une médiatisation plus intensive au cours des mois suivants se retrouvaient déjà dans les divers articles cités : l'accès aux textes des négociations, la démocratisation du processus de négociation, la crainte de la privatisation des services publics comme la santé et l'éducation se sont discrètement inscrits dans la liste des sujets d'actualité. Les propos de manifestants qui condamnaient les mesures de sécurité ont été cités ou paraphrasés dans les médias, mais ces mesures n'ont pas fait l'objet de dénonciation explicite, le ton des articles laissant planer un doute tant qu'à la crédibilité des affirmations des opposants à ce sujet⁵⁷¹.

3.1.2 Les mesures de sécurité : un traitement journalistique discret

Au mois de janvier 2001, le discours journalistique entourant les mesures de sécurité visant à contrôler les contestations à Québec s'est entremêlé à la couverture des protestataires ou à celle des politiciens et des fonctionnaires. Bien que l'on ait mentionné à quelques endroits les termes de « casseurs » ou de « grabuge », les risques de violence

⁵⁷⁰ Presse Canadienne, « Pas question de négocier sur l'éducation et la santé, affirme Pettigrew », *La Presse*, 19 janvier 2001, p. A6.

⁵⁷¹ À titre d'exemple, la journaliste Séverine Defouni citait Sébastien Rivard d'Opération SalAMI : « Sachant qu'on est de tout façon infiltrés [...] ». Ce commentaire suggérait que la police agissait à l'insu des groupes militants pour se tenir au courant de leurs activités ou que les manifestants étaient quelque peu paranoïaques... De même, à la fin de son article, Defouni mentionnait la position de la Ligue des droits et libertés, « [...] qui voit dans les mesure de sécurité « extraordinaires » une atteinte à l'expression des libertés publiques ». Le fait que « extraordinaires » ait été en italique et entre guillemets, indiquait que la journaliste rapportait le terme utilisé par la Ligue, mais ne se l'appropriait pas, ce qui pouvait vouloir dire qu'elle refusait de percevoir les dispositifs de sécurité comme sortant de l'ordinaire. Séverine Defouni, « SalAMI prépare le terrain à une manifestation pacifique », *article cité*.

lors des manifestations n'ont pas été directement évoqués par les journalistes durant cette première période de la couverture de presse.

Certains journalistes ont mis rapidement l'accent, dans leurs articles, sur la légitimité des mesures de sécurité alors que d'autres se sont limités à leur description en tentant d'éviter de se positionner sur la question. Ainsi, François Cardinal a terminé son reportage du 27 janvier sur la Consulta anti-ZLÉA en faisant état des mesures de sécurité prévues pour le Sommet.

De leur côté, les policiers érigeront un très important périmètre de sécurité de 3,8 kilomètres de circonférence autour de la Vieille Capitale afin de prévenir le pire, ce qui est vu par plusieurs comme de la pure provocation. [...] En outre, près de 5000 représentants des forces de l'ordre (GRC, SQ, police municipale) seront sur place pour limiter, le cas échéant, les dégâts⁵⁷².

Le contexte de l'article, qui traitait des militants dits radicaux, a rendu plus dramatique l'ensemble des dispositifs de sécurité. Le journaliste a précisé que le périmètre de sécurité était là pour « prévenir le pire » et les policiers, pour « limiter les dégâts ». Néanmoins, ce journaliste au *Devoir* a fait part du point de vue d'opposants selon lequel l'étalage de cette force policière constituait un acte de provocation. Les mesures de sécurité ont aussi été mentionnées par le journaliste à *La Presse*, Jooneed Khan, à la fin d'un article du 31 janvier 2001 sur le Forum Social mondial, mais cette fois pour en souligner le coût : « Prochain rendez-vous : le sommet des Amériques en avril à Québec, où justement les préparatifs de sécurité prennent le dessus à un coût estimé à plusieurs dizaines de millions de dollars⁵⁷³ ».

L'éditorialiste Alain Dubuc de *La Presse* estimait, pour sa part, dans son éditorial du 24 janvier 2001, que les imposantes mesures de sécurité envisagées en vue du Sommet étaient tout à fait légitimes, voire nécessaires en raison du nombre d'étudiants qui viendraient manifester lors de cet événement.

⁵⁷² François Cardinal, « Les manifestants les plus tapageurs préparent la casse », *article cité*.

⁵⁷³ Jooneed Khan, « Le Bien contre le Mal », *La Presse*, 31 janvier 2001, p. A13.

On comprend sans peine, avec un tel effet de mode, pourquoi la sécurité devra être si développée dans la Vieille Capitale, non pas pour empêcher les manifestations pacifiques, mais pour pouvoir s'assurer que le sommet puisse avoir lieu⁵⁷⁴.

Les manifestations sont présentées par l'éditorialiste comme des activités acceptables, mais d'une telle ampleur, en raison de l'effet de « mode » qu'elles allaient engendrer, que les mesures de sécurité devaient obligatoirement être renforcées. Par ailleurs, tout en justifiant les moyens prévus par les forces de l'ordre pour assurer la tenue du sommet de Québec, l'éditorialiste à *La Presse* a réduit les motifs de protestation des étudiants souhaitant se rendre contester à Québec à un effet d'entraînement apolitique, minimisant du coup la légitimité de leurs actions.

Notons toutefois que le discours politique officiel qui a été diffusé par les médias écrits, au mois de janvier 2001, a grandement contribué à la légitimation des mesures de sécurité.

3.1.3 Le discours politique : l'émergence des grands thèmes

En janvier 2001, le discours politique en réponse à l'opposition au Sommet des Amériques qui a été reproduit et retransmis par la presse écrite, a abordé quatre grands thèmes : les risques de violence et l'importance de la sécurité lors de cet événement ; l'« humanisation » de l'ordre du jour du Sommet de Québec ; la reconnaissance de la société civile ; le rôle des parlementaire dans les négociations de la ZLÉA.

Tout d'abord, dans un article signé par les journalistes Jooneed Khan et Gilles Paquin, et paru dans *La Presse* le 11 janvier 2001, les risques de violence sont évoqués par le représentant de Jean Chrétien au Sommet des Amériques, Marc Lortie, pour justifier l'ampleur des dépenses gouvernementales pour la sécurité lors de cet événement. Adoptant un discours analogue à celui d'Alain Dubuc, le sherpa canadien est paraphrasé par les journalistes de *La Presse* :

⁵⁷⁴ Alain Dubuc, « ZLÉA 101? », *article cité*.

C'est que depuis Seattle, il y a des groupes de casseurs qui profitent des manifestations tout à fait légitimes des citoyens pour venir faire du grabuge, dit-il. Le gouvernement doit donc prendre les moyens pour assurer la sécurité des participants et de la population⁵⁷⁵.

Cette déclaration constitue un exemple concret du discours politique officiel véhiculé avant la tenue du Sommet et visant à normaliser aux yeux de la population les mesures de sécurité déployées pour l'occasion. Tout comme dans l'éditorial d'Alain Dubuc, l'article de Paquin et Khan a présenté les protestations comme des activités légitimes qui seraient inéluctablement infiltrées par des « casseurs », forçant le gouvernement à prendre les grands moyens et à défrayer des coûts supplémentaires pour assurer la sécurité des participants et des citoyens. Notons que M. Lortie a référé à diverses rencontres internationales qui ont créé les précédents rendant désormais nécessaire l'augmentation des dispositifs de sécurité, sans expliquer une seule fois les événements de violence ou de vandalisme qui s'y sont déroulés ou les gestes posés par les « casseurs ». Les journalistes Gilles Paquin et Jooneed Khan ont poursuivi leur article en décrivant les dispositifs de sécurité qui seraient déployés lors du Sommet.

Ainsi, le Vieux Québec sera transformé en place forte interdite aux manifestants par une clôture surmontée de barbelés et plus de 5000 policiers. [...] les soldats ne participeront pas aux opérations, soutient M. Lortie⁵⁷⁶.

Les journalistes ont utilisé l'expression de « place forte » pour désigner le Vieux Québec ce qui réfère à un endroit stratégique à protéger d'un ennemi potentiel. La mention de barbelés, surmontant le périmètre, intensifie l'impression de militarisation du Sommet, assurant l'exclusion totale des protestataires dans les murs de la « place forte ». Finalement, la remarque concernant les soldats sème le doute plus qu'elle ne convainc, puisque rien dans le début de l'article ne laissait présager la participation de militaires à la sécurité du Sommet. Bref, la représentation construite par les deux journalistes des mesures de sécurité qui devaient être mises en place lors du Sommet, sans décourager directement les citoyens qui désiraient se rendre manifester à Québec, laissait sous-entendre qu'ils étaient libres d'exercer ce droit, mais à leur risque et péril, ce qui constitue

⁵⁷⁵ Gilles Paquin et Jooneed Khan, « Le Sommet de Québec atteint du syndrome de Seattle », *article cité*.

⁵⁷⁶ *Ibid.*

une mise en garde, une invitation à revenir ou à rester « dans » la normalité acceptée, une contribution, donc, à la régulation sociale.

Le second thème qui a été relayé par le discours politique et dont a traité une partie des articles recensés pour notre analyse au mois de janvier 2001, était celui de la volonté du Canada de donner au Sommet des Amériques une dimension humaine. Cette idée diffusée par le gouvernement canadien avant le Sommet a pris sensiblement la même forme que le discours sur la société de l'information. Projetant des valeurs centrales à la culture occidentale (la démocratie, les droits sociaux et environnementaux dans le cas du discours sur le Sommet de Québec, l'accomplissement individuel, la liberté et l'interactivité dans le cas du discours sur la société de l'information), ces discours dissimulent une idéologie, le néolibéralisme, structurée par l'individualisme, la recherche de la maximisation des profits, les intérêts privés, etc. Le désir, exprimé par les autorités gouvernementales, d'humaniser le plan d'action du Sommet des Amériques, et véhiculé par la presse écrite, constituait une stratégie politique et médiatique ayant pour objectif d'orienter le regard des citoyens vers les projets qui feraient consensus au sein du Sommet des Amériques, afin de diminuer l'attention accordée par les médias à la ZLÉA, au cœur des critiques soulevées par les manifestants. À titre d'exemple, un article de la collaboratrice à *La Presse* Brigitte Morissette, paru le 23 janvier 2001, qui rapportait que sous la pression des « globaliphobes », terme mexicain plutôt péjoratif pour qualifier les opposants à la mondialisation, les ministres des Affaires étrangères des gouvernements canadien et mexicain, souhaitaient élargir les accords de commerce aux droits de l'homme.

De fait, le Sommet des Amériques ira beaucoup plus loin qu'une zone strictement commerciale. « Nous voulons nous engager dans le respect de valeurs et de principes démocratiques, affirme le ministre canadien [John Manley]. Il s'agit d'offrir des occasions de développement personnel à travers ce processus de continentalisation. L'ordre du jour sera donc orienté vers le développement de la personne aussi bien que du commerce »⁵⁷⁷.

Cet extrait est particulièrement révélateur d'une forme de rhétorique politique utilisée par le gouvernement fédéral avant le Sommet des Amériques. Le ministre canadien des Affaires étrangères, en liant « développement personnel » et « processus de

⁵⁷⁷ Brigitte Morissette, « Le Mexique et le Canada veulent élargir le libre-échange aux droits de l'homme », *La Presse*, 23 janvier 2001, p. A7.

continentalisation », a individualisé l'intérêt d'un tel accord de libre-échange, afin de faire miroiter les bénéfices potentiels aux yeux des citoyens, procédé qui apparaît intimement lié à l'(hyper)individualisme promu par le néolibéralisme. De plus, dans sa déclaration, le ministre canadien indiquait clairement le désir du gouvernement fédéral, en allant de l'avant avec le projet de la ZLÉA, de respecter les « principes démocratiques », déclaration qui semble ironique alors même que le caractère antidémocratique du processus de négociation faisait au même moment l'objet de dénonciations publiques de la part des opposants altermondialistes.

Dans une perspective analogue, nous retrouvons dans la presse écrite du mois de janvier 2001, des déclarations provenant de fonctionnaires qui, participant à l'organisation du Sommet, ont insisté sur leur désir de maintenir ouvert le dialogue avec les manifestants. C'est le cas d'un article de Paule des Rivières en date du 11 janvier 2001, dans lequel la journaliste au *Devoir* a paraphrasé le sherpa du Sommet : « [...] M. Lortie [...] assure en outre que son équipe maintient le dialogue avec les manifestants et organisateurs du Sommet des peuples - [...] - de manière à ce que leurs messages soient reçus au Sommet⁵⁷⁸ ». La retransmission du message politique dans un média ne garantit pas la neutralité journalistique. L'utilisation du mot « assure » par la journaliste du *Devoir* suggère que Marc Lortie tentait de convaincre la journaliste plutôt que de simplement l'informer de ce qui était fait pour consulter la société civile. Ce scepticisme, qui pointe subtilement dans l'article de Mme des Rivières est clairement énoncé par le directeur du *Devoir*, Bernard Descôteaux, dans son éditorial du 6 janvier 2001.

Il ne faut pas, [...], que les gouvernements réduisent la transparence à un exercice de relations publiques où l'on se contente de rendre disponible un minimum d'information puis de recueillir les commentaires du public sur un site Web, dans le seul but de désamorcer la contestation⁵⁷⁹.

L'éditorialiste a choisi de faire une interprétation très critique, voire cynique des mécanismes mis de l'avant par les gouvernements des Amériques pour favoriser la participation de la société civile. Par le fait même, il a mis en doute l'existence d'un réel dialogue entre le gouvernement et les opposants. Selon Descôteaux, le gouvernement

⁵⁷⁸ Paule des Rivières, « Ottawa défend ses mesures de sécurité », *Le Devoir*, 11 janvier 2001, p. A4.

⁵⁷⁹ Bernard Descôteaux, « Bientôt, la ZLÉA », *article cité*.

canadien souhaitait davantage bien paraître devant les citoyens, que mettre sur pied des mécanismes efficaces permettant une véritable participation de la population aux négociations de la ZLÉA.

Ce doute soulevé par Descôteaux en ce qui a trait aux véritables intentions des chefs d'État face à la démocratisation du processus de négociation subsiste lorsque l'on s'attarde aux articles où le discours d'un politicien impliqué dans le Sommet a été confronté aux critiques de militants. C'est le cas notamment dans un article de la PC paru dans la *Presse* le 19 janvier 2001, « Pas question de négocier sur l'éducation et la santé, affirme Pettigrew⁵⁸⁰ », où le discours du ministre du Commerce est opposé à celui de la représentante du Conseil des Canadiens, Maude Barlow. Celle-ci y maintenait qu'un comité de négociation de la ZLÉA, présidé par le Canada, avait produit un rapport signalant la possibilité de commercialiser les services publics au pays.

Le ministre Pettigrew a minimisé l'importance du rapport, soutenant qu'il ne s'agissait que d'hypothèses offertes aux pays participant aux négociations et qu'il ne fallait voir cette ouverture que comme l'une des hypothèses⁵⁸¹.

L'opposition soulignée par l'article entre le ministre du Commerce et le Conseil des Canadiens tend à suggérer que, au mois de janvier 2001, contrairement à ce qu'affirmait Marc Lortie dans l'article de Paule des Rivières du 11 janvier, le dialogue entre le gouvernement et les manifestants au sujet de la ZLÉA prenait davantage la forme d'un dialogue de sourds plus que d'un échange fructueux. Notons par ailleurs que le titre de l'article a repris les propos du ministre et non ceux de la représentante de Conseil des Canadiens ce qui, sans être un désaveu de la société civile, oriente la perception du lecteur en octroyant aux déclarations de M. Pettigrew une plus grande importance.

Finalement, la presse écrite de janvier 2001 a effleuré la question du rôle des parlementaires dans les négociations de la ZLÉA dans un article publié le 5 janvier 2001 dans *La Presse* sous le titre « Les Québécois doivent pouvoir se prononcer sur un accord

⁵⁸⁰ *Presse Canadienne*, « Pas question de négocier sur l'éducation et la santé, affirme Pettigrew », article cité.

⁵⁸¹ *Ibid.*

de libre-échange⁵⁸² ». L'agence PC a indiqué que les députés de l'Assemblée nationale, par le biais de la Commission des institutions, s'étaient prononcés en faveur d'un processus référendaire pour que les citoyens puissent s'exprimer sur l'implantation de la ZLÉA. « [...] les élus québécois ont ouvertement fait part de leurs inquiétudes et souligné la nécessité d'ouvrir le débat, "d'alerter l'opinion publique et de se réveiller face au système qui est en train de se mettre en place dans les Amériques"⁵⁸³ ». Bien qu'indirectement, cet enjeu politique est lié, selon nous, à la demande de la société civile, qui souhaitait la démocratisation du processus de négociation de la ZLÉA (à ce propos, voir la section 3.1.1 de ce chapitre). Notons que cette revendication a pris de l'importance dans le discours politique au fur et à mesure que la tenue du Sommet devenait plus imminente, les partis de l'opposition à la Chambre des Communes (principalement le Bloc québécois) ainsi que le gouvernement du Québec et la Conférence parlementaire des Amériques (COPA) se l'appropriant.

Le mouvement de contestation altermondialiste qui s'est amorcé en prévision de la tenue du Sommet des Amériques à Québec a fait partie des sujets récurrents de l'actualité en janvier 2001. Cependant, l'intérêt de la presse écrite est resté relativement faible en comparaison de la quantité de nouvelles produites sur le sujet au cours des mois ultérieurs. Nous avons aussi remarqué que les articles portant sur les manifestants laissaient tout de même une place importante à leur discours, bien que la couverture journalistique se soit intéressée davantage à leurs stratégies d'action qu'aux arguments soutenant leurs revendications, ce qui renseigne déjà sur la sensibilité légitimante de la presse écrite. De plus, nous avons constaté que le discours des autorités face aux mesures de sécurité a eu, dès le début du mois de janvier 2001, une dimension régulatrice et normalisante, tout comme le discours des politiciens, qui ont tenté de justifier politiquement la tenue du Sommet, malgré les critiques soulevées par la société civile et les partis d'opposition.

⁵⁸² Presse Canadienne, « Les Québécois doivent pouvoir se prononcer sur un accord de libre-échange », *La Presse*, 5 janvier 2001, p. A4.

⁵⁸³ *Ibid.*

3.2 FÉVRIER 2001

Durant le mois de février 2001, la couverture de presse entourant les manifestants et les manifestations se préparant en prévision du Sommet des Amériques a pris de l'ampleur. Le nombre d'articles qui ont été publiés au sujet des contestataires s'est accru et le sujet s'est répandu dans l'ensemble des journaux étudiés⁵⁸⁴ ; les nouvelles se concentrant sur les mesures de sécurité ont traité la question de façon plus directe ; le discours politique entourant les opposants au Sommet ou leurs revendications, ont également fait l'objet d'une diffusion médiatique plus intense. Nous avons aussi remarqué que les noms de certains journalistes étaient omniprésents, suggérant qu'ils avaient été affectés par leur quotidien à la couverture du Sommet des Amériques et des manifestants altermondialistes.

3.2.1 Les manifestants, leurs activités, leurs revendications : la différenciation entre les militants « modérés » et les contestataires dits radicaux

En février 2001, la couverture de presse des protestataires, amorcée le mois précédent s'est poursuivie. Certains groupes militants déjà présents en janvier dans les médias ont bénéficié en février 2001 d'une visibilité plus soutenue, alors que d'autres ont accédé pour la première fois à l'espace médiatique. Seule l'organisation Opération SalAMI, sans disparaître de la presse écrite, s'est faite plus discrète et n'a pas fait l'objet de reportages spécifiques. La catégorie fourre-tout « manifestants antimondialisation » était encore présente dans le discours médiatique, mais les quotidiens ont précisé leur couverture et ont davantage ciblé certaines organisations ou porte-parole prêts à collaborer avec les grands médias.

Ceci dit, les journaux analysés ont aussi porté leur attention sur de nouveaux groupes et individus militants. De façon non-exhaustive, nommons : le Centre des médias alternatifs, Opération Québec Printemps 2001 (OQP2001), le Réseau Québécois sur

⁵⁸⁴ À titre d'exemple, nous avons recensé plus d'articles concernant les contestataires, leurs activités et leurs revendications pour le mois de février 2001 que l'ensemble des articles collectés, toutes catégories d'analyse confondues, pour le mois de janvier 2001. De même, alors que la couverture des manifestants se concentrait davantage dans le quotidien *Le Devoir* au mois de janvier 2001, *La Presse* publie une grande partie des articles portant sur les protestataires au mois de février 2001. La couverture du *Journal de Montréal* prend de l'ampleur, mais reste partielle si on la compare aux deux autres quotidiens étudiés.

l'intégration continentale (RCIQ), Common Frontiers, l'Alliance sociale continentale (ASC), Dorval Brunelle et le Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC), Diana Bronson de Droit et Démocratie, le Black Bloc, le sculpteur Armand Vaillancourt, Françoise David et la Fédération des femmes du Québec (FFQ), le Congrès du travail du Canada (CTC), le Réseau Solidarité, etc. Les « casseurs » et autres protestataires dits radicaux sont restés présents dans les journaux, mais ont rarement été associés à des groupes spécifiques. Seul le Black Bloc a fait l'objet d'un article à la mi-février et ce, dans un seul quotidien, *Le Devoir*⁵⁸⁵.

Certaines organisations contestataires déjà mentionnées dans les journaux en janvier 2001 ont davantage accaparé l'espace médiatique en février 2001. Ce fut le cas notamment des organisateurs du Sommet des peuples ainsi que de la Ligue des droits et libertés qui ont officiellement annoncé en février 2001 la création d'un Comité de surveillance des libertés publiques. Nous avons remarqué que ces organisations militantes qui ont profité d'une plus grande visibilité médiatique étaient également celles composées de professionnels (issus des milieux communautaires, coopératifs, syndicaux, universitaires, juridiques, etc.). Dans notre problématique, nous avons relevé une constatation analogue dans les écrits de Patrick Champagne, qui indiquait une empathie des journalistes pour les militants de classes sociales moyenne ou supérieure (voir la section 1.3.2 du chapitre 1). Il nous apparaît donc que les milieux socioprofessionnels dont étaient issus les militants ont pu influencer la perception qu'ont eue les journalistes de leurs revendications ainsi que la représentation qu'ont privilégiée les médias de ces groupes protestataires.

Par ailleurs, les articles publiés dans *La Presse*, *Le Devoir* et le *Journal de Montréal* ont fait état des actions que préparaient les contestataires. À ce sujet, les organisateurs du Sommet des peuples ont bénéficié d'une diffusion médiatique de leurs actions dans tous les quotidiens, puisque plusieurs articles du mois de février 2001 ont mentionné le programme du Sommet des peuples. Nous avons sélectionné un article du 15 du février 2001 de Séverine Defouni, journaliste du *Devoir*. L'article a été publié au lendemain d'un midi-causerie, une initiative des organisateurs du Sommet des peuples visant à « démystifier le mouvement d'opposition à la ZLÉA, trop souvent associé à la

⁵⁸⁵ François Cardinal, « Le Black Bloc dans le collimateur du SCRS », *Le Devoir*, 15 février 2001, p. A1.

casse⁵⁸⁶ ». La journaliste a adopté une attitude assez sympathique envers ces opposants, décrivant en détails l'ensemble de leur programme.

Les organisateurs se préparent à une grande mobilisation sociale et pacifique. Le Sommet des peuples des Amériques rassemblera plus de 1500 délégués [...] qui pousseront la réflexion sur les voies alternatives possibles et sensibiliseront la population aux impacts de la mondialisation. Dans un chapiteau chauffé qui sera installé dans le Vieux-Port de Québec [...], huit forums thématiques sur l'environnement, l'éducation, les femmes se tiendront. Par ailleurs, la Marche des peuples des Amériques, prévue le 21 avril, se déroulera dans la basse ville, loin du périmètre de sécurité [...], afin d'éviter les risques d'affrontement avec la police⁵⁸⁷.

La journaliste a mis l'accent sur le caractère « social et pacifique » du Sommet des peuples. Les activités prévues sont présentées comme des ateliers de réflexion, des forums de discussion. Il n'est pas question d'une manifestation, mais d'une « Marche des peuples » qui se ferait loin du périmètre afin de ne rien laisser au hasard et d'éviter tout « risque » d'affrontement. Cette impression d'empathie de la part de la journaliste du *Devoir* envers le Sommet des peuples est renforcée quand l'on compare son reportage à celui paru dans le *Journal de Montréal* à la même date et tiré d'une dépêche de la PC dont le titre annonce le contenu : « Les organisateurs veulent éviter la confrontation⁵⁸⁸ ». Le sous-titre spécifie : « Les organisateurs du Sommet des peuples des Amériques veulent éviter tout débordement et toute confrontation violente avec les forces de l'ordre⁵⁸⁹ ». Cet article, dont trois des cinq paragraphes relatent les efforts des organisateurs pour éviter la violence entre manifestants et policiers, apparaît donc nettement moins informatif que celui publié dans le *Devoir*, accordant une grande importance au thème de la confrontation plutôt qu'au programme du sommet parallèle.

L'initiative de la Ligue des droits et libertés de mettre sur pied un Comité de surveillance des libertés publiques en prévision du Sommet a aussi fait partie des actions des opposants qui ont profité d'une couverture médiatique dans les trois journaux étudiés. Bien que l'article de la PC, signé par la journaliste Lia Levesque et publié dans le *Journal de Montréal* le 14 février 2001, a souligné que les membres du Comité de surveillance

⁵⁸⁶ Séverine Defouni, « Pour élèves studieux seulement », *Le Devoir*, 15 février 2001, p. A4.

⁵⁸⁷ *Ibid.*

⁵⁸⁸ Presse Canadienne, « Les organisateurs veulent éviter la confrontation », *Le Journal de Montréal*, 15 février 2001, p. 20.

⁵⁸⁹ *Ibid.*

« ne sont pas nécessairement des défenseurs de la cause anti-mondialisation⁵⁹⁰ », leurs actions s'inscrivaient en lien direct avec la tenue de manifestations en opposition au Sommet de Québec, comme l'indique cet extrait de l'article qui paraphrase les propos d'André Paradis, directeur de la Ligue des droits et libertés.

La création de ce comité se veut notamment une sorte de bouclier, face aux mesures de sécurité exceptionnelles qui ont été déployées par les autorités en prévision de ce sommet, indiquait au cours d'un entretien téléphonique M. André Paradis, directeur général de la Ligue⁵⁹¹.

Selon cet article, le comité constituait un instrument de défense pour les droits et libertés des citoyens, un « bouclier » pour ceux qui désiraient se rendre manifester à Québec. En ce sens, dans le contexte du Sommet des Amériques, leurs activités apparaissent liées dans la presse écrite, aux actions du mouvement altermondialiste.

Bien que peu nombreux, des articles ont mentionné les stratégies d'action des groupes de militants considérés comme radicaux ou violents. C'est le cas notamment, d'un article du journaliste à *La Presse* Paul Roy, publié le 10 février 2001, qui exposait la position du CASA et de la CLAC, deux groupes se disant favorables à la « diversité des tactiques » lors des manifestations du Sommet, à travers un dialogue improvisé avec un représentant d'un des groupes.

- La diversité des tactiques, est-ce que ça peut inclure le recours à la violence ?
 - Ça peut inclure n'importe quoi, nous a répondu un porte-parole du CASA. Bien sûr, il n'y a personne dans nos assemblées qui va dire : *On va tirer des roches*. Mais on a pas de dogmes là-dessus. D'ailleurs, comment définir ce qui est violent et non violent...⁵⁹²

Cette conversation entre le journaliste et le représentant du CASA a pris la forme d'une petite mise en scène pour aborder la question de la violence comme stratégie d'action. La citation choisie par le journaliste, dans laquelle la définition de la violence est considérée comme relative, rend plus inquiétante la position de la « diversité des tactiques »

⁵⁹⁰ Lia Levesque, PC, « Un comité de surveillance des liberté est créé pour le Sommet des Amériques », *Le Journal de Montréal*, p. 20.

⁵⁹¹ *Ibid.* Notons que venant de la bouche du directeur de la Ligue, les mesures de sécurité peuvent être qualifiées d'*exceptionnelles* sans que cela ne nécessite l'utilisation de guillemets.

⁵⁹² Paul Roy, « Des opposants de toutes les couleurs et tendances », *La Presse*, 10 février 2001, p. B4.

défendue par ces manifestants. Pour sa part, François Cardinal, journaliste du *Devoir* signait, le 15 février 2001, un article sur le Black Bloc dans lequel il livrait les informations que le Service canadien de renseignement et de sécurité (SCRS) avait obtenu sur le regroupement.

Les gestes préconisés par les organisateurs sont plus violents les uns que les autres : faire sauter toutes sortes de bombes (peinture, lacrymogène, etc.), fracasser les vitrines, allumer des feux, vandaliser des commerces, etc. « L'utilisation par certains radicaux de cocktails Molotov [*petrol bombs*] et autres instruments perturbateurs ne peut être écartée » [...] ⁵⁹³.

Ainsi, en s'appuyant essentiellement sur un document produit par le service de renseignement canadien, le journaliste a relayé *de facto* le discours politique officiel qui, non seulement appréhendait, mais aussi dramatisait les actions violentes qui pouvaient possiblement être perpétrées au Sommet de Québec, par des groupes anarchistes affiliés au Black Bloc ⁵⁹⁴.

Par contre, les objectifs et revendications qui motivaient et orientaient les actions des groupes considérés comme radicaux n'ont pas été mentionnés par les médias. La seule référence à la philosophie anarchiste dans l'article de François Cardinal provenait d'un extrait du document produit par le SCRS qui dévalorisait les anarchistes, les individus vivant en marge de la société et les manifestations altermondialistes : « Les anarchistes, avec leur philosophie qui justifie la destruction de la propriété privée, attireront la jeunesse marginale [...] à participer aux protestations antimondialisation » ⁵⁹⁵. Ainsi, au mois de février 2001, les grands quotidiens montréalais ont présenté les militants « radicaux » comme des protestataires qui adhéraient ou du moins cautionnaient les stratégies d'action violente pour lutter contre le capitalisme et plus concrètement la propriété privée.

Les objectifs des groupes dits modérés ont semblé beaucoup plus « populaires » auprès des journalistes de *La Presse*, du *Devoir* et du *Journal de Montréal*. Plusieurs articles ont fait état des revendications des groupes participant à l'organisation du

⁵⁹³ François Cardinal, « Le Black Bloc dans le collimateur du SCRS », *article cité*.

⁵⁹⁴ « Selon le SCRS, le Black Bloc est un groupe réunissant divers groupes d'allégeances anarchistes ». *Ibid.*

⁵⁹⁵ *Ibid.*

Sommet des peuples. C'est le cas notamment de l'article du journaliste Paul Roy de *La Presse*, qui semble lui aussi avoir été affecté par son journal à la couverture des manifestants du Sommet. Il a écrit au sujet du RCIQ et de Common Frontiers, responsables du Sommet des peuples : « [...] contrairement à d'autres groupes, farouchement opposés au libre-échange et à la mondialisation, ceux-là cherchent plutôt à s'assurer qu'y soient incluses des garanties de démocratie, d'égalité, de partage, de respect des droits, etc. ». Cet extrait donne un aperçu du discours des militants « modérés » qui, au lieu de prôner l'abandon des accords de libre-échange, favorisaient leur « amélioration » par l'ajout de clauses ou d'amendements qui tiendraient compte des dimensions humaine, sociale et politique de la mondialisation.

En février 2001, la presse écrite a, de nouveau, relayé la demande des contestataires de la mouvance dite modérée, qui réclamaient la démocratisation du processus de négociation de la ZLÉA. Cette revendication, déjà diffusée par les médias en janvier 2001, est devenue récurrente au mois de février, comme le montre l'article de François Berger publié dans *La Presse* le 24 février 2001 :

Les promoteurs québécois et canadiens du Sommet des peuples des Amériques, [...], ont demandé au ministre Pettigrew de rendre publics les textes servant aux négociations du projet d'accord sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA), qui sera au cœur du Sommet de Québec. Ils craignent qu'on y sacrifie notamment, au profit de la mondialisation, les systèmes publics de santé et d'éducation⁵⁹⁶.

La dénonciation, dans les médias, du caractère secret des négociations de la ZLÉA constituait un moyen pour les opposants au Sommet, d'alerter l' « opinion publique » sur les répercussions que pouvait avoir ce type de négociation à huis clos – « ils craignent qu'on y sacrifie [...] les systèmes publics de santé et d'éducation ». De fait, nous verrons dans la section suivante de ce chapitre que la reprise de cet enjeu par l'opposition politique à la Chambre des Communes (plus spécifiquement par le Bloc québécois) a eu pour effet d'amplifier sa diffusion médiatique.

Manon Cornellier, journaliste au *Devoir*, a davantage analysé la question de l'implication de la société civile au sein du Sommet des Amériques dans un article publié

⁵⁹⁶ François Berger, « Dialogue de sourds entre Pettigrew et les antimondialisation », *La Presse*, 24 février 2001, p. A8.

le 22 février et intitulé « Sommet de Québec : l'heure est à la consultation⁵⁹⁷ ». La journaliste y mentionnait la frustration des opposants, membres d'ONG et autres, qui avaient collaboré avec le gouvernement en participant, entre autres, à des séances de consultation organisées au sujet de la ZLÉA, sans toutefois pouvoir en apprécier les résultats.

Et là, la frustration est grande. [...] Du côté de la société civile, on se plaint d'être sollicité sans savoir ce qu'il adviendra ensuite des propositions mises de l'avant, de ne pas avoir accès à certaines opinions soumises électroniquement et de ne pas pouvoir, sans accès aux documents négociés, se faire une opinion juste des enjeux, résume Ken Traynor de l'Association canadienne de l'environnement et du droit⁵⁹⁸.

La journaliste a offert une tribune à la société civile et aux mouvements sociaux dits modérés qui apportaient leur contribution en coopérant avec les autorités gouvernementales dans le dossier de la ZLÉA, mais qui avaient tout de même d'importantes critiques à formuler tant qu'aux lacunes que comportaient les mécanismes de consultation mis en place. Ce faisant, Manon Cornellier poursuivait donc dans la lignée amorcée en janvier 2001 par son patron Bernard Descôteaux, ayant lui-même critiqué l'inefficacité des dispositifs gouvernementaux de participation de la société civile.

Un nouveau thème du discours des manifestants a émergé de la couverture médiatique de février 2001. Il s'agit de la dénonciation des dispositifs de sécurité et du lien implicite que faisaient les autorités policières et politiques entre violence et manifestation. La création d'un Comité de surveillance des libertés publiques n'a pas été étrangère à cette dernière revendication comme en font foi les propos de M. Allmand, président de Droit et Démocratie, cité dans un article de Séverine Defouni du 14 février : « M. Allmand somme Serge Ménard [ministre québécois de la Sécurité publique] de "corriger l'impression qu'il aurait pu laisser que manifestation équivaut à violence"⁵⁹⁹ ». Néanmoins, avant même la nouvelle de la création du Comité, diverses organisations évoquaient le problème de l'intimidation policière dans deux articles publiés dans *La*

⁵⁹⁷ Manon Cornellier, « Sommet de Québec : l'heure est à la consultation », *Le Devoir*, 22 février 2001, p. B1.

⁵⁹⁸ *Ibid.*

⁵⁹⁹ Séverine Defouni, « La police sera sous haute surveillance », *Le Devoir*, 14 février 2001, p. A3.

Presse les 5 et 7 février 2001. Le 5 février, Sylvain Laroque écrivait : « La gendarmerie royale du Canada (GRC) surveille de près les organisations qui entendent manifester au Sommet des Amériques [...]. Une surveillance que les militants voient comme de l'intimidation⁶⁰⁰ », laissant entendre que le problème de l'intimidation était une question d'interprétation divergente entre la GRC et les militants. Le journaliste poursuivait en indiquant qu'une dizaine de groupes militants avaient reçu l'appel d'agents de la GRC. Selon les opposants interrogés, les policiers auraient incité les groupes dits modérés à dénoncer les manifestants « radicaux ». Cette allégation était confirmée par les organisateurs du Sommet des peuples dans l'article de Paul Roy du 7 février 2001⁶⁰¹. Notons toutefois que peu d'articles ont fait mention de ce fait.

Le mois de février 2001 a offert une couverture médiatique plus étoffée des manifestants, de leurs activités et de leurs objectifs que le mois de janvier 2001. Toutefois, les articles détaillés se sont davantage concentrés sur les groupes « modérés » formés de professionnels de l'action communautaire, de la coopération internationale, du syndicalisme, de l'univers juridique, etc. Peu de quotidiens se sont attardés à approfondir les activités ou orientations des autres groupes militants, sinon lorsque ces derniers avaient des positions considérées comme plus radicales sur les stratégies d'action à adopter, ce qui produisait un discours journalistique davantage sensationnaliste. Par ailleurs, la question des risques de violence et du caractère disproportionné de la sécurité lors du Sommet a été omniprésente dans la couverture de presse des manifestants. En outre, une rupture s'est profilée progressivement dans la représentation médiatique des militants altermondialistes, rupture résumée éloquemment dans *La Presse*, dans un éditorial de Mario Roy entre les militants qui avaient des « inquiétudes rationnelles, légitimes » et les autres protestataires dont l'opposition à la mondialisation « s'inscrit sous le signe du délire, primaire au niveau de la pensée, mais redoutablement efficace dans le domaine de l'agit-prop et des formes mineures de guérilla urbaine⁶⁰² ».

⁶⁰⁰ Sylvain Laroque, « Les militants accusent la GRC d'intimidation », *La Presse*, 5 février 2001, p. A4.

⁶⁰¹ Paul Roy, « Les organisateurs du Sommet des peuples déçus de leur rencontre avec les policiers », *La Presse*, 7 février 2001, p. A11.

⁶⁰² Mario Roy, « Violence assurée », *La Presse*, 28 février 2001, p. A22.

3.2.2 Les risques de violence et les mesures de sécurité : les premières appréhensions

En février 2001, les manifestants, et plus particulièrement le Comité de surveillance des libertés publiques, ont commencé à dénoncer dans les journaux les mesures de sécurité et le climat de peur qui était instauré afin de décourager les citoyens projetant aller manifester au Sommet des Amériques. Malgré un nombre restreint d'articles portant directement sur les mesures de sécurité, la presse écrite a orienté plusieurs de ses reportages en fonction des risques de violence. Nous avons constaté que les questions de la violence et de la sécurité se sont retrouvées sous deux principales thématiques dans la couverture de presse de février : l'appréhension de la violence et la prévention de la violence (justifiant la mise en place des dispositifs de sécurité).

L'appréhension de la violence en lien avec les manifestations du Sommet des Amériques a été traitée par de nombreux articles de journaux. Les médias écrits ont mis l'accent sur le climat de tension qui régnait chez les autorités responsables (« Le service d'espionnage canadien est *sur les dents*⁶⁰³ » ; « Les autorités sont *sur les dents*⁶⁰⁴ ») chez les contestataires (« Mais maintenant, ce sont les manifestants qui sont *nerveux*⁶⁰⁵ »), mais aussi dans la population (« La police est en train de créer un climat de paranoïa, affirme-ils [les organisateurs du Sommet des peuples]⁶⁰⁶ » ; « L'annonce des mesures de sécurité exceptionnelles dans le cadre du Sommet des Amériques, [...], a soulevé plusieurs inquiétudes en plus de susciter un véritable *climat de tension* dans la ville de Québec⁶⁰⁷ » ; « *Le climat de tension* qui persiste depuis la divulgation du périmètre de sécurité [...]»⁶⁰⁸ »).

La violence appréhendée est aussi reflétée dans les journaux écrits par leur description des contestataires. Au début du mois de février 2001, deux articles parus dans *La Presse* suggéraient que les manifestants violents pourraient venir de l'extérieur du

⁶⁰³ François Cardinal, « Le Black Bloc dans le collimateur du SCRS », *article cité*. Nous soulignons [A.G.].

⁶⁰⁴ Paul Roy, « Le “bogue des Amériques” », *La Presse*, 10 février 2001, p. B4. Nous soulignons [A.G.].

⁶⁰⁵ *Ibid.* Nous soulignons [A.G.].

⁶⁰⁶ *Ibid.* Nous soulignons [A.G.].

⁶⁰⁷ Pascale Breton, « Des observateurs internationaux pour calmer les ardeurs au Sommet des Amériques », *La Presse*, 14 février 2001, p. A4. Nous soulignons [A.G.].

⁶⁰⁸ Séverine Defouni, « La police sera sous haute surveillance », *article cité*. Nous soulignons [A.G.].

Canada. Le 5 février, le journaliste Sylvain Larocque citait le président du groupe militant ATTAC-Québec : « [...] La déferlante va venir d'ailleurs », lance-t-il, en faisant allusion aux groupes de militants provenant d'autres pays qui viendront manifester à Québec en avril ». Puis, le 7 février le journaliste Paul Roy écrivait à la fin de son article : « Les autorités craignent en outre la venue de « casseurs professionnels », friands de ces grands forums très médiatisés⁶⁰⁹ ». Ces deux extraits de *La Presse* marquaient le début d'une thématique médiatique, soit celle des manifestants violents comme « menace étrangère », thème qui sera approfondi au mois de mars 2001 et amplifié encore davantage au mois d'avril 2001.

Pour sa part, le journaliste au *Devoir* François Cardinal, dans son article sur le Black Bloc, a mis l'accent sur les risques que représentait la présence de militants armés à Québec en précisant les « armes » que ces derniers pourraient utiliser pour commettre des actes criminels. Il écrivait dans son article :

Le service de sécurité indique en ce sens qu'un militant ne faisant partie d'aucun groupe (« *unaligned activist* »), arrêté en octobre lors des manifestations autour de la conférence du G20, a fait parvenir un courriel à un service de presse anarchiste « encourageant les individus qui seront à Québec de se munir de deux-par-quatre, de projectiles, de briques et de cocktails Molotov »⁶¹⁰.

Le journaliste, en se référant à cette partie du document gouvernemental, a contribué à alimenter le climat de peur entourant les activités de protestation en vue du Sommet. Le risque de la présence de contestataires violents à Québec a également été souligné dans un article de la PC publié dans le *Journal de Montréal* le 15 février 2001. L'article mentionne que les « éventuels manifestants arrêtés et accusés pour des gestes criminels⁶¹¹ » seraient amenés à la prison d'Orsainville. Il y est aussi précisé que « seuls les manifestants qui violeront le code criminel devront être arrêtés et éventuellement poursuivis⁶¹² ». Bien que ces affirmations paraphrasées des propos du ministre de la Sécurité publique d'alors, M. Serge Ménard, se voulaient rassurantes envers les manifestants pacifiques, les préparatifs des forces de l'ordre laissaient plutôt entendre que

⁶⁰⁹ Paul Roy, « Les organisateurs du Sommet des peuples déçus de leur rencontre avec les policiers », *article cité*.

⁶¹⁰ François Cardinal, « Le Black Bloc dans le collimateur du SCRS », *article cité*.

⁶¹¹ Presse Canadienne, « Les policiers seront surveillés », *Le Journal de Montréal*, 15 février 2001, p. 20.

⁶¹² *Ibid.*

les autorités avaient la quasi-certitude que des actes criminels seraient commis à Québec lors du Sommet.

La prévention de la violence est le second thème traité par la presse écrite du mois de février 2001 en lien avec les questions de la violence et de la sécurité au Sommet des Amériques. Bien qu'intégrée au discours officiel de la classe politique, la prévention de la violence est aussi relayée directement à la population par le discours médiatique. Un article de *La Presse*, du 8 février 2001, tiré d'une dépêche de la PC indiquait la fermeture d'écoles près du périmètre de sécurité, puisque « Les directeurs de l'école secondaire Jean-François Perreault et de l'école primaire Saint-Jean-Baptiste ne tiennent pas à ce que leurs élèves soient contaminés par la fièvre des manifestations à l'occasion du Sommet des Amériques ». Les contestations ont fait ici l'objet d'une métaphore assez éloquente où elles ont été associées à une maladie que l'on souhaitait prévenir avant qu'elle n'infecte la jeunesse.

Parallèlement, le 20 février 2001, *La Presse* publiait un article de la PC qui faisait état des nouveaux règlements de la ville de Sainte-Foy en prévision du Sommet des Amériques, règlements qui interdisaient à toute personne de manifester avec un objet pouvant blesser ou porter atteinte à quelqu'un d'autre et prohibant le port du masque ou de la cagoule lors de manifestations. Ce dernier règlement est précédé d'une remarque où le terme « binette » infantilise les contestataires dans leur rapport aux forces de l'ordre - « Quant aux militants antimondialisation qui auraient le goût de cacher leur binette aux policiers, ils devront rajuster leurs plans [...] »⁶¹³. Dans certains cas, c'est l'attitude de la police, dénoncée comme intimidante par les militants, qui est légitimée, comme dans l'article où le journaliste à *La Presse*, Paul Roy, écrivait : « Si la police s'intéresse autant aux groupes de manifestants attendus à Québec, c'est que les derniers forums internationaux à avoir devisé de mondialisation ont tous été marqués par des affrontements entre des manifestants et les forces de l'ordre »⁶¹⁴. Ce même argument est utilisé par le journaliste à *La Presse* Mario Roy, dans son éditorial du 28 février 2001 ce

⁶¹³ Presse Canadienne, « Sainte-Foy vit déjà à l'heure du sommet des Amériques », *La Presse*, 20 février 2001, p. A12.

⁶¹⁴ Paul Roy, « Les organisateurs du Sommet des peuples déçus de leur rencontre avec les policiers », *article cité*.

qui l'a amené à affirmer promptement, dès la première phrase : « Il y aura de la violence au Sommet des Amériques [...] »⁶¹⁵.

3.2.3 Le discours politique : entre la retransmission directe et l'analyse critique

En février 2001, le discours politique concernant les contestataires au Sommet des Amériques a repris et a approfondi les trois thématiques qui étaient déjà présentes dans la couverture médiatique du mois précédent, soient : la justification des mesures de sécurité en prévision des manifestations, la défense du caractère secret des négociations de la ZLÉA face aux critiques de l'opposition et l'importance des questions sociales au Sommet des Amériques pour répondre aux demandes des groupes de pression qui réclamaient une mondialisation plus humaine.

Depuis janvier, différentes personnalités politiques ont été citées dans les articles mentionnant les mesures de sécurité : Marc Lortie, sherpa du Sommet, Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, la municipalité de Sainte-Foy. En février 2001, l'intervention la plus remarquée par les médias est celle de Serge Ménard, alors ministre de la Sécurité publique qui, au lendemain de l'officialisation de la création d'un Comité de surveillance des libertés publiques, a annoncé que les policiers seraient filmés durant toute la période du Sommet, afin d'éviter les bavures policières. L'article du journaliste à la *Presse*, Paul Roy a repris les grandes lignes de la déclaration du ministre.

« Ma responsabilité consiste à la fois à assurer la sécurité des participants au Sommet et celles des manifestants, a dit hier, M. Ménard. Quand on se prépare au pire, ce n'est pas parce qu'on le souhaite. Selon mon expérience, les bavures policières surviennent quand la police est mal préparée et improvise »⁶¹⁶.

Selon les propos du ministre, les mesures prises par le gouvernement n'étaient pas excessives puisqu'elles seules pouvaient garantir le bon travail des policiers. M. Serge Ménard est même allé plus loin, cité encore une fois par le journaliste qui soulignait : « Le ministre dit déplorer que "des mesures prises pour des raisons humanitaires aient été interprétées comme des mesures d'intimidation"⁶¹⁷ ». L'article n'explicitait pas davantage

⁶¹⁵ Mario Roy, « Violence assurée », *article cité*.

⁶¹⁶ Paul Roy, « Policiers timides s'abstenir », *La Presse*, 15 février 2001, p. A5.

⁶¹⁷ *Ibid.*

ces propos du ministre Ménard, qui suggéraient que les mesures perçues comme intimidantes par certaines personnes, étaient pourtant une forme d'altruisme de la part du gouvernement. Le journaliste a laissé toute la place au discours gouvernemental qui visait l'acceptation, voire la normalisation des dispositifs exceptionnels mis de l'avant pour assurer la sécurité au Sommet de Québec. Le processus de régulation s'est poursuivi dans *Le Journal de Montréal* du 20 février 2001 alors que, dans sa chronique, le journaliste Michel C. Auger déresponsabilisait le gouvernement fédéral, et par le fait même, légitimait à l'avance le caractère excessif des mesures de sécurité prévues pour la tenue du Sommet des Amériques, soutenant que depuis le scandale du Sommet de l'APEC (*Asia-Pacific Economic Cooperation*) à Vancouver en 1997⁶¹⁸, les autorités politiques n'osaient plus se mêler de la sécurité, laissant les forces de l'ordre tout décider, et ce, malgré les excès que cela pouvait entraîner⁶¹⁹.

Vers la fin du mois de février, les quotidiens montréalais ont prêté plus d'attention à la question du caractère secret des négociations de la ZLÉA. Le Bloc québécois, appuyé par le Nouveau Parti démocratique (NPD), deux partis de l'opposition à la Chambre des Communes, se sont approprié la revendication de la société civile demandant la divulgation de l'ébauche des textes de négociation de la ZLÉA. Toutefois, traduit dans le langage de la politique institutionnelle, cet objectif militant s'est transformé en exigence pour une plus grande « transparence⁶²⁰ ». Dans un article du 21 février 2001 le journaliste à *La Presse* Gilles Toupin indiquait que pour la deuxième journée de suite, le Bloc québécois avait demandé au gouvernement de faire connaître aux députés les positions canadiennes qui étaient alors en cours de négociations⁶²¹. Un peu plus loin, le journaliste soulignait la position du gouvernement canadien sur la question :

⁶¹⁸ Lors de cet événement, des étudiants qui protestaient pacifiquement contre la venue du président de l'Indonésie d'alors, Mohamed Suharto, principalement en raison de l'occupation par ce pays du Timor-Oriental, ont fait l'objet d'une répression policière au poivre de Cayenne. Les images télévisées de cet événement, aussi appelé *peppergate*, ont choqué l'« opinion publique ». Stéphane Bureau et Denis Lessard, « Manifestants assaisonnés », *Archives de Radio-Canada*, 5 octobre 1998. En ligne. <http://archives.radio-canada.ca/IDC-0-17-1692-11644/politique_economie/scandales_politiques/clip6>.

⁶¹⁹ Michel C. Auger, « De l'APEC à Québec », *Le Journal de Montréal*, 20 février 2001, p. 16.

⁶²⁰ Nous utilisons le terme « transparence » entre guillemets, car il appartient, selon nous, à la « langue de bois » de l'univers politique, c'est-à-dire que nous trouvons sa signification floue et son application concrète impossible.

⁶²¹ Gilles Toupin, « ZLÉA : Ottawa choisit de garder secrètes les négociations », *La Presse*, 21 février 2001, p. A8.

Le ministre du Commerce international a refusé à plusieurs reprises cette demande, alléguant que ce serait manquer de respect aux 33 autres partenaires de la négociation. « C'est ce que le Canada souhaite » a dit M. Pettigrew, mais il ne « le fera pas unilatéralement par respect pour les autres pays avec lesquels nous sommes en négociations »⁶²².

Le ton adopté par le journaliste était assez neutre. Celui-ci a évoqué les refus du ministre Pettigrew d'accéder à la demande de l'opposition de divulguer publiquement les textes en négociation. Cette information pouvait accentuer l'impression d'intransigeance du gouvernement, bien que le journaliste ait nuancé son propos en précisant, à la fin de son article, que le ministre Pettigrew avait fait une « concession » en annonçant la tenue d'un débat exploratoire sur la ZLÉA.

La journaliste au *Devoir* Manon Cornellier a adopté, face à ce dossier, une position beaucoup plus critique. Dans son article intitulé « Pettigrew promet un débat exploratoire », la journaliste a fait usage de l'expression « déficit démocratique⁶²³ », associée au discours des manifestants dits modérés, pour qualifier le refus du gouvernement canadien de rendre public les textes en négociation.

Le refus du gouvernement relance le débat au sujet de ce que certains appellent le déficit démocratique qui entoure les négociations des accords commerciaux, déficit qui se manifesterait, entre autres, par le rôle marginal dévolu aux élus.

En ce moment, les négociations avancent mais les députés ne savent pas ce qui se trame derrière les portes closes⁶²⁴.

Manon Cornellier a conservé une distance quant à l'appropriation de l'expression « déficit démocratique ». Néanmoins, cet extrait consolide l'impression d'une certaine empathie de la part de la journaliste et du *Devoir*, envers cette revendication de l'opposition politique et de la société civile. Par ailleurs, notre analyse nous permet de constater que les représentations médiatiques de cet enjeu politique ont sensiblement divergé d'un journal à l'autre. Toutefois, dans tous les cas, la position fédérale a accédé à l'espace médiatique ce qui lui a permis de défendre sa position politique quant à la

⁶²² *Ibid.*

⁶²³ Nous utiliserons cette expression entre guillemets. Celle-ci fait certes référence à un « manquement » à la démocratie. Toutefois, l'utilisation du terme « déficit » renvoie à l'économie (déséquilibre de la balance des comptes) plus qu'à l'absence d'un principe politique, ce qui à nos yeux, rend cette expression conceptuellement inappropriée.

⁶²⁴ Manon Cornellier, « Pettigrew promet un débat exploratoire », *Le Devoir*, 21 février 2001, p. A2.

diffusion des textes de négociation, le plus souvent en invoquant son engagement de confidentialité envers les autres pays des Amériques.

Le gouvernement canadien milite en faveur d'une diffusion publique des documents, si possible avant le Sommet de Québec, a rappelé M. Pettigrew, mais il n'est pas question qu'il agisse unilatéralement, question de respecter ses partenaires. Il lui faut obtenir l'accord des 33 autres pays⁶²⁵.

Notons que la question de la « transparence » dans les négociations de la ZLÉA atteindra sa pleine ampleur médiatique dans la presse écrite au mois de mars 2001, alors que la pression sociale et politique se sera accentuée sur le gouvernement fédéral canadien.

Au mois de février 2001, la thématique de l'intégration des questions sociales et démocratiques aux négociations des accords commerciaux a été omniprésente dans les discours politiques officiels rapportés par la presse écrite. Ce sujet a d'ailleurs été récurrent dès le début du mois. Par exemple : « La défense de la démocratie, et non seulement le projet d'accord de libre-échange panaméricain, sera au cœur des préoccupations du Sommet des Amériques⁶²⁶ » ; « Mais, dans les discussions qui prévaudront à la conclusion d'un accord de libre-échange, nous aborderons aussi la protection des gens, parce que nous considérons qu'il s'agit d'un élément très important⁶²⁷ » ; « M. Chrétien a fortement insisté sur la nécessité de lier développement économique et échanges commerciaux à l'épanouissement de la démocratie⁶²⁸ ». En fait, ces éléments du discours politique semblent directement inspirés des craintes et revendications des opposants à la mondialisation, qui ont été récupérées et retraduites dans le langage de la politique institutionnelle. De fait, certains journalistes n'ont pas hésité à mettre en lumière le lien entre les deux. À titre d'exemple, cet extrait d'un article de la journaliste Katia Gagnon de *La Presse* :

⁶²⁵ *Ibid.*

⁶²⁶ Manon Cornellier, « La coopération se bâtira sur les piliers de la démocratie », *Le Devoir*, 2 février 2001, p. A4.

⁶²⁷ Propos tenus par la ministre de la Coopération internationale Maria Mina, cités par la journaliste Johanne Landry. Johanne Landry, « Priorités canadiennes », *Le Devoir*, 3 février 2001, p. F2.

⁶²⁸ Vincent Marissal, « Libre-échange et ...pêche à l'achigan », *La Presse*, 6 février 2001, p. A1.

Depuis les événements survenus à Seattle il y a deux ans, les délégations officielles à de tels événements ne peuvent plus ignorer les revendications à caractère social d'une multitude de groupes, qui manifestent souvent bruyamment leurs craintes face à la mondialisation⁶²⁹.

D'autre part, vers la fin du mois de février, le quotidien *La Presse* a tourné son regard vers le Sommet régional de Davos à Cancún⁶³⁰. Le discours politique mexicain repris dans les articles de *La Presse*, s'inscrivait dans le même sillage que celui du gouvernement canadien, liant développement économique et développement de la personne. Ainsi, le 24 février 2001, le journaliste Gilles Toupin citait le nouvel ambassadeur spécial des droits de la personne du président Vincent Fox qui estimait que « La question des droits de la personne doit être la question centrale du prochain du Sommet des Amériques⁶³¹ ». La collaboratrice à *La Presse* Brigitte Morissette a écrit dans son article du 28 février 2001 en provenance de Cancún : « Fox considère la mondialisation comme une occasion, à la condition qu'on y associe "qualité humaine et développement"⁶³² ». Encore là, *La Presse* a relayé vers la population québécoise le discours politique officiel du gouvernement mexicain, se limitant à diffuser les déclarations sans s'interroger, par exemple, sur l'existence de mesures qui permettraient au Mexique d'assurer la concrétisation de ces affirmations.

À travers une série d'articles écrits par la journaliste Manon Cornellier, le quotidien *Le Devoir* a, pour sa part, favorisé une perspective critique du discours politique entourant le Sommet. Les 19 et 20 février 2001, la journaliste publiait deux articles⁶³³ qui mis ensemble, laissaient entendre qu'il existait un décalage entre les discours politiques et les engagements que le gouvernement était prêt à prendre pour répondre aux demandes des groupes sociaux. Ainsi, Manon Cornellier a aussi été la seule journaliste à soulever les doutes planant sur le réalisme de l'agenda politique et social des chefs d'État au Sommet. En ce qui concerne la poursuite des objectifs sociaux et

⁶²⁹ Katia Gagnon, « Une place prépondérante sera faite aux questions sociales », *La Presse*, 2 février 2001, p. A6.

⁶³⁰ Titre employé par la journaliste Brigitte Morissette, « Fox s'engage à fond pour les exclus », *La Presse*, 28 février 2001, p. A6.

⁶³¹ Gilles Toupin, « L'ambassadeur de Vincente Fox insiste sur l'importance des droits de la personne dans la ZLÉA », *La Presse*, 24 février 2001, p. A8.

⁶³² Brigitte Morissette, « Fox s'engage à fond pour les exclus », *article cité*.

⁶³³ Manon Cornellier « ZLÉA : Chrétien brouille les cartes », *Le Devoir*, 19 février 2001, p. A1 ; Manon Cornellier, « Le Canada veut signer des accords parallèles », *Le Devoir*, 20 février 2001, p.A2.

politiques des plans d'actions des Sommets des Amériques précédents, elle a écrit : « Le problème, [...], c'est que les résultats n'ont pas toujours suivi, lorsqu'ils n'ont pas été complètement nuls⁶³⁴ ». Sans amoindrir la volonté du gouvernement canadien de promouvoir les droits sociaux, démocratiques et environnementaux dans le cadre du Sommet des Amériques, la journaliste a privilégié une approche analytique pour traiter des positions des autorités politiques dans ce dossier, allant plus loin que la retransmission « objective » du discours officiel. Ceci a accentué la distinction entre la couverture de presse de la dimension politique du Sommet dans *La Presse*, plus près de la position officielle du gouvernement et *Le Devoir*, davantage orienté vers le discours de l'opposition politique et de la société civile. L'orientation politique du *Journal de Montréal* est restée plus difficile à définir, puisque seul le chroniqueur Michel C. Auger a publié un article d'analyse politique concernant le Sommet en février 2001, le reste des nouvelles provenant de dépêches des agences de presse.

Le mois de février 2001 s'est caractérisé par la production d'une couverture de presse plus fournie en ce qui a trait aux manifestations prévues en vue du Sommet des Amériques en avril 2001. Une place importante a été accordée par les médias aux discours des groupes de protestation dits modérés. La publication de l'ébauche des textes de négociations dans le cadre de la ZLÉA ainsi que la dénonciation des mesures de sécurité ont été deux des revendications qui sont revenues régulièrement dans les journaux du mois de février. En comparaison, la couverture de presse des groupes qualifiés comme étant plus radicaux s'est davantage limitée aux actions et stratégies prévues par ces mouvements lors de la tenue du Sommet. Les risques de violence ont été mentionnés dans plusieurs articles traitant des contestataires, mais ont également fait l'objet d'une attention plus directe de la part des médias écrits. La presse a évoqué à plusieurs reprises l'appréhension que créaient, chez les autorités et dans la population, les risques de confrontations violentes entre manifestants et policiers, participant par le fait même à accentuer le climat de tension sociale. D'autres articles porteurs d'une dimension régulatrice ont traité des mesures préventives prises afin d'assurer la sécurité des citoyens et des participants au Sommet. Finalement, le discours politique relayé par les médias est venu appuyer les efforts de prévention faits par les différentes autorités dans ce dossier. À ce propos, les déclarations justificatrices du ministre de la Sécurité publique d'alors, M.

⁶³⁴ Manon Cornellier, « Des attentes élevées au Sommet de Québec », *Le Devoir*, 23 février 2001, p. A1.

Serge Ménard, étaient particulièrement éloquentes. Ceci dit, le discours légitimant ne portait pas uniquement sur la sécurité, mais aussi sur le bien fondé social et politique du Sommet des Amériques. Devant les diverses critiques qui ont fait l'objet d'une diffusion médiatique, (soient celles des groupes sociaux et de l'opposition aux Communes), le gouvernement fédéral s'est montré plus sensible aux arguments de l'opposition sociale et politique. Ceci s'est plus spécifiquement reflété par le discours que le gouvernement canadien a mis de l'avant dans les médias au mois de février 2001.

3.3 MARS 2001

Sans grande surprise, la couverture médiatique des contestataires et des contestations en vue du Sommet des Amériques est plus importante en mars 2001, qu'elle ne l'a été les deux mois précédents. Le quotidien *La Presse* contribue grandement à cet état des choses, publiant un nombre d'articles nettement supérieur aux deux autres quotidiens étudiés, bien que ces derniers augmentent eux aussi leur couverture médiatique de ce dossier. De même, *La Presse* continue en mars à publier des cahiers spéciaux sur le Sommet, ce qui n'est pas encore le cas du *Devoir* ni du *Journal de Montréal*. Les manifestants et les manifestations en opposition au Sommet occupent le devant de la scène médiatique; les risques de violence continuent à faire les nouvelles, et plus particulièrement les mesures de sécurité visant à éviter les « débordements »; le discours de l'opposition politique, tant au provincial qu'au fédéral, est davantage présent dans l'espace médiatique, alors que le discours officiel du gouvernement libéral fédéral se modifie subtilement au cours du mois de mars 2001 pour apporter une réponse concrète aux pressions sociales et politiques en faveur de la divulgation des textes en négociation.

3.3.1 Les manifestants, leurs activités, leurs revendications : intensification et diversification de la couverture de presse

Les militants opposés au Sommet des Amériques qui sont mentionnés dans la couverture de presse de mars 2001 ont sensiblement été les mêmes que lors des deux mois précédents. Les références vagues aux manifestants, groupe anti-libre-échange, opposants à la ZLÉA et aux activistes restent de mise, bien qu'elles soient moins fréquentes. Les quotidiens se sont attardés aux organisateurs du Sommet des peuples, mais aussi aux autres regroupements contestataires qui, sans être impliqués dans la tenue

du sommet parallèle, ne sont pas non plus de la mouvance dite radicale. Notons le retour dans les médias d'Opération SalAMI, qui n'avait pas fait les manchettes en février. Il a aussi été question à plusieurs reprises de la Table de convergence Québec 2001 qui regroupe « [...] des représentants de SalAMI, des associations étudiantes, des syndicats, (de) la Fédération des femmes du Québec et des groupes communautaires⁶³⁵ » ; d'Opération Québec Printemps 2001 (OQP2001) ; du Collectif de Résistance ludique (SOS Humanité) ; du Groupe opposé à la mondialisation des marchés (GOMM). Les journaux du mois de mars 2001 ont également fait état des peuples autochtones des Amériques, de la démarche juridique de M^e Marc Tremblay s'opposant à l'édification du périmètre de sécurité et des « stars » de l'altermondialisme, telles le sous-commandant Marcos et José Bové. Des déclarations de représentants de la CLAC et du CASA, organisations considérées plus « radicales » par les médias, ont été citées dans certains articles, mais ces groupes contestataires n'ont pas fait l'objet de reportages spécifiques.

En mars 2001, les médias se sont intéressés aux préparatifs liés aux manifestations prévues à Québec en avril 2001 et aux premières actions des contestataires qui se sont déroulées vers la fin du mois. Ainsi, lors de la seconde semaine de mars, différents articles de journaux faisaient état des projets de contestation des militants : « La présidente de la FFQ, Françoise David, annoncera le plan d'action en préparation à l'aube du Sommet des Amériques [...]»⁶³⁶ ; « Le 2 avril, des manifestants viendront effectuer une « perquisition citoyenne » au siège du Ministère [...]»⁶³⁷ ; « Opération SalAMI et d'autres groupes antimondialisation envisagent de manifester à la Conférence [de Montréal], qui se tiendra du 17 au 20 avril, tout juste avant le Sommet des Amériques à Québec⁶³⁸ ». Le 18 mars et 19 mars 2001 quatre articles, dont trois provenant de *La Presse* et un issu du *Journal de Montréal* traitaient d'ateliers ou de camp de formation en désobéissance civile. « Des militants antimondialisation de l'Ontario ont participé dans une église de Toronto hier à un « séminaire sur la manifestation pacifique », en vue du

⁶³⁵ Marie-Claude Lortie, « Les opposants à la ZLÉA ne reculeront pas », *La Presse*, le 9 mars 2001, p. A7.

⁶³⁶ *Le Devoir*, « Formation Féminine », *Le Devoir*, 8 mars 2001, p. A4.

⁶³⁷ *Presse Canadienne*, « Des manifestants « perquisitionneront » le bureau de Pettigrew », *Le Journal de Montréal*, 12 mars 2001, p. 19.

⁶³⁸ Marco Fortier, « Tous contre la “conférence à 1 000\$” », *Le Journal de Montréal*, 26 mars 2001, p. 11.

Sommet des Amériques de Québec⁶³⁹ » ; « L'Opération SalAMI tient ce week-end un « camp de formation » à Montréal pour préparer les manifestants antimondialisation qui envahiront Québec lors du Sommet des Amériques, les 21 et 22 avril⁶⁴⁰ » ; « Les manifestants ont reçu notamment une formation en désobéissance civile⁶⁴¹ » ; « [...] un camp d'entraînement de la Ruckus Society, un groupe de Californie, réputé comme l'un des meilleurs, sinon le meilleur, pour la formation de militants activistes et autres spécialistes de la désobéissance civile⁶⁴² ». Il semble qu'en raison de la tenue prochaine du Sommet des Amériques, les quotidiens montréalais ont davantage mis l'accent sur la dimension concrète des actions de contestation à venir, c'est-à-dire la formation et l'apprentissage de diverses techniques de manifestation. Pour sa part, le quotidien *La Presse* s'est plus particulièrement intéressé à un certain type de contestation : la désobéissance civile.

En effet, l'article portant sur le camp de formation en désobéissance civile de la *Ruckus Society* est le point de départ d'une série de trois articles publiés dans *La Presse* le 19, 24 et 31 mars 2001 et visant à esquisser une représentation des militants altermondialistes. Une journaliste à *La Presse*, Marie-Claude Lortie, a été spécialement envoyée en Floride avec pour objectif, dirait-on, de lever le voile sur les manifestants qui devaient être présents à Québec lors du Sommet. Dans son premier article, en date du 19 mars 2001, la journaliste questionnait les participants au camp d'entraînement de désobéissance sur les activités de contestation qu'ils avaient prévues lors du Sommet des Amériques⁶⁴³. Le second volet du reportage de cette journaliste, en date du 24 mars 2001, mettait l'accent sur les techniques de manifestation enseignées au camp de la *Ruckus Society* et prisées par les altermondialistes⁶⁴⁴. Le dernier article de la série se concentrait plus spécifiquement sur ce qui a été qualifié de sous-culture de la « nouvelle gauche anti-ZLÉA ».

⁶³⁹ Presse Canadienne, « L'art de la manifestation enseigné à Toronto », *La Presse*, 18 mars 2001, p. A2.

⁶⁴⁰ Jean-Michel Gauthier, « “Diplômés” en désobéissance », *Le Journal de Montréal*, 18 mars 2001, p. 3.

⁶⁴¹ Raymond Gervais, « La désobéissance, « ça s'apprend », à la sauce SalAMI », *La Presse*, 19 mars 2001, p. A4.

⁶⁴² Marie-Claude Lortie, « Les activistes préparent tout un happening pour le Sommet des Amériques », *La Presse*, 19 mars 2001, p. A1.

⁶⁴³ *Ibid.*

⁶⁴⁴ Marie-Claude Lortie, « L'art de manifester », *La Presse*, 24 mars 2001, p. B3.

Quand on rêve d'un monde égalitaire, soucieux de justice, de démocratie et de la santé de la planète, on mange végétalien (sinon végétarien), on porte des vêtements d'occasion, on boit du « café équitable » produit par des coopératives en Amérique latine ou en Afrique. [...].

Si on est un gars, on est ultrarose. Si on est une fille, on fuit tout ce qui pourrait enrichir les multinationales de la beauté artificielle. Si on est gay, on ne dit pas gay, ça fait trop ringard. On dit « queer », un mot au départ très péjoratif qu'on s'est réapproprié dans les milieux les plus militants⁶⁴⁵.

Cet extrait est selon nous évocateur de la perception des manifestants altermondialistes véhiculée par le quotidien *La Presse*. Truffé de stéréotypes, l'article est supposé établir les critères permettant aux néophytes en matière de contestation de comprendre qui sera présent à Québec lors du Sommet en étant à même de reconnaître les « vrais » militants s'opposant à la ZLÉA. Or, le ton emprunté par la journaliste de *La Presse* nous apparaît condescendant, les « on » répétitifs ne faisant que marquer la distance séparant les manifestants, qui forment un groupe avec une sous-culture, de la journaliste qui s'en exclut. Par ailleurs, la journaliste objective la « différenciation culturelle » des manifestants altermondialistes lorsqu'elle écrit : « Les jeunes des mouvements antimondialisation [...] qui se préparent pour aller protester contre la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) à Québec, ont leur univers bien à eux. Leur sous-culture⁶⁴⁶ ». Or, il est intéressant que *La Presse* ait tenu à envoyer une journaliste dans un État du sud des États-Unis pour tracer un portrait des opposants à la ZLÉA et ce, alors que de nombreux groupes de manifestants prêts à collaborer avec les médias et utilisant les mêmes techniques en désobéissance civile étaient accessibles au Québec (pensons à Opération SalAMI ou à OQP2001), où allait avoir lieu les manifestations ! Bien qu'une des principales caractéristiques du mouvement altermondialiste soit précisément sa dimension mondiale et que depuis Seattle, les actions des protestataires associés à cette mouvance aient attiré l'attention des médias à travers le monde, cela ne saurait justifier complètement ce choix du quotidien *La Presse*.

Ainsi, l'analyse de notre corpus d'enquête nous amène à penser que cette série de reportages avait pour objectif tacite de mettre l'accent sur le caractère doublement allogène des militants altermondialistes qui partagent une culture commune mais différente du reste de la population occidentale et qui vivent principalement aux États-Unis, et donc en dehors du Québec. Cette représentation, qui exagère les traits typiques

⁶⁴⁵ Marie-Claude Lortie, « Militer pour un monde meilleur », *La Presse*, 31 mars 2001, p. B4.

⁶⁴⁶ *Ibid.*

du militant anti-ZLÉA, favorise la construction d'une représentation marginalisant les futurs contestataires, ceux-ci étant d'emblée catégorisés comme appartenant à une certaine sous-culture aux valeurs hors-normes (pensons au végétalisme). De plus, l'idée selon laquelle les manifestations contre le Sommet de Québec seraient composées de militants d'autres pays a contribué, selon nous, à alimenter la peur de l'autre (le manifestant et l'étranger). Nous l'avons mentionné précédemment, cette perception selon laquelle les protestataires violents viendraient de l'extérieur du Québec était déjà présente dans la presse écrite en février 2001 (voir la section 3.2.2 de ce chapitre) et elle a été récurrente dans le discours des autorités des douanes et d'Immigration Canada en mars 2001 (voir la section 3.3.2 de ce chapitre).

À partir de la troisième semaine du mois de mars 2001, les médias ont accordé leur attention aux diverses manifestations qui se sont déroulées au Québec en opposition à la ZLÉA. Dans certains cas, les journalistes qui couvraient ces événements ont mentionné les objectifs plus spécifiques poursuivis par les mouvements sociaux qui y participaient. Par exemple, diverses activités de contestation qui ont été organisées afin de réclamer l'accès aux textes en négociations ont été suivies par les médias. À ce sujet, la journaliste Valérie Dufour du *Devoir*, écrivait dans son article paru le 21 mars 2001 :

Les militants avaient donné jusqu'à midi hier au ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, pour rendre public le contenu des négociations de la ZLÉA ce qui n'a pas été fait. C'est donc en guise de protestation que les gens ont marché en silence, la bouche symboliquement couverte d'un billet de banque, du quartier Pointe-Saint-Charles à Saint-Henri⁶⁴⁷.

De même, à la fin du mois de mars, une protestation, qui faisait l'objet de photos avec textes dans le *Journal de Montréal*⁶⁴⁸ et *Le Devoir*⁶⁴⁹ ainsi que d'un article dans *La Presse*⁶⁵⁰, dénonçait les dangers de la mondialisation sur l'environnement et ce, alors que se tenait à Montréal la rencontre des ministres de l'environnement de l'hémisphère. D'autres activités de protestation, liées à des revendications beaucoup plus larges, ont

⁶⁴⁷ Valérie Dufour avec Manon Cornellier, « SalAMI « perquisitionnera » les Affaires étrangères », *Le Devoir*, 21 mars 2001, p. A2.

⁶⁴⁸ *Le Journal de Montréal*, « "Vaches folles" anti-mondialisation », *Le Journal de Montréal*, 30 mars 2001, p. 43.

⁶⁴⁹ *Le Devoir*, « Folle manifestation », *Le Devoir*, 30 mars 2001, p. A7.

⁶⁵⁰ Marie-Claude Lortie, « Manifestation joyeuse au centre-ville de Montréal », *La Presse*, 30 mars 2001, p. A9.

également trouvé un certain écho dans les médias écrits, comme l'illustre cette phrase tirée d'un texte accompagnant une photo de manifestation dans *La Presse* le 22 mars 2001 : « Une centaine de personnes ont manifesté hier dans le quartier des affaires de Montréal pour protester contre la mondialisation et la tenue du Sommet des Amériques⁶⁵¹ ». Les quotidiens ont, de façon générale, représenté ces protestations sous un angle favorable, n'hésitant pas à mettre l'accent sur les éléments ludiques de ces contestations dans leurs titres d'articles (« manifestation joyeuse⁶⁵² », « manifestation dans la bonne humeur⁶⁵³ », « folle manifestation⁶⁵⁴ »). Ceci a eu pour effet de souligner l'atmosphère festive des rassemblements, mais aussi d'atténuer au passage le sérieux des revendications. Comme par exemple ce passage du texte de la vignette accompagnant l'article de *La Presse* du 30 mars 2001 : « [...] quelques centaines de manifestants expriment *joyeusement leurs craintes* quant aux répercussions possibles d'un tel traité sur l'environnement⁶⁵⁵ ».

Les revendications des manifestants ont fait l'objet de nombreux articles dans la presse écrite de mars 2001. Encore une fois, le quotidien *La Presse* s'est démarqué puisque deux de ses journalistes (le chroniqueur en économie Claude Picher ainsi que la journaliste Agnès Gruda) ont respectivement proposé une série d'articles qui cherchaient à faire la lumière sur les enjeux de la mondialisation à l'origine des débats et de la contestation. Claude Picher signait trois articles⁶⁵⁶ dans le cadre desquels il tentait de dissiper les craintes entourant la mondialisation qu'alimentaient, selon lui, les opposants altermondialistes⁶⁵⁷. Dans le dernier article de la série, publié le 22 mars 2001 dans *La Presse*, « Les dangers de la mondialisation », le journaliste a adopté un ton pédagogique pour exposer certaines craintes « légitimes » suscitées par la ZLÉA. Selon lui, la population ne s'opposait pas au libre échange, mais souhaitait que celui-ci soit davantage réglementé. Par exemple, il écrivait au sujet des répercussions que pouvaient avoir les accords de libre-échange sur la souveraineté de l'État :

⁶⁵¹ *La Presse*, « Manifestation dans la bonne humeur », *La Presse*, 22 mars 2001, p. A8.

⁶⁵² Marie-Claude Lortie, « Manifestation joyeuse au centre-ville de Montréal », *article cité*.

⁶⁵³ *La Presse*, « Manifestation dans la bonne humeur », *article cité*.

⁶⁵⁴ *Le Devoir*, « Folle manifestation », *article cité*.

⁶⁵⁵ Marie-Claude Lortie, « Manifestation joyeuse au centre-ville de Montréal », *article cité*. Nous soulignons [A.G.].

⁶⁵⁶ Claude Picher, « Cette mondialisation dont on parle tant », *La Presse*, 17 mars 2001, p. F3 ; Claude Picher, « Du GATT à l'OMC », *La Presse*, 20 mars 2001, p. D11 ; Claude Picher, « Les dangers de la mondialisation », *La Presse*, 22 mars 2001, p. D3.

⁶⁵⁷ Claude Picher, « Cette mondialisation dont on parle tant », *article cité*.

Beaucoup de gens se demandent si la mondialisation ne constitue pas une menace à la souveraineté des États. *Cette crainte est en bonne partie fondée. On a déjà sur la table, des cas d'entreprises qui poursuivent le gouvernement canadien devant les tribunaux en soutenant que ses normes environnementales constituent une entrave commerciale.*

[...] On pourrait multiplier les exemples du genre. *Présentement les gouvernements ne sont pas assez protégés contre ce genre de poursuite qui empiète effectivement sur la capacité des États de légiférer dans les domaines de leur compétence.*

Il faut toutefois ajouter que *cette menace est loin de représenter un obstacle insurmontable* ; l'accord de la ZLÉA, quoi qu'en disent ses détracteurs, *pourrait parfaitement fournir les protections nécessaires aux États membres*⁶⁵⁸.

Au début de cet extrait, le journaliste admet que les accords de libre-échange nuisent au caractère souverain des États et que cette appréhension, qu'ont plusieurs citoyens face à la mondialisation, est « fondée ». Réclamant plus de protection pour les États, Claude Picher concluait malgré tout sur une note optimiste indiquant que la ZLÉA pourrait bien changer la donne. L'utilisation du conditionnel dans la dernière phrase de l'extrait convient toutefois d'être soulignée. En effet, si rien n'était encore joué en ce qui a trait aux droits des investisseurs dans la ZLÉA lors de la publication de cet article, le spectre du chapitre 11 de l'ALÉNA⁶⁵⁹ planait toujours. En fait, le journaliste se voulait rassurant. En résumant les arguments des opposants au libre-échange et en prenant bien soin de les approuver, voire de les appuyer avec des exemples, il faisait preuve d'une certaine ouverture face aux critiques altermondialistes. Néanmoins, en terminant sa démonstration par les solutions possibles aux problèmes posés par le libre-échange, le journaliste rendait obsolète la recherche d'une alternative à la libéralisation économique, puisque ce processus apparaissait à la fois incontournable et tout à fait adaptable aux demandes des citoyens. Ainsi, l'article de Claude Picher constituait un discours similaire à celui des pouvoirs politiques, selon lesquels le libre-échange, mais plus spécifiquement la ZLÉA, ne se faisait pas contre mais pour la population des Amériques. Ayant le droit de nourrir certaines craintes, les citoyens devaient néanmoins faire confiance à leur gouvernement qui savait, lui, que ce type d'accord ne saurait qu'être bénéfique.

⁶⁵⁸ Claude Picher, « Les dangers de la mondialisation », *article cité*. Nous soulignons [A.G.].

⁶⁵⁹ Ce chapitre concerne les investissements. Les dispositions qu'il met de l'avant non seulement restreignent les possibilités d'intervention étatique dans divers secteurs de l'économie nationale, mais ont aussi pour effet d'obliger l'État à compenser financièrement tout investisseur subissant une mesure étatique équivalente à l'expropriation. Rémi Bachand, « Le Chapitre 11 de l'ALÉNA : Problèmes de fond et de juridiction », *Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC)*, Ottawa, 16 février 2004. En ligne. p. 7-8.
< <http://www.rqic.alternatives.ca/memoirerqic16fev2005.pdf>>.

À la fin du mois de mars, la journaliste à *La Presse* Agnès Gruda signait une série de six articles, à travers lesquels elle tentait de démystifier la mondialisation, son origine, mais aussi ses répercussions économiques, sociales et politiques. Dans son article portant sur les critiques contre la mondialisation⁶⁶⁰, la journaliste a écrit au sujet des protestataires : « Le but poursuivi par les manifestants entraînés à la désobéissance civile, c'est d'empêcher la tenue de ces rencontres [internationales]. Avec ses sommets parallèles, la société civile veut plutôt forcer les chefs d'État à tenir compte des effets secondaires du libre-échange⁶⁶¹ ». Dans cet extrait, la division, mais plus encore l'opposition arbitraire effectuée entre « manifestants » et « société civile » laisse entendre que la journaliste n'appuyait pas les actions spectaculaires des manifestants altermondialistes. Agnès Gruda reprenait, bien que dans une moindre mesure, la perception véhiculée par d'autres journalistes selon laquelle il existait un fossé séparant les militants légitimes (dans ce cas-ci la « société civile ») et les autres, ceux qui « [...] profitent de n'importe quelle réunion internationale pour s'enchaîner à des cadenas de vélo, grimper sur les murs et casser des vitrines [...] »⁶⁶². La journaliste contribuait ainsi directement à la construction d'une représentation qui polarisait les manifestants altermondialistes, et qui suggérait que les représentants du Sommet des peuples seraient les seuls à faire valoir des revendications pertinentes, alors que les autres manifestants se limiteraient à poser des actions vides de sens qui viseraient uniquement à faire « dérailler » les sommets internationaux. De fait, en écrivant que les représentants de la société civile cherchaient à influencer les chefs d'États, la journaliste portait un jugement favorable sur les actions de ces militants, qu'elle considérait plus pragmatiques que les manifestations dans la rue.

Estimant que les discours politiques officiels pour rassurer les citoyens n'avaient pas d'effets concrets, - « [...] les discours sur la pauvreté et l'égalité risquent d'aboutir à une jolie collection de vœux pieux⁶⁶³ » -, Agnès Gruda a qualifié d'« essentiel » l'apport de la société civile au débat sur la mondialisation.

⁶⁶⁰ Agnès Gruda, « Des critiques nécessaires », *La Presse*, 29 mars 2001, p. A18.

⁶⁶¹ *Ibid.* Soulignons qu'elle a utilisé l'euphémisme « effets secondaires », puissamment symbolique, pour traiter des répercussions du libre-échange.

⁶⁶² *Ibid.*

⁶⁶³ *Ibid.*

Les organisateurs du Sommet des peuples représentent des groupes d'intérêts divers sous un parapluie un peu bâtarde, et ils ne sont certainement pas à l'abri d'erreurs, d'incohérences et de biais idéologiques. Mais ils forcent les chefs d'État à se rappeler que les traités commerciaux ont un impact bien au-delà du commerce⁶⁶⁴.

Le portrait qu'a rapidement esquisse la journaliste des organisateurs du Sommet des peuples nous apparaît pertinent puisqu'il témoigne du souci que celle-ci a accordé à une représentation nuancée de ces militants « légitimes ». Agnès Gruda a pris soin de désigner les représentants du sommet parallèle comme des « groupes d'intérêts », laissant entendre qu'ils ne sauraient être représentatifs de l'ensemble de la société ; le rassemblement est « un peu bâtarde », un mot à la connotation péjorative qui suggère non seulement l'hétérogénéité du mouvement, mais aussi une certaine dispersion des allégeances sociales et politiques des acteurs qui y prenaient part ; la journaliste a mentionné la possibilité de « biais idéologiques », référant ici aux « dérives » qu'une vision sociopolitique majoritairement gauchiste pourrait engendrer. Or, malgré tous les défauts des organisateurs du Sommet des peuples, la journaliste a réitéré la nécessité de la contribution de ces militants au processus de la libéralisation des échanges. Il est intéressant de noter qu'Agnès Gruda a utilisé à deux reprises dans le même article, l'expression « forcer les chefs d'État », pour qualifier le travail accompli par les représentants du Sommet des peuples, insinuant que ceux-ci travaillaient contre le gré des gouvernements. Notons que cette vision des choses s'oppose au discours du gouvernement canadien qui disait plutôt vouloir augmenter la participation de la société civile au projet du Sommet des Amériques.

La couverture de presse écrite des revendications des manifestants altermondialistes lors du Sommet de Québec ne s'est toutefois pas limitée aux chroniques des journalistes Claude Picher et Agnès Gruda du quotidien *La Presse*. Les discours des militants favorables à la transformation du processus de mondialisation et à sa réorientation en fonction des besoins sociaux plutôt que des intérêts économiques, qui étaient déjà présents dans les médias écrits en janvier et février 2001, ont continué à bénéficier de l'attention des journaux québécois. Ces revendications, principalement véhiculées par les organismes participant au Sommet des peuples, ont été exposées par Manon Cornellier, journaliste au *Devoir*, en introduction de son article « La ZLÉA

⁶⁶⁴ *Ibid.*

proposée est trop coûteuse », publié le 14 mars 2001. « Ce n'est pas la libéralisation des échanges qui poussera des milliers de citoyens à participer au Sommet des peuples, à Québec en avril, mais la façon dont cette libéralisation se dessine, le secret dont elle est entourée et le déficit démocratique dont elle souffre⁶⁶⁵ ». La journaliste poursuivait en énumérant les critères minimaux auxquels devraient correspondre un accord de libre-échange pour qu'il soit considéré comme convenable aux yeux des représentants du Sommet des peuples.

Pour eux, un accord commercial acceptable doit, entre autres, assurer la protection de l'environnement et des droits des travailleurs, refuser aux investisseurs le droit d'invoquer l'entente pour poursuivre les États, donner primauté aux droits humains et à la lutte contre la pauvreté⁶⁶⁶.

La journaliste indiquait les manques à gagner pour que les militants « modérés » estiment comme socialement acceptable la ZLÉA ou tout autre accord de libre-échange. Ceci dit, Manon Cornellier retransmettait fidèlement les demandes, mais aussi les critiques de la société civile en laissant une large place à leur discours, utilisant fréquemment la citation. « Pour André Paradis, le directeur de la Ligue des droits et libertés, « la légitimité des traités internationaux repose sur le caractère démocratique du mode de négociation et d'adoption ». À cet égard, le processus actuel rate la cible, dit-il, [...] ⁶⁶⁷ ». En abordant le caractère antidémocratique du processus de négociation de la ZLÉA et la nécessité de mettre l'accent sur les dimensions humaine et sociale de la mondialisation, la journaliste traitait dans un même article des deux principaux thèmes de revendications altermondialistes qui avaient, depuis janvier 2001, profité d'une diffusion médiatique récurrente. En reproduisant et en diffusant avec précision les demandes des militants « modérés », *Le Devoir* assurait une représentation fidèle aux organisateurs du Sommet des peuples. D'une certaine façon, ce média écrit endossait également les objectifs poursuivis par ces protestataires dits « légitimes ».

La célébrité est un facteur non-négligeable pour un acteur social qui souhaite attirer l'attention des médias sur sa cause. Grâce à une entrevue donnée par le « militant-vedette » José Bové à une collaboratrice de *La Presse*, Brigitte Morissette et publiée le 16

⁶⁶⁵ Manon Cornellier, « La ZLÉA proposée serait trop coûteuse », *Le Devoir*, 14 mars 2001, p. A2.

⁶⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁶⁷ *Ibid.*

mars 2001, il a été question pour la première fois dans un média québécois depuis janvier 2001, des risques de la ZLÉA pour les agriculteurs de l'ensemble des Amériques. Malgré une certaine raillerie de la part de la journaliste au début de l'article - « José Bové, l'éleveur de moutons qui a défendu ses fromages avec le succès qu'on sait à Seattle [...] »⁶⁶⁸ - l'article consacrait une part importante de son contenu aux affirmations de Bové, qui faisaient l'objet de grandes citations plutôt que de paraphrases. Par exemple, la journaliste a repris les propos du militant français, alors que celui-ci condamnait explicitement la ZLÉA : « Cette ZLÉA ne doit pas se faire, car c'est la mort pour des millions d'agriculteurs, de paysans, pour les Indiens qui vont voir l'ensemble de leurs territoires livrés aux transnationales⁶⁶⁹ ». La journaliste présentait une vision sobre de ce militant controversé, mettant de l'avant ses arguments plutôt que ses actions.

En mars 2001, les contestataires altermondialistes ont également continué de dénoncer dans les médias les mesures de sécurité en prévision du Sommet de Québec. Durant la troisième semaine de mars, les propos du chef syndical Marc Laviolette, président de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN), faisaient les manchettes. Celui-ci dénonçait l'attitude des policiers de la GRC et de la SQ, qui seraient intervenus auprès de locateurs d'autocars pour leur déconseiller de louer leurs autobus aux manifestants prévoyant se rendre à Québec pour le Sommet des Amériques. Cette nouvelle a fait l'objet d'un article de la PC repris par les trois journaux analysés⁶⁷⁰. Il est intéressant de noter que bien que l'événement se soit déroulé au Québec, les journaux ont préféré publier l'article de la PC plutôt que d'affecter un journaliste à cet événement⁶⁷¹. Dans l'article publié dans *Le Journal de Montréal*, le 22 mars 2001, on peut lire une déclaration du chef syndical qui qualifie d'intimidation les actions des policiers. « On va prendre les moyens qu'il faut pour se rendre [au Sommet de Québec], il n'est pas

⁶⁶⁸ Brigitte Morissette, « La ZLÉA : un projet criminel, selon Bové », *La Presse*, 16 mars 2001, p. A7.

⁶⁶⁹ *Ibid.*

⁶⁷⁰ Pierre April de la Presse Canadienne, « La CSN accuse les policiers de faire pression sur les propriétaires de parc d'autocars », *La Presse*, 22 mars 2001, p. A8 ; Presse Canadienne, « Sommet : la CSN furieuse », *Le Journal de Montréal*, 22 mars 2001, p. 17 ; Presse Canadienne, « Un zèle douteux », *Le Devoir*, 22 mars 2001, p. A3.

⁶⁷¹ Notons que la journaliste Séverine Defouni du *Devoir* avait précédemment publié un article, le 17 mars 2001, portant sur le refus de plusieurs locateurs d'autocars de louer aux manifestants. Toutefois, bien que le rôle de la GRC et la SQ dans cette histoire ait fait l'objet d'une mention, l'article n'insistait pas sur cette dimension du problème. Séverine Defouni, « Des locateurs d'autocar refusent les manifestants », *Le Devoir*, 17 mars 2001, p. A1.

question de se laisser arrêter par des mesures d'intimidation de la police pour empêcher le droit fondamental de manifester", a indiqué M. Laviolette⁶⁷² ».

Le lendemain, 23 mars 2001, *La Presse* est le seul quotidien à publier un article portant sur les réactions des groupes opposés à la ZLÉA à l'annonce de l'utilisation de balles de plastique par la GRC en prévision des manifestations au Sommet de Québec⁶⁷³. Le premier paragraphe de l'article résume l'argument des militants altermondialistes, déjà évoqué en février 2001 à l'annonce des autres mesures de sécurité. « Les groupes qui se préparent à manifester au Sommet des Amériques accusent la police de mener une campagne d'intimidation et de provocation pour préparer la voie à la confrontation à Québec plutôt qu'aux manifestations pacifiques⁶⁷⁴ ». La journaliste de *La Presse*, Marie-Claude Lortie, a cité la majorité des déclarations de divers représentants du mouvement d'opposition à la ZLÉA (Philippe Duhamel d'Opération SalAMI, François Saillant du FRAPRU, l'auteure, journaliste et militante Naomi Klein et Stéphane Paquet d'OQP2001). La journaliste a repris, entre autres, les propos de Philippe Duhamel qui déclarait : « Ils [les policiers] veulent que les seuls manifestants soient ceux qui sont prêts à faire des actes de bravoure intempestifs, parce qu'ainsi, ils vont justifier leur appareil répressif⁶⁷⁵ ». Un peu plus bas dans l'article, la journaliste citait Naomi Klein qui abondait dans le même sens : « Ils [les policiers] veulent marginaliser l'opposition, s'assurer qu'il ne reste que les radicaux, créer un ennemi, commente-t-elle. Et ce qu'ils font, c'est une recette pour un désastre⁶⁷⁶ ». L'article concluait sur les propos de Normand Houle, porte-parole de la GRC, que la journaliste paraphrasait. On y apprenait que seuls les groupes tactiques d'intervention de la GRC pourraient se servir des balles de plastique. La journaliste exposait également les risques relatifs à l'utilisation de ces projectiles en écrivant : « Une balle mal placée peut aussi tuer [...]⁶⁷⁷ ». Ce fait ajoutait une dimension dramatique et sensationnelle à la nouvelle tout en mettant en évidence les risques encourus par les citoyens qui prévoyaient se rendre manifester. Ainsi, bien que cet article de *La Presse* consacrait presque l'ensemble de son contenu aux dénonciations des

⁶⁷² Presse Canadienne, « Sommet : la CSN furieuse », *article cité*.

⁶⁷³ Marie-Claude Lortie, « La police veut provoquer la casse, disent les anti-ZLÉA », *La Presse*, 23 mars 2001, p. A7.

⁶⁷⁴ *Ibid.*

⁶⁷⁵ *Ibid.*

⁶⁷⁶ *Ibid.*

⁶⁷⁷ *Ibid.*

manifestants, sa conclusion contribuait *de facto* à alimenter le climat de peur dénoncé par les militants au sein même de l'article.

Divers événements contextuels qui se sont déroulés au mois de mars 2001 ont favorisé la médiatisation de certaines revendications. À titre d'exemple, la contestation du périmètre de sécurité a brièvement été remise à l'ordre du jour alors qu'un avocat de Montréal, M^e Marc Tremblay, a entrepris de demander une injonction pour en interdire l'édification. Toutefois, ce ne sont pas tous les journaux qui ont accordé la même importance à cette nouvelle. Alors que *Le Journal de Montréal* n'en a pas fait mention, *Le Devoir* a limité sa couverture à un entrefilet de la PC le 21 mars 2001⁶⁷⁸. Le quotidien *La Presse*, peut-être en raison de sa couverture plus abondante au sujet du Sommet des Amériques, a publié deux articles sur le sujet, les 20 et 21 mars 2001⁶⁷⁹, dont un en première page. Dans les deux articles, le journaliste Vincent Marissal a insisté sur les allégeances politiques de l'avocat : « Marc Tremblay, avocat montréalais et militant libéral fédéral (il est l'ex-président de l'association libérale de Laurier-Sainte-Marie), n'a rien contre le libre-échange⁶⁸⁰ » ; « L'avocat Tremblay, un militant libéral fédéral du comté de Laurier-Sainte-Marie [...]»⁶⁸¹. De plus, le journaliste a aussi mis l'accent sur le caractère personnel de la croisade juridique de l'avocat montréalais : « M^e Tremblay a fait une demande de permis de manifestation à la police de Québec, mais sa demande a été rejetée [...]. La police de Québec lui a répondu qu'il n'entre pas dans le cadre légal d'une manifestation parce qu'il prévoit manifester seul⁶⁸² ». En fait, l'action juridique de M^e Tremblay a été présentée par le journaliste comme isolée et donc peu menaçante. De fait, cet avocat, un ancien militant libéral, cautionnait la majorité des dispositifs de sécurité. « L'avocat de Montréal n'est pas contre les périmètres de sécurité autour des hôtels ou du Centre des congrès de Québec, [...] mais il juge abusif de les [les manifestants] refouler à des kilomètres des endroits où se tiennent les réunions du Sommet⁶⁸³ » ; « Si les casseurs

⁶⁷⁸ Presse Canadienne, « Un avocat réclame le droit de manifester », *Le Devoir*, 21 mars 2001, p. A2.

⁶⁷⁹ Vincent Marissal, « Injonction demandée pour interdire le périmètre de sécurité », *La Presse*, 20 mars 2001, p. A1 ; Vincent Marissal, « Croisade juridique pour faire interdire le périmètre de sécurité », *La Presse*, 21 mars 2001, p. A6.

⁶⁸⁰ Vincent Marissal, « Injonction demandée pour interdire le périmètre de sécurité », *article cité*.

⁶⁸¹ Vincent Marissal, « Croisade juridique pour faire interdire le périmètre de sécurité », *article cité*.

⁶⁸² Vincent Marissal, « Injonction demandée pour interdire le périmètre de sécurité », *article cité*. Nous soulignons [A.G.].

⁶⁸³ *Ibid.*

se mêlent à la foule et font du grabuge, les policiers sont parfaitement en droit et en mesure de les arrêter, reprend M^e Tremblay⁶⁸⁴ ».

Au début de la troisième semaine du mois de mars, *La Presse* et *Le Devoir* publiaient respectivement un article qui révélait l'existence d'un programme de commandite⁶⁸⁵. Les journalistes dévoilaient la nature de ce programme qui accordait un accès privilégié au Sommet et à ses participants en échange de certaines sommes d'argent servant à financer l'événement. Cette nouvelle a créé l'indignation chez les militants et les partis de l'opposition politique, mais également chez les éditorialistes. Bernard Descôteaux, directeur du *Devoir*, dénonçait cette situation dans son éditorial du 21 mars 2001 intitulé « Riches et puissants ».

Le malaise actuel tient au fait que l'on semble pratiquer la règle du deux poids, deux mesures à [...] l'égard de la société civile. L'ignorance dans laquelle on tient celle-ci à propos de l'évolution de la négociation sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) est sans commune mesure avec l'attention que l'on semble accorder aux milieux des affaires⁶⁸⁶.

Même son de cloche de la journaliste Agnès Gruda qui signait un éditorial sur le sujet le 22 mars 2001, dans lequel elle reprochait également au gouvernement « l'asymétrie » existant entre le traitement qui était réservé par les responsables du Sommet des Amériques aux représentants de la société civile et celui accordé aux chefs d'entreprises⁶⁸⁷.

Ce qui précède indique clairement que la couverture de presse des manifestants, de leurs activités et de leurs revendications a été plus soutenue en mars 2001 qu'elle ne l'a été durant les deux mois précédents. Ceci est entre autres dû à l'importance qu'a accordée *La Presse* au Sommet des Amériques et indirectement aux manifestations qui se préparaient. Plusieurs groupes ont été l'objet de l'attention des médias écrits en mars 2001. Les activités de formation des manifestants ainsi que la tenue des premières actions de contestation ont particulièrement intéressé les médias, et plus spécifiquement *La*

⁶⁸⁴ *Ibid.*

⁶⁸⁵ Vincent Marissal, « Des commanditaires privés aux premières loges », *La Presse*, 21 mars 2001, p. A7 ; Manon Cornellier, « Le Sommet des "deux poids, deux mesures" », *Le Devoir*, 21 mars 2001, p. A1.

⁶⁸⁶ Bernard Descôteaux, « Riches et puissants », *Le Devoir*, 21 mars 2001, p. A6.

⁶⁸⁷ Agnès Gruda, « Traffic d'influence », *La Presse*, 22 mars 2001, p. A16.

Presse. Certaines revendications des protestataires se sont frayées un chemin dans les pages des journaux écrits, plus particulièrement celles défendues par les manifestants « modérés » généralement jugés plus « légitimes » par les médias. Outre les objectifs poursuivis par divers groupes militants et précédemment évoqués tels la démocratisation du processus de négociation et l'humanisation de la libéralisation commerciale, notons la multiplication de revendications propres à certains groupes (étudiants, agriculteurs) ou encore à certains contextes (injonction de la cour contre le périmètre de sécurité, révélations sur le programme de commandites du Sommet).

3.3.2 Les mesures de sécurité : une importance croissante dans la couverture de presse du Sommet

En mars 2001, trois thématiques ayant trait aux mesures de sécurité ont été abordées par les médias écrits : la préparation des forces de l'ordre en vue du Sommet de Québec ; la surveillance et le contrôle des manifestants prévoyant se rendre au Sommet ; les menaces provenant de l'extérieur du pays. Quelques chroniqueurs ont également formulé des critiques concernant explicitement le caractère excessif des dispositifs de sécurité.

Depuis janvier 2001, les médias se sont intéressés aux préparatifs des forces de l'ordre en vue du Sommet. Le mois de mars 2001 ne fait pas exception, et différents articles sont venus s'ajouter à la couverture de presse déjà existante. En autres, le 11 mars 2001, *Le Journal de Montréal* publiait un article de Jean-Michel Gauthier intitulé : « La SQ achète la Rolls Royce des hélicoptères en prévision du Sommet des Amériques⁶⁸⁸ ». L'introduction indique que cet achat visait l'augmentation de « [...] l'efficacité de la surveillance policière au Sommet des Amériques [...] »⁶⁸⁹. Le journaliste poursuivait en citant les propos de Christine Mitton, attachée de presse du ministre de la Sécurité publique: « Cet achat était prévu depuis longtemps. C'est devenu une priorité encore plus grande quand nous avons su que la ville de Québec accueillerait le Sommet des Amériques⁶⁹⁰ ». Le journaliste concluait en faisant état des mesures de sécurité qui devaient être déployées à Québec.

⁶⁸⁸ Jean-Michel Gauthier, « La SQ achète la Rolls Royce des hélicoptères en prévision du Sommet des Amériques », *Le Journal de Montréal*, 11 mars 2001, p. 5.

⁶⁸⁹ *Ibid.*

⁶⁹⁰ *Ibid.*

Plus de 5000 policiers de la SQ, de la Gendarmerie royale du Canada et des sûretés municipales de Québec et Sainte-Foy seront en service à l'occasion du Sommet des Amériques, du 20 au 23 avril. Les chefs d'États et de gouvernement de 34 pays et de centaines de dignitaires sont attendus à cette réunion qui attirera des milliers de manifestants⁶⁹¹.

Dans cet article, le journaliste du *Journal de Montréal* a indiqué que l'achat d'un nouvel hélicoptère était devenu une priorité pour la SQ et ce, afin d'augmenter « l'efficacité de la surveillance policière au Sommet des Amériques » ; il a également mentionné les effectifs des différents corps policiers qui seraient en service lors du Sommet des Amériques ; de plus, il a signalé la présence probable de milliers de manifestants à Québec lors de cet événement. Cependant, l'article n'a pas une seule fois fait référence aux risques de violence ou aux menaces qui pesaient sur le Sommet et qui justifiaient cet investissement colossal, - « [...] le ministère de la Sécurité publique a déboursé 7,5 millions de dollars [...] »⁶⁹² -, pour assurer la sécurité des chefs d'État et dignitaires. Ainsi, en omettant de spécifier ce qui était à l'origine de ces mesures de sécurité « exceptionnelles », la presse écrite a projeté une vision normalisant les dispositifs prévus pour assurer la sécurité lors du Sommet des Amériques.

Cette banalisation médiatique de la présence d'importants effectifs policiers et militaires lors du Sommet est perceptible dans un *clipping* de la PC publié le 15 mars 2001 dans *La Presse* et ayant pour titre : « Les policiers s'entraînent en vue du Sommet de Québec⁶⁹³ ». L'entrefilet mentionne les exercices de préparation des policiers de la SQ qui recevaient une formation en contrôle des foules. À la fin du deuxième paragraphe, il est écrit : « Le Sommet des Amériques de Québec nécessitera la présence massive des forces policières et une sécurité grandement accrue⁶⁹⁴ ». Par contre, encore une fois, on ne mentionnait pas, dans le reste du court article, ce qui rendait si « nécessaire » un tel déploiement des forces de l'ordre.

Dans le même ordre d'idées, il est assez significatif que *La Presse* ait été le seul quotidien au mois de mars 2001 à consacrer un article au rôle de soutien logistique que jouerait l'armée lors du Sommet des Amériques. Le journaliste André Duchesne signait le

⁶⁹¹ *Ibid.*

⁶⁹² *Ibid.*

⁶⁹³ *Presse Canadienne*, « Les policiers s'entraînent en vue du Sommet de Québec », *La Presse*, 15 mars 2001, p. A10.

⁶⁹⁴ *Ibid.*

13 mars 2001 un article intitulé : « Rôle discret de l'armée ⁶⁹⁵ », dans lequel il citait le porte-parole de l'armée, qui soulignait le caractère secondaire des responsabilités qui incomberaient à la Défense nationale lors du Sommet. « Ce dernier insiste toutefois sur le rôle de soutien dévolu à l'armée durant cet événement, rôle qu'il qualifie de "périphérique et accessoire"⁶⁹⁶ ». Ce discours des forces armées canadiennes tentait de restreindre l'importance du rôle que joueraient les militaires lors de la rencontre internationale. Le journaliste a néanmoins posé la question que soulevait la participation de l'armée au déroulement du Sommet de Québec. « Et si les forces de l'ordre étaient débordées par les manifestants ? Là, rien n'est exclu. "Nous avons toujours l'option de faire appel à eux (les militaires) en cas de crise majeure. Mais nous n'avons rien organisé en ce sens là"⁶⁹⁷ ». Ainsi, bien que ce n'était pas le premier intérêt de l'implication des militaires dans l'organisation et le déroulement du Sommet des Amériques, la présence de l'armée a pu être perçue comme une forme de garantie sécuritaire supplémentaire, « au cas où » il y aurait des débordements imprévus. Le journaliste faisait également état, dans son article, de la volonté de la GRC d'être prête à tout : « Nous avons autant pensé à la sécurité qu'à la prévention des incendies ou à une menace biologique⁶⁹⁸ ». Ces dernières allusions montrent bien la volonté des forces de l'ordre de conserver le contrôle sur le déroulement du Sommet, quoi qu'il advienne.

Le contrôle et la surveillance policière des contestataires constituent le deuxième thème traité par les médias écrits quant à la sécurité lors du Sommet de Québec. Le 8 mars 2001, *Le Journal de Montréal* publiait un article d'Éric Thibeault intitulé « Les manifestants relégués aux plaines d'Abraham !⁶⁹⁹ ». Cette information, uniquement mentionnée dans la couverture de presse *Journal de Montréal*, expliquait la possibilité envisagée par les forces de l'ordre de limiter les protestations en opposition au Sommet des Amériques à certaines zones balisées et surveillées par les policiers, dont pourraient faire partie les Plaines d'Abraham. Le sergent Normand de la GRC indiquait : « On souhaite éviter autant que possible que les gens se réunissent et improvisent des

⁶⁹⁵ André Duchesne, « Rôle discret de l'armée », *La Presse*, 13 mars 2001, p. A4.

⁶⁹⁶ *Ibid.*

⁶⁹⁷ Propos tenus par Denys Tessier, directeur des communications du Sommet des Amériques de Québec, cités par le journaliste André Duchesne. André Duchesne, « Rôle discret de l'armée », *article cité*.

⁶⁹⁸ Propos tenus par le sergent Normand Houle de la GRC, cités par le journaliste André Duchesne. André Duchesne, « Rôle discret de l'armée », *article cité*.

⁶⁹⁹ Éric Thibeault, « Les manifestants relégués aux plaines d'Abraham ! », *Le Journal de Montréal*, 8 mars 2001, p. 19.

manifestations dans la rue. Il serait avantageux d'indiquer des sites aux manifestants pour qu'on nuise le moins possible à la circulation automobile⁷⁰⁰ ». Restreindre la possibilité de manifestations spontanées aurait non seulement limité la liberté d'expression des protestataires mais aussi l'impact que l'expression directe de leur opposition pouvait avoir sur les dirigeants politiques (voir la section 1.3.1 du chapitre I de ce mémoire). Pourtant, le sergent Houle considérait la chose plutôt « avantageuse », d'autant plus qu'elle permettait de réduire les dérangements que les habitants de la ville de Québec auraient pu subir lors de leurs déplacements. Paradoxalement, la réflexion du sergent n'a pas tenu compte du fait que la population de Québec allait nécessairement être importunée par le Sommet, puisque manifestations ou pas, leur accès au Vieux Québec serait limité par un périmètre de près de 4 kilomètres de long érigé pour assurer leur sécurité. Sans commenter les propos du sergent de la GRC, le journaliste du *Journal de Montréal* poursuivait son investigation en questionnant un porte-parole de la police de Québec.

Le lieutenant Denis Robitaille, porte-parole de la police de Québec, a ajouté qu'on voulait « accorder une tribune aux manifestants », mais « dans des lieux sécuritaires ».

« On veut s'assurer que les débats se feront dans la sécurité, qu'on pourra les garder à l'œil et répondre rapidement s'il y a des fauteurs de trouble ou si ça dégénère. »⁷⁰¹

S'inscrivant dans la lignée des discours officiels des autorités policières et politiques, le représentant des forces de l'ordre cité dans l'extrait précédent insistait sur la légitimité du droit de manifester tout en y apportant une restriction, soit la nécessité que la contestation se déroule dans un environnement sécuritaire. Le policier a associé la notion de sécurité à l'idée d'un contrôle étroit des acteurs, des lieux et des événements. Ce faisant, ces propos de la police de Québec, retransmis par le journaliste du *Journal de Montréal* sans analyse ni commentaire, véhiculait l'idée que seule la présence constante de police pouvait garantir le déroulement « sécuritaire » des manifestations.

Or, selon Jean-Robert Sansfaçon, qui signait un éditorial dans le *Devoir* du 27 mars 2001 portant sur les risques d'affrontements entre les forces de l'ordre et les

⁷⁰⁰ Propos tenus par le sergent Normand Houle de la GRC, cités par le journaliste Éric Thibault. Éric Thibault, « Les manifestants relégués aux plaines d'Abraham! », *article cité*.

⁷⁰¹ Propos tenus par le lieutenant Denis Robitaille de la police de Québec, cités par le journaliste Éric Thibault. Éric Thibault, « Les manifestants relégués aux plaines d'Abraham! », *article cité*.

manifestants, la responsabilité de la sécurité au Sommet des Amériques n'incombait pas uniquement aux policiers, mais aussi aux militants. Bien qu'en soit cette proposition semble relever du « gros bon sens », (chacun est responsable de ses actes), la façon dont est formulé cet énoncé dans l'éditorial de Sansfaçon est plutôt équivoque. « Quant aux organisations de manifestants, elles ont aussi la responsabilité de mettre sur pied un service d'ordre efficace et bien formé, capable de repérer d'éventuels casseurs et de les neutraliser avant qu'ils n'agissent⁷⁰² ». Le journaliste du *Devoir* suggérait en quelque sorte que les contestataires se surveillent et se contrôlent eux-mêmes, afin d'éviter les interventions policières. Plus encore, les militants responsables de faire respecter l'ordre devaient être en mesure de repérer les éléments perturbateurs avant même qu'ils ne puissent agir. Or, cela est-il vraiment de la responsabilité des contestataires ? Ou plutôt, l'éditorialiste, en faisant la promotion de ce type de contrôle social, favorise-t-il l'acceptation d'une nouvelle norme visant l'autorégulation des contestataires ? Selon Armand et Michèle Mattelart, dans la société contemporaine, les médias d'information ont un rôle à jouer dans l'incorporation de nouvelles normes sécuritaires (voir à ce sujet le dernier paragraphe de la section 1.3.2 au chapitre I de ce mémoire). De fait, l'éditorialiste du *Devoir* transmet une certaine vision normative lorsqu'il écrit que les manifestants déviants devraient être exclus des actions de protestation par les militants répondant aux normes prescrites par la société soient, le pacifisme, la modération, le contrôle de soi et le respect de la propriété privée. Proposition paradoxale si l'on considère que « prendre la rue » signifie généralement qu'on rejette le courant dominant et qu'on souhaite faire entendre une voix alternative à la voix officielle.

D'autre part, sous le thème de la surveillance, *Le Journal de Montréal* publiait le 26 mars 2001 une vignette intitulée « *Big Brother* veille sur le Vieux-Québec⁷⁰³ ». On y indiquait que les résidants du Vieux-Québec qui avaient l'impression d'être des prisonniers politiques bénéficiaient plutôt d'une liberté surveillée par *Big Brother* grâce à des caméras de surveillance. Le texte terminait ainsi : « L'inscription « CAM14 » sur la plaque d'ancrage laisse à penser que *Big Brother* va rouler de l'œil un peu partout dans le quartier pour nous protéger des dangereux terroristes qui ont l'habitude de s'y terrorer ». Cette remarque non signée (ce qui relève de la politique éditoriale), joignait sa voix à

⁷⁰² Jean-Robert Sansfaçon, « Le sommet des l'affrontement », *Le Devoir*, 27 mars 2001, p. A6.

⁷⁰³ Le Journal de Montréal, « *Big Brother* veille sur le Vieux Québec », *Le Journal de Montréal*, 26 mars 2001, p. 19.

celles des résidants de Québec (utilisation du pronom « nous ») en adoptant un ton sarcastique pour ridiculiser les mesures de sécurité prises par les gouvernements en les comparant à celles d'un régime autoritaire. Sur le même sujet, mais sur un ton plus sérieux, *Le Devoir* a publié le 31 mars 2001 un article dans lequel la Commission d'accès à l'information (CAI)⁷⁰⁴ demandait que les mesures de sécurité préconisées par les autorités gouvernementales et policières, telles que les caméras de surveillance, n'empiètent pas sur la vie privée des citoyens⁷⁰⁵. Bien que l'organisme ait envoyé une lettre ouverte aux médias, *Le Devoir* a été le seul journal qui a fait référence aux requêtes de la CAI. Il est intéressant de constater que ces deux articles traitant des moyens de surveillance des contestataires ont mis l'accent sur la façon dont ceux-ci étaient ressentis par les citoyens, c'est-à-dire comme une perte de liberté et une atteinte à leur vie privée.

Le troisième sujet abordé par les médias écrits au mois de mars 2001, en ce qui a trait à la sécurité au Sommet des Amériques, a été la question des risques que constituaient les militants provenant de l'extérieur du Canada et souhaitant se rendre à Québec pour manifester. Ce thème a été exclusivement traité par le quotidien *La Presse*. Deux articles parus dans *La Presse* en février 2001 suggéraient déjà que les contestataires « dangereux » proviendraient de l'étranger (voir la section 3.2.2 de ce chapitre) et une série de reportages de la journaliste à *La Presse* Marie Claude Lortie au mois de mars 2001, sur les contestataires altermondialistes (voir à ce sujet la section 3.3.1 de ce chapitre) mettaient l'accent sur le mouvement d'opposition à la ZLÉA aux États-Unis. Au cours du même mois, *La Presse* a également publié deux articles faisant référence directement aux défis sécuritaires que représentait l'évaluation des militants étrangers pour les douaniers canadiens. Le 10 mars 2001 paraissait en première page de *La Presse* un article signé par Vincent Marissal qui portait le titre, « Les douaniers sont sur les dents⁷⁰⁶ », et qui insistait sur l'« état d'alerte⁷⁰⁷ » chez les douaniers canadiens en prévision du Sommet.

⁷⁰⁴ Organisme dont les membres sont nommés par l'Assemblée nationale du Québec.

⁷⁰⁵ Valérie Dufour, « Le CAI invite à la modération », *Le Devoir*, 31 mars 2001, p. A4.

⁷⁰⁶ Vincent Marissal, « Les douaniers sont sur les dents », *La Presse*, 10 mars 2001, p. A1.

⁷⁰⁷ *Ibid.*

La simple possession dans ses bagages [...] de toute littérature antimondialisation représente un motif suffisant pour les douaniers de référer *les cas louches* en « examen secondaires » à leurs collègues agents d'Immigration qui, eux, ont le pouvoir de refuser l'entrée au pays à quiconque représente un danger pour la société⁷⁰⁸.

Cet extrait met en évidence qu'avant la tenue du Sommet de Québec, les individus qui étaient tentés de traverser la frontière pour venir manifester seraient d'emblée considérés comme suspects. Le simple fait de s'intéresser aux idées altermondialistes était devenu un motif suffisant pour être catégorisé comme un « cas louche » par les douaniers. Or, aucun de ces deux facteurs n'assuraient que les individus étrangers interceptés par les douaniers allaient être un réel « danger pour la société ». Comme l'a souligné le journaliste un peu plus loin dans cet article, les agents d'Immigration ont le pouvoir « [...] de refouler certaines personnes à l'entrée du pays en cas de doute raisonnable, mais [ce pouvoir] sera exercé avec plus de zèle avant et pendant le Sommet des Amériques⁷⁰⁹ ». Malgré les excès possibles que comportaient de telles mesures et les conséquences qu'elles pouvaient avoir sur les militants étrangers désirant se rendre manifester à Québec en avril 2001, le journaliste de *La Presse* a limité son propos aux déclarations et informations obtenues grâce aux porte-parole d'Immigration Canada et de l'Agence canadienne des Douanes et du Revenu, relayant ainsi le point de vue des autorités officielles sur la question. Le journaliste concluait son article par un paragraphe où il faisait état des répercussions du zèle des policiers sur les opposants à la mondialisation, omettant néanmoins de mentionner les effets possibles du zèle des douaniers sur les contestataires étrangers.

Un article du journaliste André Noël paru dans *La Presse* le 31 mars 2001, faisait pour sa part état des conséquences des mesures draconiennes du ministère de l'Immigration sur les ressortissants étrangers désirant venir protester à Québec. Le journaliste précisait qu'il était interdit au militant français José Bové d'entrer au Canada pour venir participer aux contestations prévues lors du Sommet des Amériques⁷¹⁰. « Immigration et Citoyenneté Canada a décidé de bloquer M. Bové aux frontières parce qu'il a un dossier criminel, a indiqué hier Richard Saint-Louis, porte-parole du

⁷⁰⁸ *Ibid.* Nous soulignons [A.G.].

⁷⁰⁹ *Ibid.*

⁷¹⁰ André Noël, « Le Canada ferme ses portes à José Bové », *La Presse*, 31 mars 2001, p. A12.

ministère⁷¹¹ ». Le journaliste retraçait l'historique des actions militantes de José Bové lui ayant valu d'être condamné par le tribunal français de la ville de Montpellier à deux reprises. Il notait toutefois une incohérence au niveau des politiques d'Immigration Canada, - « Il [José Bové] avait déjà été condamné en première instance l'année dernière, ce qui ne l'avait pas empêché de venir au Canada⁷¹² » -, et se montrait sceptique tant qu'à l'efficacité des douaniers pour détecter les voyageurs ayant un dossier criminel - « Comment font-ils pour savoir si un voyageur a un dossier ?⁷¹³ ». Ainsi, sans critiquer l'accentuation de la sécurité aux frontières canadiennes, le journaliste de *La Presse* relevait subtilement certaines failles du système de filtration des étrangers mis en place par le ministère de l'Immigration en vue du Sommet des Amériques.

Ceci dit, les mesures de sécurité ont fait aussi l'objet de critiques et de sarcasmes de la part de journalistes au *Devoir* et au *Journal de Montréal*. À titre d'exemple, Jean Dion, chroniqueur au ton ironique au *Devoir*, a interpellé le Premier ministre de l'époque, Jean Chrétien, dans sa chronique du 22 mars 2001, indiquant qu'il savait « qu'il [allait] se passer des choses » lors du Sommet de Québec.

Vous-même savez qu'il s'en passera. Sinon vous n'auriez pas perdu tant de temps à assigner tant de police et tant d'armée à la quiétude des lieux publics, à dresser un périmètre de douze pieds de haut (bon, bien sûr, un périmètre ne peut pas être haut, il a surtout tendance à être long, mais on se comprend), à vider la prison pour accueillir les citoyens que leur cagoule aveugle et qui ne peuvent donc pas voir que la mondialisation est d'abord et avant tout bonne pour eux⁷¹⁴.

Jean Dion a usé d'ironie et de sarcasme pour critiquer les mesures de sécurité. L'énumération a accentué le caractère excessif du dispositif sécuritaire aussi mis en évidence par la formulation adoptée par le chroniqueur pour décrire le nombre de policiers, « tant de police et tant d'armée » et le périmètre de sécurité « de douze pieds de haut ». Jean Dion a aussi écorché le règlement qu'avait tenté d'adopter la Ville de Sainte-Foy interdisant le port des cagoules, tout en ironisant sur les bienfaits de la mondialisation que le peuple ne réussit malheureusement pas à voir... Pierre Bourgault, collaborateur au *Journal de Montréal*, a également dénoncé le caractère disproportionné des mesures de

⁷¹¹ *Ibid.*

⁷¹² *Ibid.*

⁷¹³ *Ibid.*

⁷¹⁴ Jean Dion, « Quand vous aurez fini de rire », *Le Devoir*, 22 mars 2001, p. A3.

sécurité dans sa chronique du 25 mars 2001. « Mais comment ne pas ricaner devant l'organisation démesurée de l'entreprise qui, à force de vouloir tout contrôler, risque de basculer dans la loufoquerie au moindre incident qu'on aura pas réussi à prévoir⁷¹⁵ ». Le contrôle total que tentaient d'établir les forces de l'ordre sur les moindres détails du Sommet de Québec a été perçu par le chroniqueur comme étant grotesque et par le fait même, difficilement légitime.

Bien qu'elles n'aient pas été l'objet central de la couverture de presse des manifestations prévues lors du Sommet des Amériques, les mesures de sécurité sont demeurées un thème récurrent dans la presse écrite de mars 2001. Dans la section suivante, nous verrons que les risques de violence et de confrontation ont également été mentionnés dans les journaux par le biais du discours des politiciens, qui tentaient ainsi de justifier les dispositifs de sécurité en vue du Sommet de Québec.

3.3.3 Le discours politique : un traitement médiatique centré sur la justification des mesures de sécurité et la divulgation des textes de négociation

Au cours du mois de mars 2001, les thèmes abordés par les acteurs de la scène politique canadienne ont sensiblement été les mêmes que les mois précédents : la justification des mesures de sécurité a constitué un leitmotiv du discours de M. Jean-Paul L'Allier, alors maire de Québec, et du ministre de la Sécurité publique, M. Serge Ménard. La nécessité d'une plus grande « transparence » ainsi que la démocratisation du processus de négociation de la ZLÉA ont également occupé une place importante tant dans le discours de l'opposition politique (fédérale et provinciale) que dans celui du gouvernement libéral fédéral.

Au mois de mars 2001, les risques de violence lors des protestations du Sommet de Québec ont constitué un des principaux éléments du discours politique de Jean-Paul L'Allier reproduit et diffusé par les médias. Dans les journaux du 24 mars 2001, celui-ci a publiquement démenti avoir demandé l'annulation du Sommet de Québec tout en exprimant ses craintes de voir les manifestations altermondialistes dégénérer en confrontations violentes. *La Presse*, *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal* ont tous diffusé cette information, mais seul le quotidien *La Presse* a publié un article écrit par un de ses

⁷¹⁵ Pierre Bourgault, « Entre le pavé et la matraque », *Le Journal de Montréal*, 25 mars 2001, p. 6.

journalistes, Paul Roy. Le ton donné à la nouvelle a divergé selon les quotidiens : *Le Devoir*, qui a publié un article de l'agence de presse Reuters, a misé sur un titre-choc : « L'Allier demande à Ottawa d'annuler⁷¹⁶ » ; en comparaison, le titre de l'article de *La Presse* est plus nuancé : « Si c'était à refaire, L'Allier ne proposerait pas sa ville⁷¹⁷ » ; le *Journal de Montréal*, qui a publié un article de la PC, n'a même pas fait référence à l'annulation du Sommet, se concentrant plutôt sur le thème de la violence : « Québec : le maire L'Allier craint une escalade de la violence au Sommet des Amérique[s]⁷¹⁸ ». Ces différences de ton se sont aussi retrouvées dans la façon dont ont été reproduits les propos du maire L'Allier. Au sujet de l'annulation, on peut lire dans *Le Devoir* : « Il a également indiqué qu'il ne demandait pas formellement l'annulation même du Sommet [...]»⁷¹⁹, ce qui laisse entendre que le maire de Québec aurait tout de même réclamé l'annulation informelle de la rencontre internationale. Pourtant, dans *La Presse*, le journaliste a dépeint un maire qui se faisait beaucoup plus convaincant : « [...] il nie énergiquement avoir demandé une telle annulation⁷²⁰ ». *Le Journal de Montréal* a plutôt suggéré l'image d'un maire qui avait su faire la part des choses : « Sans réclamer l'annulation pure et simple de l'événement [...]»⁷²¹. Ainsi, d'un article à l'autre, le discours du maire de Québec n'apparaît pas toujours conséquent. Par exemple, les articles du *Devoir* et de *La Presse* ont indiqué que, pour parer aux éventuelles violences des manifestants, le maire avait exigé plus de sécurité – « Nous avons besoin de plus de sécurité, de toute évidence »⁷²² ; « Il croit qu'il va falloir « plus de sécurité » que les 5600 policiers attendus⁷²³ ». Or, dans le *Journal de Montréal*, le maire de Québec s'est dit opposé aux mesures de sécurité excessives : « En même temps, je n'ai pas envie que l'on prenne des mesures démesurées pour priver les gens de leur droit de manifester⁷²⁴ ». Les journalistes qui ont couvert l'événement avaient-ils une perception divergente des déclarations du

⁷¹⁶ Patrick White de Reuters, « L'Allier demande à Ottawa d'annuler », *Le Devoir*, 24 mars 2001, p. A3.

⁷¹⁷ Paul Roy, « Si c'était à refaire, L'Allier ne proposerait plus sa ville », *La Presse*, 24 mars 2001, p. A14.

⁷¹⁸ Presse Canadienne, « Québec : Le maire L'Allier craint une escalade de la violence au Sommet des Amérique[s] », *Le Journal de Montréal*, 24 mars 2001, p. 14.

⁷¹⁹ Patrick White de Reuters, « L'Allier demande à Ottawa d'annuler », *article cité*.

⁷²⁰ Paul Roy, « Si c'était à refaire, L'Allier ne proposerait plus sa ville », *article cité*.

⁷²¹ Presse Canadienne, « Québec : Le maire L'Allier craint une escalade de la violence au Sommet des Amérique[s] », *article cité*.

⁷²² Patrick White de Reuters, « L'Allier demande à Ottawa d'annuler », *article cité*. Citation de Jean-Paul L'Allier.

⁷²³ Paul Roy, « Si c'était à refaire, L'Allier ne proposerait plus sa ville », *article cité*.

⁷²⁴ Presse Canadienne, « Québec : Le maire L'Allier craint une escalade de la violence au Sommet des Amérique[s] », *article cité*.

maire ? Les diverses sorties publiques du maire de Québec avant le Sommet de Québec donnent plutôt l'impression d'un personnage au discours politique confus, se faisant le défenseur de la liberté d'expression et du droit de manifester, critiquant la démesure des dispositifs de sécurité, tout en réclamant plus de policiers pour défendre la ville de Québec contre les « casseurs ». Or, cette façon de traiter à la fois de la légitimité de la contestation et de l'appréhension de la violence dans un même discours, donne aux propos du maire l'apparence de la confusion, alors que c'est ce qui permet de confondre la conscience des lecteurs, de rendre acceptable une augmentation des dispositifs de sécurité tout en invoquant le droit légitime de manifester. En ce sens, cette « oscillation » discursive constitue une caractéristique propre à un discours de régulation.

Le 28 mars 2001, soit trois semaines avant le Sommet des Amériques et quelques jours après la sortie publique de M. L'Allier, maire de Québec, *La Presse* et *Le Devoir* ont respectivement publié un article sur les mesures prises par le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard pour assurer le bon déroulement du Sommet des Amériques⁷²⁵. Dans son article, le journaliste à *La Presse*, Paul Roy a fait un lien direct entre les déclarations « rassurantes » du ministre et les inquiétudes qui avaient été récemment exprimées par le maire de Québec. « Le ministre s'est voulu rassurant hier. Il faut dire que ce ne sont pas les expressions de quasi-panique – y compris de la part du maire de Québec – qui ont fait défaut ces derniers jours⁷²⁶ ». Suite à cette remarque, discréditant la réaction du maire L'Allier face aux risques impliquant la tenue du Sommet de Québec, le journaliste reprenait les grandes lignes de l'argumentaire, amorcé par le ministre Ménard en février 2001 (voir la section 3.2.3 de ce chapitre), visant la justification et la normalisation des mesures de sécurité. Au début de l'article, le journaliste à *La Presse* résumait certaines déclarations du ministre de la Sécurité publique, dont la confiance envers les forces de l'ordre semblait inébranlable et ce, malgré les actes de violence appréhendés qui étaient devenus, semble-t-il, inéluctables.

⁷²⁵ Paul Roy, « La différence avec Seattle, c'est que Québec est prête », *La Presse*, 28 mars 2001, p. A13 ; Michel Hébert de la Presse Canadienne, « Ménard craint des manifestations plus violentes qu'à Seattle », *Le Devoir*, 28 mars 2001, p. A5.

⁷²⁶ Paul Roy, « La différence avec Seattle, c'est que Québec est prête », *article cité*. Nous soulignons [A.G.].

M. Ménard *sait* que certains groupes anarchistes, comme le Black Bloc, seront à Québec. « Parce qu'ils vont partout où il y a de telles rencontres ». *Et il dit savoir qu'ils préparent des actions violentes, des coups d'éclat que les télévisions diffuseront à l'échelle de la planète. « Ces gens s'amènent avec des cocktails Molotov, ils se préparent et ils disent s'améliorer de fois en fois ».*

*Mais la police sera à la hauteur, croit-il. Des policiers, il devait y en avoir 5000. Il y en aura 6000, a corrigé hier M. Ménard [...]*⁷²⁷.

Les déclarations du ministre Ménard, qui disait « savoir » que le Black Bloc serait présent à Québec avec « des cocktails Molotov » ont fait l'objet d'une acceptation tacite de la part du journaliste qui n'a pas non plus questionné l'augmentation du nombre de policiers présents à Québec. Au contraire, celui-ci a plutôt poursuivi son article en énumérant le nombre d'agents des forces de l'ordre provenant de chaque palier gouvernemental, renforçant symboliquement la déclaration du ministre de la Sécurité publique sur l'accentuation des forces policières en service lors du Sommet. Le lien causal qui est établi dans l'article entre la présence prévisible d'anarchistes violents au Sommet et l'augmentation soudaine des effectifs de sécurité atteste de la dimension régulatrice du discours politique du ministre. Le journaliste de *La Presse* a donc proposé une représentation de la réalité qui adhérait à la vision que souhaitait projeter le ministre Ménard, vision qui rejetait la responsabilité des violences sur les manifestants (anarchistes). Selon cette perception, ceux-ci viendraient sans aucun doute troubler l'ordre du Sommet rendant nécessaires voire « humanistes⁷²⁸ » de nombreux dispositifs pour renforcer la sécurité.

Ceci dit, la presse écrite n'a pas restreint sa couverture médiatique du discours politique sur les dispositifs de sécurité au seul discours régulateur des autorités officielles. Bien que moins fréquentes, les rétractations politiques et les remarques réfractaires de l'opposition à la Chambre des Communes face aux mesures de sécurité ont aussi accédé à l'espace médiatique. Par exemple, un entrefilet de la PC publié dans le *Devoir* du 1^{er} mars 2001 mentionnait les positions dissidentes du député néo-démocrate Svend Robinson au sujet du périmètre de sécurité. « Il [Svend Robinson] a aussi reproché au fédéral de transformer la ville de Québec en véritable forteresse militaire, un signe, selon lui, que la

⁷²⁷ *Ibid.* Nous soulignons [A.G.].

⁷²⁸ « M. Ménard dit [...] trouver « extrêmement malheureux » qu'on interprète des « mesures humanistes » comme celles de vider la prison d'Orsainville pour accueillir d'éventuels manifestants arrêtés, comme des mesures d'intimidation ». *Ibid.*

démocratie ne sera pas au rendez-vous⁷²⁹ ». Par ailleurs, le 7 mars 2001, *Le Devoir* a été le seul quotidien à diffuser une brève nouvelle qui faisait état du retrait des amendements apportés au règlement sur la paix, l'ordre et le bon gouvernement de la Ville de Sainte-Foy qui empêchaient les manifestants au Sommet des Amériques de Québec, de porter une cagoule ou un foulard leur masquant le visage. « Le conseil municipal, qui avait pourtant opposé la semaine dernière une fin de non-recevoir aux demandes de retrait, a changé son fusil d'épaule après avoir rencontré deux avocats membres du Comité de surveillance des libertés publiques, dimanche⁷³⁰ ». Bien que cette situation ait attiré l'attention des médias au mois de février 2001 (voir la section 3.2.2 de ce chapitre), cette importante victoire pour le respect des droits et libertés des manifestants, n'a fait l'objet que de quelques lignes dans *Le Devoir*. Ainsi, cela suggère que durant la période précédent le Sommet des Amériques, les médias écrits ont généralement porté un plus grand intérêt au discours politique visant à justifier et légitimer les mesures de sécurité qu'aux discours politiques cherchant à les dénoncer ou à se rétracter face à certaines mesures contestées.

La presse écrite a également été le vecteur du discours des partis de l'opposition politique qui, au mois de mars 2001, ont exigé davantage de « transparence » de la part du gouvernement fédéral. Ceux-ci ont d'ailleurs publiquement demandé avec de plus en plus d'insistance, la divulgation des textes de négociation de la ZLÉA. Par exemple, une dépêche de la PC publiée le 19 mars 2001 dans *La Presse*, *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal* indiquait que le Bloc québécois lançait une « Opération transparence »⁷³¹. S'agissait-il d'un clin d'œil au nom du groupe altermondialiste « Opération SALAMI » ? Du moins, le *clipping* de l'agence de presse permet de constater que la stratégie d'action du Bloc québécois n'allait pas dans le même sens. Dans l'article publié dans *La Presse*, on pouvait lire que l'objectif politique du Bloc québécois était d'alerter la population pour accentuer la pression sur le gouvernement fédéral et ainsi obtenir la publication des textes préparatoires de la ZLÉA en négociation⁷³². Parallèlement, le Bloc a également récupéré

⁷²⁹ Presse Canadienne, « Robinson prône la désobéissance civile », *Le Devoir*, 1^{er} mars 2001, p. A3.

⁷³⁰ *Le Devoir*, « Sainte-Foy recule », *Le Devoir*, 7 mars 2001, p. A4.

⁷³¹ Presse Canadienne, « Le Bloc amorce une tournée des régions », *La Presse*, 19 mars 2001, p. A5 ; Presse Canadienne, « "Opération transparence" en vue du Sommet des Amériques », *Le Devoir*, 19 mars 2001, p. A3 ; Presse Canadienne, « Le Bloc lutte pour la transparence au Sommet », *Le Journal de Montréal*, 19 mars 2001, p. 18.

⁷³² Presse Canadienne, « Le Bloc amorce une tournée des régions », *article cité*.

les revendications sociales de la société civile, comme l'illustrent les propos de Pierre Paquette, député bloquiste : « Le gouvernement n'a pas inclus de clauses à caractère social jusqu'à maintenant. On pense que si la ZLÉA doit exister, ça doit se faire *dans le respect des droits démocratiques des populations*⁷³³ ». Or, reformulés dans le langage politique et diffusés par voix médiatiques, ces enjeux sociopolitiques s'apparentent à certains éléments du discours officiel véhiculé par le gouvernement fédéral dans les médias, comme le montre cette déclaration du ministre du Commerce Pierre Pettigrew, tiré d'un article paru dans *La Presse* le 6 mars 2001 : « J'ai un peu de difficulté à comprendre la logique des gens qui manifesteront contre les leaders venus à Québec pour discuter *des droits de la personne et de la démocratie* »⁷³⁴. Ainsi, la démocratisation du processus de négociation des accords de libre-échange, revendication issue de la mouvance sociale (voir les revendications des organisateurs du Sommet des peuples mentionnés aux sections 3.2.1 et 3.3.1 de ce chapitre), une fois récupérée par les partis politiques et doublement traduite dans le langage politique et médiatique, a subi une perte de sens. Devenu abstrait et polysémique, « le respect des droits démocratiques des populations », cet enjeu s'apparentait davantage à une promesse politique qu'à un objectif concrètement envisageable.

Par ailleurs, les partis de l'opposition fédérale ne sont pas les seuls acteurs politiques à avoir tiré profit de la grogne sociale pour s'assurer une certaine visibilité médiatique. Au cours du mois de mars 2001, la presse écrite a aussi rapporté les récriminations des élus québécois à l'encontre du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la ZLÉA et à la façon secrète dont ce projet se négociait. Contrairement aux parlementaires canadiens, le gouvernement québécois avait accès aux textes en négociation avant la tenue du Sommet de Québec. Toutefois, il se disait dans l'impossibilité d'en assurer la divulgation publique puisqu'il n'était pas le propriétaire du document⁷³⁵. Cette position, stratégique en quelque sorte, a permis au gouvernement péquiste d'être informé des négociations, tout en joignant sa voix à celles des partis de l'opposition fédérale (Bloc québécois et NPD) et de divers groupes sociaux protestataires

⁷³³ *Ibid.* Nous soulignons [A.G.].

⁷³⁴ Vincent Marissal, « Pettigrew s'en prend déjà aux futurs manifestants à Québec », *La Presse*, 6 mars 2001, p. D6. Nous soulignons [A.G.].

⁷³⁵ « En effet, il ne peut de son propre chef rendre publics des textes qui ne lui appartiennent pas [...] ». Propos tenus par Louise Beaudoin, alors ministre québécoise des Relations internationales, cités par la PC. *Presse Canadienne*, « Pettigrew ne voit pas pourquoi il faut rendre les négociations publiques », *Le Journal de Montréal*, 2 mars 2001, p. 15.

qui eux, n'avaient pas accès aux textes et exigeaient instamment que ceux-ci soient rendus publics. Ainsi, peut-on lire dans un article publié dans *La Presse* le 2 mars 2001 : « Québec a, encore hier, dit souhaiter que les textes disponibles jusqu'ici soient rendus publics. Cette position était appuyée hier par la FTQ et la CSN⁷³⁶ ».

Or, quelques semaines plus tard, la presse écrite révélait une dissension au sein du Parti Québécois, formant alors le gouvernement du Québec. Le 22 mars 2001, *La Presse* et *Le Devoir* publiaient deux articles qui reprenaient les propos du président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau, aussi président fondateur de la Conférence des parlementaires des Amériques (COPA). Les deux articles présentaient M. Charbonneau comme un dissident, alors qu'il sommait la ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin, de rendre publics les textes en négociation et ce, au risque de « briser certaines règles⁷³⁷ » ou « de passer pour un gouvernement un peu délinquant⁷³⁸ ». Le journaliste Robert Dutrisac signalait dans *Le Devoir* du 22 mars 2001 que la ministre Beaudoin n'avait pas l'intention de rendre les textes publics, « [...] tout en accusant son collègue député de faire fausse route »⁷³⁹. Dans *La Presse*, le journaliste Denis Lessard a écrit : « Des tensions sont apparues à Québec quant à la confidentialité des textes [...] »⁷⁴⁰. Ces extraits illustrent comment l'appui du gouvernement québécois aux revendications visant à une démocratisation du processus de négociation passant par la publication des textes de la ZLÉA, s'est limité à un soutien « médiatique ». Bien que les raisons politiques du refus de Mme Beaudoin étaient compréhensibles⁷⁴¹, Québec avait néanmoins la possibilité de poser un geste concret pour répondre aux demandes des citoyens. Or, cette possibilité a engendré des tensions internes au sein du gouvernement du Québec, qui a préféré se délester de toute responsabilité en rejetant publiquement le blâme sur le gouvernement fédéral au lieu de prendre action pour rétablir (temporairement du moins) le caractère public de ces pourparlers commerciaux. De plus,

⁷³⁶ Denis Lessard, « "Ce n'est pas clair" », *La Presse*, 2 mars 2001, p. A6. Le titre cite Mme Beaudoin, alors ministre québécoise des Relations internationales.

⁷³⁷ Denis Lessard, « Québec se sent lié par la règle de confidentialité », *La Presse*, 22 mars 2001, p. A8.

⁷³⁸ Robert Dutrisac, « Charbonneau se trompe de cible, dit Beaudoin », *Le Devoir*, 22 mars 2001, p. A1.

⁷³⁹ *Ibid.* Nous soulignons [A.G.].

⁷⁴⁰ Denis Lessard, « Québec se sent lié par la règle de confidentialité », *article cité*. Nous soulignons [A.G.].

⁷⁴¹ La première raison étant de ne pas s'aliéner davantage le gouvernement fédéral dans le dossier du Sommet des Amériques.

en faisant état des discordes internes au gouvernement québécois, les médias ont non seulement réduit la crédibilité de la position du Québec dans ce dossier, en présentant les membres du parti au pouvoir comme étant dans l'incapacité de trouver un consensus au sujet de la publication des textes de la ZLÉA en négociation, mais ils ont aussi détourné l'attention du public du véritable enjeu, soit le caractère antidémocratique de négociations conclues en privé.

Notre analyse de la presse écrite du mois de mars 2001 nous a également permis de constater quelle était la stratégie du gouvernement fédéral devant cette revendication de plus en plus pressante qu'était la publication des textes en négociation pour la ZLÉA. Nous avons remarqué une évolution progressive dans la position du gouvernement canadien face à la question de la « transparence » du processus de négociation. Au début du mois de mars, le discours du gouvernement fédéral était davantage intransigeant. Alors qu'en ce qui concernait la divulgation des textes de négociation, Québec rejetait la faute sur Ottawa, le premier ministre Jean Chrétien et le ministre du Commerce Pierre Pettigrew ont renvoyé la balle aux 33 autres pays des Amériques avec qui ils étaient liés, disaient-ils, par une entente de confidentialité. La journaliste au *Devoir*, Hélène Buzzetti a publié le 2 mars 2001, un article intitulé « Québec fera bien ce qu'il voudra, dit Dion », qui s'est intéressé à la position du gouvernement fédéral sur la divulgation des textes en négociation. Elle a cité le Premier ministre Jean Chrétien :

« Nous allons rendre public tout ce que nous pouvons rendre public. D'un autre côté, il nous faut respecter les engagements qu'on a pris vis-à-vis d'autres pays [...]. Je ne ferai rien qui pourra diminuer ma crédibilité vis-à-vis de tous les 35 chefs de gouvernement qui sont là [sic 33 en excluant le Canada]⁷⁴² ».

Cet extrait illustre la dimension critique de l'analyse du discours politique fédéral privilégié par *Le Devoir*. De fait, le choix de cette citation n'est pas anodin de la part d'Hélène Buzzetti. Alors que cette déclaration a fait l'objet d'une paraphrase révisée dans l'article de la PC publié dans *Le Journal de Montréal*⁷⁴³, la journaliste du *Devoir* a

⁷⁴² Hélène Buzzetti avec la collaboration de François Cardinal, « Québec fera bien ce qu'il voudra, dit Dion », *Le Devoir*, 2 mars 2001, p. A1.

⁷⁴³ « Or, le premier ministre Jean Chrétien a répété hier aux Communes qu'il ne pouvait, à titre d'hôte du Sommet des Amériques, nier les engagements qu'il avait pris auprès des 33 chefs d'État et de gouvernement ». Presse Canadienne, « Pettigrew ne voit pas pourquoi il faut rendre les négociations publiques », *article cité*.

sciemment cité les propos inexacts du premier ministre pour les rectifier par la suite entre crochets. Ce faisant, la citation choisie par la journaliste discréditait Jean Chrétien, alors que ce dernier faisait une déclaration sur la nécessité de préserver sa « crédibilité » face aux autres chefs d'État des Amériques. La fin de l'article remettait également en question le bien fondé des arguments du premier ministre. « Au bureau de Pierre Pettigrew, on indique que le Canada *interprète l'entente tacite* entre les 34 États comme étant une obligation pour les pays de ne pas faire circuler le texte à l'extérieur de la branche exécutive du gouvernement⁷⁴⁴ ». Cette formulation de phrase met l'accent sur deux dimensions cruciales de l'enjeu de la publication des textes, jusqu'alors absents de la couverture médiatique, soit que l'entente de confidentialité entre les États était implicite en plus d'être libre d'interprétation. Cet article du *Devoir* laissait donc entendre que le gouvernement fédéral, qui se disait dans l'impossibilité de rendre les textes préparatoires accessibles aux députés des de la Chambre des Communes, était finalement responsable de cette décision.

Deux semaines plus tard, soit le 16 mars 2001, deux articles publiés respectivement dans *La Presse* et *Le Devoir* faisaient état d'un changement dans la position du Canada face à la publication des textes en négociation de la ZLÉA. Le ministre du Commerce de l'époque, M. Pettigrew montrait désormais une certaine ouverture face à la possibilité de divulguer les textes issus des négociations aux parlementaires canadiens. La journaliste au *Devoir*, Manon Cornellier, concluait son article en rapportant les propos de Pierre Pettigrew à ce sujet : « [...] Pierre Pettigrew, (qui) a dit qu'il se pencherait sur la possibilité de donner aux parlementaires un accès privilégié et confidentiel aux textes de négociations commerciales s'il n'obtenait pas des autres pays l'autorisation de les rendre carrément publics⁷⁴⁵ ». Le discours politique officiel qui est ici relayé est fort différent de celui défendu par le gouvernement fédéral depuis février 2001. L'article soulignait qu'en cas de refus des autres États de l'hémisphère, l'accès aux textes resterait conditionnel – « il se pencherait sur la possibilité » - et limité – « donner aux parlementaires un accès privilégié et confidentiel ». Néanmoins, ceci constituait tout de même un repositionnement public de la part du gouvernement canadien face au processus de négociation de la ZLÉA.

⁷⁴⁴ *Ibid.* Nous soulignons [A.G.].

⁷⁴⁵ Manon Cornellier, « Ottawa ferme la porte à Cuba », *Le Devoir*, 16 mars 2001, p. A3.

Fin mars, le revirement du gouvernement canadien sur la question de la publication des textes en négociation était total. Un entrefilet de la PC publié dans *La Presse* du 29 mars 2001 intitulé « Le Canada, apôtre de la transparence⁷⁴⁶ » est en soi, assez évocateur. Faisant état de la réunion ministérielle du Sommet des Amériques en Argentine au début avril, ce *clipping* indiquait : « Le Canada aura deux priorités lors de cette rencontre : obtenir la divulgation de tous les documents de négociation de la ZLÉA et élargir la participation des organismes de la société civile dans les pourparlers⁷⁴⁷ ». Ainsi, alors qu'au début du mois le gouvernement fédéral affirmait publiquement avoir les mains liées concernant la publication des textes de négociation, quelques semaines plus tard, le Canada se transformait non seulement en « apôtre » de la transparence, mais il militait désormais pour une plus grande participation de la société civile dans le processus de négociations. Or, le 31 mars 2001, *La Presse* et *Le Devoir* publiaient respectivement un article qui rapportait un certain défaitisme chez les fonctionnaires canadiens quant à la possibilité de voir divulgués les textes faisant l'objet de négociation pour la ZLÉA. Dans *La Presse*, l'article de la PC, signé par le journaliste Jules Richer, indiquait : « Lors d'une séance d'information offerte, mardi, un haut fonctionnaire, responsable du ministère des Affaires étrangères a révélé qu'aucun des 33 autres pays des Amériques n'approuve la proposition canadienne de rendre publics les documents de négociation⁷⁴⁸ ». La journaliste Manon Cornellier du *Devoir* spécifiait : « Le Canada veut insister pour que l'ébauche de texte soit rendue publique, comme le demandent les groupes et parlementaires [...] il ne faut toutefois pas retenir son souffle. On admet à Ottawa qu'aucun pays n'a donné son appui au Canada dans ce dossier⁷⁴⁹ ». Ces perspectives pessimistes véhiculées par les représentants du gouvernement canadien et diffusées par les médias remplissaient un double-rôle : rendre le projet canadien de « transparence dans les négociations » quasi utopique, ce qui augmenterait le crédit du gouvernement canadien s'il obtenait gain de cause et parallèlement, disculper à l'avance le Canada si la demande de publication des textes était rejetée en bloc par les autres ministres de l'hémisphère. À la fin du mois de mars 2001, quelques semaines à peine avant l'ouverture du Sommet des Amériques, il semble hautement plausible que le gouvernement libéral fédéral tentait de redorer son image auprès de l'« opinion

⁷⁴⁶ Presse Canadienne, « Le Canada, apôtre de la transparence », *La Presse*, 29 mars 2001, p. A8.

⁷⁴⁷ *Ibid.*

⁷⁴⁸ Jules Richer de la Presse Canadienne, « Peu de transparence au cours des négociations sur la Zone de libre-échange », *La Presse*, 31 mars 2001, p. A13.

⁷⁴⁹ Manon Cornellier, « De l'Alaska à la terre de Feu ! », *Le Devoir*, 31 mars 2001, p. A1.

publique » en répondant à une des principales demandes des groupes sociaux et des parlementaire canadiens, soit la publication de l'ébauche des textes de négociation de la ZLÉA.

Les journaux publiés au mois de mars 2001 ont reproduit et diffusé les discours officiels des élus provinciaux et municipaux visant à rendre légitime le déploiement de mesures de sécurité toujours plus imposantes. Plusieurs articles ont aussi fait mention des revendications des partis de l'opposition aux Communes, tels le Bloc québécois et le NPD, dont le principal cheval de bataille était la publication de l'ébauche des textes de négociation de la ZLÉA. Bien que le gouvernement québécois ait eu un accès privilégié aux résultats préliminaires des discussions entourant la ZLÉA, il a joint sa voix à celles des parlementaires et des groupes sociaux pour exiger publiquement, et donc à travers les médias, la divulgation de l'ébauche des textes de négociation. Devant l'ampleur des protestations et l'insistance des parlementaires, le gouvernement libéral a tranquillement changé son fusil d'épaule en ce qui a trait à la divulgation de l'ébauche des textes. Alors qu'au début mars, les déclarations du gouvernement Chrétien sur cette question publiées dans les journaux se faisaient intransigeantes, à la mi-mars, le ministre Pettigrew se disait déjà plus ouvert à un accès privilégié pour les parlementaires. Fin mars, les quotidiens étudiés décrivaient désormais le gouvernement canadien comme un « apôtre de la transparence », comme s'il n'en avait jamais été autrement. Au cours du mars 2001, le gouvernement canadien a habilement réussi à imposer son discours idéologique dans les médias écrits, puisque hormis quelques articles publiés dans *Le Devoir*, très peu de journalistes ont privilégié un point de vue critique pour analyser les déclarations faites par les autorités politiques au sujet des arguments en opposition au Sommet des Amériques.

3.3.4 Conclusion partielle de la synthèse du début de la couverture médiatique des manifestations et des manifestants en prévision du Sommet de Québec : quelques pistes pour poursuivre notre analyse

De janvier à mars 2001, la couverture de presse des contestataires et des contestations prévus lors du Sommet des Amériques a progressivement pris de l'ampleur. Alors qu'en janvier 2001, la publication d'articles sur le sujet se faisait encore de façon irrégulière et non-consécutive, à la fin du mois de mars, plusieurs journalistes étaient affectés à l'événement et produisaient des articles quotidiennement. En janvier 2001, *La Presse* et *Le Devoir* publiaient sensiblement le même nombre d'articles sur le Sommet.

Toutefois, le journal de *Gesca Inc.* a rapidement surpassé le quotidien indépendant et en février puis mars 2001, la couverture médiatique des manifestants proposée par *La Presse* était de loin plus imposante que celle du *Devoir* ou du *Journal de Montréal*. Notons par ailleurs que l'intérêt du *Journal de Montréal* envers le Sommet des Amériques est demeuré relativement faible au cours de cette période. Les articles publiés par ce média écrit sur la question provenaient généralement de la Presse Canadienne, et en mars 2001, ce quotidien ne semblait toujours pas avoir affecté de journalistes à la couverture de cet événement international.

La place occupée dans les médias par les manifestants, leurs actions et leurs revendications a crû corrélativement à l'approche de la tenue du Sommet de Québec. En janvier 2001, l'attention médiatique s'est généralement concentrée sur les actions prévues par les contestataires plus que sur leur discours ou leurs argumentaires. Néanmoins, au cours de ce mois, certaines revendications-phares du mouvement d'opposition à la ZLÉA faisaient déjà l'objet d'un traitement médiatique. Par exemple, la divulgation de l'ébauche des textes de la ZLÉA, la démocratisation du processus de négociation des accords de libre-échange et l'opposition à la privatisation des services publics ont été abordés dans certains articles. Au mois de février 2001, nous avons remarqué un intérêt médiatique plus prononcé pour les objectifs des futurs manifestants à Québec. Cette attention correspondait aux premières sorties médiatiques des organisateurs du Sommet des peuples, opposants considérés comme « modérés », qui dénonçaient le caractère secret des négociations et militaient en faveur d'une mondialisation plus humaine, tenant compte, entre autres, des droits sociaux et environnementaux. C'est également au mois de février qu'est apparu un clivage implicite dans la couverture médiatique des opposants. Plusieurs journalistes ont établi (à *La Presse* mais aussi au *Devoir*) une distinction entre les contestataires « légitimes », d'un certain statut socioprofessionnel, qui garantissaient ne pas avoir recours à la violence lors des manifestations et qui ne condamnaient pas directement les accords de libre-échange et les autres manifestants, qui regroupaient autant la mouvance dite radicale de l'altermondialisme (par exemple le Black Bloc) que les groupes protestataires pacifiques mais proactifs au niveau de leur stratégie d'action (action directe pacifique, désobéissance civile) et plus radicaux quant à leurs objectifs politiques (abolition de la ZLÉA).

En mars 2001, la représentation médiatique des opposants à la ZLÉA s'est élargie et diversifiée comparativement aux mois précédents. Principalement en raison de l'importante production médiatique du quotidien *La Presse*, les manifestants, leurs actions et leurs revendications ont occupé une part importante de la production médiatique sur le Sommet des Amériques. Plusieurs articles ont été consacrés aux regroupements contestataires pacifiques. Les activités de formation en désobéissance civile ont eu la cote dans les médias, et plus particulièrement dans *La Presse* qui a dédié une série de trois reportages à cette activité militante à la fin du mois de mars. De même, deux chroniqueurs de ce quotidien ont produit respectivement une série de reportages sur les enjeux reliés à la mondialisation.

D'autre part, les mesures de sécurité ont fait l'objet de très peu d'articles en janvier 2001. Les journalistes les mentionnaient à la fin d'articles portant sur les contestataires qui prévoyaient se rendre à Québec lors du Sommet des Amériques ou encore lorsqu'ils référaient au discours des politiciens visant à justifier l'importance du dispositif sécuritaire. En février 2001, les risques de violence et les mesures de sécurité ont commencé à être explicitement abordés par les quotidiens étudiés. Au cours de ce mois, plusieurs articles ont évoqué la tension sociale alors perceptible dans la ville de Québec. De même, la violence appréhendée lors des manifestations altermondialistes est devenue un leitmotiv dans la couverture de presse du mois de février. La prévention de la violence, qui passait par la mise en place d'importantes mesures de sécurité, constituait également une thématique abordée par quelques articles, bien que ce discours ait principalement été véhiculé par la classe politique. En mars 2001, nous avons constaté une certaine autonomisation du discours sur la sécurité au Sommet des Amériques reproduit et diffusé par les médias écrits, alors que les articles qui traitaient des mesures de sécurité, ne le faisaient plus nécessairement en lien avec les risques de violence émanant des contestations altermondialistes. Cette subtile évolution de la couverture de presse indiquait une certaine normalisation médiatique des dispositifs de sécurité qui désormais n'avaient plus besoin de faire l'objet de justification pour être légitimes.

Finalement, la couverture de presse du discours politique sur les opposants et leurs récriminations contre le projet du Sommet des Amériques a aussi évolué entre janvier et mars 2001. En janvier 2001, la majorité des discours politiques sur le Sommet des Amériques que diffusaient les médias provenaient de représentants du gouvernement

libéral fédéral. Ceux-ci tentaient de justifier politiquement la tenue du Sommet des Amériques à Québec ainsi que la nécessité de déboursier autant d'argent pour assurer la sécurité des participants et des citoyens. Au cours de ce mois, peu de critiques des autorités canadiennes dans le dossier du Sommet des Amériques ont accédé à l'espace médiatique. Au demeurant, la couverture de presse sur le sujet restait encore discontinue et peu abondante. En février 2001, la reproduction et diffusion médiatique du discours politique s'est intensifiée. La presse écrite a retransmis, parfois presque directement, le discours argumentatif du ministre québécois de la Sécurité publique, visant à légitimer l'ampleur des mesures de sécurité lors du Sommet des Amériques. De même, les quotidiens ont présenté un gouvernement canadien plus sensible aux revendications des groupes sociaux et des parlementaires de l'opposition. Parallèlement, le discours des partis de l'opposition à la Chambre des Communes a bénéficié d'une plus grande attention médiatique. La recension que nous avons effectuée de la couverture de presse du mois de février nous a également permis de remarquer des différences entre la ligne éditoriale du *Devoir* et celle de *La Presse*. Alors que la couverture de presse du *Devoir* a favorisé une analyse critique des paroles et des actions du gouvernement libéral fédéral, *La Presse* a privilégié une couverture politique « neutre », qui se limitait le plus souvent, bien qu'il y ait eu des exceptions, à rapporter les faits et déclarations publiques des autorités gouvernementales, sans les lier, ou le moins possible, au contexte général des revendications des opposants à la ZLÉA. En mars 2001, les médias écrits ont relayé, encore une fois, les déclarations du ministre de la Sécurité publique du Québec, mais également les propos régulateurs du maire de la ville de Québec, qui ont respectivement justifié l'accroissement des moyens accordés aux forces de l'ordre pour assurer la sécurité lors du Sommet de Québec. Ceci dit, au cours de ce mois, la couverture médiatique du discours politique a principalement porté sur la divulgation de l'ébauche des textes de négociation de la ZLÉA. Cette question a été au centre des discours politiques tant des partis fédéraux de l'opposition que du gouvernement canadien. À ce propos, notre analyse de la couverture de presse nous a permis de constater la reproduction presque'intégrale dans les articles publiés, de la rhétorique des autorités canadiennes qui, porteuse d'une forte dimension régulatrice, visait la justification politique et sociale du Sommet des Amériques.

Dans le chapitre suivant, nous avons tenté de préciser notre analyse de la production médiatique sur les protestations altermondialistes lors du Sommet de Québec,

en nous concentrant sur la couverture de presse du mois d'avril 2001. Notre hypothèse était que les articles publiés avant les contestations en opposition au Sommet des Amériques avaient favorisé la construction d'une certaine représentation des contestations en s'attardant particulièrement aux risques de violence et à la « réponse » des forces de l'ordre, soit l'accent sur les mesures de sécurité, au détriment du discours des opposants. Ce fut partiellement le cas de janvier à mars 2001, les médias écrits ayant accordé davantage d'importance, dans leur couverture de presse, à la représentation des manifestants prévoyant se rendre au Sommet de Québec ainsi qu'au discours politique officiel visant à répondre aux oppositions sociales et politiques contre la ZLÉA, qu'aux actions prises par les policiers, les militaires ou les juges pour assurer le contrôle social des militants lors de l'événement international. En nous intéressant à l'analyse de la couverture de presse de l'opposition au Sommet des Amériques durant le mois d'avril 2001, nous avons donc essayé de voir comment avaient évolué les orientations des discours médiatiques que nous avons relevées au cours des trois mois précédents.

CHAPITRE IV

LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DES PROTESTATIONS ALTERMONDIALISTES LORS DU SOMMET DES AMÉRIQUES DE QUÉBEC : SYNTHÈSE ET ANALYSE DE LA PRESSE ÉCRITE, AVRIL 2001

Ce chapitre poursuit notre analyse de la production médiatique traitant de la contestation, des contestataires altermondialistes et de leurs revendications lors du Sommet de Québec. Comme cet événement international s'est déroulé le troisième week-end du mois d'avril 2001, l'ampleur de la couverture de presse s'est progressivement intensifiée pour atteindre son paroxysme du 20 au 23 avril 2001. Cette hypermédiation du mouvement social d'opposition au Sommet des Amériques nous a forcé à procéder à notre analyse en trois temps : la première partie de ce chapitre se limite à l'analyse des articles recensés entre le 1^{er} et le 13 avril 2001 inclusivement et poursuit le travail de synthèse amorcée précédemment en se concentrant sur la montée en puissance de la couverture médiatique des protestations altermondialistes (pour plus de détails sur le choix des dates, voir la section 2.3 du chapitre II). La seconde partie de ce chapitre constitue une analyse plus poussée de divers articles que nous avons sélectionnés en fonction de leur représentativité des différentes dimensions du discours médiatique sur les manifestations et les manifestants altermondialistes entre le 14 et le 23 avril 2001. La troisième partie, qui s'étend du 24 au 30 avril 2001, se veut une synthèse des articles publiés dans la semaine suivant la fin du Sommet des Amériques.

4.1 DU 1^{er} AU 13 AVRIL 2001 : LA PÉRIODE PRÉ-SOMMET

Durant les deux premières semaines d'avril 2001, de nombreux articles traitant de l'opposition au Sommet des Amériques sont publiés dans les médias écrits québécois. La production médiatique sur ce sujet est équivalente ou légèrement supérieure à celle du mois de mars 2001. L'effervescence dans la couverture de presse est perceptible, deux semaines avant l'ouverture du Sommet de Québec. Bien que certains articles ciblent des « militants-vedettes », nous avons noté une diversification dans le traitement médiatique des contestataires altermondialistes, les médias écrits faisant état de plusieurs organisations militantes. *La Presse*, *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal* se sont intéressés à la préparation et l'organisation des protestataires en vue du Sommet ainsi qu'aux actions de contestation posées par les militants au cours des deux premières

semaines d'avril 2001. Les enjeux des opposants « modérés » ont fait l'objet d'articles détaillés comparativement au discours des militants dits « radicaux », pratiquement éludé par la presse écrite. Au cours des deux premières semaines d'avril, les risques de violence lors du Sommet des Amériques ont été mentionnés de façon récurrente par les journalistes dans les articles traitant des militants altermondialistes. Par ailleurs, plusieurs articles publiés du 1^{er} au 13 avril 2001 ont abordé les différentes dimensions de la préparation des forces de l'ordre en vue du Sommet des Amériques. Finalement, le discours politique diffusé par la presse écrite s'est rapporté principalement à la justification politique et sociale du Sommet ; l'opposition politique fédérale s'est faite plus discrète dans les médias, alors que le gouvernement québécois a bénéficié d'une attention médiatique plus soutenue, lui permettant de mettre de l'avant un discours voisin de celui tenu par les militants altermondialistes « modérés ».

4.1.1 Les manifestants, leurs activités, leurs revendications : un espace médiatique pour les discours « non-menaçants »

Au début du mois d'avril, la presse écrite a élargi le spectre des contestataires et des représentants de la société civile opposés à la ZLÉA bénéficiant d'une couverture médiatique. Les quotidiens ont traité : des Bikesheviks vélorutionnaires (militants en vélo), des citoyens qualifiés parfois de « monsieur et madame Tout-le-monde⁷⁵⁰ » prenant part à des activités de formation et à des séances d'information, de Philippe Duhamel représentant d'Opération SaLAMI, du militant français José Bové, de différents groupes syndicaux québécois (de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), de la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants (FCE), de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ)), canadien (CTC), américain (AFL-CIO) et interaméricain (Organisation interaméricaine des travailleurs, (ORIT)), des organisateurs du Sommet des peuples (RQIC, Common Frontiers-Canada, ASC), des juristes contestant diverses mesures de sécurité (M^e Marc Tremblay, M^e Sloan de l'Association américaine des juristes (AAJ), l'Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration (AQAADI), la Ligue des droits et libertés), de M^{gr} Couture, porte-parole des évêques canadiens, de l'intellectuel européen Riccardo Petrella,

⁷⁵⁰ Hélène Buzzetti, « Les opposants à la ZLÉA siègent... à Ottawa », *Le Devoir*, 2 avril 2001, p. A3.

d'OQP2001, de la CLAC, du CASA, des cégépiens, de la municipalité abitibienne de Malartic, etc.

Malgré une couverture plus variée, les médias écrits ont continué en avril 2001 à utiliser les expressions très vagues de manifestants « antimondialisation » ou « anti-ZLÉA » pour qualifier les contestataires prévoyant se rendre à Québec pour s'opposer au Sommet des Amériques. Nous avons noté que les journalistes tendaient à faire usage de ces appellations plus particulièrement lorsqu'ils prêtaient des intentions, des motivations ou des arguments aux militants. Par exemple, la journaliste Marie-Claude Lortie mentionnait dans un article publié le 11 avril dans *La Presse* : « Derrière chaque manifestant anti-ZLÉA à Québec se trouvera en effet une personne qui déteste la publicité et qui se méfie du marketing [...] »⁷⁵¹. Pourtant, dans un article paru le lendemain, dans *La Presse*, la journaliste Marie-France Léger indiquait que le porte-parole d'Opération SaAMI, Philippe Duhamel, « [...] n'a rien contre les marques – Naomi Klein, la grande prêtresse du *No Logo*, peut aller se rhabiller [...] »⁷⁵². Ainsi, bien que la généralisation de Marie-Claude Lortie ait eu un fondement, (les thèses Naomi Klein ont généré un véritable engouement dans le monde et chez les altermondialistes⁷⁵³), il était réducteur de supposer que tous les militants altermondialistes qui allaient être présents dans les rues de Québec adhèreraient aux mêmes principes avec la même intensité. Cet usage généralisant de la catégorie « militant antimondialisation » à la veille du Sommet de Québec, a favorisé une représentation stéréotypée des manifestants altermondialistes.

D'autre part, certains journalistes traitant du mouvement altermondialiste ont mis l'accent, dans leurs articles, sur les dissensions existant au sein de cette mouvance sociale contestataire. Nous avons précédemment remarqué cette prédisposition de divers journalistes à percevoir le mouvement altermondialiste comme étant divisé entre les militants « modérés », qui souhaiteraient influencer les négociations entourant la libéralisation des échanges pour assurer la prérogative de certains droits (humains, sociaux, environnementaux) sur les droits investisseurs, et les contestataires « radicaux », qui rejetteraient catégoriquement le libre-échange et parfois même le capitalisme dans son

⁷⁵¹ Marie-Claude Lortie, « Détournement de pub professionnel », *La Presse*, 11 avril 2001, p. D22.

⁷⁵² Marie-France Léger, « Vingt-quatre heures dans la vie de Philippe Duhamel », *La Presse*, 12 avril 2001, p. B7.

⁷⁵³ « [...] Naomi Klein a aussi réussi à redonner ses lettres de noblesse au militantisme ».

Alexandre Sirois, « En guerre contre les marques : Naomi Klein », *La Presse*, 8 avril 2001, p. B1.

ensemble (pour plus de détails, voir la section 3.3.1 du chapitre III). La journaliste au *Devoir*, Manon Cornellier, offrait, le 4 avril 2001 une certaine objectivation de cette vision segmentée des militants altermondialistes.

On ne peut même pas dire [que le mouvement] est, d'un seul bloc, antimondialisation. Certains groupes le sont, d'autres non. En fait la radicalisation observée dans certains milieux est relativement récente et, selon un ancien conseiller de l'AFL-CIO qui préfère garder l'anonymat, elle serait en partie attribuable au peu d'écho donné aux solutions de rechange mises de l'avant par la société civile depuis 1997⁷⁵⁴.

Selon les informations mises de l'avant par la journaliste, la déception de groupes militants devant l'inefficacité des mécanismes de consultation de la société civile dans le cadre de la ZLÉA ne serait pas étrangère à la radicalisation d'une partie du mouvement altermondialiste (associé à l'*antimondialisation*). La journaliste distinguait toutefois les organisations militantes qui refusaient la libéralisation du commerce, des groupes faisant usage de violence lors de manifestations s'opposant aux sommets internationaux. « Seattle [...] a aussi permis de constater l'émergence de petits mouvements radicaux de tendance anarchiste, partisans de la violence, habiles à se servir des militants pacifiques comme paravent [...] discréditant au passage tout leur travail de sensibilisation⁷⁵⁵ ». Cet article du *Devoir* mettait en évidence les divergences existant au sein du mouvement altermondialiste. Il cautionnait, d'une certaine manière, la représentation médiatique d'un mouvement divisé, où la radicalisation de la position idéologique des militants « modérés » apparaissait davantage justifiée que l'intransigeance politique des opposants « radicaux ». En effet, cette « nouvelle radicalisation » faisait suite à de nombreuses tentatives d'opposition par voies politiques légitimes et semblait donc avoir des fondements « valables ». À l'inverse, la violence des anarchistes « radicaux » apparaissait non seulement comme gratuite, mais aussi comme nuisible à l'image de l'ensemble des manifestants altermondialistes. De plus, l'association faite par la journaliste entre l'anarchisme et les actes de vandalisme lors de manifestations altermondialistes est venue renforcer la représentation délégitimante mise de l'avant par les forces de l'ordre de cette mouvance politique (à ce sujet, voir la section 4.1.2 de ce chapitre).

⁷⁵⁴ Manon Cornellier, « Une contestation aux multiples visages », *Le Devoir*, 4 avril 2001, p. A1.

⁷⁵⁵ *Ibid.*

Par ailleurs, nous avons remarqué que tous les militants n'ont pas profité d'une attention médiatique comparable. Au début avril, un enthousiasme plus marqué était perceptible dans la presse écrite pour certaines « figures de proue » du mouvement altermondialiste. Par exemple, la militante et écrivaine canadienne Naomi Klein a fait parler d'elle à la fin de la première semaine d'avril, en raison de la sortie de la traduction française de son essai, *No logo*⁷⁵⁶. Issu de la scène militante locale, Philippe Duhamel, porte-parole d'Opération SalAMI, est devenu au mois d'avril, la tête d'affiche de l'aile québécoise du mouvement altermondialiste s'opposant à la ZLÉA. L'article, « Vingt-quatre heures dans la vie de Philippe Duhamel »⁷⁵⁷, publié dans *La Presse* le 12 avril 2001, constitue un exemple éloquent du « vedettariat » de M. Duhamel. La journaliste Marie-France Léger a décrit Philippe Duhamel comme un vétéran de la contestation : « Vingt ans que le p'tit gars d'Hochelaga-Maisonneuve, dans la mire du Service canadien de renseignements de sécurité, milite⁷⁵⁸ ». Malgré tout, selon ses propres paroles citées par la journaliste, Philippe Duhamel a su rester modéré : « On ne peut pas devenir un moraliste insupportable. Je n'en fais pas une religion⁷⁵⁹ ». Marie-France Léger a également mentionné que ce manifestant aguerri dissimulait une dimension sensible : « Le militant qui se décrit comme « un radical non violent » a fermé son cellulaire le lendemain, manière de méditer sur les quelques heures passées en tôle avec sa femme enceinte de six mois et quelques 90 autres contestataires [...]»⁷⁶⁰. Finalement, ironisant sur le SCRS, la journaliste réitérait le côté pacifique de Philippe Duhamel : « Celui qu'on dit fiché par le Service canadien de renseignements de sécurité, dans la catégorie militant antimondialisation, n'a pas franchement la gueule du « barbudo » menaçant la stabilité nationale⁷⁶¹ ». La journaliste à *La Presse* a dépeint Philippe Duhamel comme un homme « normal » ayant sa petite routine quotidienne et ce, au détriment, semble-t-il, d'informations sur les raisons de son engagement au sein du mouvement d'opposition à la mondialisation. En mettant l'accent sur la personne de Philippe Duhamel au lieu de s'intéresser au groupe d'Opération SalAMI, cet article se faisait le vecteur d'une tendance idéologique propre à la régulation, visant à « individualiser » la mouvance sociale, de

⁷⁵⁶ Charles-Antoine Royer, « Planète à vendre », *Le Devoir*, 7 avril 2001, p. D10 ; Alexandre Sirois, « En guerre contre les marques : Naomi Klein », *article cité*.

⁷⁵⁷ « Vingt-quatre heures dans la vie de... » était un reportage hebdomadaire, publié tous les jeudis dans le cahier *Actuel* de *La Presse* qui relatait le quotidien d'une personnalité connue.

⁷⁵⁸ Marie-France Léger, « Vingt-quatre heures dans la vie de Philippe Duhamel », *article cité*.

⁷⁵⁹ Propos de Philippe Duhamel interviewé et cité par la journaliste Marie-France Léger. *Ibid.*

⁷⁶⁰ *Ibid.*

⁷⁶¹ *Ibid.*

sorte que la compréhension que les lecteurs puissent avoir des enjeux sociopolitiques motivant le mode de vie de ce militant, demeure limitée.

Au début du mois d'avril 2001, la presse écrite, et plus particulièrement le quotidien montréalais *La Presse*, portait son attention sur les manifestants étrangers qui prévoyaient venir au Québec spécifiquement pour contester la ZLÉA. Militant connu mondialement, l'agriculteur français José Bové a défrayé les manchettes en raison du décret du ministère canadien de l'Immigration lui interdisant d'entrer au Canada pour venir manifester. « M. Bové, dit Immigration Canada, est détenteur d'un dossier criminel, ce qui le rend inadmissible au Canada⁷⁶² ». D'autres articles se sont intéressés aux problèmes rencontrés par des militants à leur passage aux douanes canadiennes. Par exemple, dans un article de la PC publié dans *La Presse* le 2 avril 2001, on pouvait lire : « [...] le militant américain George Lackey [...] avait été détenu par les autorités de l'Immigration à l'aéroport d'Ottawa vendredi soir, ses documents fouillés et photocopiés avant qu'on lui rende la liberté⁷⁶³ ». Ceci dit, certains journalistes ont aussi insisté sur le fait que des contestataires étrangers qui se verraient refuser le droit d'entrer au Canada allaient tenter de trouver des alternatives afin de contourner les postes douaniers. La journaliste Laura-Julie Perreault a abordé cet aspect du problème dans un article paru le 1^{er} avril dans *La Presse*. « La possibilité pour les manifestants de contourner le poste frontalier de Cornwall en traversant la frontière par la réserve mohawk est dans l'air depuis que le gouvernement canadien a refusé l'accès au pays à plusieurs militants américains⁷⁶⁴ ». En liant de façon récurrente le thème des manifestants étrangers aux périls qu'ils semblaient incarner pour les douaniers et les agents d'Immigration, les médias ont renforcé l'idée véhiculée par *La Presse* au mois de février et de mars 2001 (voir les sections 3.2.2 et 3.3.2 du chapitre III), selon laquelle les militants étrangers constituaient une grande menace d'affrontements violents lors du Sommet des Amériques.

⁷⁶² Marie-Claude Lortie, « José Bové n'a pas renoncé à venir au Québec », *La Presse*, 3 avril 2001, p. A1

⁷⁶³ Presse Canadienne, « Les militants n'ont pas l'intention de se laisser intimider », *La Presse*, 2 avril 2001, p. A3.

⁷⁶⁴ Laura-Julie Perreault, « Akwesasne : une porte d'entrée dérobée ? », *La Presse*, 1^{er} avril 2001, p. A6.

Ceci dit, la presse écrite a également médiatisé d'autres types de problématiques générés par la venue de nombreux militants étrangers dans la Ville de Québec, entre autres, en s'intéressant aux préparatifs des contestataires en vue du Sommet des Amériques. Ainsi, les difficultés rencontrées par les organisations militantes pour trouver des places d'hébergement aux manifestants provenant de l'extérieur du Québec, ont fait l'objet d'articles dans *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal*⁷⁶⁵. Outre les complications entourant les places de logement, un guide du français « militant », mis à la disposition des manifestants altermondialistes non-francophones, sur Internet, a aussi fait l'objet d'un article de la PC publié par les trois quotidiens⁷⁶⁶. Par ailleurs, la couverture de presse du début avril a mentionné d'autres actions militantes en préparation. Par exemple, *Le Devoir* publiait le 2 avril un article intitulé, « À Villeray comme ailleurs, des citoyens organisent la résistance⁷⁶⁷ » traitant de la mobilisation citoyenne se faisant à Montréal. La journaliste Valérie Dufour a assisté à une assemblée de citoyens de ce quartier montréalais qui s'organisaient en prévision du Sommet de Québec. « L'assemblée a pris la forme d'une animation théâtrale interactive abordant les principaux arguments contre la mondialisation : détérioration des conditions de travail, pauvreté des enfants, destruction de l'environnement et des programmes sociaux, etc.⁷⁶⁸ ». Or, les montréalais du quartier Villeray n'ont pas été les seuls à privilégier une approche artistique pour sensibiliser la population de leur quartier aux enjeux soulevés par la ZLÉA. Au début du mois d'avril, les activités du Collectif de résistance ludique, avec à sa tête François Gourd, ont également profité d'un certain intérêt médiatique. Le 5 avril 2001, le journaliste Jean-Christophe Laurence signait, dans *La Presse*, un article portant sur un spectacle-bénéfice auquel allaient participer différents artistes afin d'aider au financement d'une œuvre du sculpteur Armand Vaillancourt, un gigantesque « SOS » symbolisant la résistance à la mondialisation, qui devait être érigé afin d'être visible durant le Sommet de Québec. « C'est par les arts sous diverses formes, que nous avons choisi de résister. Il s'agit pour

⁷⁶⁵ François Cardinal, « Mais où coucheront donc les militants? », *Le Devoir*, 4 avril 2001, p. A1 ; Éric Thibault, « La Ville de Québec hébergera 1800 manifestants opposés au Sommet », *Le Journal de Montréal*, 5 avril 2001, p. 11.

⁷⁶⁶ Marie Tison de la Presse Canadienne, « Les manifestants anglophones apprennent le « français militant » sur Internet », *La Presse*, 12 avril 2001, p. A5 ; Presse Canadienne, « Le « français militant » sur Internet », *Le Devoir*, 12 avril p. A2 ; Marie Tison de la Presse Canadienne, « Un guide du « français militant » sur Internet! », *Le Journal de Montréal*, 12 avril 2001, p. 11.

⁷⁶⁷ Valérie Dufour, « À Villeray comme ailleurs, des citoyens organisent la résistance », *Le Devoir*, 2 avril 2001, p. A3.

⁷⁶⁸ *Ibid.*

nous de pénétrer le périmètre de sécurité par les yeux”, explique François Gourd [...] ⁷⁶⁹». De plus, les médias écrits ont aussi signalé, au début du mois d’avril 2001, les intentions contestataires des cégépiens. En effet, *La Presse* publiait, à quelques jours d’intervalle, deux articles traitant de la possibilité, dans certains cégeps, d’une grève générale en opposition à la mondialisation ⁷⁷⁰. Le premier article, publié le 9 avril 2001 et signé par la journaliste Laura-Julie Perreault, faisait état du vent de mobilisation qui soufflait à ce moment dans les établissements collégiaux. « À deux semaines du Sommet des Amériques, les leaders étudiants préparent de concert leur participation aux grandes manifestations de Québec. Grèves générales et levées de cours en vue ⁷⁷¹ ». La journaliste semblait toutefois sceptique tant qu’aux motivations réelles poussant les cégépiens à voter en faveur de l’interruption de leurs cours. « *Au dire des étudiants*, ces arrêts de cours ont pour but de libérer ceux qui veulent manifester [...] ⁷⁷² ». Notons par ailleurs que la presse écrite a accordé peu d’attention aux organisateurs du Sommet des peuples au début du mois d’avril. Seulement deux courts articles, publiés le 5 avril 2001 dans *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal*, ont fait état de l’initiative des organisateurs du Sommet des peuples de mettre sur pied une journée d’éducation populaire sur la ZLÉA prévue pour le vendredi 20 avril 2001 ⁷⁷³.

Les médias ont aussi couvert certaines actions de contestation s’étant déroulées au cours des premières semaines d’avril. Entre autres, le 2 avril 2001, *La Presse*, *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal* publiaient un article concernant le « Parlement des peuples ». Cette activité de réflexion et de formation se tenait à Ottawa, sur la colline parlementaire le 1^{er} avril 2001, soit la journée précédant l’action directe de « perquisition citoyenne ⁷⁷⁴ ». *Le Devoir* a été l’unique quotidien à publier un article signé par une de ses journalistes, Hélène Buzzetti. *La Presse* et *Le Journal de Montréal* ont pour leur part privilégié la

⁷⁶⁹ Jean-Christophe Laurence, « Les artistes se mobilisent pour le sommet parallèle », *La Presse*, p. A6.

⁷⁷⁰ Laura-Julie Perreault, « Les cégeps songent à une grève générale », *La Presse*, 9 avril 2001, p. A11 ; Pascale Breton, « Les cégépiens veulent une grève contre la mondialisation », *La Presse*, 12 avril 2001, p. A4.

⁷⁷¹ Laura-Julie Perreault, « Les cégeps songent à une grève générale », *La Presse*, 9 avril 2001, p. A11.

⁷⁷² *Ibid.* Nous soulignons [A.G.].

⁷⁷³ Séverine Defouni, « Une journée d’éducation populaire consacrée à la ZLÉA », *Le Devoir*, 5 avril 2001, p. A3 ; Presse Canadienne, « Journée d’éducation populaire », *Le Journal de Montréal*, 5 avril 2001, p. 11.

⁷⁷⁴ Activité symbolique visant à tenter d’entrer au Parlement canadien pour mettre la main sur l’ébauche des textes de négociation de la ZLÉA jusque là restée secrète.

publication de la dépêche de la Presse Canadienne. Dans son article, intitulé « Les opposants à la ZLÉA siègent... à Ottawa », la journaliste au *Devoir* a fait une description assez favorable du « Parlement des peuples ».

Deux heures pendant lesquelles cette utopie, le Parlement des peuples investissant l'édifice du Parlement, a dépassé la réalité. Car la salle de lecture, la plus importante pièce où se tiennent les comités parlementaires à Ottawa, n'a pas souvent l'occasion de voir un taux de présence aussi élevé et des débats aussi civilisés⁷⁷⁵.

En considérant le « Parlement des peuples » comme une utopie devenue réalité, la journaliste suggérait que le déroulement de la journée avait dépassé ses attentes, voire ses appréhensions. L'absence de guillemets pour qualifier le « Parlement des peuples » est également significative. En reprenant le titre qui avait été donné par les militants à cette journée de réflexion, la journaliste a d'une certaine façon légitimé cet événement. De plus, elle a rendu avantageuse pour les opposants à la ZLÉA, la comparaison avec les membres du Parlement canadien, indiquant que les citoyens avaient affiché un taux de présence « plus élevé » et avaient débattu de façon « plus civilisée » que les élus. Notons que, dans l'ensemble, la journaliste au *Devoir* a principalement insisté sur la dimension politique de cette initiative militante.

L'action de « perquisition citoyenne » qui se déroulait le 2 avril au Parlement canadien a également fait l'objet d'articles dans *La Presse*, *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal* le 3 avril 2001. La vignette parue en première page de *La Presse* avait pour titre : « 87 interpellations à Ottawa⁷⁷⁶ » alors que l'article portant sur cet événement dans le même quotidien s'intitulait : « Plus de 80 manifestants antimondialisation interpellés⁷⁷⁷ ». À la première page du *Devoir*, l'article de la journaliste Hélène Buzzetti avait pour titre : « 87 manifestants arrêtés dans le calme⁷⁷⁸ ». Pour sa part, le journaliste Marco Fortier, au *Journal de Montréal*, signait un article intitulé : « Répétition générale sans casse ni violence à Ottawa : 87 arrestations⁷⁷⁹ ». Les arrestations déterminent bien

⁷⁷⁵ Hélène Buzzetti, « Les opposants à la ZLÉA siègent... à Ottawa », *Le Devoir*, 2 avril 2001, p. A3.

⁷⁷⁶ *La Presse*, « 87 interpellations à Ottawa », *La Presse*, 3 avril 2001, p. A1.

⁷⁷⁷ Huguette Young de la Presse Canadienne, « Plus de 80 manifestants antimondialisation interpellés », *La Presse*, 3 avril 2001, p. A6.

⁷⁷⁸ Hélène Buzzetti, « 87 manifestants arrêtés dans le calme », *Le Devoir*, 3 avril 2001, p. A1.

⁷⁷⁹ Marco Fortier, « Répétition générale sans casse ni violence à Ottawa : 87 arrestations »,

souvent si une action de contestation fera ou non l'objet d'une mention dans les médias⁷⁸⁰. Toutefois, sachant que le titre d'un article attribue son sens à la nouvelle⁷⁸¹, il semble assez éloquent que les trois quotidiens aient mentionné le nombre d'arrestations dans le titre de leurs articles sans faire référence à l'action politique à laquelle participaient les manifestants qui se sont faits arrêtés.

Ceci dit, malgré le sensationnalisme des titres de ces articles, l'action de désobéissance civile a été généralement assez bien perçue par les médias québécois. Le journaliste Marco Fortier du *Journal de Montréal* a fait une description presque champêtre de cette journée d'action directe : « Sous un soleil de plomb, au rythme des chants et des tam-tam, c'était une répétition générale toute en douceur en vue du Sommet des Amériques. Il n'y a eu ni casse ni violence... mais 87 arrestations⁷⁸² ». L'atmosphère ludique qui se dégage de cet extrait, ainsi que les références aux premières belles journées du printemps, donnent à la scène son caractère festif. Le journaliste a également mentionné la satisfaction des policiers en service devant le déroulement de la journée. « "Si ça se passe comme ça au Sommet de Québec, tout le monde va être content", a résumé le caporal Louise Lafrance, de la GRC⁷⁸³ ». Or, l'article n'a pas fait état de l'évaluation que faisaient les contestataires de cette journée d'action. Ce faisant, la représentation favorable de l'événement relevait donc davantage de la vision des forces de l'ordre que de celle des militants. Cet article du *Journal de Montréal* permet de constater le caractère asymétrique que peut avoir le traitement médiatique d'une protestation publique, alors que davantage d'importance est accordée au point de vue des sources d'information officielles (policières) qu'aux autres liés à de tels événements (les contestataires participant à cette journée d'action).

Au cours des deux premières semaines d'avril, les médias écrits ont aussi porté attention aux différentes actions juridiques des militants altermondialistes. À titre d'exemple, le 3 avril 2001, *La Presse* publiait un article du journaliste Marc Thibodeau intitulé : « Vers le Sommet des Amériques (Québec 2001) : L'ALENA au banc des

Le Journal de Montréal, 3 avril 2001, p. 11.

⁷⁸⁰ Todd Gitlin, *ouvrage cité*, p. 42.

⁷⁸¹ *Ibid.*, p. 59.

⁷⁸² Marco Fortier, « Répétition générale sans casse ni violence à Ottawa : 87 arrestations », *article cité*.

⁷⁸³ *Ibid.*

accusés⁷⁸⁴ » dans lequel on apprenait que le Conseil des Canadiens et le Syndicats des travailleurs des postes avaient présenté une requête à la Cour supérieur de l'Ontario afin que la chapitre 11 de l'ALENA soit reconnu comme inconstitutionnel. Le journaliste s'est particulièrement intéressé à la vision des requérants, le discours du Conseil des Canadiens étant prépondérant. « Le directeur général du Conseil des Canadiens, Peter Julian, estime que les règles actuelles confèrent aux investisseurs étrangers des pouvoirs « démesurés » [...]»⁷⁸⁵. La presse écrite a aussi suivi les développements dans le dossier de la contestation du périmètre de sécurité, entreprise par M^e Marc Tremblay au mois de mars 2001 (voir la section 3.3.1 du chapitre III). *Le Devoir* a publié un article du journaliste François Cardinal sur cette question le 10 avril 2001⁷⁸⁶ qui mentionnait que le Comité de défense de la liberté canadienne, (CDLC), un organisme de Colombie-Britannique, s'était joint à la croisade de l'avocat québécois contre l'édification du périmètre de sécurité, « lui donnant plus de poids⁷⁸⁷ ». « Alors que M^e Tremblay a plaidé pour *le respect de ses droits comme citoyen* canadien, M^e Galati [du CDLC] a plutôt orienté son argumentaire sur *l'absence de démocratie* entourant la décision d'ériger un périmètre de plusieurs kilomètres de long⁷⁸⁸ ». En comparant les arguments mis de l'avant par les deux avocats pour contester le périmètre de sécurité, le journaliste du *Devoir* a mis en évidence les motivations individuelles invoquées par M^e Tremblay qui, dès lors, apparaissait défendre une cause moins noble que la lutte politique que tentait d'entreprendre M^e Galati pour l'ensemble des manifestants.

La lutte juridique de M^e Tremblay et de M^e Galati correspond à un des principaux enjeux liés aux manifestations altermondialistes en prévision du Sommet des Amériques et véhiculé par le discours médiatique au début du mois d'avril 2001, soit les répercussions des mesures de sécurité sur la liberté d'expression et le droit de manifester. Outre la contestation du périmètre de sécurité, cette question a aussi été médiatisée alors que des organisations juridiques (l'AQAADI et l'AAJ) s'occupant de droit de l'immigration ont tenté d'interpeller la ministre canadienne de l'Immigration sur les effets du zèle des douaniers et des agents de l'Immigration sur les droits et libertés des militants

⁷⁸⁴ Marc Thibodeau, « Vers le Sommet des Amériques (Québec 2001) : L'ALENA au banc des accusés », *La Presse*, 3 avril 2001, p. A1.

⁷⁸⁵ *Ibid.*

⁷⁸⁶ François Cardinal, « Le Canada a son petit mur de la honte », *Le Devoir*, 10 avril 2001, p. A5.

⁷⁸⁷ *Ibid.*

⁷⁸⁸ *Ibid.* Nous soulignons [A.G.].

étrangers désirant traverser la frontière canadienne pour venir manifester à Québec. Dans un article de la journaliste Valérie Dufour, publié dans le *Devoir*, le 6 avril 2001, le président de l'AQAADI, M^c Beauchemin, déclarait : « Il nous semble qu'on détourne la loi de l'Immigration à des fins de répression⁷⁸⁹ ». Le choix de cette citation, puissante, en raison de l'utilisation du mot « répression », de même que la place accordée au discours des différents acteurs juridiques dans cet article, donnait un poids supplémentaire à leurs arguments et à l'enjeu qu'ils défendaient et renforçait, d'une certaine manière, la légitimité de leur cause.

La liberté d'expression et le droit de manifester font partie des enjeux défendus par les opposants à propos desquels les médias écrits ont offert une représentation favorable. Nous avons remarqué que cette catégorie englobait principalement les revendications qui ne remettaient pas en cause la libéralisation des échanges ou plus fondamentalement le mode de production capitaliste. La publication de l'ébauche des textes de négociations de la ZLÉA faisait partie de ces enjeux qui semblaient médiatiquement justifiés. Les activités militantes fortement médiatisées telles le « Parlement des peuples » qui s'est tenu le 1^{er} avril 2001 à Ottawa ou la « perquisition citoyenne » qui s'est déroulée le 2 avril sur la colline parlementaire, ont certes contribué à attirer l'attention des médias sur cet enjeu. Toutefois, comme le ministre du Commerce, Pierre Pettigrew, avait peu auparavant récupéré cette revendication pour en faire le cheval de bataille du Canada à la rencontre ministérielle de Buenos Aires, et comme il a réussi, à la fin de la première semaine d'avril, à obtenir l'accord des 33 pays des Amériques quant à la divulgation du fameux document, cet enjeu a été intégré par le discours politique pour être quelque peu délaissé, dans les médias du moins, par les manifestants.

D'autre part, les médias ont favorisé la diffusion des arguments des militants qui se sont portés à la défense du bien commun qu'ils craignaient menacé par la ZLÉA. À titre d'exemple, au début du mois d'avril 2001, la presse écrite s'est intéressée au discours « militant » de l'intellectuel européen, Riccardo Petrella⁷⁹⁰. Ainsi, *La Presse* publiait le 3 avril 2001 un article de la journaliste Marie-Claude Lortie ayant pour titre :

⁷⁸⁹ Propos de Jacques Beauchemin cités par la journaliste Valérie Dufour. Valérie Dufour, « Plaidoyer en faveur du droit de manifester », *article cité*.

⁷⁹⁰ Marie-Claude Lortie, « La ZLÉA fera-t-elle perdre au Québec l'autorité sur ses réserves d'eau? », *La Presse*, 3 avril 2001, p. A7 ; Louis-Gilles Francoeur, « La gestion de l'eau doit être collective », *Le Devoir*, 10 avril 2001, p. A1.

« La ZLÉA fera-t-elle perdre au Québec l'autorité sur ses réserves d'eau?⁷⁹¹ ». Jusqu'alors, la privatisation de l'eau n'avait pas été une question médiatisée dans le cadre de la contestation de la ZLÉA. Or, les propos de l'universitaire européen ont changé la donne. « M. Petrella, [...], croit que les articles de la ZLÉA, qui sont destinés à ouvrir la porte à la privatisation de certains services gouvernementaux pourraient toucher directement les politiques québécoises sur la protection des réserves d'eau et les rendre inefficaces⁷⁹² ». L'article de la journaliste de *La Presse* indiquait que, pour éviter les excès possibles d'une commercialisation des services essentiels, M. Petrella faisait « [...] campagne pour que l'eau soit reconnue comme un bien commun de l'humanité [...] »⁷⁹³. Nous avons constaté que la journaliste Marie-Claude Lortie a cité abondamment M. Petrella sans confronter ses affirmations aux arguments de réfutateurs, ce qui pourtant, s'avère une pratique journalistique courante. Cet article de *La Presse*, en accordant l'ensemble de son espace médiatique au message de cet intellectuel européen, a présenté ce discours d'opposition à la ZLÉA comme crédible et légitime.

Dans les quotidiens du mois d'avril 2001, les revendications des contestataires en faveur d'une plus grande justice sociale dans le processus de libéralisation des échanges ont également profité d'un traitement avantageux. La sortie médiatique en ce sens de l'archevêque de Québec Mgr Couture, a d'ailleurs fait l'objet d'articles publiés le 6 avril 2001 dans *La Presse*⁷⁹⁴, *Le Devoir*⁷⁹⁵ et *Le Journal de Montréal*⁷⁹⁶. Le journaliste Paul Roy, de *La Presse* a, dans son article, abondamment cité le document produit par les évêques canadiens en vue du Sommet et intitulé *Qu'il n'y ait pas d'exclus!* dans lequel ils indiquaient leur position face au libre-échange. « Sans s'opposer formellement au libre-échange, les évêques affirment "que d'éventuelles ententes doivent mettre la démocratisation en Amérique, l'équité économique, la protection de l'environnement et,

⁷⁹¹ Marie-Claude Lortie, « La ZLÉA fera-t-elle perdre au Québec l'autorité sur ses réserves d'eau? », *La Presse*, 3 avril 2001, p. A7.

⁷⁹² *Ibid.*

⁷⁹³ *Ibid.*

⁷⁹⁴ Paul Roy, « Les évêques canadiens sceptiques quant aux effets de la ZLÉA sur les pauvres », *La Presse*, 6 avril 2001, p. A7.

⁷⁹⁵ François Cardinal, « L'Église doute des retombées pour les pauvres », *Le Devoir*, 6 avril 2001, p. A4.

⁷⁹⁶ Presse Canadienne, « Les évêques inquiets des conséquences du libre-échange », *Le Journal de Montréal*, 6 avril 2001, p. 22.

tout particulièrement la personne, au centre des débats⁷⁹⁷ ». Le discours des évêques reproduit et rapporté par le journaliste de *La Presse* soulevait les possibles répercussions de la ZLÉA sur les plus démunis et ce faisant, défendait une cause très louable, mais sans une réelle volonté d'opposition au processus de libéralisation mis de l'avant par les gouvernements des Amériques. En faisant la promotion de la justice sociale sans vouloir faire porter la responsabilité des inégalités sociales au chef d'États, les représentants de l'Église catholique ont tenu des propos qui s'accordaient parfaitement avec la rhétorique du discours politique officiel visant à humaniser la ZLÉA (voir la section 4.1.3 de ce chapitre).

Finalement, les médias écrits, et plus particulièrement *Le Devoir*, ont aussi rapporté le discours des militants dénonçant le climat de peur instauré par les forces de l'ordre à l'approche du Sommet des Amériques. La journaliste Valérie Dufour du *Devoir* citait, dans un article du 2 avril 2001, un représentant de l'Association des coopératives d'économie familiale à propos de la sécurité au Sommet de Québec : « C'est un peu exagéré, mais ça montre qu'ils [les policiers] sont inquiets, croit M. O'Narey. C'est sûr qu'il peut y avoir un peu de brasse camarade à Québec, mais les gens qui s'y rendront ne sont pas des hurluberlus qui veulent tout casser⁷⁹⁸ ». La journaliste du *Devoir*, Séverine Defouni faisait état d'une vision similaire chez les organisateurs du Sommet des peuples : « Les organisateurs ont tenu à rassurer la population sur le déroulement sécuritaire de l'événement, craignant que le contexte alarmiste entourant le Sommet des Amériques ne dissuade les gens de participer à l'événement⁷⁹⁹ ». Dans un article du journaliste François Cardinal publié dans le *Devoir* du 12 avril 2001, une représentante du CASA dénonçait en bloc l'accentuation, par la police, des risques de violence ainsi que l'ampleur, injustifiée, des mesures de sécurité lors du Sommet des Amériques. Les propos tenus par la représentante du CASA visaient à « [...] contrer la campagne de peur menée par les policiers⁸⁰⁰ ». « Les citoyens de Québec ont peur. La stratégie mise en avant marche⁸⁰¹ ». Nous verrons dans la section suivante que les journalistes eux-mêmes n'ont pas manqué

⁷⁹⁷ Paul Roy, « Les évêques canadiens sceptiques quant aux effets de la ZLÉA sur les pauvres », *article cité*.

⁷⁹⁸ Valérie Dufour, « À Villeray comme ailleurs, des citoyens organisent la résistance », *article cité*.

⁷⁹⁹ Séverine Defouni, « Une journée d'éducation populaire consacrée à la ZLÉA », *article cité*.

⁸⁰⁰ François Cardinal, « La police fait peur », *Le Devoir*, 12 avril 2001, p. A2.

⁸⁰¹ Citation d'Hélène Vallière, représentante du CASA. *Ibid.*

de souligner la tension sociale provoquée par la surenchère de moyens de sécurité déployés en vue du Sommet des Amériques.

Notre synthèse de la couverture médiatique du début du mois d'avril 2001 traitant des manifestants, de leurs activités et de leurs revendications nous permet de constater que la production journalistique sur ce sujet a été fournie et diversifiée. De nombreuses organisations militantes ont bénéficié de l'attention des médias écrits. La presse s'est aussi intéressée aux préparatifs des protestataires en vue du Sommet ainsi qu'à certaines actions, plus spectaculaires, posées par les militants. Par ailleurs, nous avons noté que les enjeux et revendications des opposants qui ne défiaient pas fondamentalement l'ordre socioéconomique néolibéral promu par les autorités politiques des Amériques, avaient fait l'objet d'un traitement médiatique favorable. Ceci dit, cela n'a pas empêché la dénonciation, par certains contestataires, des répercussions des mesures de sécurité sur les droits et libertés des manifestants, ainsi que sur le climat social prévalant dans la Ville de Québec quelques jours avant le début du Sommet des Amériques.

4.1.2 La violence et les mesures de sécurité : la contribution des médias au climat de tension sociale

Les deux premières semaines du mois d'avril 2001, la tension sociale dans la Ville de Québec semblait palpable, alors qu'approchait l'ouverture du Sommet des Amériques et que tous craignaient la tenue de méga-manifestations. Du moins, est-ce la vision que favorisait la presse écrite qui, en accordant une place importante dans son discours à l'appréhension d'actes violents et aux préparatifs des forces de l'ordre pour maintenir la sécurité lors de cet événement, a contribué à construire et diffuser une telle représentation du climat social régnant dans la capitale provinciale au début du mois d'avril.

Au cours des deux premières semaines du mois d'avril 2001, les médias ont fait état des récriminations des manifestants qui accusaient les policiers de mener une « campagne de peur » ayant pour objectif, disaient-ils, de décourager les citoyens d'aller contester contre le Sommet de Québec (voir la section 4.1.1 de ce chapitre). De fait, le discours des forces de l'ordre relayé par les médias écrits au cours de cette période a particulièrement mis l'accent sur les risques de violence lors des contestations, soit en

demeurant énigmatique quant aux violences appréhendées, soit en « spectacularisant » ou en dramatisant les menaces pesant sur la sécurité des dignitaires qui devaient être présents à Québec. Le 7 avril 2001, *La Presse* publiait un article du journaliste Denis Lessard, ayant un titre plutôt évocateur : « La police craint les casseurs⁸⁰² ». Le journaliste y rapportait les propos du directeur de la SQ qui laissaient planer le mystère sur les actes violents appréhendés.

« Il y a une menace réelle qui plane sur le Sommet. On serait naïf de penser qu'il n'y en a pas. Des groupes planifient des actions très précises et spectaculaires, déclare le directeur de la SQ, Florent Gagné. On souhaiterait se tromper, mais il faut voir ce qui s'est passé dans d'autres villes. Les renseignements que nous avons nous incitent à nous préparer de façon très sérieuse⁸⁰³ ».

Sans jamais nommer la violence, le directeur de la SQ, cité par le journaliste de *La Presse*, y a néanmoins fait référence tout au long de sa déclaration. La menace est « réelle » sans être identifiée ; des groupes organisent des « actions précises et spectaculaires », mais il est impossible de savoir lesquelles ; les policiers détiennent des renseignements qui justifient leur préparation, mais ils ne les divulguent pas à la presse. Le journaliste a poursuivi son article et, s'inspirant des propos de M. Gagné, a tenté de préciser quelque peu le type de manifestants faisant partie de cette « force menaçante » décrite par la police : « Ce sont les casseurs, les groupes anarchistes qui n'hésitent pas une seconde à tout briser sur leur passage pour attirer l'attention des médias⁸⁰⁴ ». L'équivalence, faite par les forces de l'ordre, entre les casseurs et les anarchistes (déjà présente en février 2001, voir la section 3.2.1 du chapitre III) dénote non seulement une méconnaissance de l'anarchisme, mais surtout une volonté de réduire les militants adhérant à ce courant de pensée à des criminels commettant des actes de vandalisme lors de sommets internationaux. En reprenant telle quelle la représentation des « anarchistes-casseurs » dont les policiers faisaient la promotion, le journaliste de *La Presse* ne proposait aucune explication permettant de lever le voile sur la « force menaçante » qui planait sur le Sommet. Au contraire, il oblitérait tout discernement entre les vandales et les anarchistes, contribuant plutôt à maintenir les lecteurs (et la population) dans une peur de l'autre qu'incarneraient désormais les « anarchistes violents » qui viendraient sans aucun doute causer des bris et de la violence lors du Sommet de

⁸⁰² Denis Lessard, « La police craint les casseurs », *La Presse*, 7 avril 2001, p. A12.

⁸⁰³ *Ibid.*

⁸⁰⁴ *Ibid.*

Québec. Nous avons par ailleurs constaté que le journaliste à *La Presse* avait grandement favorisé, dans son article, la diffusion de déclarations provenant des autorités officielles (le directeur de la SQ, mais aussi le commissaire adjoint de la GRC, et le représentant d'Immigration Canada). Ce faisant, il a donné plus de visibilité et donc de crédibilité au discours des forces de l'ordre au sein duquel la peur de l'inconnu favorisait le contrôle social.

Ceci dit, le discours des autorités policières destiné aux médias ne s'est pas limité à mettre l'accent sur le mystère entourant les groupes de casseurs et les gestes de violence qu'ils poseraient lors des grandes contestations prévues en opposition au Sommet des Amériques. La presse écrite a aussi fait état du caractère plus spectaculaire et dramatique de certaines craintes exprimées publiquement par les policiers. Par exemple, dans un article en date du 7 avril 2001, François Cardinal, journaliste au *Devoir*, mentionnait que les policiers n'écartaient pas la possibilité d'attaques terroristes durant le Sommet.

Le commandant Pierre Lange, de la Gendarmerie royale du Canada, s'est en effet dit « conscient de certaines possibilités » quant à la menace terroriste. Ainsi, des enquêtes sont actuellement menées par les forces policières canadiennes et leurs partenaires étrangers. On ne veut toutefois pas en dire davantage sur cette question, pour des raisons de sécurité⁸⁰⁵.

Dans le contexte pré-11 septembre, la prise en compte par les forces de l'ordre de « possibles » attaques terroristes dans leur dispositif de sécurité révélait le caractère extraordinaire des mesures élaborées pour assurer la sécurité des chefs d'État au cours du Sommet de Québec. De fait, le journaliste du *Devoir* semblait trouver particulièrement insolite, voire exagérée, la crainte d'une menace terroriste puisqu'il a ajouté un point d'exclamation à la fin du titre de son article : « La police est prête à tout. Même à des attentats terroristes! ». Soulignons cependant, qu'en choisissant de mettre cette information dans le titre de son article, le journaliste en intensifiait tout de même l'effet « spectacle » et favorisait la diffusion du message régulateur des forces de l'ordre, selon lequel aucune déviance ne serait tolérée lors des manifestations en opposition au Sommet de Québec, les policiers étant même prêts à affronter des terroristes si cela s'avérait nécessaire.

⁸⁰⁵ François Cardinal, « La police est prête à tout. Même à des attentats terroristes! », *Le Devoir*, 7 avril 2001, p. A5.

Par ailleurs, les policiers n'ont pas été les seuls à mettre l'accent, dans leur discours, sur les risques élevés de violence lors du Sommet de Québec. D'autres acteurs sociaux ont appuyé cette perspective. Par exemple, le journaliste Patrick Lagacé du *Journal de Montréal* a publié le 13 avril 2001 un article dans lequel il exposait le point de vue d'un doctorant en criminologie, spécialiste des manifestations altermondialistes, qui estimait qu'il y aurait de la violence à Québec. « Chacun va réagir aux actions perçues comme agressives de l'autre camp. Même si les policiers, par exemple, agissent selon les règles de l'art, avec retenue, les militants peuvent percevoir ça comme une agression. Et réagir. Ce qui entraîne une réplique⁸⁰⁶ ». Dans cet extrait, Marc Bellerose, l'étudiant au doctorat interviewé par le journaliste, assumait, d'une certaine façon, que la violence dans les manifestations altermondialistes reposait le plus souvent sur la sur-réaction des militants face aux policiers. Omettant le fait que la présence de policiers puisse constituer, dans certains contextes, une provocation, l'étudiant déresponsabilisait les forces de l'ordre des risques de confrontation lors du Sommet de Québec. D'autre part, le choix de cette citation par le journaliste consolidait la vision officielle selon laquelle la violence au Sommet était non seulement inévitable, mais elle émanerait d'abord et avant tout des contestataires. En utilisant l'affirmation d'un expert sur la question, le journaliste du *Journal de Montréal* ne faisait qu'accroître la légitimité d'une telle vision des choses.

Au cours des deux premières semaines du moins d'avril, outre les risques de violence lors des manifestations contre le Sommet des Amériques, les quotidiens n'ont pas manqué de mentionner les nombreux préparatifs des forces de l'ordre en vue de cet événement international. La Sûreté du Québec a fait l'objet de quelques articles à ce propos. Notamment le 3 avril 2001, paraissait dans *La Presse* un article du journaliste Jean-Paul Charbonneau faisant état de l'organisation des policiers provinciaux en vue du Sommet. Le journaliste y paraphrasait les propos rassurants du directeur général de la SQ, qui considérait les policiers formés et prêts à intervenir lors du Sommet des Amériques. « Une très grande majorité des policiers provinciaux affectés au Sommet, comme renfort aux groupes d'élite, en seront à leur première expérience de contrôle de foule, mais M. Gagné affirme qu'ils ont reçu une solide formation et que la SQ est prête à faire face à la

⁸⁰⁶ Propos de Marc Bellerose, interviewé et cité par le journaliste Patrick Lagacé, « Un chercheur explique la dynamique de la confrontation, lors des manifestations », *Le Journal de Montréal*, 13 avril 2001, p. 11.

musique⁸⁰⁷ ». Le journaliste poursuivait en citant abondamment M. Gagné, dont les déclarations constituent plus de la moitié de l'article. En rapportant les propos du policier, sans commentaire ni analyse, le journaliste de *La Presse* a offert aux forces de l'ordre une tribune de choix, où leur discours sur la sécurité a pu faire l'objet d'une transmission presque directe vers la population québécoise.

D'autre part, au début du mois d'avril, les médias écrits ont relevé les transformations subies par la Ville de Québec en raison des mesures de sécurité. Le 3 avril 2001, le journaliste à *La Presse*, Paul Roy remarquait l'émoi médiatique causé par l'érection de la clôture délimitant le périmètre de sécurité dans un article ayant pour sous-titre: « L'apparition de bases de béton dans le Vieux-Québec excite la gente journalistique⁸⁰⁸ ». Dans un article paru le jour suivant dans *La Presse*, ce même journaliste écrivait : « La clôture servira à isoler les 10 000 participants au Sommet des Amériques des 10 000 à 20 000 manifestants antimondialisation attendus à Québec du 20 au 22 avril⁸⁰⁹ ». En utilisant le terme « isoler », le journaliste définissait, consciemment ou non, l'exclusion, voire la violence réelle et symbolique qu'allait exercer le périmètre de sécurité sur les citoyens qui contesteraient dans la rue, coupés des représentants du pouvoir, « isolés » pour leur propre sécurité. Par ailleurs, nous avons constaté que durant les deux premières semaines d'avril, l'édification de la clôture délimitant le périmètre de sécurité a fait l'objet, dans la presse écrite, de nombreuses photos avec vignettes. Par exemple, dans *Le Journal de Montréal*, le 2 avril, « Long de 3,8 km, le mur de béton surmonté de broche ceinturera une bonne partie du Vieux-Québec, au grand désespoir des commerçants⁸¹⁰ » et le 5 avril, « Les ouvriers n'en finissent plus d'installer l'interminable et coûteuse clôture de plusieurs kilomètres dont on se souviendra longtemps lorsqu'on évoquera le Sommet des Amériques⁸¹¹ » ; dans *La Presse* le 6 avril 2001, « À Québec, une haute clôture s'élèvera entre les dirigeants politiques et la population⁸¹² » et le 10 avril, « M^c Marc Tremblay réclame une injonction pour que soit aboli le périmètre de

⁸⁰⁷ Jean-Paul Charbonneau, « En dehors de Québec, les policiers municipaux pourraient devoir appuyer la SQ », *La Presse*, 3 avril 2001, p. A6.

⁸⁰⁸ Paul Roy, « Table avec vue sur... la clôture », *La Presse*, 3 avril 2001, p. A6.

⁸⁰⁹ Paul Roy, « Pavés ou projectiles? », *La Presse*, 4 avril 2001, p. A9

⁸¹⁰ Presse Canadienne, « Québec : début de l'installation du « MUR DE LA HONTE » du Sommet des Amériques », *Le Journal de Montréal*, 2 avril 2001, p. 18.

⁸¹¹ Éric Thibault, « La ville de Québec hébergera 1800 manifestants opposés au Sommet », *Le Journal de Montréal*, 5 avril 2001, p. 11.

⁸¹² Marc Thibodeau, « Éducation : bien des promesses, peu de résultats », *La Presse*, 6 avril 2001, p. A6.

sécurité, délimité par une très haute clôture, autour des lieux de réunion des représentants au Sommet des Amériques⁸¹³ » ; dans *Le Devoir* le 12 avril, « Les travaux se poursuivent afin d'assurer la sécurité du périmètre à l'intérieur duquel évolueront les 34 chefs d'État⁸¹⁴ ». Nous avons remarqué que les articles auxquels se rattachaient ces vignettes ne concernaient pas toujours le périmètre de sécurité. Plutôt, cette insistance des médias à rappeler, photos à l'appui, chaque étape de l'édification du périmètre de sécurité, illustre la réaction, généralement hostile, que ce mur a créé dans l'imaginaire collectif de la population québécoise.

Plusieurs journalistes n'ont pas hésité, au début du mois d'avril, à utiliser les termes « psychose » ou « hystérie » pour décrire le climat social régnant quelques semaines avant le Sommet. Denise Bombardier, dans *Le Devoir* titrait carrément : « Le Sommet de la psychose⁸¹⁵ » et Mario Roy mentionnait dans *La Presse* du 5 avril : « [...] il va exciter les troupes et hausser d'un cran le niveau de psychose entourant le Sommet des Amériques [...] »⁸¹⁶. Manon Cornellier, dans son article publié dans *Le Devoir*, le 7 avril 2001, associait plutôt l'hystérie aux mesures de sécurité : « Québec n'est pas assez enlaidie par cette horrible clôture, testament de l'hystérie sécuritaire des deux gouvernements [...] »⁸¹⁷. La psychose était présente également dans la population, comme on pouvait le lire dans l'article du 6 avril du journaliste Paul Roy : « M^{re} Couture a dit par ailleurs constater une psychose dans la population à l'approche du Sommet⁸¹⁸ ». Malgré le regard critique posé par les médias sur l'état de « psychose collective » que semblait générer la tenue du Sommet des Amériques dans la Ville de Québec, les journalistes appréhendaient également le pire au cours des manifestations en opposition à cet événement. Laura-Julie Perreault, journaliste à *La Presse*, signait un article le 8 avril 2001 dont le titre était hautement significatif : « Journalistes, prêts pour la ligne de front⁸¹⁹ ». La journaliste indiquait, dans le premier paragraphe de son article : « Veste pare-balles, masque à gaz gardé bien au sec dans un petit sac de plastique : le

⁸¹³ Norman Delisle de la Presse Canadienne, « Le débats sur le droit de manifester s'engage en cour », *La Presse*, 10 avril 2001, p. A8.

⁸¹⁴ François Cardinal, « La police fait peur », *article cité*.

⁸¹⁵ Denise Bombardier, « Le sommet de la psychose », *Le Devoir*, 7 avril 2001, p. A10.

⁸¹⁶ Mario Roy, « La crucifixion de José Bové », *article cité*.

⁸¹⁷ Manon Cornellier, « Le flag sur la clôture », *Le Devoir*, 7 avril 2001, p. A7.

⁸¹⁸ Paul Roy, « Les évêques canadiens sceptiques quant aux effets de la ZLÉA sur les pauvres », *article cité*.

⁸¹⁹ Laura-Julie Perreault, « Journalistes, prêts pour la ligne de front », *La Presse*, 8 avril 2001, p. A5.

photographe Al McInnis, de *The Gazette* [...] conseillait à ses collègues des médias de bien se préparer pour les débordements possibles⁸²⁰ ». En mentionnant l'importance, pour les journalistes s'appêtant à aller couvrir le Sommet de Québec, d'inclure dans leur bagage un masque à gaz et un gilet pare-balles, la journaliste renforçait l'impression que les médias devaient se préparer à être les témoins privilégiés d'un conflit armé des plus dangereux. Ce discours alarmiste appuyait directement la vision projetée dans les médias par les forces de l'ordre selon laquelle le Sommet serait un endroit peu invitant et extrêmement périlleux tant pour les journalistes que pour les militants.

Bref, au cours des deux premières semaines du mois d'avril 2001, la presse écrite a accordé beaucoup d'importance aux menaces qui pesaient sur la tenue du Sommet de Québec. La violence appréhendée a été au centre du discours des forces de l'ordre relayé par les médias qui, durant cette période, ont également mis l'accent, dans leur couverture de presse, sur les préparatifs des policiers en vue de cet événement international. Malgré un regard critique à l'endroit de la « psychose » entourant le Sommet de Québec, notons que l'inquiétude de certains journalistes était perceptible dans les médias écrits. Favorisant une représentation menaçante des manifestations prévues lors du Sommet, ce traitement médiatique non seulement décourageait les citoyens prévoyant se rendre protester à Québec, mais délégitimait également ces manifestations auxquelles inévitablement prendraient part les « anarchistes-casseurs ». Ce faisant, le discours médiatique portant sur les risques de violence et les mesures de sécurité en vue du Sommet a contribué à la régulation sociale.

4.1.3 Le discours politique : entre la récupération et le rejet du discours des opposants altermondialistes

Au cours des deux premières semaines du mois d'avril 2001, la justification de la sécurité lors de Sommet des Amériques de Québec a très peu été abordée par les politiciens dans leur discours destiné aux médias. Nous avons constaté que les propos des acteurs politiques au pouvoir, repris par la presse écrite, insistaient davantage sur des questions d'ordre politique (la publication des textes et la participation de la société civile au processus de négociation de la ZLÉA) et social (humanisation de la mondialisation), que sur le dossier de la sécurité. Par ailleurs, les partis de l'opposition fédérale ont

⁸²⁰ *Ibid.*

bénéficié d'une attention médiatique moins soutenue que les mois précédents, au profit du gouvernement provincial, davantage présent dans l'espace médiatique au début du mois d'avril. Ainsi, la représentation médiatique du discours politique sur les opposants à la ZLÉA s'est répartie selon trois thématiques : l'ouverture des politiciens aux enjeux et revendications des contestataires ; la distanciation et le jugement des acteurs politiques face aux protestataires ; la critique journalistique des décisions politiques concernant les manifestants altermondialistes.

Depuis le mois de janvier 2001 (voir la section 3.1.3 du chapitre III), les représentants du gouvernement canadien ont insisté sur le dialogue qui existait entre les politiciens et les représentants de la société civile. Au début du mois d'avril 2001, ce thème était particulièrement présent dans la couverture de presse relayant le discours politique sur le Sommet, en raison de la réunion ministérielle du Sommet des Amériques à Buenos Aires, en Argentine, le 7 avril 2001, où le ministre du Commerce de cette époque, M. Pierre Pettigrew, allait négocier la publication des textes de négociation de la ZLÉA avec les 33 pays des Amériques. Les déclarations de M. Pettigrew reprises et publiées par les médias écrits durant cette période, mettaient l'accent sur l'importance de tenir la société civile informée de la ZLÉA. Par exemple, on pouvait lire le 4 avril, dans un article de *La Presse* : « Pour plus de transparence, le ministre Pettigrew aurait bien aimé aussi que les Argentins invitent la société civile à certaines des rencontres des prochains jours, mais elle a été tenue à l'écart⁸²¹ ». Le 8 avril 2001, *Le Journal de Montréal* publiait un article de la PC sur l'obtention par le Canada, de la divulgation des textes de négociation de la ZLÉA. Le ministre Pettigrew y faisait la déclaration suivante : « Notre pays, manifestement, ne le faisait pas pour son intérêt à lui. Nous étions plutôt intéressés dans le progrès de l'ensemble de l'hémisphère et de la société civile⁸²² ». À quelques jours de l'ouverture du Sommet des Amériques, il nous semble fort évocateur que par son discours, mais aussi par ses actions, le ministre canadien du Commerce international ait accédé à une des principales demandes de la société civile qui dénonçait depuis plusieurs mois le caractère secret et exclusif des négociations de la ZLÉA (à ce

⁸²¹ Vincent Marissal, « Les planètes du système ZLÉA semblent mal alignée », *La Presse*, 4 avril 2001, p. A8.

⁸²² Propos de Pierre Pettigrew, cités par la Presse Canadienne. Presse Canadienne, « Victoire pour le Canada, les textes de la ZLÉA seront rendus publics », *Le Journal de Montréal*, 8 avril 2001, p. 19.

propos voir les sections 3.2.1 et 3.3.1 du chapitre III et la section 4.1.1. du présent chapitre).

Par ailleurs, le ministre Pettigrew n'a pas été le seul membre du gouvernement fédéral libéral à vouloir se montrer publiquement bienveillant envers les opposants de la société civile. La presse écrite a également fait mention des propos du ministre canadien des Finances d'alors, M. Paul Martin qui, à l'occasion de la rencontre des 34 ministres des Finances des Amériques à Toronto, au début du mois d'avril, a témoigné une certaine sensibilité face aux préoccupations des militants altermondialistes. Le titre de l'article publié dans *La Presse*, par le journaliste Gilles Toupin, est significatif : « Martin dit partager les préoccupations des antimondialisation »⁸²³. Le journaliste citait, au début de son article, le ministre Martin alors qu'il déclarait :

« Les questions qu'ils [les contestataires] soulèvent en ce qui a trait à l'économie mondiale, a déclaré M. Martin lors d'une conférence de presse, en ce qui a trait à la mondialisation, en ce qui a trait à la façon dont les pays se traitent mutuellement, en ce qui concerne l'écart entre les riches et les pauvres, ce sont là les mêmes questions que nous aborderons au cours de cette rencontre »⁸²⁴.

Ce message politique de M. Martin, à l'instar de celui de M. Pettigrew, correspondait à une rhétorique politique puissamment justificatrice. En assurant s'intéresser aux mêmes enjeux que ceux soulevés par la société civile, - « ce sont les même questions que nous aborderons au cours de cette rencontre » -, le ministre Paul Martin, « humanisait » son discours sur la mondialisation et s'associait publiquement à la cause des militants altermondialistes. En regard de ce que nous avons précédemment observé concernant la diffusion médiatique du discours politique officiel depuis janvier 2001, il n'est pas anodin que quelques jours à peine avant la tenue du Sommet de Québec, la presse écrite ait présenté le gouvernement canadien comme étant davantage à l'écoute des préoccupations sociales des citoyens, qu'intéressé par le développement des négociations de la ZLÉA. Ce faisant, la presse écrite permettait au gouvernement canadien d'accroître sa légitimité politique dans le dossier contesté la ZLÉA.

⁸²³ Gilles Toupin, « Martin dit partager les préoccupations des antimondialisation », *La Presse*, 4 avril 2001, p. A13.

⁸²⁴ *Ibid.*

Notre analyse des articles parus dans les médias écrits au cours des deux premières semaines d'avril, nous a également permis de constater que les membres du gouvernement canadien n'avaient pas été les seuls acteurs politiques à tenter de mettre en lumière leurs affinités avec les contestataires en route pour la Ville de Québec. Faute d'avoir été invité à participer au Sommet de Québec à titre de gouvernement des Amériques, le gouvernement péquiste de Bernard Landry a tout de même réussi à se tailler une place dans le discours médiatique en se distançant d'Ottawa et en se rapprochant des enjeux et revendications des opposants à la ZLÉA. À titre d'exemple, le 5 avril 2001, François Cardinal, journaliste au *Devoir* exposait dans son article, la réaction de la ministre québécoise des Relations internationales, face à la décision d'Immigration Canada d'interdire l'entrée de José Bové au Canada. « Mme Beaudoin a rappelé le caractère sacré du droit, pour chaque citoyen, de manifester. Ainsi, elle ne voit pas comment Ottawa pourrait priver M. Bové de ce droit lors du Sommet des Amériques à la fin du mois⁸²⁵ ». En dénonçant la position du gouvernement du Canada face à la venue du célèbre agriculteur français et en qualifiant de « sacré » le droit de manifester, la ministre Louise Beaudoin « normalisait », d'une certaine façon, la présence de citoyens dans les rues de Québec lors du Sommet des Amériques. Par ailleurs, dans un article paru le 6 avril 2001, la presse écrite a également fait état de la demande du gouvernement du Québec de retirer les secteurs de la santé, de l'éducation et des services sociaux de la ZLÉA⁸²⁶. Notons que ce positionnement politique de la province québécoise se rapprochait, encore une fois, des enjeux altermondialistes, puisque cette requête correspondait à des revendications qui avaient déjà été formulées par une organisation de la société civile en janvier 2001 (par exemple, la sortie médiatique du Conseil des Canadiens, voir à ce propos la section 3.1.1 du chapitre III).

Malgré le fait qu'au début avril, les quotidiens aient fait mention d'un certain enthousiasme du gouvernement québécois, à soutenir diverses causes également associées à l'opposition à la ZLÉA, le premier ministre du Québec a également clairement énoncé dans les médias où s'arrêtait son appui envers les contestataires altermondialistes. Dans un article de la PC publié le 11 avril 2001 dans *Le Journal de Montréal*, on pouvait lire la déclaration suivante de M. Bernard Landry, alors chef du gouvernement du Québec :

⁸²⁵ François Cardinal, « Louise Beaudoin à la défense de Bové », *Le Devoir*, 5 avril 2001, p. A1.

⁸²⁶ Presse Canadienne, « Santé et éducation doivent être exclus de la ZLÉA, tonne Québec », *Le Journal de Montréal*, 6 avril 2001, p. 22.

« La mondialisation n'est pas un processus artificiel auquel on peut s'opposer. C'est dans la nature de l'être humain. Mais que des gens s'opposent à ce que de nouvelles règles d'échanges sur la planète soit dictées en dehors des forums démocratiques, derrière des portes closes, par des multinationales, là je suis d'accord », a-t-il déclaré⁸²⁷.

Cette déclaration publique de M. Landry est éloquente. Elle permet de constater que le premier ministre du Québec adhérerait pleinement à l'idéologie néolibérale dominante selon laquelle la mondialisation était un processus naturel et par le fait même inéluctable. Aussi, le gouvernement du Québec était disposé à appuyer publiquement les futurs manifestants, dans la mesure où ils ne remettaient pas en question le bien fondé de la mondialisation, du libre-échange, bref, du mode de production capitaliste. La couverture de presse du début du mois d'avril montre, qu'à l'instar du Canada, la province de Québec considérait « légitimes » les manifestations pacifiques, certains enjeux sociaux soulevés par les opposants altermondialistes et la lutte politique des militants pour une plus grande démocratisation des négociations des accords de libre-échange, tant que les protestataires ne défiaient pas les fondements de ceux-ci.

Par ailleurs, au début du mois d'avril 2001, la presse écrite mentionnait également les dispositions du maire de la Ville de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, en faveur de la libre-expression des manifestants lors du Sommet de Québec. Dans un entrefilet du *Devoir* publié le 7 avril 2001, on pouvait lire :

Le Perron de l'hôtel de ville sera en quelque sorte transformé en galerie oratoire d'où les militants, organismes et autres pourront prendre la parole librement. La ville espère ainsi diminuer les risques et les occasions d'affrontements dans la partie du Vieux-Québec située à l'extérieur du périmètre de sécurité⁸²⁸.

Tant au niveau fédéral, provincial que municipal, l'image des politiciens face aux manifestants semble avoir pris davantage d'importance au début du mois d'avril que dans les mois précédents. La presse écrite a mentionné les luttes de M. Pettigrew pour inclure la société civile dans le processus de négociation de la ZLEA ; M. Martin a fait une sortie médiatique indiquant qu'il partageait les mêmes préoccupations que les militants altermondialistes ; le maire de la Ville de Québec a publiquement annoncé qu'il réservait

⁸²⁷ Presse Canadienne, « Bernard Landry défend la Zone de libre-échange des Amériques », *Le Journal de Montréal*, 11 avril 2001, p. 22.

⁸²⁸ *Le Devoir*, « En veillant... sur le Perron de l'hôtel de ville! », *Le Devoir*, 7 avril 2001, p. A5.

le perron de l'hôtel de ville à l'expression publique des opposants au Sommet de Québec. L'extrait que nous avons cité concernant cette dernière initiative, suggérait par ailleurs que la municipalité de Québec souhaitait trouver une alternative aux gestes agressifs que pourraient être tentés de poser des opposants vexés de ne pouvoir être vus et entendus par les chefs d'État. Cette décision de la Ville de Québec visait, en partie du moins, à désamorcer la contestation en opposition à la ZLÉA. Or, l'analyse de la couverture de presse des deux premières semaines d'avril 2001, nous a permis de constater que le discours politique du gouvernement canadien concernant la société civile semblait avoir sensiblement le même objectif.

En effet, avant même que la publication des textes de négociation de la ZLÉA ait été approuvée par l'ensemble des ministres du Commerce des Amériques, la presse écrite avait établi une corrélation entre le nouvel intérêt du Canada pour une plus grande « transparence » dans les négociations de la ZLÉA et la volonté politique de réduire la contestation sociale. « Les autorités canadiennes se gardent bien de faire un lien entre la non-publication des documents et la grogne des manifestants, mais elles veulent envoyer un message clair avant le Sommet pour apaiser les esprits⁸²⁹ ». De fait, une fois le succès acquis et la divulgation des textes assurée, les médias ont diffusé divers commentaires de représentants du gouvernement canadien qui présentaient ce succès politique comme une brèche dans le bienfondé du mouvement d'opposition à la ZLÉA. « Il y aura encore des manifestations, c'est certain, commentait-on hier soir dans la délégation canadienne. [...] Mais elles [les personnes opposés au libre-échange] viennent de perdre leur premier argument contre la ZLÉA⁸³⁰ ».

D'ailleurs, nous avons remarqué que le discours politique des autorités officielles face aux manifestants altermondialistes s'est fait plus critique, voire plus distant au cours de la seconde semaine du mois d'avril 2001. À titre d'exemple, devant les remontrances de certains contestataires et représentants de l'opposition politique à l'effet que l'ébauche des textes de négociations pourrait ne pas être disponible à temps pour la tenue du Sommet de Québec, le ministre Pettigrew, cité par la journaliste Hélène Buzzetti, dans un article du *Devoir* du 10 avril 2001, déclarait : « Il n'y a aucun lien entre l'ébauche

⁸²⁹ Vincent Marissal, « En prévision du sommet : Le Canada marque des points », *article cité*.

⁸³⁰ Vincent Marissal, « Le Canada gagne son point », *La Presse*, 8 avril 2001, p. A1.

préliminaire de ces textes et le Sommet de Québec⁸³¹ ». Ces propos constituaient en quelque sorte un désaveu des demandes de la société civile qui espérait accéder au document avant le Sommet, afin d'être en mesure d'en prendre connaissance et d'être au fait du processus de négociation⁸³². Le même article reprenait les propos de M. Pettigrew alors qu'il portait un jugement sévère sur la société civile.

« Avec l'influence doit se développer le sens des responsabilités, donc des contributions substantielles, intelligentes, constructives. Ce que je vois dans certains groupes, ça n'a rien à voir avec la démarche dans laquelle je suis et je trouve que leur démarche ne va vraiment pas très bien »⁸³³.

Cette attitude condescendante du ministre Pettigrew envers les représentants de la société civile détonne avec l'image véhiculée par la presse écrite la première semaine du mois d'avril 2001, alors que celui-ci militait en faveur d'une plus grande place pour la société civile dans les négociations de la ZLÉA. En spécifiant que les groupes sociaux souhaitant contribuer à la ZLÉA de façon « constructive et intelligente » devaient « développer leur sens des responsabilités », le ministre du Commerce laissait entendre *de facto*, non seulement que les mouvements issus de la société civile étaient formés d'irresponsables, mais que leur participation au projet du Sommet des Amériques avait, jusqu'à présent, été insignifiante et futile. Ce faisant, il marquait une distance importante entre lui et la société civile, « ce que je vois dans certains groupes, ça n'a rien à voir avec la démarche dans laquelle je suis », distance grâce à laquelle il se permettait de juger négativement certains groupes sociaux, « je trouve que leur démarche ne va vraiment pas très bien », accentuant du coup l'affirmation publique de sa supériorité face aux militants altermondialistes.

D'autre part, nous avons constaté qu'au début du mois d'avril 2001, la division entre la ligne politique du *Devoir* et celle de *La Presse*⁸³⁴ non seulement persistait mais

⁸³¹ Hélène Buzzetti, « Rien à voir avec le Sommet de Québec, dit Pettigrew », *Le Devoir*, 10 avril 2001, p. A5.

⁸³² « Selon lui [Philippe Duhamel d'Opération SalAMI], le texte devrait être rendu public dès maintenant, dans Internet et sur papier et non pas après le Sommet de Québec ». Laura-Julie Perreault, « Des munitions, rien d'autre », *La Presse*, 8 avril 2001, p. A5.

⁸³³ Hélène Buzzetti, « Rien à voir avec le Sommet de Québec, dit Pettigrew », *article cité*.

⁸³⁴ Lors des deux premières semaines d'avril, la majorité des articles concernant l'opposition au Sommet des Amériques publiés dans la section politique du *Journal de Montréal* étaient des dépêches de la PC. Nous avons donc restreint notre comparaison entre *La Presse* et *Le Devoir*.

avait été particulièrement visible en ce qui a trait à la polémique entourant la possibilité de la divulgation des textes de négociation de la ZLÉA après le Sommet des Amériques. Le 10 avril 2001 paraissait dans *Le Devoir* un éditorial de Paule des Rivières au titre évocateur : « Les textes, avant le Sommet⁸³⁵ ». Se positionnant davantage du côté de la société civile, l'éditorialiste se montrait plutôt critique face à un éventuel retard dans la publication du document préliminaire de négociation, dont elle ne saisissait pas la logique. « À quoi cela sert-il d'avoir en main ces 900 pages au lendemain de l'événement alors qu'une partie des documents sera périmée, que les décisions importantes auront été prises et que les manifestants auront regagné leurs chaumières?⁸³⁶ ». Au contraire, dans son éditorial publié dans *La Presse* le même jour, l'éditorialiste Alain Dubuc relativisait l'importance de la divulgation des textes avant la tenue du Sommet. « Dans le fond, cela ne change pas grand-chose, parce que le Sommet de Québec, politique, ne portera pas sur les questions commerciales auxquelles ces textes sont consacrés⁸³⁷ ». Adhérant aux grandes lignes du discours politique officiel, l'éditorialiste de *La Presse* attribuait aux arguments du ministre du Commerce, Pierre Pettigrew, une crédibilité supplémentaire en précisant, une fois de plus, qu'il n'existait aucun rapport entre l'ébauche des textes de négociation et le Sommet de Québec.

Finalement, alors qu'au début du mois d'avril, *La Presse* proposait une couverture médiatique du discours politique officiel privilégiant sa retransmission presque directe, avec très peu d'analyse ou de commentaires de la part des journalistes attirés à ce secteur de l'actualité, *Le Devoir*, à l'instar des mois précédents, a été le quotidien qui a publié les articles les plus critiques face aux messages politiques concernant le Sommet des Amériques. La courriériste parlementaire Manon Cornéliier a, encore une fois (pour d'autres exemples, voir la section 3.2.3 du chapitre III), contribué à cet état des choses en signant trois articles analysant les positions du gouvernement canadien dans plusieurs domaines attenants au Sommet des Amériques. Le 2 avril 2001, *Le Devoir* publiait un article dans lequel cette journaliste exposait quatre domaines de négociation de la ZLÉA (les services, les investissements, la propriété intellectuelle et le règlement de différends) au sujet desquels le Canada n'avait pas encore dévoilé sa position officielle. La journaliste traçait un lien entre le mystère entourant ces positions de négociation et la

⁸³⁵ Paule des Rivières, « Les textes, avant le Sommet », *Le Devoir*, 10 avril 2001, p. A8.

⁸³⁶ *Ibid.*

⁸³⁷ Alain Dubuc, « La victoire de Pettigrew », *La Presse*, 10 avril 2001, p. A14.

méfiance de certains représentants de la société civile envers la ZLÉA : « Des silences qui rendent encore plus soupçonneux la multitude de groupes sociaux qui se préparent à aller manifester à Québec à la fin avril, à l'occasion du Sommet des Amériques⁸³⁸ ». Le 5 avril 2001, la journaliste Manon Cornellier signait un article portant sur le problème de la crédibilité du Sommet de Québec face au scepticisme de la population. Relatant les faibles retombées suite aux précédents sommets qui avaient pourtant donné lieu à d'importants engagements de la part des chefs d'État, la journaliste paraphrasait les affirmations d'une économiste canadienne et mentionnait :

Le fossé qui s'est ainsi creusé entre les promesses et les réalisations a eu pour conséquence d'alimenter les critiques, constate Mme Ostry, ainsi que de renforcer la méfiance de plusieurs groupes sociaux qui perçoivent ces sommets comme une opération de relations publiques pour faire avaler le projet de la ZLÉA. Ceci explique d'ailleurs pourquoi les manifestants s'attardent presque exclusivement à ce projet d'accord⁸³⁹.

Or, la journaliste au *Devoir* posait un regard tout aussi critique sur l'utilité du Sommet des Amériques dans son article du 11 avril 2001 où elle traitait de la divulgation « du bilan des gestes faits à l'échelle canadienne pour mettre en œuvre les engagements pris lors du sommet, tenu à Santiago en avril 1998⁸⁴⁰ ». Elle constatait : « Pays riche, démocratique et doté d'un filet social développé, le Canada n'avait pas grand-chose à faire, explique le rapport. Le document fait donc davantage état des programmes existants que d'initiatives nouvelles découlant directement du Sommet de Santiago⁸⁴¹ ». La journaliste indiquait par ailleurs que bien que ces sommets visaient davantage les pays en développement, le bilan des actions posées par les gouvernements suite à la rencontre de Santiago risquait tout de même d'être décevant puisque malgré quelques avancées, « [...] la volonté d'agir dans des domaines comme l'éducation, l'environnement et la promotion des droits des travailleurs est freinée par le manque de ressources⁸⁴² ». Ne restreignant pas ses articles à la retransmission du discours politique officiel, la journaliste du *Devoir* a plutôt établi des liens, rarement évoqués dans la couverture de presse du Sommet de Québec, entre la difficulté des gouvernements des Amériques d'appuyer leur discours

⁸³⁸ Manon Cornellier, « Quatre silences canadiens », *Le Devoir*, 2 avril 2001, p. A1.

⁸³⁹ Manon Cornellier, « Un défi : la crédibilité », *Le Devoir*, 5 avril 2001, p. A1.

⁸⁴⁰ Manon Cornellier « L'utilité des sommets reste à démontrer », *Le Devoir*, 11 avril 2001, p. A2.

⁸⁴¹ *Ibid.*

⁸⁴² *Ibid.*

visant à « humaniser » la mondialisation par des gestes concrets et le scepticisme de la société civile face aux véritables répercussions d'un projet comme la ZLÉA.

Au cours des deux premières semaines d'avril, le discours politique des autorités canadiennes a occupé une place importante dans la couverture de presse des manifestations altermondialistes, mais les médias écrits ont également relayé le discours des élus de la province de Québec et de la mairie de la ville-hôte du Sommet des Amériques. Notre analyse nous a permis de constater que durant la première semaine du mois d'avril, les journaux ont projeté l'image de représentants du pouvoir ouverts aux préoccupations de la société civile. La lutte de M. Pettigrew pour assurer la publication des textes de négociation de la ZLÉA a généré une importante couverture de presse ; le gouvernement du Québec a, dans une moindre mesure, aussi réussi à intéresser les médias en effectuant des sorties médiatiques favorables aux manifestants. Ceci dit, parallèlement à cette volonté politique de se montrer sensibles aux revendications des militants altermondialistes, les médias ont également diffusé un discours politique qui se distançait, voire rejetait certaines idées ou actions provenant de la société civile se mobilisant contre la ZLÉA. Ce double-discours tenu par les politiciens, (re)produit et (re)transmis par les médias écrits, illustre bien la tension existant sur la scène politique, à quelques jours du Sommet, entre la nécessité, pour les dirigeants, de se montrer compréhensifs face aux préoccupations des citoyens afin de légitimer socialement la ZLÉA et leur volonté politique de mettre de l'avant un discours de régulation sociale afin de délégitimer le discours ainsi que les actions des futurs manifestants.

En fait, cette dualité entre la légitimité et l'illégitimité du mouvement d'opposition au Sommet des Amériques a teinté l'ensemble du discours médiatique des deux premières semaines du mois d'avril 2001. *La Presse*, *Le Devoir* et dans une moindre mesure *Le Journal de Montréal*, ont accordé une attention particulière aux contestataires altermondialistes, proposant une couverture de presse touffue et diversifiée des différentes organisations militantes ainsi que de leur préparation et de leurs actions en vue du Sommet de Québec, mais en s'intéressant presque exclusivement aux enjeux soulevés par les protestataires dits modérés. Les quotidiens ont fait état des critiques des militants face aux mesures de sécurité jugées excessives et au discours alarmiste privilégié par les autorités policières tout en favorisant la couverture des préparatifs des forces de l'ordre en vue du Sommet et en relayant parfois presque intégralement le discours dramatique et

spectaculaire des policiers face aux risques de violence lors du Sommet de Québec. Finalement, les médias écrits ont diffusé à la fois le discours politique officiel des autorités canadiennes, où prédominait une certaine rhétorique qui oscillait entre l'ouverture et le rejet face aux enjeux et aux actions des manifestants altermondialistes, et quelques (rares) articles d'analyse plus critiques des positions prises par le gouvernement canadien dans le dossier de la ZLÉA. Ceci dit, cette apparence de neutralité médiatique, qui refléterait tant la vision des contestataires altermondialistes que le point de vue des autorités policières et politiques, occulte un traitement asymétrique de l'information, caractérisé par un cadrage journalistique privilégiant, par exemple la sélection de certaines informations, de certaines déclarations, de certaines sources d'information généralement près du pouvoir plutôt que de celles d'acteurs sociaux qui défient l'ordre établi en mettant de l'avant un discours jugé « radical ». Mais aussi et surtout, la presse écrite a participé à la production et à la diffusion d'un discours normalisant une certaine représentation de l'ordre social établi, distinguant les acteurs, les actions et les enjeux légitimes et de ceux qui devenaient illégitimes dans ce contexte de contestation sociale. En ce sens, il nous apparaît que les médias écrits ont agi durant le Sommet de Québec comme mécanisme de régulation sociale et c'est ce que nous avons voulu démontrer encore plus nettement en analysant en profondeur divers articles tirés de la couverture de presse de cet événement entre le 14 et le 23 avril 2001.

4.2 DU 14 AU 23 AVRIL 2001 : LE SOMMET DES PEUPLES ET LE SOMMET DES AMÉRIQUES DE QUÉBEC

La période s'étendant du 14 au 23 avril 2001 a été marquée par une intense production médiatique. Le 14 et 15 avril 2001 constituait le dernier week-end avant le début du Sommet officiel ; les quotidiens *La Presse* et *Le Devoir* en ont donc profité pour publier un cahier spécial traitant uniquement le Sommet des Amériques. Le mardi 17 avril 2001 s'ouvrait le Sommet des peuples des Amériques ; dans les jours qui suivirent, les médias écrits ont porté une attention particulière aux actions et aux discours des représentants de la société civile réunis à Québec pour l'occasion. Ceci dit, quelques jours avant l'ouverture du Sommet de Québec, la presse écrite a également été à l'affût des derniers préparatifs entourant les mesures de sécurité, ainsi que des premières manifestations des militants altermondialistes. Notons que *Le Journal de Montréal*, qui avait commencé au début avril, à porter une attention plus soutenue au Sommet des

Amériques, a accru l'importance qu'il accordait aux éventuelles contestations et aux risques de violence lors de cette rencontre internationale, en affectant des journalistes à la couverture des manifestants, des manifestations et du travail des policiers. Du 20 au 22 avril 2001, soit durant le déroulement comme tel du Sommet de Québec, l'intérêt des médias s'est principalement concentré sur les manifestations violentes tant appréhendées dans les mois précédents ainsi que sur la réponse des forces de l'ordre lors des « affrontements » avec les protestataires. Au cours de cette période, les quotidiens ont continué de se faire le relais du discours des autorités politiques concernant les agissements et les revendications des contestataires, la légitimité de la société civile ainsi que la justification politique et sociale du Sommet des Amériques. Toutefois, nous avons constaté que, comparativement aux articles traitant des protestataires, de la violence ou des dispositifs de sécurité, la production médiatique mettant l'accent sur les messages politiques officiels ou de l'opposition, a tenu une place de moindre importance dans les médias écrits entre le 14 et le 23 avril 2001⁸⁴³.

4.2.1 Les manifestants, leurs activités, leurs revendications : vers une délégitimation globale des manifestants

Depuis février 2001, les médias écrits ont tranquillement et subtilement construit une représentation dichotomique des militants altermondialistes prévoyant se rendre manifester à Québec. Nous avons à plusieurs reprises évoqué dans notre analyse (voir à ce propos les sections 3.2.1 et 3.3.1 du chapitre III et la section 4.1.1 du présent chapitre) la distinction qui a été établie par les journalistes entre les opposants « modérés » et les contestataires plus « radicaux ». Toutefois, nous verrons dans l'analyse qui suit, qu'au terme du Sommet de Québec, la presse écrite a regroupé à nouveau les militants altermondialistes, tous liés de près ou de loin aux actes violents commis durant le week-end.

Entre le 14 et le 23 avril 2001, les quotidiens ont mentionné divers militants dans leurs articles. La grande majorité des contestataires et des groupes sociaux qui souhaitaient se rendre à Québec avaient déjà fait l'objet d'une couverture médiatique dans

⁸⁴³ « Pour une deuxième journée de suite, les manifestants ont volé la vedette aux chefs d'État et de gouvernement réunis au Sommet des Amériques ». Katia Gagnon, Marie-Claude Lortie et Martin Pelchat, « Tous pour la démocratie : La rue vole encore la vedette », *La Presse*, 22 avril 2001, p. A1.

les semaines, voire les mois antérieurs. Nous n'avons donc pas jugé nécessaire d'en faire, encore une fois, l'énumération. Il nous a semblé plus intéressant de nous concentrer sur un article du *Devoir* publié le 14 avril 2001. Signé par le journaliste François Cardinal, cet article intitulé « La rumeur montera dès lundi...⁸⁴⁴ », proposait une typologie des différents manifestants qui allaient être présents à Québec, de leurs actions et des enjeux qu'ils défendaient⁸⁴⁵. Ce faisant, le quotidien dévoilait, partiellement du moins, sa représentation des opposants à la mondialisation. De fait, le journaliste indiquait d'emblée le rôle « pédagogique » que souhaitait jouer *Le Devoir* en publiant cet article. « À quelques heures du signal de départ, *Le Devoir* a cru bon de démêler autant que possible les activités qui auront lieu dans la Vieille Capitale ainsi que d'identifier les protagonistes⁸⁴⁶ ». L'article poursuit en dressant un vague portrait des motivations des protestataires se rendant à Québec. « Certains veulent faire entendre leur voix contre la mondialisation, d'autres souhaitent réfléchir au processus⁸⁴⁷ ». Déjà, cette formulation oppose à la démarche réflexive du Sommet des peuples, celle de la contestation dans la rue. Le journaliste François Cardinal décrivant par la suite les différents regroupements de contestataires. Ainsi, le Sommet des peuples est présenté comme « [...] l'événement de réflexion le plus important à se dérouler hors du périmètre⁸⁴⁸ », dont le thème principal, la justice sociale, devait être au centre des discussions de « 2000 délégués de groupes communautaires, syndicaux et autres [...] »⁸⁴⁹. Le journaliste mentionnait également la Table de convergence des actions non violentes, qui rassemblait des groupes comme OQP 2001 et Opération SalAMI, qui a « [...] dépensé beaucoup d'énergie à organiser la manifestation monstre que l'on attend dans les rues de Québec le 21 mars [sic : le 21 avril]⁸⁵⁰ ». L'article ne spécifie toutefois pas les revendications ou enjeux défendus par ces contestataires. Le journaliste du *Devoir* continuait sa typologie en comparant la CLAC et le CASA aux deux groupes militants précédents.

⁸⁴⁴ François Cardinal, « La rumeur montera dès lundi... », *Le Devoir*, 14 avril 2001, p. A1.

⁸⁴⁵ Notons que *La Presse* proposait sa propre classification des protestataires altermondialistes la semaine suivante dans un cahier spécial sur le Sommet des Amériques. Marie-Claude Lortie, « Les bons, les brutes et les méchants », *La Presse*, 21 avril 2001, p. B3.

⁸⁴⁶ François Cardinal, « La rumeur montera dès lundi... », *article cité*.

⁸⁴⁷ *Ibid.*

⁸⁴⁸ *Ibid.*

⁸⁴⁹ *Ibid.*

⁸⁵⁰ *Ibid.*

On l'aura compris, tant le Sommet des peuples que la Table de convergences sont des entités pacifiques. *À l'opposé*, le Comité d'accueil du Sommet des Amériques (CASA) et son équivalent montréalais, Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC), sont davantage portés sur la désobéissance civile, voire sur l'action directe⁸⁵¹.

En opposant au Sommet des peuples et à la Table de convergence, les militants de la CLAC et du CASA, le journaliste laissait entendre que ces derniers adhéraient à une stratégie d'action davantage combative, voire violente. Le journaliste traçait ainsi une nette distinction entre les protestataires « pacifiques » et les autres. Faisant partie de la seconde catégorie, les « éléments les plus radicaux du mouvement de contestation, [...], qui se regrouperont fort probablement en un Black Bloc, une espèce de groupuscule anarchiste *ad hoc* [...]»⁸⁵², constituait le dernier type de manifestants qui risquaient de se présenter à Québec pour contester contre la ZLÉA. « Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) prétend qu'une telle cellule se prépare depuis octobre dernier à perpétrer des actes violents et de vandalisme à Québec durant le sommet [...]»⁸⁵³. Afin d'expliquer la composition et les objectifs des groupes militants, François Cardinal n'avait pas, depuis le début de son article, fait référence à aucune source d'information. Que dans sa description des protestataires dits radicaux, ce journaliste ait référé au SCRS illustre bien, selon nous, l'importance que prenait, à la veille du Sommet, la vision véhiculée par les forces de l'ordre des contestataires que l'on qualifiait comme violents. Par ailleurs, après avoir consacré la moitié d'un paragraphe à l'énumération des gestes violents que menaçaient de poser les militants « radicaux », le journaliste du *Devoir* tentait de relativiser les risques réels de débordement en soulignant que « [...] ces vandales ne forment qu'une infime minorité des manifestants qui convergeront dès lundi à Québec⁸⁵⁴ ».

À l'inverse de ce discours journalistique visant à catégoriser les différents types de contestataires prévoyant se rendre protester à Québec, une autre tendance s'est également imposée dans la couverture médiatique du 14 au 23 avril 2001. Déjà présente en mars 2001 dans certains médias (voir à ce propos la section 3.3.1 du chapitre III), ce discours médiatique privilégiait la représentation vague mais fortement stéréotypée du

⁸⁵¹ *Ibid.* Nous soulignons [A.G.].

⁸⁵² *Ibid.*

⁸⁵³ *Ibid.*

⁸⁵⁴ *Ibid.*

« manifestant altermondialiste ». L'article ayant pour titre « La solidarité, genre⁸⁵⁵ » du journaliste Yves Boisvert, publié en première page de *La Presse*, le 18 avril 2001, s'avère un bon exemple de cette orientation de la couverture médiatique des contestataires altermondialistes. Le journaliste débutait son article par cette phrase : « Où est le manifestant? Il est dans son environnement naturel, au cégep Limoilou⁸⁵⁶ ». En faisant référence au cégep Limoilou comme « environnement naturel » du protestataire, le journaliste mettait l'accent sur les engagements de gauche propre à cette institution collégiale⁸⁵⁷. Néanmoins, en utilisant les expressions « le manifestant » et « environnement naturel », le journaliste suggérait que les cégépiens contestataires formaient une sous-culture particulière, un groupe à part dont l'engagement n'était pas lié à une conscientisation politique mais plutôt réduit à la fréquentation d'une institution associée dans l'imaginaire collectif à une jeunesse naïve et révoltée : le cégep. Le regard que posait le journaliste de *La Presse* sur les contestataires était déjà empreint de préjugés.

Pour écrire cet article que nous venons de mentionner, le journaliste Yves Boisvert s'est inspiré des militants rencontrés au cégep Limoilou pour construire une représentation caricaturale du jeune protestataire contemporain. Celui-ci a par moment, été attendri par les convictions sociales des cégépiens. Par exemple, il a décrit, non sans respect, l'idéalisme « du manifestant » : « Il veut changer le monde, et ça commence là, tout de suite, à Limoilou⁸⁵⁸ ». De même, Yves Boisvert n'est pas resté insensible à l'engagement qui animait les jeunes militants : « Il dit aussi « qu'il ne faut pas opposer au capitalisme con un humanisme con ». Il vise les idées, pas les vitrines⁸⁵⁹ ».

Toutefois, le journaliste Yves Boisvert a généralement privilégié une vision condescendante, voire infantilisante des contestataires. Par exemple, il n'a pas été très sympathique face au discours « du manifestant » sur la mondialisation. En utilisant, de façon répétitive, « il dit » ainsi que des phrases courtes, en langage familier, il a accentué le caractère simpliste, voire élémentaire du message du militant, au détriment de son contenu : « Il dit que la sécurité, c'est un truc pour faire peur au monde. Il dit qu'on ne

⁸⁵⁵ Yves Boisvert, « La solidarité, genre », *La Presse*, 18 avril 2001, p. A1.

⁸⁵⁶ *Ibid.* Nous soulignons [A.G.].

⁸⁵⁷ «Limoilou, dans la basse-ville, un cégep célèbre pour ses luttes étudiantes et syndicales ». *Ibid.*

⁸⁵⁸ *Ibid.*

⁸⁵⁹ *Ibid.*

peut pas laisser les dirigeants décider seuls l'avenir de 800 millions de personnes. Il dit qu'on est tous sur la même planète. Il dit qu'il faut parler pour ceux qui ne le peuvent pas⁸⁶⁰ ». Ce faisant, le journaliste renforçait l'idée commune selon laquelle les revendications des jeunes protestataires étaient vides de contenu. De même, le journaliste de *La Presse* indiquait dans son article que « le manifestant » adhérait à une vision politique d'extrême-gauche. « Communiste sur les bords, Rémy. Communiste comme la Russie de Lénine de 1917 et 1921, moment où, dit-il, les ouvriers avaient le contrôle⁸⁶¹ ». Or, en associant les militants altermondialistes à un courant idéologique lié généralement au totalitarisme, et jugé par la majorité de la population occidentale comme socialement révolu, le journaliste tentait explicitement de délégitimer le fondement idéologique de cette mouvance contestataire. Par ailleurs, Yves Boisvert lançait le même type de message quant à la perception, très relative de la non-violence « du manifestant » : « Il est contre la violence. Sauf que "s'ils déploient leur arsenal, si pour repousser certaines personnes ils briment ceux qui se trouvent légitimement à un endroit, [...] ce sera légitime de se défendre"⁸⁶² ». Encore une fois, le journaliste délégitimait les contestataires altermondialistes, en mettant en doute leur adhésion au principe de non-violence. Les propos du jeune militant accentuaient sa naïveté. Celui-ci disait demeurer pacifique si la répression policière ne brimait pas les manifestants non-violents. Or, l'ensemble du dispositif sécuritaire, que ce soit la clôture entourant le périmètre de sécurité, les gaz lacrymogènes, les canons à eau ou les balles de plastique, risquaient d'incommoder tous les protestataires. Ainsi, cet article suggérait que face à la répression policière, la majorité des manifestants à Québec seraient potentiellement violents. Finalement, le journaliste concluait en citant les propos d'un cégépien : « Le manifestant en a contre « la finance internationale ». Il ne veut pas qu'elle mène le monde. Éric voudrait bien la remplacer. Par quoi? "La solidarité, genre"⁸⁶³ ». Cette dernière phrase mettait en évidence la candeur politique des jeunes contestataires qui opposaient au capitalisme financier le concept flou de la « solidarité ». Le fait que le journaliste ait choisi de conserver le mot « genre » à la fin de la réponse du militant, un tic langagier souvent associé aux adolescents et jeunes adultes québécois, indiquait une volonté certaine de rappeler au lecteur la jeunesse et l'immaturation des manifestants qui se présenteraient à Québec, infantilisant davantage les militants altermondialistes.

⁸⁶⁰ *Ibid.*

⁸⁶¹ *Ibid.*

⁸⁶² *Ibid.* Nous soulignons [A.G.].

⁸⁶³ *Ibid.*

En plus d'être une représentation stéréotypée des manifestants s'opposant à la ZLÉA, cet article de *La Presse* se situe entre deux visions journalistiques diffusées par les médias écrits du 14 au 23 avril 2001. Ainsi, les journalistes qui se sont intéressés « au manifestant » l'ont fait soit avec une nostalgie bienveillante, éveillant des souvenirs de leur propre jeunesse contestataire⁸⁶⁴, soit avec un regard paternaliste et cynique, qui se concentrait sur l'ignorance des militants ou le manichéisme de leur perception du monde⁸⁶⁵. Si la première représentation rendait légitime, la fougue et l'utopisme des jeunes manifestants qui allaient se rendre à Québec pour s'opposer au Sommet des Amériques, la seconde réduisait plutôt leur mobilisation à un simple effet de mode, à leur endoctrinement idéologique ou à leur ignorance des véritables enjeux, invalidant, du coup, les fondements et la légitimité de leur opposition à la libéralisation des échanges.

Du 14 au 23 avril 2001, la presse écrite a également fait état des activités auxquelles ont pris part des manifestants pour marquer leur opposition à la ZLÉA. La période qui précède de peu l'ouverture de Sommet des Amériques a été marquée par l'attente des contestations dans la presse écrite. Au cours de cette période, quelques articles ont d'ailleurs mentionné la présence d'un nombre particulièrement élevé de journalistes à Québec, qui guettaient, semble-t-il, le moindre événement de protestation. « Il y avait aussi beaucoup de journalistes, trop en tout cas pour ce genre d'événement [...] »⁸⁶⁶ ; « Après tout ce qu'on a écrit, on n'est pas pour dire qu'il ne se passe rien à Québec. Il se passe plein de choses. La preuve : il y a des journalistes partout⁸⁶⁷ ». Le journaliste Patrick Lagacé signait, dans *Le Journal de Montréal* du 20 avril 2001, un article intitulé « Les manifestants font leur apparition dans le calme... pour l'instant⁸⁶⁸ » qui reflétait l'enthousiasme de la presse écrite pour les premières actions posées par les contestataires. Il mentionnait plusieurs activités de protestation ayant eu lieu ou devant se dérouler promptement dans la ville de Québec. « En début d'après-midi, devant le

⁸⁶⁴ Pierre Bourgault, « Sortir de l'ignorance », *Le Journal de Montréal*, 16 avril 2001, p. 6 ; Lysiane Gagnon, « Le plus vieux métier du monde », *La Presse*, 17 avril 2001, p. A23 ; Jean Dion, « Osez José », *Le Devoir*, 20 avril 2001, p. A1.

⁸⁶⁵ Mario Roy, « Woodstock 2001 », *La Presse*, 14 avril 2001, p. A18 ; Patrick Lagacé, « Pour mieux servir les intérêts de l'État, des James Bond – eh oui ! – se sont infiltrés jusque dans... les journaux ! », *Le Journal de Montréal*, 18 avril 2001, p. 12.

⁸⁶⁶ Jean Dion, « Osez José », *article cité*.

⁸⁶⁷ Yves Boisvert, « En attendant les manif », *La Presse*, 17 avril 2001, p. A1.

⁸⁶⁸ Patrick Lagacé, « Les manifestants font leur apparition dans le calme... pour l'instant », *Le Journal de Montréal*, 20 avril 2001, p. 8.

ministère de l'Agriculture du Québec, pique-nique militant⁸⁶⁹ » ; « Un peu plus tard, dans le Vieux-Québec, c'est la gang de SalAMI, [...] qui a annoncé son programme des prochains jours⁸⁷⁰ » ; « Demain, c'est évidemment la manif monstre⁸⁷¹ ». Le journaliste du *Journal de Montréal* a privilégié un langage simple, presque « parlé » pour faire le bilan des actions à venir. Il n'a pas fait référence au groupe, mais à la « gang » d'Opération SalAMI, cet anglicisme pouvant être associé tant aux regroupements illégaux (par exemple, les gangs de rues) qu'aux groupes de jeunes adolescents (faire partie d'une gang). De même, la Marche des peuples, ici qualifiée de « manif monstre », n'apparaît plus du tout reliée aux préoccupations soulevées par le Sommet des peuples, mais devient plutôt un événement qui, par son ampleur, est incontournable pour tout contestataire « à la mode ». Ces expressions, associées aux jeunes, tendent, encore une fois, à infantiliser les protestataires.

Parallèlement, le journaliste Patrick Lagacé semblait, toujours dans ce même article, agacé par le côté « mise en scène » de certaines actions posées par les contestataires spécialement pour les caméras. Relatant un événement survenu durant l'après-midi où un militant s'était présenté devant le périmètre de sécurité juste après son bouclage, il écrivait :

Évidemment, les dizaines de photographes et cameramen ont entouré le militant ontarien qui interrogeait les agents. Succès de relations publiques instantané. Clic-clic, faisaient les caméras en rafale, croquant l'interrogatoire. Tohill [le militant] savait fort bien que les policiers n'allaient pas le laisser passer⁸⁷².

Ce passage du discours médiatique illustre que, dans le contexte « pré-sommet » propre aux premières contestations pacifiques, la relation de médiation entre les opposants altermondialistes et les journalistes facilitait la médiatisation des actions des militants. La dimension théâtrale du geste posé par le contestataire constituait une stratégie de publicisation qui a porté fruit, puisque reprise par plus d'un média. Néanmoins, cet extrait de l'article de Patrick Lagacé laisse entendre que le militant ontarien avait utilisé les médias, en se présentant devant le périmètre de sécurité alors « qu'il savait fort bien que les policiers n'allaient pas le laisser passer ». Cette vision des choses, qui présente les

⁸⁶⁹ *Ibid.*

⁸⁷⁰ *Ibid.*

⁸⁷¹ *Ibid.*

⁸⁷² *Ibid.*

médias comme des acteurs passifs, percepteurs puis diffuseurs, sans plus, du spectacle médiatique des opposants, apparaît paradoxale dans la mesure où le journaliste du *Journal de Montréal*, au courant de l'issue de la manœuvre du militant, a volontairement choisi de jouer le jeu du contestataire en faisant mention de cet événement dans son article. Nous avons précisé dans notre problématique, qu'accéder à l'espace médiatique et bénéficier d'une couverture de presse avantageuse était primordial pour les contestataires qui souhaitent attirer l'attention de l'« opinion publique » sur leur cause (voir la section 1.3.1 du chapitre I). Toutefois l'accès à l'espace médiatique n'assure pas la façon dont sera traitée l'information. De fait, le journaliste du *Journal de Montréal* a accordé une plus grande importance à l'image du militant ontarien, qu'à son message (contester le périmètre de sécurité), implicitement contenu dans l'action certes, mais que le journaliste s'est tout de même refusé à expliciter dans son article. Au contraire, celui-ci a banalisé le geste du contestataire, le comparant à un « succès de relations publiques instantané », suggérant que les objectifs des protestataires se résumaient à une lutte pour la visibilité. Cet article du *Journal de Montréal* se terminait par la phrase suivante : « Pas de doute, le *show* est commencé », venant renforcer l'idée que les manifestations des prochains jours se limiteraient à un événement mis en scène pour les lecteurs et spectateurs des médias.

Ceci dit, les premières manifestations contre le Sommet des Amériques ont généralement bénéficié d'une attention favorable de la part des médias écrits. Par exemple, les journalistes qui ont assisté le jeudi 19 avril 2001 à la manifestation devant le ministère de l'Agriculture du Québec ont insisté sur le caractère festif de la contestation « Une atmosphère de fête. Un type *déguisé* en maïs géant avec des yeux globuleux⁸⁷³ » ; « Manifestation festive, avec du monde *déguisé* en épis de maïs et chantant *Obladi-Oblada* en s'accompagnant au banjo⁸⁷⁴ » ; « Le militant français José Bové jette un regard amusé sur François Gourd, célèbre entarteur québécois, qui déguste un hamburger au tofu. Ils étaient quelques centaines de manifestants qui ont *piqué-niqué* hier à Québec⁸⁷⁵ ». De même, dans sa couverture de la manifestation des femmes jusqu'au périmètre de sécurité, qui s'est déroulé le 19 avril en soirée, la presse écrite a mis l'accent sur le calme et la douceur des participantes. « Une voix *calme*, au haut parleur a annoncé :

⁸⁷³ *Ibid.* Nous soulignons [A.G.].

⁸⁷⁴ Paul Roy, « Les femmes, premières à se frotter à la "clôture des Amériques" », *La Presse*, 20 avril 2001, p. A4. Nous soulignons [A.G.].

⁸⁷⁵ *Le Journal de Montréal*, « Le militant et l'entarteur », *Le Journal de Montréal*, 20 avril 2001, p. 16. Nous soulignons [A.G.].

“Policières, policiers nous sommes ici ce soir pour dénoncer une mondialisation qui se fait sur le dos des femmes”⁸⁷⁶ ; « Ainsi s’est déroulée la première « confrontation » entre manifestants et forces de l’ordre. Tout en *douceur*⁸⁷⁷ » ; « Au moins 300 femmes. Elles chantaient des chansons très *douces*⁸⁷⁸ ». Se tenant le samedi 21 avril 2001, la Marche des peuples a eu lieu après les premiers gestes de violence entre policiers et manifestants, ce qui n’a pas manqué d’être souligné par les médias écrits qui ont insisté sur le déroulement pacifique de cette manifestation. « Le soulagement. C’est ce qui se lisait sur le visage de tous les organisateurs de la méga manifestation qui s’est déroulée hier dans le plus grand calme⁸⁷⁹ » ; « La manifestation s’est déroulée dans le plus grand calme, grâce notamment, à l’initiative des organisateurs qui avaient fixé un tracé éloignant les participants du périmètre de sécurité qui entoure le Vieux-Québec⁸⁸⁰ ». En insistant sur le caractère festif, doux et calme des manifestations altermondialistes, les extraits précédents participaient à corroborer l’idée selon laquelle une contestation « normale », voire acceptable socialement devait se dérouler paisiblement, sans troubler l’ordre établi, alors même que par sa nature, la manifestation vise plutôt à défier le consensus social sur un enjeu particulier (voir la section 1.3.1 du chapitre I).

Avant le 20 avril 2001, soit durant les jours précédant les premiers « affrontements » spectaculaires entre protestataires et policiers, les médias écrits se sont également intéressés au principal événement organisé par la société civile : le Sommet des peuples. Afin d’informer leurs lecteurs des tenants et aboutissants du Sommet des peuples, *La Presse* publiait dans son cahier spécial sur le Sommet des Amériques du 14 avril 2001, un article présentant cet événement. La journaliste Katia Gagnon signait l’article intitulé « Un sommet studieux mais populaire⁸⁸¹ », où elle exprimait en introduction la volonté d’aider les lecteurs néophytes à clairement distinguer le Sommet des peuples des autres groupes de manifestants.

⁸⁷⁶ Paul Roy, « Les femmes, premières à se frotter à la “clôture des Amériques” », *article cité*. Nous soulignons [A.G.].

⁸⁷⁷ *Ibid.* Nous soulignons [A.G.].

⁸⁷⁸ Yves Boisvert, « La nuit sera longue », *La Presse*, 20 avril 2001, p. A1.

⁸⁷⁹ Katia Gagnon, « La plus grosse manif s’avère la plus pacifique », *La Presse*, 22 avril 2001, p. A5.

⁸⁸⁰ *Presse Canadienne*, « Plus de 30 000 manifestants marchent pacifiquement », *Le Journal de Montréal*, 22 avril 2001, p. 7.

⁸⁸¹ Katia Gagnon, « Un sommet studieux mais populaire », *La Presse*, 14 avril 2001, p. B4.

À la veille du Sommet des Amériques, parions que vous confondez encore le Sommet des peuples, la désobéissance civile d'Opération SALAMI et les actions violentes des groupes anarchistes radicaux. Grave erreur. Les casseurs qui se pointeront peut-être à Québec n'ont rien à voir avec les studieux contestataires qui formeront le deuxième Sommet des peuples⁸⁸².

Malgré l'attention soutenue que la presse écrite a porté aux opposants du Sommet des Amériques depuis de nombreuses semaines, la journaliste a néanmoins pris pour acquis la plus complète ignorance de la majorité des lecteurs sur cette question. En insinuant que le citoyen moyen n'était pas apte à différencier le Sommet des peuples des « groupes anarchistes radicaux », celle-ci sous-estimait non seulement les connaissances que les lecteurs avaient des contestations qui se préparaient à Québec, elle doutait aussi de leur capacité d'analyse, sans compter qu'elle reprenait et normalisait l'idée des forces de l'ordre selon laquelle la violence à Québec émanerait nécessairement des groupes anarchistes (à ce propos, voir la section 4.1.2). Ceci dit, le choix de la journaliste de commencer son article en comparant le Sommet des peuples aux « casseurs », nous apparaît particulièrement significatif. En effet, en rapprochant puis dissociant cet événement des groupes dits radicaux, cet article de *La Presse* proposait implicitement que le Sommet parallèle ne constituait pas un contre-sommet, mais plutôt une variante « réflexive », donc la plus inoffensive des protestations qui allaient se dérouler dans les rues de Québec, quelques jours plus tard.

Ce même article de Katia Gagnon identifiait l'origine du premier Sommet des peuples lors d'une rencontre entre divers groupes sociaux au Brésil en 1997. Toutefois, la journaliste de *La Presse* ne mentionnait pas les motivations politiques ayant poussé ces organisations à mettre de l'avant une telle initiative. « L'idée d'un tel sommet parallèle est né à Belo Horizonte, au Brésil, en 1997, quand plusieurs représentants sociaux et syndicaux se sont réunis à l'initiative de l'Organisation régionale interaméricaine des travailleurs⁸⁸³ ». L'image du Sommet des peuples projetée par cet article de *La Presse* est pragmatique : ce forum constitue principalement un levier servant à matérialiser des revendications sociales concrètes émanant de diverses organisations militantes. La journaliste a d'ailleurs mis cette dimension en valeur en citant un extrait du document *Des alternatives pour les Amériques*, devant servir de base aux discussions pour la

⁸⁸² *Ibid.*

⁸⁸³ Katia Gagnon, « Un sommet studieux mais populaire », *article cité*.

déclaration finale du Sommet parallèle. « À ce stade-ci de la lutte, il ne suffit pas de résister et de critiquer. Il faut élaborer notre propre proposition et nous battre pour la mettre en œuvre⁸⁸⁴ ». Toutefois, l'article ne fait pas explicitement référence au caractère proprement politique de cette lutte à laquelle prenait part les participants du Sommet des peuples.

Cet article de *La Presse* sur le Sommet des peuples, faisait également état des activités s'adressant au public (éducation populaire, *teach-in*, Tribunal des femmes), précisant que le tout devait se terminer par la grande manifestation du samedi. « On attend plusieurs milliers de personnes, qui devraient manifester pacifiquement, *espère-t-on*. « On a obtenu l'accord de tous les groupes. La manif sera unitaire et pacifique. Mais évidemment, *on ne peut pas tout contrôler* », dit Denise Babin, porte-parole du Sommet⁸⁸⁵ ». En concluant ainsi son article, la journaliste revenait en quelque sorte à son point de départ, faisant référence aux « casseurs » sans les nommer, laissant planer le doute tant qu'au déroulement « réellement » pacifique de la grande Marche des peuples.

Ce doute quant au déroulement paisible des manifestations, a par ailleurs été entretenu par divers articles publiés peu avant le Sommet de Québec, soit du 14 au 20 avril 2001. L'attente d'événements spectaculaires transparaît dans le discours médiatique produit au cours de cette période. Par exemple, bien que la marche symbolique au flambeau organisée par la CLAC et le CASA le soir du 19 avril 2001 à laquelle assistait la journaliste Marie-Claude Lortie, de *La Presse*, se soit déroulée sans violence, celle-ci a, d'une part, insisté dans son article sur l'omniprésence des policiers. « Environ 700 jeunes [...], ont entamé la valse des manifestations du Sommet de Québec hier soir sous le regard attentifs des policiers » ; « Les policiers aussi étaient là, nombreux [...] »⁸⁸⁶. D'autre part, elle a interrogé un porte-parole de la CLAC sur les risques de violence lors des prochaines contestations : « A-t-il peur des débordements violents? « J'ai peur de débordements de la police, de la provocation », a-t-il répondu⁸⁸⁷ ». Ces propos du militant de la CLAC déresponsabilisaient d'emblée les contestataires en imputant les risques de violence aux policiers. Or, cette perception contredisait le discours des forces de l'ordre, omniprésent dans l'espace médiatique depuis de nombreuses semaines, selon lequel la

⁸⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁸⁵ *Ibid.* Nous soulignons [A.G.].

⁸⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁸⁷ Marie-Claude Lortie, « Une manif pour “mettre un peu de lumière” », *article cité*.

violence, lors des protestations, proviendrait des « anarchistes-radicaux-violents » et non des policiers, présents justement pour parer à tout débordement. Les membres de la CLAC, par la radicalité de leur discours et de leur position politique, étaient déjà associés dans le discours médiatique à l'usage de la violence comme stratégie d'action (à ce propos, voir la section 3.2.1 du chapitre III ou la typologie des groupes militants au début de la présente section). Ce faisant, le choix de cette citation par cette journaliste de *La Presse* ne faisait qu'accentuer l'idée selon laquelle la violence était inévitable lors des futures contestations, dans la mesure où les contestataires non seulement ne craignaient pas la violence, mais se considéraient d'emblée non-responsables de son éclatement.

Cette impression de fatalité de la violence a par ailleurs été renforcée par d'autres articles de *La Presse* qui, faisant des références explicites à la « jeunesse » du Sommet des Amériques, insistaient sur le fait qu'il restait encore plusieurs jours pour que les manifestations pacifiques se transforment en confrontations violentes. Le journaliste à *La Presse* Yves Boisvert terminait son article du 20 avril 2001 en écrivant : « Les manif ont commencé en chansons. Finiront-elles en canons? Le Sommet est jeune. Très jeune. Et la nuit sera longue⁸⁸⁸ ». Utilisant la même expression, le journaliste à *La Presse*, Paul Roy, précisait : « D'ailleurs, les policiers, [...], ont semblé faire preuve de beaucoup de tact hier, de l'avis de plusieurs... qui convenaient toutefois que "le Sommet était jeune"⁸⁸⁹ ». Nous verrons plus en détails dans la prochaine section traitant de la violence et des mesures de sécurité comment cette appréhension médiatique de la violence s'est concrétisée dans la (re)présentation des « affrontements » entre les manifestants et les forces de l'ordre.

Les quotidiens ont porté une attention particulière aux actions des manifestants, mais ils ont également poursuivi leur couverture des enjeux et des revendications des militants. Encore une fois, la presse écrite s'est très peu intéressée au discours des contestataires plus « radicaux ». Si leur position idéologique au sujet du libre-échange a fait parfois l'objet d'une brève mention – « Réuni pour l'occasion, l'International Socialist (IS), la CLAC, le CASA, le Groupe opposé à la mondialisation des marchés (GOMM) et l'Opération Québec Printemps 2001 (OQP 2001) ont dit non « clairement et

⁸⁸⁸ Yves Boisvert, « La nuit sera longue », *article cité*.

⁸⁸⁹ Paul Roy, « Les femmes, premières à se froter à la "clôture des Amériques" », *article cité*.

simplement non » à la ZLÉA⁸⁹⁰ » –, celle-ci a rarement été développée dans le cadre d'un article. Seule exception : un article de la journaliste au *Devoir* Valérie Dufour, intitulé « Les militants repartent satisfaits⁸⁹¹ », qui faisait état de la perception favorable des contestataires du déroulement du Sommet ainsi que des actions du Black Bloc. La journaliste débutait son article en indiquant les motifs qu'avaient les manifestants d'être heureux du déroulement des manifestations. « Satisfaits d'avoir exprimé leur opposition à la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Satisfaits d'avoir ébranlé les forces de l'ordre en s'en prenant à ce qui constitue pour plusieurs le symbole de l'antidémocratie, le mur de sécurité⁸⁹² ». Aux actions de protestation de la rue, la journaliste associait des revendications, certes larges, mais tout de même à connotation politique, ce qui a été plutôt rare dans la couverture de presse des manifestations du Sommet des Amériques. Celle-ci poursuivait en reprenant une déclaration d'un membre du Black Bloc, interviewé durant les manifestations du samedi 21 avril 2001.

Formés en peloton, des membres de la désormais célèbre Black Block [sic : Bloc] ont sonné la charge à maintes reprises dans la journée de samedi contre les barricades rue Saint-Jean. « Nous avons ouvert trois brèches et nous continuons », a raconté fièrement samedi l'un d'entre eux, le visage cagoulé. « Nous avons réussi à attirer l'attention sur le problème que nous voulions dénoncer »⁸⁹³.

Cet extrait constitue l'unique citation provenant d'un membre du Black Bloc, diffusée par les médias écrits avant ou pendant le Sommet des Amériques. La journaliste du *Devoir*, en choisissant de retransmettre le message de cet anarchiste, accordait sinon de l'importance, du moins une certaine valeur à sa vision des contestations du Sommet des Amériques. Or, bien que par ces propos, ce contestataire faisait état du succès du Black Bloc à attirer l'attention sur ce qu'il voulait dénoncer, l'article ne précise pas les revendications exactes du Black Bloc. À l'inverse, dans cet extrait, la journaliste a davantage mis l'accent sur les actions des Black Bloc et leur fierté de porter atteinte au périmètre de sécurité. Ainsi, en donnant la parole aux manifestants, cet article nuancait la représentation du Black Bloc construite par les médias (voir la section 4.2.2), qui reposait presque uniquement sur la vision qu'en offraient les forces de l'ordre. Notons néanmoins que cet article du *Devoir* s'intéressait tout de même davantage aux gestes déviants des

⁸⁹⁰ François Cardinal, « Bouclez-la! », *Le Devoir*, 20 avril 2001, p. A3.

⁸⁹¹ Valérie Dufour, « Les militants repartent satisfaits », *Le Devoir*, 23 avril 2001, p. A3.

⁸⁹² *Ibid.*

⁸⁹³ *Ibid.*

anarchistes, qu'à leur discours politique. De plus, cet article a été publié le 23 avril 2001, soit après les dernières contestations, alors que la régulation sociale se faisait moins pressante.

Fort probablement en raison de la tenue du Sommet des peuples durant la semaine précédant l'ouverture du Sommet des Amériques, le discours des opposants « modérés » a dominé les messages des militants accédant à l'espace médiatique. De nombreux enjeux qui avaient déjà fait l'objet d'une diffusion médiatique depuis le mois de janvier 2001 (voir les sections 3.1.1, 3.2.1 et 3.3.1 du chapitre III et la section 4.1.1 du chapitre IV) se sont retrouvés dans les médias du 14 au 23 avril 2001. Ainsi, les quotidiens ont signalé la lutte des opposants pour une mondialisation à visage plus humain. À ce propos, *Le Devoir* a publié deux articles reprenant le discours de M^{gr} Couture plaidant pour une redistribution plus équitable de la richesse et une plus grande justice sociale dans les Amériques⁸⁹⁴. Les craintes des militants de voir les services publics et les biens essentiels se commercialiser ont aussi accédées à l'espace médiatique⁸⁹⁵. La question de l'impact de la mondialisation sur la perte de la souveraineté des États a également été relayée par le discours médiatique au cours de cette période. De même, les médias écrits ont mentionné, dans quelques articles, le cri d'alerte lancé par les organisateurs du Sommet des peuples qui, ayant obtenu le brouillon d'un chapitre de la ZLÉA sur les investissements, désapprouvaient ce texte qu'ils qualifiaient de « charte des droits et libertés des investisseurs »⁸⁹⁶. Les répercussions que pourrait avoir la ZLÉA sur le commerce équitable a fait l'objet d'un article dans *Le Devoir*⁸⁹⁷. Nous avons par ailleurs constaté qu'en raison de la publication imminente de l'ébauche des textes de négociation de la ZLÉA, le caractère secret des négociations n'a pas été beaucoup dénoncé par les militants altermondialistes dans les médias écrits.

⁸⁹⁴ Claire Harvey, « Pour une répartition équitable de la richesse », *Le Devoir*, 14 avril 2001, p. G3 ; Jean-Claude Leclerc, « Comment « civiliser » les multinationales? », *Le Devoir*, 17 avril 2001, p. B6.

⁸⁹⁵ Marc Thibodeau, « Éducation : des Amériques à géométrie variable », *La Presse*, 15 avril 2001, p. A12 ; Norman Delisle, de la Presse Canadienne, « L'eau potable, « le pétrole du XXI^e siècle », est mal protégée », *La Presse*, 18 avril 2001, p. A7.

⁸⁹⁶ Frédéric Wagnière, « Une fuite confirmerait "le pire scénario" », *La Presse*, 19 avril 2001, p. A4 ; Éric Desrosiers, « Un brouillon du chapitre sur les investissements sème l'émoi », *Le Devoir*, 19 avril 2001, p. A1 ; Presse Canadienne, « Un « brouillon » inquiétant », *Le Journal de Montréal*, 19 avril 2001, p. 15 ; Franco Nuevo, « Le veau d'or », *Le Journal de Montréal*, 20 avril 2001, p. 6.

⁸⁹⁷ Éric Desrosiers, « La ZLÉA risque de faire disparaître le café équitable », *Le Devoir*, 14 avril 2001, p. A7.

Ceci dit, certains enjeux se sont davantage démarqués dans la couverture de presse portant sur le discours des opposants. Entre autres, les médias écrits ont fait état de la position des organisateurs du Sommet des peuples face au zèle des agents d'Immigration Canada. Dans un article de *La Presse* publié le 17 avril 2001, la journaliste Katia Gagnon mentionnait que plusieurs délégués de ce sommet parallèle avaient dénoncé le traitement qu'ils avaient subi aux frontières canadiennes. « [...] ils sont littéralement « harcelés » par les autorités, soutiennent-ils⁸⁹⁸ » ; « [...] je n'ai jamais été traité de telle façon, même dans des pays qui étaient en pleine guerre civile [...]»⁸⁹⁹ » ; « On m'a bombardée de questions : où j'allais, qui j'allais rencontrer, si j'allais manifester. C'était très choquant⁹⁰⁰ ». Ces extraits reprennent les propos tenus par divers participants au Sommet des peuples en conférence de presse. Or, nous avons constaté que le mot « harcèlement », utilisé à plusieurs reprises par les représentants de la société civile pour qualifier le travail des agents d'Immigration, était retranscrit entre guillemets tout au long de l'article. Ce faisant, la journaliste de *La Presse* se détachait de la position des contestataires tout en doutant du bien-fondé de leur dénonciation. De fait, celle-ci poursuivait en faisant état de la vision du porte-parole d'Immigration Canada sur la question. « Pour Richard Saint-Louis, porte-parole d'Immigration Canada, il est normal que les agents d'immigration posent toutes les questions nécessaires s'ils ont des doutes sur l'admissibilité d'une personne⁹⁰¹ ». Cette paraphrase de la déclaration du représentant d'Immigration Canada indiquait non seulement qu'il était « normal » de douter de l'ensemble des étrangers dans le contexte « pré-sommet », mais qu'en outre, il était particulièrement « normal » que les agents d'immigration aient des doutes sur les motifs de visite de l'ensemble des militants prévoyant se rendre à Québec, qu'ils participent au Sommet des peuples ou non. En rapportant ces affirmations du porte-parole d'Immigration Canada, la journaliste faisait paraître exagérées les critiques des participants du Sommet des peuples, qui se disaient « harcelés » alors que les douaniers et les agents d'immigration ne faisaient qu'exercer leurs fonctions. Cet article contribuait également à la banalisation de l'accroissement du contrôle social aux frontières canadiennes.

⁸⁹⁸ Katia Gagnon, « Le zèle d'Immigration Canada indigné les organisateurs du Sommet des peuples », *La Presse*, 17 avril 2001, p. A1.

⁸⁹⁹ Propos tenus par Karen Hansen Khun en conférence de presse, cités par la journaliste Katia Gagnon. *Ibid.*

⁹⁰⁰ Propos tenus par Karen Hansen Khun en conférence de presse, cités par la journaliste Katia Gagnon. *Ibid.*

⁹⁰¹ *Ibid.*

D'autre part, entre le 14 et le 23 avril 2001, les médias ont mentionné à plus d'une reprise la demande des représentants du Sommet des peuples, pour que la ZLÉA fasse l'objet d'une consultation populaire à l'échelle continentale. Entre autres, le journaliste au *Devoir* François Cardinal, faisait état de cette revendication dans un article publié le 17 avril 2001, portant sur la visite des participants du forum parallèle, à l'Assemblée nationale. « Invités à l'Assemblée nationale du Québec, hier, les représentants du Sommet des peuples ont profité de la tribune qui leur était offerte pour demander à ce que le futur traité de la Zone de libre-échange des Amériques soit ratifié par référendum dans chacun des pays concernés »⁹⁰². De même, il a été question dans la presse écrite de la requête des organisateurs du Sommet des peuples afin de participer, à titre de représentants de la société civile, au processus de négociation de la ZLÉA. Dans un article publié dans *Le Devoir* le 17 avril 2001, sur l'ouverture du Sommet des peuples, le journaliste Éric Desrosiers indiquait : « [...] ces organisateurs ont profité de l'événement [...] pour réitérer leur exigence de se voir donner une place à part entière à la table de négociation de la ZLÉA⁹⁰³ ». L'article poursuivait en mentionnant que les représentants du sommet parallèle avaient rejeté la proposition des organisateurs du Sommet des Amériques de Québec de participer à une table ronde au cours du Sommet officiel qui devait réunir plusieurs groupes issus de la société civile ainsi que les ministres des Affaires extérieures de différents pays américains, dont le Canada. L'article signalait que les représentants du Sommet des peuples étaient davantage favorables à un débat public : « On ne veut pas d'une délégation qui serait trop large et étriquée, a répondu le président de la FTQ, Henri Massé. On exige un débat qui se tiendrait en public, dans un cadre structuré⁹⁰⁴ ».

Le lendemain paraissait dans *Le Devoir* un second article du journaliste Éric Desrosiers portant exclusivement sur la demande des organisateurs du Sommet des peuples, de rencontrer les chefs d'États du Sommet officiel. L'article ayant pour titre, « La rencontre aux sommets n'aura pas lieu⁹⁰⁵ », signalait que cette revendication de la société civile resterait sans réponse. Toutefois, la façon dont le journaliste a présenté cette

⁹⁰² François Cardinal, « Landry n'exclut pas l'idée de faire ratifier le traité par référendum », *Le Devoir*, 17 avril 2001 ;

⁹⁰³ Éric Desrosiers, « "L'autre" sommet s'ouvre dans la fébrilité », *Le Devoir*, 17 avril 2001, p. A1.

⁹⁰⁴ Propos tenus par Henri Massé en conférence de presse, cité par le journaliste Éric Desrosiers.

Ibid.

⁹⁰⁵ Éric Desrosiers, « La rencontre aux sommets n'aura pas lieu », *Le Devoir*, 18 avril 2001, p. A4.

information nous apparaît significative. En première partie de son article, le journaliste au *Devoir* précisait l'ensemble des propositions faites par les organisateurs du Sommet des Amériques pour assurer une place aux représentants du Sommet des peuples dans le cadre du Sommet officiel. Les organisateurs du Sommet officiel étaient donc présentés comme ayant été conciliants envers la société civile. La seconde section de l'article débutait par la réponse des opposants aux offres des organisateurs du Sommet des Amériques : « Les porte-parole du Sommet des peuples ont rejeté *catégoriquement* cette proposition hier⁹⁰⁶ ». *De facto*, ceux-ci semblaient davantage intransigeants. En outre, le journaliste spécifiait que selon les porte-parole du forum parallèle, une rencontre entre les gouvernements et la société civile devait répondre à différentes conditions pour être acceptée par le Sommet des peuples. Il énumérait chacun de ces critères et poursuivait son article en citant l'un des représentants, M. Hector de la Cueva : « Le genre de rencontre que l'on demande serait parfaitement réalisable s'il y avait un peu de bonne volonté de la part des élus⁹⁰⁷ ». Ainsi, en rejetant la responsabilité de l'échec de la rencontre « sommet à sommet » sur les organisateurs du Sommet des Amériques, M. de la Cueva semblait faire preuve de mauvaise foi puisqu'il n'accordait aucune reconnaissance aux efforts déployés par les sherpas du Sommet pour faire une place à la société civile dans le cadre du Sommet officiel. Dans l'ensemble, cet article présentait comme extrêmement rigide la position des représentants du Sommet des peuples face aux organisateurs du Sommet des Amériques, dépeints comme davantage enclins aux compromis.

Or, cette impression découle, selon nous, de la violence symbolique (à ce propos, voir la section 1.2.3 du chapitre I), constitutive de la construction de cet article du *Devoir*. Les organisateurs du Sommet des Amériques y semblaient plus accommodants puisque l'article les présentait comme étant ceux qui offraient des réponses aux demandes de la société civile qui désirait rencontrer les chefs d'État. Toutefois, le journaliste du *Devoir* n'indiquait pas, d'une part, que cette revendication résultait en grande partie de l'insatisfaction des groupes sociaux devant les résultats décevants des précédentes consultations organisées par les autorités politiques auprès de la société civile (voir à ce propos les sections 3.1.1, 3.2.1 du chapitre III et la section 4.1.1 du chapitre IV). D'autre part, il ne précisait pas non plus que les « solutions » mises de l'avant par les

⁹⁰⁶ *Ibid.* Nous soulignons [A.G.].

⁹⁰⁷ Propos tenus par Hector de la Cueva en conférence de presse, cités par Éric Desrosiers. *Ibid.*

organisateurs du Sommet des Amériques pour permettre une rencontre entre la société civile et les politiciens, n'étaient pas proposées aux représentants du sommet parallèle, mais leur étaient plutôt imposées par les autorités politiques, qui refusaient « catégoriquement » tout autre type de rencontre entre gouvernants et gouvernés. Au contraire, en masquant le rapport de force existant entre les acteurs politiques et les porte-parole du Sommet des peuples avant le Sommet, cet article présentait comme légitime, la position des autorités politiques dans ce dossier, et comme illégitime celle défendue par les opposants du Sommet des peuples. Ce faisant, cet article exerçait une violence symbolique qui participait à rendre « naturelle » cette vision régulatrice de la contestation sociale.

Dans la même lignée, la fin du Sommet des peuples et la divulgation, dans les médias écrits, de leur déclaration finale, ont généré un discours médiatique très critique des orientations politiques de ce forum parallèle. Dans son éditorial du 21 avril 2001, l'éditorialiste au *Devoir* Jean-Robert Sansfaçon, déplorait la « radicalité » des propos tenus par les participants au Sommet des peuples dans leur document final : « Cette déclaration est d'une telle pureté d'intention, d'une telle naïveté politique, qu'elle discrédite le travail de sensibilisation mené depuis le début de la semaine. Pire, elle fait le jeu des extrémistes qui y puisent les arguments et l'appui nécessaires pour justifier la casse à laquelle on a pu assister hier⁹⁰⁸ ». Dans cet extrait, l'éditorialiste rompt la dichotomie entre les militants « modérés » et les protestataires « radicaux », distinction qui dominait depuis plusieurs mois le discours médiatique. En suggérant que la déclaration du Sommet des peuples avait servi de justification aux violences des « casseurs », l'éditorialiste rendait implicitement responsables les participants du Sommet des peuples des actes de violence commis durant les contestations. Ce faisant, les revendications des opposants considérés comme « modérés », qui avaient jusqu'alors été présentées comme légitimes, étaient donc basculées dans l'illégitimité, puisqu'elles étaient désormais associées à des actes illégaux et criminels. Ainsi, l'éditorialiste du *Devoir* stigmatisait les participants du Sommet des peuples qui, par leur discours, avaient défié l'ordre social dominant en rejetant catégoriquement l'accord de libre-échange proposé par les chefs d'États des Amériques. De même, il adhérait et diffusait un discours politique hautement régulateur, qui prévalait durant la période du Sommet des

⁹⁰⁸ Jean-Robert Sansfaçon, « Une fin en queue de poisson », *Le Devoir*, 21 avril 2001, p. A12.

Amériques. Nous verrons dans la prochaine section, comment ce discours de régulation sociale s'est nettement imposé dans la couverture de presse des manifestations altermondialistes en générale.

4.2.2 La violence et les mesures de sécurité : une couverture de presse dominée par l'illégitimité de la violence des contestataires et la légitimité de la violence des forces de l'ordre

Au cours de la période s'étendant du 14 au 23 avril 2001, le discours médiatique sur la violence lors des manifestations altermondialistes et les mesures de sécurité prises par les autorités pour contrôler la situation, a pris une ampleur jusque là inégalée. À l'instar des mois précédents, la couverture de presse de cette période a continué à se concentrer sur les préparatifs des forces de l'ordre ainsi que sur l'appréhension de plus en plus perceptible dans la population, de la venue de contestataires violents. Les médias écrits ont également diffusé un discours portant explicitement sur la violence, et plus spécifiquement sur la responsabilité des manifestants dans les débordements observés. Ceci dit, certains chroniqueurs se sont montrés plus ambivalents sur cette question, alors que quelques articles ont relayé le discours des opposants qui percevaient l'État canadien comme la cause de la violence. Le déploiement des mesures de sécurité ainsi que les actions des forces de l'ordre durant le Sommet de Québec ont aussi bénéficié d'une importante couverture médiatique. Si les récriminations des opposants ont accédé à l'espace médiatique, la satisfaction face au travail des policiers a néanmoins semblé faire consensus dans le discours médiatique durant et après la tenue du Sommet de Québec.

Quelques jours avant l'ouverture du Sommet des Amériques de Québec, soit du 14 au 20 avril 2001, plusieurs journalistes ont signalé dans leurs articles la tension sociale, palpable depuis déjà plusieurs semaines (à titre d'exemple, voir la section 3.2.2 du chapitre III), dans la Ville de Québec. Ainsi, le journaliste au *Journal de Montréal*, Marco Fortier, dans un article intitulé « Québec ville assiégée⁹⁰⁹ » en date du 19 avril 2001, mettait l'accent sur l'atmosphère prévalant à Québec, à la veille du Sommet. « À 24 heures du grand jour, la ville de Québec retient son souffle et se prépare au pire [...] ⁹¹⁰ » ; « [...] plus le moment attendu approche, plus les résidants sont nerveux. Inquiets ⁹¹¹ ».

⁹⁰⁹ Marco Fortier, « Québec ville assiégée », *Le Journal de Montréal*, 19 avril 2001, p. 8.

⁹¹⁰ *Ibid.*

⁹¹¹ *Ibid.*

Selon les propos recueillis par le journaliste, l'arrivée des policiers aurait causé un certain émoi dans la population et plus particulièrement chez les commerçants. « Martin Turcotte [propriétaire d'une boutique de vêtements sur la rue Saint-Jean] a pris conscience de l'ampleur des risques associés au Sommet avec l'arrivée hier des 6 000 policiers chargés de la sécurité⁹¹² ». Cet extrait illustre à quel point l'ampleur des dispositifs de sécurité s'était symboliquement imposée dans l'imaginaire collectif comme étant équivalente à l'ampleur des risques de violence. Ceci montre également le « succès » du discours politique officiel et la violence symbolique le structurant, abondamment diffusé par les médias depuis le mois de janvier 2001.

De fait, la perception des policiers s'est trouvée presque directement relayée par différents articles publiés entre le 14 et 23 avril 2001 portant sur les manifestants violents. *Le Journal de Montréal* consacrait le 20 avril 2001, un article à ce sujet ayant pour titre : « Selon la police, les *Black Block* [sic : Bloc] sont prêts⁹¹³ ». Référant aux « services de renseignements des forces de l'ordre⁹¹⁴ » au tout début de l'article, le journaliste s'est approprié ce discours officiel pour construire une représentation du Black Bloc. Ainsi, selon l'article, les contestataires « radicaux » ne manqueraient pas de passer à l'action durant le Sommet, puisqu'ils percevraient cet événement comme « une occasion en or de se faire valoir⁹¹⁵ ». Cette vision des choses rejoint par ailleurs celle exprimée par le journaliste Patrick Lagacé, qui réduisait également l'action des militants pacifiques à un objectif unique : celui de la visibilité (voir la section 4.2.1 de ce chapitre). Le journaliste Jean Maurice Duddin considérait les contestataires participant à des opérations Black Bloc comme étant les plus violents et les plus dangereux. « Ce sont les plus maniaques. Ces groupes sont quasiment impénétrables. Ils sont tout au plus cinq ou dix individus, des amis de longue date, qui se connaissent tellement qu'ils ne se trahiront pas⁹¹⁶ ». En qualifiant les contestataires du Black Bloc de « maniaques », le journaliste associait leurs actions à des gestes irrationnels, frôlant la psychopathologie. De même, en présentant ces regroupements comme « impénétrables », formés de membres extrêmement loyaux, le journaliste attribuait un caractère monolithique aux contestataires du Black Bloc,

⁹¹² *Ibid.*

⁹¹³ Jean Maurice Duddin, « Selon la police, les *Black Block* [sic : Bloc] sont prêts », *Le Journal de Montréal*, 20 avril 2001, p. 16.

⁹¹⁴ *Ibid.*

⁹¹⁵ *Ibid.*

⁹¹⁶ *Ibid.*

s'apparentant davantage à une opération commando, qu'à un groupe de manifestants. En l'occurrence, cette description dépeignait le Black Bloc comme une organisation militante occulte, formée de guerriers expérimentés en proie à un déséquilibre mental les rendant particulièrement dangereux pour autrui.

Le journaliste Jean-Maurice Duddin concluait son article sur le Black Bloc en évoquant les différentes motivations poussant les contestataires à recourir à la violence. « D'autres prônent la violence au nom d'une justice différente, pour une façon de gouverner différente. D'autres veulent casser la baraque en disant rêver bâtir la société sur de nouvelles bases, établir une véritable justice sociale⁹¹⁷ ». En énumérant les fondements idéologiques qui justifieraient l'utilisation de violence lors des manifestations, le journaliste du *Journal de Montréal* semblait présenter le point de vue des opposants. Cependant, comme les services de renseignements des forces de l'ordre constituent l'unique source d'information à laquelle le journaliste a fait référence dans son article, cette vision de la violence n'appartenait pas, selon nous, aux manifestants « radicaux », mais bien aux autorités policières et militaires. De fait, ces idées, qui faisaient l'apologie de la violence comme moyen d'action, loin de justifier les stratégies des contestataires dits radicaux, s'avéraient socialement illégitimes dans une société obsédée par le maintien de l'harmonie sociale et l'oblitération de toute situation conflictuelle (voir la section 1.1.1 du chapitre I). Finalement, en se concentrant uniquement sur la représentation des protestataires violents, cet article esquivaient complètement le portait sociopolitique d'ensemble des manifestations altermondialistes pourtant à l'origine de la venue, tant appréhendée par les forces de l'ordre, des manifestants « radicaux » et violents. « Peu importe qui, peu importe où, c'est aujourd'hui, demain ou dimanche que ces anarchistes vont passer à l'action⁹¹⁸ ». Cet article se limitait donc à reproduire la vision des services de renseignement des policiers, selon laquelle la présence inéluctable de contestataires violents justifiait l'ensemble des mesures de sécurité élaborées en prévision du Sommet des Amériques de Québec.

Par ailleurs, entre le 14 et le 23 avril 2001, le discours des autorités policières et juridiques sur les préparatifs entourant la sécurité du Sommet de Québec a bénéficié de l'attention récurrente des médias. À titre d'exemple, la fin de semaine du 14 avril 2001,

⁹¹⁷ *Ibid.*

⁹¹⁸ *Ibid.*

La Presse publiait dans son cahier spécial sur le Sommet de Québec, un dossier du journaliste Martin Pelchat, portant sur cette question. Se basant exclusivement sur les propos de Richard St-Denis, directeur adjoint de la SQ et de Jacques Tanguay, l'officier chargé des opérations à la GRC, cet article offre un très bon exemple (à ce propos, voir également la section 4.1.2 du présent chapitre) d'une retransmission médiatique presque directe du discours des forces policières visant à justifier la sécurité lors du Sommet. Les représentants des forces de l'ordre cités par le journaliste y indiquaient que les préparatifs avaient été pensés afin d'éviter les affrontements entre policiers et manifestants qui avaient eu lieu aux rencontres internationales de Prague et de Nice. « C'est en tenant compte de ces expériences, [...] que la stratégie des policiers à Québec a été élaborée depuis 14 mois⁹¹⁹ ». En fait, l'ensemble du discours des policiers dans cet article reposait sur la prémisse suivante : les leçons tirées des événements du passé légitimaient les actions du présent. Une seconde section de ce dossier, intitulée « L'arsenal policier⁹²⁰ », faisait la démonstration de la force qui pourrait être utilisée par les policiers lors du Sommet officiel. « Gaz lacrymogènes, gaz poivre, arme d'impact Arwen 37 à balles de plastique et jets d'eau ; les policiers affectés au Sommet des Amériques auront tout un éventail de moyens mis à leur disposition⁹²¹ ». Chaque moyen de répression était suivi d'un commentaire des représentants de la SQ et de la GRC spécifiant dans quelles conditions les agents en service y auraient recours. Ce faisant, cet article présentait l'élaboration du dispositif sécuritaire des forces de l'ordre comme ayant été particulièrement réfléchi et totalement justifié.

Notons par ailleurs qu'un article de *La Presse*, signé par le journaliste Paul Roy publié le 19 avril 2001, faisait état d'un raisonnement similaire de la part des autorités juridiques. Chargées de juger de la légitimité de l'édification du périmètre de sécurité (à ce sujet, voir les sections 3.3.1 du chapitre III et 4.1.1 du présent chapitre), celles-ci percevaient également la présence des manifestants violents dans les contestations des sommets internationaux précédents, comme une des principales raisons justifiant le maintien du périmètre. À ce propos, le journaliste citait le jugement de la Cour Supérieure :

⁹¹⁹ Martin Pelchat, « Ce ne sont pas les grands voiliers... », *La Presse*, 14 avril 2001, p. B2.

⁹²⁰ Martin Pelchat, « L'arsenal policier », *La Presse*, 14 avril 2001, p. B2.

⁹²¹ *Ibid.*

[...] en raison des impératifs de sécurité dictés par la nature de l'événement, par son envergure sans précédent au Canada et par les incidents violents survenus lors des sommets de même nature tenus dans le monde au cours des dernières années, les intimés ont convaincu le tribunal que les restrictions en cause s'inscrivent dans les limites raisonnables et que leur justification peut se démontrer dans le cadre d'une société libre et démocratique⁹²².

Le journaliste Paul Roy poursuivait en reprenant un extrait du jugement de la Cour supérieure où le juge spécifiait : « Le principe, en fait, est d'éviter dans toute la mesure du possible un face-à-face potentiellement incendiaire entre les forces de l'ordre et une nuée de manifestants parmi lesquels se dissimulent quelques casseurs impossibles à démasquer et à maîtriser⁹²³ ».

Parallèlement, quelques jours avant l'ouverture du Sommet de Québec, un second thème était également au centre du discours justificatif des forces de l'ordre : la légitimité de l'accentuation de la sécurité aux frontières canadiennes en raison de la venue à Québec de manifestants étrangers violents. Depuis le mois de février 2001, cette question a été un leitmotiv dans les discours médiatiques portant sur les contestataires prévoyant se rendre à Québec (à ce propos, voir les sections 3.2.2 et 3.3.2 du chapitre III et la section 4.1.1 de ce chapitre). À partir du mois d'avril 2001, les quotidiens montréalais se sont particulièrement intéressés à la réserve d'Akwesasne qui, chevauchant la frontière canado-américaine (État de New York), constituait selon les autorités policières, un des points de passage envisagés par les militants américains refoulés aux douanes canadiennes. *Le Journal de Montréal* publiait le 20 avril 2001, un article du journaliste Jean-Michel Gauthier, dans lequel une représentante de la Gendarmerie royale du Canada expliquait les motifs ayant poussé les autorités policières à accroître la surveillance de la frontière à proximité de la réserve amérindienne. « Nous avons décidé d'augmenter nos effectifs pour nous assurer que les indésirables n'entrent pas au Canada en traversant le fleuve dans la réserve⁹²⁴ ». Omettant de préciser que les individus que la GRC souhaitait empêcher d'entrer au Canada étaient d'abord et avant tout des militants, la gendarmerie

⁹²² Extrait du jugement du juge Blanchet de la Cour supérieure, cité par le journaliste Paul Roy. Paul Roy, « Marc F. Tremblay devra se contenter de « manifester » dans un café de la rue Cartier », *La Presse*, 19 avril 2001, p. A3. Nous soulignons [A.G.].

⁹²³ Extrait du jugement du juge Blanchet de la Cour supérieure, cité par le journaliste Paul Roy. *Ibid.*

⁹²⁴ Propos tenus par Michelle Paradis, cités par Jean-Michel Gauthier. Jean-Michel Gauthier, « ... mais la Gendarmerie royale ne leur fait guère confiance », *Le Journal de Montréal*, 20 avril 2001, p. 11.

les qualifiait simplement d' « indésirables », terme fortement connoté regroupant tant les dangereux criminels que, dans le contexte spécifique du Sommet, certains contestataires déviant des normes établies par les autorités politiques. L'article poursuivait, et reprenait, encore une fois, les propos de la porte-parole de la GRC, qui se faisait rassurante envers les militants pacifiques. « Ces mesures ne visent que les *persona non grata*, assure-t-elle. "Les gens qui sont les bienvenus au Canada en temps normal n'auront aucun problème à entrer au pays s'ils veulent se rendre à Québec pour aller manifester"⁹²⁵ ». L'article du *Journal de Montréal* n'indiquait pas les critères qui, aux yeux de la GRC transformaient un protestataire en *persona non grata*. Au contraire, et malgré la déclaration de la porte-parole, les autorités policières et douanières semblaient avoir une perception plutôt vague de ce qu'ils considéraient comme indésirable chez un militant altermondialiste, comme l'illustre les articles publiés quelques jours auparavant sur les difficultés rencontrées par les participants « modérés » du Sommet des peuples aux douanes canadiennes (voir la section 4.2.1 de ce chapitre). Parallèlement, en rapportant presque directement le discours des forces de l'ordre, qui insistait sur la surveillance et le contrôle accrus des policiers et des agents de l'Immigration aux frontières, cet article mettait l'accent sur l'intransigeance des autorités policières à l'endroit des protestataires « indésirables » et recommandait à tous les militants, tant étrangers que locaux, de se conformer aux lois et règlements canadiens s'ils souhaitaient manifester à Québec.

Le 19 avril 2001, l'arrestation de six contestataires violents⁹²⁶ prévoyant se rendre manifester à Québec faisait les manchettes dans la presse écrite. Dans un article publié en première page du quotidien *La Presse*, le journaliste Martin Pelchat indiquait que les services d'ordre accusaient ces militants d'avoir fomenté un complot visant à perturber le Sommet des Amériques.

Selon l'inspecteur Robert Poëti, de la SQ, et le sergent d'état-major Mike Gaudet, de la GRC, les accusés comptaient infiltrer les groupes de manifestants pacifistes, vraisemblablement au cours de la grande marche de samedi, avant de faire des actes violents. On pense qu'ils comptaient ouvrir une brèche dans le périmètre de sécurité pour permettre aux manifestants de s'y engouffrer⁹²⁷.

⁹²⁵ *Ibid.*

⁹²⁶ Ces contestataires étaient membres du groupe *Germinal*.

⁹²⁷ Martin Pelchat, « Complot éventé », *La Presse*, 19 avril 2001, p. A1.

À la veille de l'ouverture du Sommet de Québec, ces arrestations et leur médiatisation revêtaient une dimension sensationnaliste. En ce sens, l'utilisation par le journaliste du mot « infiltrer » est évocatrice. Ce terme, qui accentuait la dimension secrète et illégale de l'action que souhaitaient poser les contestataires, apparaît cependant excessif pour qualifier le fait qu'ils avaient prévu se joindre à une manifestation pacifique, ouverte à tous, avant d'attaquer le périmètre de sécurité. De même, bien que le titre de l'article ait fait état d'un « complot éventé⁹²⁸ », les accusations des policiers restaient imprécises. Dans l'extrait précédent, il est question d'« actes violents », que les protestataires auraient commis « vraisemblablement » durant la manifestation de samedi, mais sans plus de précision. Le journaliste rapportait le discours des forces de l'ordre empreint d'une même incertitude, - « On pense » -, quant à l'objectif du complot, qui aurait été de « percer une brèche dans le périmètre de sécurité ». Or, si tel était effectivement le but de ces militants, il était plutôt incongru que ceux-ci aient pensé se joindre aux contestataires de la marche des peuples dont la trajectoire se dirigeait vers la basse-ville, soit à l'opposé du périmètre de sécurité... Malgré cette incohérence, dans le contexte du Sommet des Amériques où une énorme tension sociale prévalait en raison de l'ampleur des mesures de sécurité, ce type d'information constituait une révélation-choc. D'autant plus que ces contestataires avaient été arrêtés alors qu'ils étaient en possession de matériel militaire volé, dont l'usage, disait-on, pouvait être dangereux⁹²⁹. Néanmoins, il est plutôt ironique que ceux-ci aient été accusés de « complot » non pas pour avoir tenté de porter atteinte à la vie des dirigeants, mais bien pour avoir voulu s'attaquer à la clôture délimitant le périmètre de sécurité devant protéger les chefs d'État. De fait, et bien que le journaliste n'ait pas relevé ce détail, si les contestataires avaient prévu s'attaquer au périmètre de sécurité, c'est peut-être que celui-ci avait suscité un sentiment de violence chez ces militants...

Par ailleurs, dans ce même article, le journaliste de *La Presse* remarquait que ces arrestations survenaient à un moment fort opportun pour les autorités policières. « Ces arrestations arrivent à point nommé pour eux, qui ont depuis plusieurs semaines à justifier l'important dispositif de sécurité du Sommet [...]»⁹³⁰. Cette nouvelle illustre la volonté des forces de l'ordre de légitimer leurs mesures de sécurité en se basant, non plus sur des

⁹²⁸ *Ibid.*

⁹²⁹ *Ibid.*

⁹³⁰ *Ibid.*

événements du passé, mais bien sur des actes concrets, présents. En plus, cet article lançait également un message très clair des policiers en faveur d'un ferme contrôle social durant toute la période du Sommet de Québec : « "L'objectif de cette conférence de presse était simple : dire qu'on n'aura pas de tolérance pour les gens qui viennent à Québec causer des problèmes et faire des actes criminels", a insisté Robert Poëti⁹³¹ ». La médiatisation de ces arrestations ainsi que le discours officiel les entourant posaient les jalons de la normalisation du discours des forces de l'ordre criminalisant les manifestations altermondialistes qui se dérouleraient durant le Sommet des Amériques.

Depuis plusieurs mois déjà, les médias écrits avaient insisté dans leur couverture de presse, sur les risques de violence reliés aux grandes manifestations du Sommet de Québec. Nous avons mentionné, dans la section précédente, le sentiment d'appréhension qui émanait de certains articles portant sur les premières actions pacifiques des protestataires. Ainsi, du moment où les premiers gestes de violence ont été posés dans le cadre des manifestations contre la ZLÉA, la violence s'est retrouvée au centre du discours médiatique portant sur la contestation altermondialiste. Le samedi 21 avril, *Le Devoir* qui, jusqu'alors avait fait preuve d'une certaine circonspection quant à la médiatisation des risques de violence lors des protestations, publiait en première page un article ayant pour titre et sous-titre : « Les larmes de la démocratie. De violentes manifestations marquent l'ouverture du Sommet⁹³² ». À la même date, en gros titre de la première page de *La Presse*, on pouvait lire : « Les activistes font une brèche⁹³³ ». *Le Journal de Montréal*, qui à notre connaissance, pour la première fois depuis le début de la couverture médiatique entourant le Sommet des Amériques, faisait de ce sujet sa première page, avait choisi un titre simple, mais percutant : « À Québec la violence éclate⁹³⁴ ». Notons par ailleurs que cette violence, avant même le début des affrontements, les médias l'avaient attribuée essentiellement aux manifestants. Cette (re)présentation s'est confirmée dans la majorité des articles écrits durant cette période. Le discours médiatique a certes fait état des actions des forces de l'ordre pour conserver le contrôle de la situation et assurer l'ordre social. Toutefois, ceux-ci n'agissaient qu'à titre « défensif », répondant uniquement aux gestes des manifestants par des moyens qui ne nécessitaient aucun contact physique avec

⁹³¹ *Ibid.*

⁹³² Valérie Dufour, « Les larmes de la démocratie », *Le Devoir*, 21 avril 2001, p. A1.

⁹³³ *La Presse*, « Les activistes font une brèche », *La Presse*, 21 avril 2001, p. A1.

⁹³⁴ *Le Journal de Montréal*, « À Québec la violence éclate », *Le Journal de Montréal*, 21 avril 2001, p. 1.

ceux-ci (gaz lacrymogènes, canons à eau, balles de plastique). Ainsi, la suite de notre analyse nous a permis de constater que les journalistes avaient été généralement peu enclins à qualifier les gestes des forces de l'ordre comme « violents ».

Les confrontations entre manifestants et policiers, au centre de la couverture de presse du Sommet des Amériques, ont donné lieu à certaines variations dans le discours médiatique. Ainsi, lors des premiers affrontements, le caractère spectaculaire de la violence a été mis en valeur dans la presse écrite. L'article de la journaliste au *Devoir* Valérie Dufour, publié en première page de ce quotidien le 21 avril 2001, en est un bon exemple. En insistant sur le comportement « irrationnel » des contestataires, cette chronique journalistique mettait de l'avant une vision sensationnaliste de la manifestation du 20 avril 2001, se terminant par les premiers actes de violence.

[...] Comme les munitions manquaient, *la foule s'est tournée vers tout ce qu'elle avait sous la main*, que ce soit des pierres, des morceaux d'asphalte ou des barres de métal.

Le tout a provoqué une *euphorie générale* qui a atteint son sommet lorsque les manifestants ont descendu le premier pan de la clôture de sécurité. Dès lors la manifestation est devenue un affrontement. Dès lors la situation est devenue périlleuse. [...].

Partout, les manifestants se déplaçaient au rythme des jets de gaz lacrymogène et de poivre de Cayenne. Des mouvements répétés et causés par la fumée envahissante, par le bruit des bombes policières et des cocktails Molotov lancés par les anarchistes⁹³⁵.

Dans cet extrait, la journaliste a mis l'accent sur la « folie » des contestataires violents, ce qui niait tout fondement rationnel justifiant les actions des manifestants. Elle a également laissé entendre que les protestataires qui attrapaient « tout ce qu'ils avaient sous la main » afin de s'en faire des « munitions », étaient en proie à un vif et incontrôlable besoin de destruction. La journaliste a renforcé cette vision des choses alors qu'elle soulignait que ces gestes n'avaient causé rien de moins qu'une « euphorie générale », due à la satisfaction des pulsions violentes des manifestants. Cet article suggérait donc que cette révolte violente contre le Sommet de Québec et les forces de l'ordre avait procuré aux protestataires une joie intense, voire un sentiment de plénitude, intensifiant le côté déviant des contestataires et rendant leurs actions d'autant plus anormales. Par ailleurs, la journaliste a dépeint un affrontement unilatéral où les policiers tenaient un rôle

⁹³⁵ Valérie Dufour, « Les larmes de la démocratie », *article cité*. Nous soulignons [A.G.].

essentiellement défensif, hors des actions violentes. L'article faisait mention des « jets de gaz lacrymogène et de poivre de Cayenne », mais sans relier leur utilisation à l'intervention des policiers. De même, la journaliste du *Devoir*, en identifiant les anarchistes comme les principaux responsables du grabuge, corroborait la vision des forces de l'ordre qui attribuaient à ces manifestants le déclenchement des affrontements. « Armés de bâtons et habillés de noir, ceux-ci avaient des allures de paramilitaires et répondaient à des ordres précis. Ce sont eux qui ont sonné la charge contre le périmètre de sécurité masque à gaz au visage⁹³⁶ ». De fait, cette représentation « spectaculaire » des manifestants violents, propre aux forces policières, a été largement diffusée par la couverture de presse portant sur les confrontations entre manifestants et policiers⁹³⁷.

Outre un discours médiatique essentiellement axé sur la description sensationnaliste des événements, la presse écrite a également publié les chroniques de divers journalistes qui se sont positionnés, parfois de façon divergente, face à la violence de certaines contestations du Sommet des Amériques. Ainsi, le 23 avril 2001, le *Journal de Montréal* publiait la chronique de Jean-Philippe Décarie, très dure à l'endroit des protestataires ayant posé des gestes violents. Celui-ci a qualifié les manifestants ayant eu recours à la violence, de « jeunes et riches désœuvrés⁹³⁸ », de « bande de dégénérés⁹³⁹ », de « bande de casseurs⁹⁴⁰ » ou de « punks insignifiants⁹⁴¹ », qui n'avaient aucune raison de manifester puisque « Leur vie de relative aisance durera jusqu'à leur mort...⁹⁴² ». Tenant un discours méprisant à l'endroit des contestataires, le chroniqueur du *Journal de Montréal* aurait souhaité une réponse plus musclée de la part des forces de l'ordre face aux manifestants. « [...] leur audace était maximale parce qu'ils savaient qu'elle ne serait pas réprimée comme elle aurait dû l'être, les policiers ayant reçu l'ordre d'y aller avec

⁹³⁶ *Ibid.*

⁹³⁷ Sur les actions du Black Bloc, voir entre autres : Martin Pelchat, Marie-Claude Lortie et Katia Gagnon, « Bilan : 36 arrestations », *La Presse*, 21 avril 2001, p. A1 ; Marie-Claude Lortie, « Qu'est-ce que le Black Bloc », *La Presse*, 21 avril 2001, p. A7 ; François Cardinal avec la collaboration d'Éric Desrosiers, « Chronique d'une casse annoncée », *Le Devoir*, 21 avril 2001, p. A3 ; Presse Canadienne, « Une organisation bien structurée », *Le Journal de Montréal*, 21 avril 2001, p. 5 ; Jean Maurice Duddin, « Le Black Bloc attaque », *Le Journal de Montréal*, 21 avril 2001, p. 5 ; Jean Maurice Duddin, « Le Black Bloc frappe encore », *Le Journal de Montréal*, 22 avril 2001, p. 4. Ceci n'inclut toutefois pas l'ensemble des articles qui ont attribué aux anarchistes, les violences perpétrées durant la tenue du Sommet des Amériques.

⁹³⁸ Jean-Philippe Décarie, « La violence des riches », *Le Journal de Montréal*, 23 avril 2001, p. 51.

⁹³⁹ *Ibid.*

⁹⁴⁰ *Ibid.*

⁹⁴¹ *Ibid.*

⁹⁴² *Ibid.*

mollesse⁹⁴³ ». Pierre Foglia, chroniqueur à *La Presse*, posait pour sa part un regard plus nuancé sur les actions violentes des manifestants. Ironisant sur le discours manichéen des autorités policières et politiques, il identifiait les manifestants pacifiques comme « les gentils », les anarchistes comme « les méchants » et les contestataires violents comme « les guerriers »⁹⁴⁴. À propos de ceux-ci, il écrivait :

Ces deux cents-là, ont joué dur hier après-midi à Québec. Vous direz d'eux ce que vous voulez, écervelés, malfaisants, mais soyons justes, ils ont aussi du « guts » et du panache dans leur malfaisance. En face, pour répondre à ces semeurs de merde professionnels, une police étonnante de sang-froid qui a répliqué fermement, mais sans démesure, toujours en contrôle ».

Match nul je dirais. On s'en va en prolongation⁹⁴⁵.

Sans avaliser le comportement violent des protestataires, Pierre Foglia leur reconnaissait tout de même certaines qualités, comme du « panache », du « guts », ce qui donnait à ces manifestants une certaine valeur, de l'audace, généralement absente du discours médiatique à leur sujet. Mais, en même temps, Pierre Foglia accordait aux policiers le grand mérite d'avoir gardé le « contrôle » de la situation, ce qui appuyait la vision des manifestations des forces de l'ordre dominant la couverture de presse au cours de cette période.

Ceci dit, peu avant et pendant le Sommet des Amériques, la presse écrite a également diffusé le discours sur la violence propre aux opposants. Les propos tenus à ce sujet par le contestataire français José Bové, à son arrivée dans la ville de Québec, sont certainement ceux qui ont eu le plus d'écho dans les médias écrits québécois. La notoriété de ce militant altermondialiste ainsi que les nombreux médias présents lors de sa conférence de presse ont assuré à ses déclarations une large diffusion médiatique. *Le Devoir* publiait le 19 avril 2001 un article du journaliste Robert Dutrisac intitulé, « “L'État canadien a créé une situation de violence” – José Bové⁹⁴⁶ ». Le choix de cette affirmation de l'agriculteur français, comme titre de l'article, ainsi que sa publication en première page du *Devoir*, montre une certaine volonté éditoriale d'accorder un espace

⁹⁴³ *Ibid.*

⁹⁴⁴ Pierre Foglia, « C'est un peu la guerre », *La Presse*, 21 avril 2001, p. A1.

⁹⁴⁵ *Ibid.*

⁹⁴⁶ Robert Dutrisac, « “L'État canadien a créé une situation de violence” – José Bové », *Le Devoir*, 19 avril 2001, p. A1.

médiatique aux paroles de M. Bové. De fait, le journaliste citait les grandes lignes du discours de M. Bové.

« Aujourd'hui, en mettant en place cette logique de peur, le gouvernement canadien crée lui-même une situation de violence », a dit M. Bové. « C'est l'État canadien qui représente la violence, c'est lui qui a construit le mur », ce « mur de la honte scandaleux » [...] ⁹⁴⁷.

Cet article a abondamment repris les propos de l'agriculteur français qui contredisaient le discours des politiciens et des policiers, selon lequel la violence avait été omniprésente lors des contestations altermondialistes précédentes. « Présent à Seattle lors de la réunion de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), José Bové affirme qu'il n'y a pas eu de violence. [...] « Ceux qui disent qu'à Seattle il y a eu de la violence n'ont fait que regarder les images en boucles » de CNN ⁹⁴⁸ ». Au lieu d'imputer la violence aux protestataires en quête d'une plus grande visibilité, cet article du *Devoir* soulevait, par le biais des déclarations du militant français, le rôle joué par les médias quant à l'accentuation de la violence dans la représentation sociale des manifestations altermondialistes. Toutefois, le journaliste ne s'est pas approprié cette question, se limitant plutôt à rapporter les propos de José Bové, sans s'aventurer sur la voie de l'interprétation.

D'autre part, la couverture de presse des manifestations altermondialistes s'étendant du 20 au 23 avril 2001 a également fait mention des forces de l'ordre omniprésentes tout au long du Sommet de Québec. De fait, la presse écrite a construit une image généralement favorable du travail des policiers et du déploiement de la sécurité durant le week-end du Sommet des Amériques. À titre d'exemple, *La Presse* publiait le 21 avril 2001, un article du journaliste Paul Roy qui rapportait le bilan très satisfaisant que faisaient les policiers de leur première journée d'affrontements. À cet égard, le sous-titre de l'article annonçait le contenu de l'article : « Les policiers, fiers d'eux-mêmes, parviennent à repousser des milliers de manifestants ⁹⁴⁹ ». L'article s'ouvrait en indiquant tout ce qu'avait dû endurer les policiers lors des contestations de la veille. « Ils avaient résisté aux gaz fumigènes, aux pierres, bâtons, casseroles, boules chinoises, billes,

⁹⁴⁷ *Ibid.*

⁹⁴⁸ Propos tenus par José Bové en conférence de presse, cités et complétés par le journaliste Robert Dutrisac. *Ibid.*

⁹⁴⁹ Paul Roy, « "Personne n'a franchi le périmètre" », *La Presse*, 21 avril 2001, p. A3.

cadenas, balles de golf, rondelles de hockey et autres tuyaux qu'on leur avait balancés tout l'après midi par la tête⁹⁵⁰ ». Après une telle énumération, leur mérite paraissait d'autant plus grand, que leur réponse semblait avoir été pondérée, voire minime comparativement à la violence des manifestants. « Ils avaient répondu avec des gaz lacrymogènes, lances à eau et balles de plastique. Il avaient repoussé toutes les attaques des milliers de manifestants⁹⁵¹ ». Cette description oubliait toutefois de mentionner certains détails. D'abord, contrairement à ce que suggérait le journaliste Paul Roy, les contestataires ayant commis des actes violents représentaient une fraction des milliers des manifestants présents près du périmètre de sécurité⁹⁵². L'utilisation de « gaz lacrymogènes » et de « lances à eau » constituait une réaction certes plus modérée aux gestes des protestataires que, par exemple une stratégie offensive comme le recours à la matraque. Toutefois, ces moyens ne faisaient aucune distinction entre les militants pacifiques et les « casseurs » réprimant l'ensemble des manifestants à proximité du périmètre de sécurité.

Les articles portant sur le travail des policiers parus le lendemain, 22 avril 2001, suite à une seconde journée de confrontation avec les manifestants, faisaient état du changement d'attitude survenu chez les forces de l'ordre entre le vendredi 20 avril et le samedi 21 avril 2001. À ce propos, *Le Journal de Montréal* a publié un article de Jean Maurice Duddin et de Patrick Lagacé, intitulé éloquentement : « Les policiers beaucoup moins patients⁹⁵³ », où dès les premières lignes de l'article, les journalistes indiquaient que les policiers avaient été beaucoup « [...] plus rapides à intervenir⁹⁵⁴ » lors des manifestations du samedi que celles de la veille. Citant M. Robert Poëti de la SQ, les journalistes « transmettaient » le discours des autorités visant à justifier l'intensification des interventions policières. « Vous l'avez remarqué : il y a eu un changement de stratégie. C'est prévu et c'est pour maintenir le périmètre⁹⁵⁵ ». La dernière phrase du policier est particulièrement révélatrice. En mettant l'accent sur le fait que le changement de stratégie avait été « prévu », ce représentant de la SQ indiquait que les policiers étaient

⁹⁵⁰ *Ibid.*

⁹⁵¹ *Ibid.*

⁹⁵² Voir ci-haut l'analyse de la chronique de Pierre Foglia sur les mêmes événements.

⁹⁵³ Jean Maurice Duddin et Patrick Lagacé, « Les policiers beaucoup moins patients », *Le Journal de Montréal*, 22 avril 2001, p. 2.

⁹⁵⁴ *Ibid.*

⁹⁵⁵ Propos tenus par Robert Poëti de la SQ, cités par les journalistes Jean Maurice Duddin et Patrick Lagacé. *Ibid.*

restés en contrôle de la situation. De même, la mention du « maintien du périmètre de sécurité » nous apparaît très parlante. D'instrument devant aider les policiers à garder les manifestants à distance des chefs d'État, la défense de la clôture s'est transformée, au cours du Sommet, en un objectif en soi⁹⁵⁶. Pour assurer le succès de leur entreprise, les forces de l'ordre ne pouvaient plus risquer de laisser les contestataires approcher le périmètre, ces derniers ayant fait la preuve qu'ils étaient capables d'y pratiquer des brèches. Ainsi, le simple fait que des militants protestent à proximité du périmètre devenait une menace et donc un motif suffisant pour justifier l'emploi, par les policiers, de gaz lacrymogènes de façon constante durant toute la seconde journée du Sommet de Québec.

En adoptant une tactique plus agressive dans la journée et la nuit du samedi 21 avril 2001, les policiers se sont exposés à davantage de critiques et le bilan de la presse, jusqu'alors favorable, s'est avéré plus mitigé. À ce sujet, le journaliste au *Devoir*, François Cardinal, signait un article intitulé « La police essuie de vives critiques⁹⁵⁷ » où il reprenait les récriminations formulées par André Paradis, directeur de la Ligue des droits et libertés : « Dès que les gens arrivaient près du périmètre, [...], il y avait une utilisation excessive de gaz lacrymogène[s], de canons à eau et de balles de caoutchouc, d'après M. Paradis⁹⁵⁸ ». Le journaliste spécifiait que pour André Paradis, cette répression policière avait contribué à créer un climat de violence qui avait dégénéré dans la nuit du samedi 21 avril au dimanche 22 avril 2001, menant à des centaines d'arrestations. Ce faisant, l'article soulevait les critiques du Comité des droits des détenus, qui brossait un sombre portrait des conditions de détention à la prison d'Orsainville. « [...] on aurait systématiquement violé le droit de tout prévenu de demander un avocat. On aurait aussi procédé à des mises à nu incorrectes, « à la vu de tout le monde ». Dans certains cas, des détenus auraient été forcés d'attendre jusqu'à 15 heures avant de manger⁹⁵⁹ ». Cet article accordait une certaine importance au discours des opposants et à leur perception du déploiement de la sécurité lors du Sommet de Québec. Ainsi, à la fin du Sommet des

⁹⁵⁶ Ceci confirme l'évolution du rôle attribué, par les forces de l'ordre, au périmètre de sécurité, ce symbole concret permettant à la violence symbolique d'avoir un ancrage dans le réel.

⁹⁵⁷ François Cardinal, « La police essuie de vives critiques », *Le Devoir*, 23 avril 2001, p. A1.

⁹⁵⁸ *Ibid.* Cette vision était par ailleurs corroborée par la journaliste à *La Presse*, Marie-Claude Lortie, qui mentionnait dans un article du 23 avril 2001, les doléances des citoyens habitant aux abords du périmètre de sécurité face au travail des forces de l'ordre : « Mais les résidents du quartier inondés de gaz lacrymogène[s] pendant deux jours, eux, sont furieux ». Marie-Claude Lortie, « Les commerçants de Saint-Roch ne sont pas en colère », *La Presse*, 23 avril 2001, p. A6.

⁹⁵⁹ *Ibid.*

Amériques, la presse écrite a effectivement diffusé les critiques des contestataires et des résidents de la Ville de Québec, face aux moyens excessifs employés par les forces de l'ordre pour réprimer la contestation sociale. Or, cela nous apparaît participer à la régulation médiatique, dans la mesure où en diffusant les points de vue divergents sur cette situation conflictuelle, les médias écrits donnaient l'impression d'une couverture « objective » des événements. Néanmoins, cette apparente « objectivité » dissimulait un traitement de l'information qui restait nettement plus favorable aux policiers qu'aux contestataires.

En effet, tout en exposant les critiques des militants, les médias écrits diffusaient simultanément le discours politique officiel selon laquelle les policiers avaient réagi correctement à la menace des manifestants. Dans l'article du *Devoir* que nous avons précédemment mentionné, François Cardinal faisait état de la perception des autorités politiques sur le sujet, mentionnant que le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, avait été très satisfait du travail des forces de l'ordre, et ce, malgré les ratées au niveau de la détention des protestataires.

Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, s'est pour sa part dit « très fier » du travail des policiers. Tout en reconnaissant que l'organisation entourant le transport et la détention de quelques 400 manifestants arrêtés ces derniers jours étaient clairement déficiente, il a dressé un bilan très positif de l'opération. De nouvelles normes à l'échelle mondiale auraient été fixées cette fin de semaine, selon lui⁹⁶⁰.

Dans cet extrait, le journaliste au *Devoir* semble douter des affirmations du ministre Ménard. Il note le « bilan très positif » que ce personnage politique fait de la sécurité au Sommet de Québec, mais ne manque pas de lui opposer les importantes ratées survenues au moment du « transport et de la détention » de centaines de manifestants arrêtés. De même, l'emploi du conditionnel révèle un certain scepticisme quant au fait que de nouvelles normes internationales « auraient été fixées » au niveau de la sécurité au cours du Sommet. Ainsi, bien que rapportant le discours politique officiel sur la sécurité, le journaliste du *Devoir* ne semblait pas y adhérer pour autant et gardait une distance face aux conclusions du politicien québécois.

⁹⁶⁰ *Ibid.*

L'article de Denis Lessard, publié dans *La Presse* le 22 avril 2001, rapportait les propos M. Martin Courcy, un spécialiste en gestion de crise. Sa représentation du travail des forces de l'ordre recoupait presque complètement la vision mise de l'avant dans les médias écrits par les autorités politiques et policières. Ainsi, cet expert estimait que, bien que les protestataires ayant posé des gestes violents à Québec étaient de calibre international, la police québécoise avait su réagir adéquatement.

L'affrontement de la fin de semaine peut se comparer aux grandes manifestations de Seattle ou de Prague, estime M. Courcy dans le sens qu'il a attiré plusieurs groupes internationaux de manifestants. Mais différence importante, la violence des altercations fut bien moindre à Québec qu'à Prague. « Il n'y a pas eu de contacts physiques entre policiers et manifestants, il n'y en a presque pas eu ici », observe le spécialiste⁹⁶¹.

En se référant à l'avis d'un expert sur le travail des policiers, cet article de *La Presse* offrait une représentation des événements du week-end extrêmement proche de celle des forces de l'ordre, tout en conservant une certaine « objectivité » puisqu'elle privilégiait la vision d'un acteur indépendant des autorités politiques et policières. Le journaliste Denis Lessard indiquait par ailleurs que pour M. Courcy, le peu de « contacts » entre les policiers et les contestataires avait permis une diminution de la violence des manifestations. Or, cette vision des choses masquait la violence des mesures utilisées par les forces de l'ordre pour tenir les manifestants à distance, tout comme elle faisait fi du caractère violent des projectiles lancés par certains protestataires aux policiers. De plus, en paraphrasant M. Courcy, le journaliste corroborait le discours véhiculé par les policiers avant le Sommet, selon lequel « plusieurs groupes internationaux de manifestants » étaient présents à Québec, cependant que l'information diffusée dans les médias suite aux premières vidéocomparutions des militants arrêtés durant la fin de semaine du Sommet allait à l'encontre de cette représentation.

En effet, le 23 avril 2001, paraissaient dans *La Presse*, les premiers articles sur le processus judiciaire auquel devait faire face les manifestants qui avaient été interpellés pendant le Sommet de Québec par les forces policières. Le journaliste Denis Lessard signait un article intitulé, « "Mais mes examens?!?" », dans lequel il décrivait les détenus. « Tous très jeunes -autour de 20 ans-, en majorité francophone de Montréal, ils

⁹⁶¹ Denis Lessard, « La police a frôlé la catastrophe, mais a mieux travaillé que par le passé », *La Presse*, 22 avril 2001.

n'avaient rien de l'activiste radical, classe mondiale⁹⁶² ». Par cette dernière précision, le journaliste contredisait le discours tenu par les forces de l'ordre depuis plusieurs semaines, selon lequel les contestataires violents étaient membres de groupes militants étrangers extrêmement bien structurés. Toutefois, le journaliste n'insistait pas sur cette interprétation de la police, mettant plutôt l'accent sur la jeunesse des prévenus. « [...] les manifestants audacieux, les troupes de choc, qui en fin de semaine, avaient affronté les policiers en armure, ressemblaient au jeune caissier de votre dépanneur⁹⁶³ ». Cet article faisait également état des raisons invoquées par les militants, pour être libérés : « Je demande la clémence, je suis étudiant au cégep, en Sciences humaines⁹⁶⁴ » ; « J'ai un examen jeudi soir À Ottawa⁹⁶⁵ ». Ces déclarations, citées par le journaliste, confirmaient l'idée selon laquelle les jeunes contestataires qui avaient posé des gestes criminels étaient immatures, puisqu'ils n'étaient pas prêts à subir la conséquence de leurs actes. Cet article réduisait considérablement la crédibilité des militants arrêtés par la police et renforçait l'impression que les forces de l'ordre avaient agi de façon légitime en procédant à l'arrestation de ces centaines de jeunes. Ainsi, la normalisation de la criminalisation des manifestations dans le discours médiatique, entamée à la veille du Sommet de Québec, avec les arrestations des membres du groupe *Germinal*, semblait arriver à terme avec la « judiciarisation » des actes des militants, accusés d' « entrave à un agent de la paix, [de] participation à un attroupement illégal, [de] voies de fait sur un policier⁹⁶⁶ ». Précisons que l'article ne faisait mention d'aucune arrestation injustifiée.

Bref, du 14 avril 2001 au 23 avril 2001, la couverture de presse traitant de la violence et de la sécurité lors des contestations altermondialistes au Sommet de Québec s'est, de façon générale, concentrée sur la violence (appréhendée et effective) des manifestations et des manifestants et sur la légitimité des mesures de sécurité lors des contestations sociales. Ainsi, les médias ont contribué à justifier les interventions policières, d'une part en accordant une très grande importance à la (re)présentation de la violence lors des protestations propres aux autorités policières et d'autre part, en offrant une vision généralement secondaire du point de vue des opposants face à la répression

⁹⁶² Denis Lessard, « “Mais mes examens?!?” », *La Presse*, 23 avril 2001, p. A7.

⁹⁶³ *Ibid.*

⁹⁶⁴ Propos tenus par Alexandre Bérubé-Bousquet, lors de sa vidéocomparution, cités par le journaliste Denis Lessard. *Ibid.*

⁹⁶⁵ Propos tenus par Ethen Aspler, lors de sa vidéocomparution, cités par le journaliste Denis Lessard. *Ibid.*

⁹⁶⁶ *Ibid.*

policière. Nous verrons d'ailleurs dans la section suivante que la vision des autorités policières a bénéficié, dans le discours médiatique, d'une plus grande légitimité en raison de son cautionnement public par le gouvernement canadien.

4.2.3 Le discours politique : la régulation à travers la délégitimation de l'opposition sociale et la légitimation politique du Sommet

Bien que les contestations contre le Sommet des Amériques et plus particulièrement, les affrontements entre les opposants et les policiers aient bénéficié d'une abondante couverture médiatique entre le 14 et le 23 avril 2001, la presse écrite s'est également intéressée au discours politique concernant l'opposition au Sommet. Au cours de cette période, nous avons relevé trois principaux thèmes traités par les médias en lien avec le discours politique : la délégitimation, par le gouvernement canadien, des contestations altermondialistes ; la justification des mesures de sécurité utilisées par les policiers pour les réprimer les manifestants ; la légitimation politique du Sommet de Québec. Notre analyse nous a aussi permis de mettre en lumière une propension plus marquée au scepticisme chez les journalistes couvrant la dimension politique du Sommet des Amériques.

Depuis le mois de janvier 2001, les médias écrits ont repris le discours officiel du gouvernement canadien, qui s'est dit ouvert au dialogue avec la société civile et favorable aux manifestations pacifiques (voir à ce sujet la section 3.1.3 du chapitre III). Ce discours idéologique propre au gouvernement fédéral était encore relayé par la presse, une semaine avant l'ouverture du Sommet de Québec. À titre d'exemple, un article de la PC du 14 avril 2001, publié dans *Le Devoir*, indiquait : « M. Lortie a d'ailleurs précisé que l'approche canadienne pour ce sommet, qui se tient du 20 au 22 avril, a été d'écouter la société civile, de construire un dialogue « très transparent » en finançant en partie le Sommet des peuples⁹⁶⁷ ». Le premier ministre canadien évoquait les mêmes arguments dans une interview donnée à la journaliste Manon Cornellier, publiée également dans l'édition du *Devoir* du 14 avril 2001. La journaliste précisait toutefois les limites de cette collaboration : « Même s'il juge utile la contribution de plusieurs groupes, M. Chrétien souligne qu'au bout du compte, la négociation commerciale de la ZLÉA demeure la

⁹⁶⁷ Presse Canadienne, « Lortie lance une invitation au dialogue », *Le Devoir*, 14 avril 2001, p. A6.

responsabilité de gouvernements démocratiquement élus⁹⁶⁸ ». Allant plus loin que la simple « retransmission » du discours politique officiel, la journaliste du *Devoir* confirmait ce qui était décrié par plusieurs opposants, dont les représentants du Sommet des peuples (voir la section 4.2.1 de ce chapitre) : soit que les consultations de la société civile organisées dans le cadre du Sommet des Amériques permettaient aux gouvernements d'avoir une bonne image aux yeux de l'« opinion publique » sans se sentir obligé de tenir compte des recommandations formulées par les groupes sociaux.

Par ailleurs, la journaliste Manon Cornellier du *Devoir* avait déjà souligné, par le biais d'une série d'articles publiés au début du mois d'avril 2001, que ce manque d'écoute de la part des acteurs au pouvoir, était à l'origine de désillusions de représentants de la société civile, qui avaient radicalisé leur discours, allant parfois jusqu'à rejoindre les contestataires de la rue (voir les sections 4.1.1 et 4.1.3 de ce chapitre). D'ailleurs, ce même phénomène semble s'être reproduit au Sommet de Québec, alors que dans leur Déclaration finale, les membres de la société civile qui participaient au Sommet des peuples se sont catégoriquement opposés à la ZLÉA. Or, ce « revirement » n'a pas manqué de se répercuter sur le discours politique canadien. Dès lors, les propos des autorités politiques face aux groupes sociaux ayant pris part au forum parallèle se sont faits moins complaisants. À titre d'exemple, *Le Devoir* publiait le 21 avril 2001 une dépêche de la PC intitulée « Pettigrew dénonce la déclaration du Sommet des peuples⁹⁶⁹ », dans laquelle on pouvait lire que le ministre se disait surpris de la tournure qu'avait pris le texte final issu du forum parallèle. « Il [M. Pettigrew] a rappelé qu'une très grande majorité de la population canadienne était plutôt en faveur du libre-échange. "Les participants du Sommet des peuples se sont marginalisés, a-t-il soutenu. Ils perdent de la crédibilité"⁹⁷⁰ ». Cette perception délégitimante a également été relayée directement dans les positions éditoriales de plusieurs quotidiens.

En effet, entre le 14 et le 23 avril 2001, la légitimité du Sommet des peuples et de la société civile en générale, a été au centre d'un discours journalistique corroborant la représentation délégitimante construite par le discours politique. Par exemple, le chroniqueur à *La Presse* Alain Dubuc, dans un article intitulé « "Société civile", dites-

⁹⁶⁸ Manon Cornellier, « Le Sommet des petits pas », *Le Devoir*, 14 avril 2001, p. E3.

⁹⁶⁹ Presse Canadienne, « Pettigrew dénonce la déclaration du Sommet des peuples », *Le Devoir*, 21 avril 2001, p. A14.

⁹⁷⁰ *Ibid.*

vous?⁹⁷¹ », refusait de reconnaître les participants Sommet des peuples comme représentants de la société civile. « Est-ce que ces organismes représentent assez l'ensemble des citoyens pour pouvoir s'autoproclamer « société civile »? Non⁹⁷² ». À l'instar du ministre Pettigrew, mais avant même la divulgation publique de la Déclaration du Sommet des peuples, Alain Dubuc indiquait qu'en s'opposant, dans leur document de base au Sommet des Amériques et à la libéralisation des échanges selon le modèle néolibéral, les représentants de groupes sociaux avaient adhéré à un courant « [...] très nettement à l'extrémité gauche de l'échiquier politique [...] »⁹⁷³, ce qui était loin d'être représentatif des allégeances politiques de la majorité de la population québécoise. Il en voulait pour preuve un sondage publié le jour même dans *La Presse* qui précisait qu'une infime minorité des citoyens (9%) étaient catégoriquement contre la ZLÉA. Il est intéressant de constater que le rejet de l'ordre social néolibéral par les représentants du Sommet des peuples a d'emblée été condamnée et utilisée par l'éditorialiste de *La Presse* comme argument pour discréditer les militants du Sommet des peuples et qualifier leur vision sociale et politique de « marginale ». « [...] il ne s'agit pas de la « société civile », mais bien d'une gauche militante, dont les points de vues restent marginaux et qui peut difficilement prétendre représenter les citoyens dans un débat démocratique⁹⁷⁴ ». Son discours s'inscrit donc dans la même lignée que la vision du gouvernement canadien véhiculé par les médias à cette période.

D'autre part, la journaliste du *Devoir* Manon Cornellier a exposé, dans un article publié le 14 avril 2001 que nous avons précédemment mentionné, la perception qu'avait M. Chrétien du mouvement d'opposition à la ZLÉA. « L'ampleur du mouvement de contestation qui s'exprime depuis quelques années n'est en rien un message à ses yeux. Selon lui, cela est attribuable à la médiatisation du phénomène et à la facilité qu'ont les manifestants de communiquer entre eux⁹⁷⁵ ». Cet extrait illustre l'indifférence que démontrait le chef du gouvernement canadien à l'endroit des protestataires, quelques jours avant la tenue du Sommet des Amériques. La journaliste précisait que M. Chrétien avait fini par reconnaître que certains manifestants avaient un « message sérieux à

⁹⁷¹ Alain Dubuc, « "Société civile", dites-vous? », *La Presse*, 17 avril 2001, p. A21.

⁹⁷² *Ibid.*

⁹⁷³ *Ibid.*

⁹⁷⁴ *Ibid.*

⁹⁷⁵ Manon Cornellier, « Le Sommet des petits pas », *article cité*.

passer⁹⁷⁶ », mais cela ne l'avait toutefois pas empêché de faire des déclarations discréditant totalement l'action des contestataires. La journaliste Manon Cornellier citait M. Chrétien : « Ils se disent : On va aller passer une fin de semaine à Québec. On va avoir du fun. On va protester et bla bla bla. On va aller leur payer la traite⁹⁷⁷ ». Cet article du *Devoir* mettait en évidence la vision méprisante qu'avait le premier ministre canadien des contestataires altermondialistes. Suite aux premières confrontations entre militants et policiers, cette perception n'avait pas changée, comme le montre un article du journaliste Marco Fortier du *Journal de Montréal*, publié le 21 avril 2001. Celui-ci citait la déclaration faite par Jean Chrétien à la cérémonie d'ouverture du Sommet des Amériques à ce sujet. « La violence et la provocation sont inacceptables en démocratie. Ce type de comportements que nous avons vu (hier) après-midi de la part de petits groupes d'extrémistes est contraire à tous les principes démocratiques qui nous sont chers⁹⁷⁸ ». Non seulement le premier ministre canadien condamnait-il la violence des contestataires, il y opposait les « principes démocratiques » défendus par les chefs d'État, passant toutefois sous silence les moyens répressifs déployés par l'État canadien, au nom de ces mêmes principes.

En fait, le discours politique reproduit et diffusé par les médias durant le Sommet des Amériques, contenait un message beaucoup plus favorable à l'utilisation par les forces de l'ordre de moyens violents pour contrôler les contestataires. Nous avons mentionné à la section précédente comment les médias écrits avaient présenté la vision du ministre québécois de la Sécurité publique dans ce dossier (voir la section 4.2.2 de ce chapitre). Dans un article du 22 avril 2001, les journalistes à *La Presse*, Vincent Marissal et Gilles Toupin citaient cette éloquent déclaration du premier ministre canadien, à propos du travail des policiers : « Les policiers ont montré beaucoup de discipline et ils ont très bien contenu la situation. De nombreux leaders sont venus me féliciter pour la façon dont ils (les policiers) se sont occupés de ceux qui veulent démolir ce très bon système démocratique⁹⁷⁹ ». Notons que M. Chrétien a utilisé plusieurs euphémismes, - les policiers ont « contenu la situation », ils « se sont occupés » des manifestants -, atténuant

⁹⁷⁶ *Ibid.*

⁹⁷⁷ Propos de M. Jean Chrétien, interviewé et cité par la journaliste Manon Cornellier. *Ibid.*

⁹⁷⁸ Propos de M. Jean Chrétien tirés de son discours d'ouverture du Sommet des Amériques, cités par le journaliste Marco Fortier. Marco Fortier « Jean Chrétien dénonce la violence. "Inacceptable en démocratie" », *Le Journal de Montréal*, 21 avril 2001, p. 6.

⁹⁷⁹ Propos tenus par M. Jean Chrétien, cités par les journalistes Vincent Marissal et Gilles Toupin. Vincent Marissal et Gilles Toupin, « Tous pour la démocratie », *La Presse*, 22 avril 2001, p. A1.

la dimension répressive et violente du travail des policiers. Parallèlement, omettant de mentionner que les individus ayant commis des actes violents manifestaient généralement contre la ZLÉA et sa dimension antidémocratique, M. Chrétien les a plutôt accusés de s'attaquer à une « très bonne démocratie ». Cette situation, certes ironique, rendait difficilement justifiables aux yeux de l'« opinion publique », les actions de ces contestataires. Sans oublier qu'en précisant que les autres chefs de gouvernement avaient apprécié le bon travail des forces de l'ordre, le premier ministre du Canada consolidait la légitimité de la stratégie policière. Les journalistes précisaient, quelque lignes plus bas : « Paradoxalement, Jean Chrétien a fait ces commentaires pendant que dehors, à quelques dizaines de mètres, les pierres, les cocktails Molotov, les slogans et les bombes lacrymogènes fusaient de toute part⁹⁸⁰ ». Par cette spécification, les journalistes soulevaient un doute quant à la crédibilité des propos du premier ministre canadien. Peut-on parler d'un « très bon système démocratique » alors que la contestation sociale s'exprime aussi violemment à l'extérieur du Centre des congrès ? Cette pointe de scepticisme n'a pas été unique au cours de cette période d'intense couverture journalistique. Nous verrons ultérieurement qu'elle a été particulièrement perceptible dans le discours médiatique entourant la divulgation de la Déclaration politique du Sommet de Québec ainsi que de son plan d'action. Notons toutefois que cette incrédulité journalistique s'est limitée au discours politique, les médias écrits ayant produit et diffusé une représentation légitimante de la sécurité et de la répression policière au cours du Sommet des Amériques.

Outre la délégitimation des militants altermondialistes et la justification de la sécurité lors du Sommet de Québec, entre le 14 et le 23 avril 2001, la presse écrite a également porté son attention sur le discours politique visant à accroître la légitimité du Sommet des Amériques. Les quotidiens ont relevé le fait que les politiciens tentaient de minimiser l'importance de la dimension commerciale de cet événement international, à l'origine du mouvement de contestation. Manon Cornellier, journaliste au *Devoir*, écrivait dans un article intitulé « Le Sommet, c'est plus que la ZLÉA⁹⁸¹ » : « Les partisans des sommets internationaux insistent toujours sur le fait que ces rencontres portent sur un éventail très large de sujets parce que le développement social va de pair avec une

⁹⁸⁰ *Ibid.*

⁹⁸¹ Manon Cornellier, « Le Sommet, c'est plus que la ZLÉA », *Le Devoir*, 14 avril 2001, p. E2.

démocratie et une économie vigoureuses⁹⁸² ». Cette perception a été évoquée de façon plus critique par Jules Richer, journaliste à la Presse Canadienne, dans un article intitulé « Quinze minutes, trente au plus, consacrées à la ZLÉA⁹⁸³ », publié le 14 avril 2001 dans *La Presse*.

En réalité, la ZLÉA pourrait être la seule retombée concrète de toutes ces rencontres hémisphériques. *Mais les gouvernements prétendent le contraire* : ils soutiennent que le *Sommet de Québec prouvera justement que les Amériques savent parler d'autre chose que de commerce*, notamment des droits de la personne et de la *démocratie*⁹⁸⁴.

Cet extrait nous apparaît particulier dans la mesure où ce journaliste de la PC a posé un regard très incisif sur le discours des gouvernements. Cette position était plus proche de la vision des opposants à la ZLÉA que de la représentation officielle des dirigeants, habituellement retransmise par les médias. Ceci dit, le journaliste mettait en lumière les rouages de la rhétorique politique officielle : faire des droits et de la démocratie un écran idéologique dissimulant le seul dossier qui, à terme, risquait d'avoir de réelles répercussions sur l'ensemble des Amériques : la ZLÉA. Précisons toutefois que cette vision critique n'a pas été le lot de l'ensemble de la couverture de presse⁹⁸⁵.

Entre le 14 et le 23 avril 2001, la promotion de la démocratie par les chefs d'État, et plus particulièrement par Jean Chrétien, est devenue une constante du discours politique retransmis par les médias écrits à l'ensemble de la population québécoise. Gilles Toupin, journaliste à *La Presse*, publiait le 20 avril 2001, un article dans lequel il citait M. Chrétien : « Les gens veulent justement être rassurés qu'ils ont des institutions démocratiques dans les Amériques⁹⁸⁶ ». Cette déclaration du premier ministre canadien s'opposait à la perception générale des contestataires selon laquelle le Sommet des Amériques était un processus fondamentalement antidémocratique. L'article mettait en lumière la volonté du premier ministre canadien de rassurer l'« opinion publique », en remettant à l'avant-plan la démocratie comme projet des Amériques, par le biais de la

⁹⁸² *Ibid.*

⁹⁸³ Jules Richer de la Presse Canadienne, « Quinze minutes, trente au plus, consacrées à la ZLÉA », *La Presse*, 14 avril 2001, p. B10.

⁹⁸⁴ *Ibid.* Nous soulignons [A.G.].

⁹⁸⁵ Voir, par exemple, Raymond Giroux, « Un enjeu international », *La Presse*, 21 avril 2001, p. Z4.

⁹⁸⁶ Propos tenus par Jean Chrétien en conférence de presse, cités par le journaliste Gilles Toupin. « “La démocratie avant la croissance” », *La Presse*, 20 avril 2001, p. A1.

« clause démocratique⁹⁸⁷ ». Le journaliste de *La Presse* reprenait les propos de M. Chrétien alors qu'il précisait sa vision de la démocratie. « L'Argentine et le Brésil ont dit : c'est fini les gouvernements militaires, a lancé M. Chrétien lors d'une conférence de presse [...]. C'est pourquoi la clause démocratique est si importante à la démocratie. Et la démocratie c'est une pré-condition à la croissance économique⁹⁸⁸ ». En fait, cette citation de Jean Chrétien révélait que les autorités politiques percevaient la démocratie comme un instrument pour se prémunir contre les instabilités politiques qui pourraient nuire à la liberté de commerce.

La couverture médiatique entourant le Sommet de Québec a également montré que cette représentation de la démocratie ne faisait pas l'unanimité dans l'univers de la politique institutionnelle. Les parlementaires de l'ensemble des Amériques, exclus des discussions du Sommet de Québec, ont tenté, par le biais des médias, de faire valoir leur point de vue quant à cette vision limitée de la démocratie. Le journaliste Denis Lessard, dans un article publié dans *La Presse* le 18 avril 2001, faisait état des récriminations de Jean-Pierre Charbonneau à l'endroit des chefs d'État. Député de la province de Québec, M. Charbonneau est également un des fondateurs de la Conférence des parlementaires des Amériques (COPA), qui regroupe les représentants des élus de l'ensemble des Amériques. Le journaliste de *La Presse* reprenait les propos de M. Charbonneau alors qu'il insistait sur l'importance du pouvoir législatif en démocratie. « Les chefs de gouvernement doivent comprendre qu'ils ne peuvent tenir un discours sur la démocratie et, en même temps, écarter leurs députés et leurs sénateurs. Pourquoi avoir des Parlements si on ne veut pas les utiliser?⁹⁸⁹ ». Dans cet extrait, le député québécois revendiquait une démocratie plus que simplement élective, ce qui apparaissait comme légitime. Or, cette légitimité était réduite par l'image de M. Charbonneau qui se dégageait de l'article de *La Presse*. « Le président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau, s'est insurgé [...] »⁹⁹⁰ ; « Il est surtout irrité [...] »⁹⁹¹ ; « [...] a-t-il lancé

⁹⁸⁷ Clause selon laquelle les pays des Amériques ne répondant plus aux grands principes de la démocratie constitutionnelle seraient exclus du processus du Sommet des Amériques.

⁹⁸⁸ Propos tenus par Jean Chrétien en conférence de presse, cités par le journaliste Gilles Toupin.

Ibid.

⁹⁸⁹ Propos tenus par Jean-Pierre Charbonneau, cités par Denis Lessard. Denis Lessard, « Charbonneau s'élève contre le rôle d'« estampille » réservé aux parlementaires », *La Presse*, 18 avril 2001, p. A4.

⁹⁹⁰ *Ibid.* Nous soulignons [A.G.].

⁹⁹¹ *Ibid.* Nous soulignons [A.G.].

avec exaspération⁹⁹² » ; « Et pour une fois, il ne prêchait pas dans le désert⁹⁹³ ». Ces énoncés présentaient le député québécois comme un être déterminé dans la poursuite de sa lutte pour une plus grande reconnaissance du rôle des élus en démocratie, mais également comme un acharné, amer devant l'indifférence des dirigeants. Le traitement médiatique d'ensemble, assez défavorable à Jean-Pierre Charbonneau, se répercute donc sur la crédibilité de ses critiques à l'endroit du monde politique contemporain.

À la fin du Sommet de Québec, la presse écrite a reproduit et retransmis publiquement le discours politique hautement légitimant entourant la Déclaration finale de cette rencontre internationale. Dans un article publié dans *La Presse* le 23 avril 2001, et intitulé « Une ZLÉA pour 2005⁹⁹⁴ », les journalistes Gilles Toupin et Vincent Marissal ont accordé une place importante aux répercussions positives du Sommet des Amériques, en construisant une représentation avantageuse. Ainsi pouvait-on lire au sujet de la ZLÉA : « Le président de la rencontre, le premier ministre Jean Chrétien, a déclaré que la ZLÉA était « une composante essentielle » à la croissance durable où les avantages économiques seraient répartis de plus en plus équitablement⁹⁹⁵ ». La libéralisation des échanges n'implique pas nécessairement un partage plus juste des richesses. Or, en reprenant ces propos de Jean Chrétien, qui énonçait comme une évidence, le lien entre le développement économique et l'accroissement de la justice sociale, l'article proposait une répétition de la doctrine néolibérale. Les journalistes poursuivaient en indiquant que les chefs d'État avaient apporté une réponse, dans la Déclaration finale, à une des principales critiques des opposants, soit le manque de moyens financiers permettant l'atteinte des objectifs sociaux et politiques fixés lors des Sommets des Amériques⁹⁹⁶. « Au-delà des grands principes, les pays des Amériques se sont donné les moyens de faire progresser leurs idéaux de démocratie grâce à l'engagement des Banques interaméricaine de développement et mondial (BID et BM)⁹⁹⁷ ». Finalement, l'article de *La Presse* présentait l'adoption de la clause démocratique par les dirigeants comme un succès éclatant et ce,

⁹⁹² *Ibid.* Nous soulignons [A.G.].

⁹⁹³ *Ibid.* Nous soulignons [A.G.].

⁹⁹⁴ Gilles Toupin et Vincent Marissal, « Une ZLÉA pour 2005 », *La Presse*, 23 avril 2001, p. A1.

⁹⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁹⁶ « Le problème, c'est qu'au-delà du commerce, les résultats des sommets antérieurs ont été inégaux et même, dans le cas de l'éducation, carrément décevants. Ceci explique largement le scepticisme actuel et le peu d'attention que les opposants portent aux volets social et politique des sommets pour concentrer leur regard sur les discussions commerciales ». Manon Cornellier, « Le Sommet, c'est plus que la ZLÉA », *article cité*.

⁹⁹⁷ Gilles Toupin et Vincent Marissal, « Une ZLÉA pour 2005 », *article cité*.

alors que cette décision semblait avoir été prise avant l'ouverture de l'événement⁹⁹⁸, et que le président du Venezuela émettait plusieurs réserves à ce sujet⁹⁹⁹. « Une grande victoire de cette rencontre fut certes l'approbation par tous les participants de la fameuse clause démocratique¹⁰⁰⁰ ».

Par ailleurs, Vincent Marissal et Gilles Toupin de *La Presse* ont signé, également le 23 avril 2001, un second article qui proposait une analyse plus approfondie des objectifs du Sommet des Amériques. Étonnement, et contrairement à la vision qui émanait de leur premier article (voir ci-haut), les journalistes ont posé un regard beaucoup plus critique sur les propositions politiques et sociales des dirigeants. Le titre annonce déjà cette orientation : « Des objectifs nobles et nombreux pas toujours réalistes¹⁰⁰¹ ».

Les chefs politiques de l'hémisphère occidental ont dévoilé hier à Québec en clôture du Sommet des Amériques un plan d'action rempli de vœux pieux, rédigés en termes très généraux et qui évitent d'aborder de front les principaux problèmes sociaux liés à la libéralisation des marchés, comme les droits des minorités, ceux des travailleurs et la protection de l'environnement¹⁰⁰².

Les journalistes ont insisté sur l'absence d'une réelle volonté politique, au sein du Sommet des Amériques, en faveur d'un engagement social concret. En fait, Vincent Marissal et Gilles Toupin sont arrivés à ce constat pour l'ensemble des points abordés par la Déclaration du Sommet. « Rien de concret non plus sur le plan antidrogue [...] ¹⁰⁰³ » ; « Dans une déclaration ambitieuse, mais néanmoins très vague [...] ¹⁰⁰⁴ » ; « Les dispositions en matière environnementale n'ont guère plus de dents [...] ¹⁰⁰⁵ ». Selon l'article, le seul objectif qui était assorti d'un « engagement ferme » est celui de conclure les négociations de la ZLÉA pour janvier 2005. En affirmant une telle chose, les

⁹⁹⁸ « [...] Nous [le gouvernement canadien] avons été très très actifs pour que cette clause [démocratique] soit sur la table. Et le fait qu'elle sera acceptée par tous les participants me plaît beaucoup ». Propos tenus par Jean Chrétien avant l'ouverture du Sommet de Québec, interviewé et cité par la journaliste Manon Cornéliier. Manon Cornéliier, « Le Sommet des petits pas », *article cité*.

⁹⁹⁹ Gilles Toupin et Vincent Marissal, « Une ZLÉA pour 2005 », *article cité*.

¹⁰⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰⁰¹ Vincent Marissal et Gilles Toupin, « Des objectifs nobles et nombreux pas toujours réalistes », *La Presse*, 23 avril 2001, p. A5.

¹⁰⁰² *Ibid.*

¹⁰⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁰⁵ *Ibid.*

journalistes de *La Presse* se montraient dubitatifs quant au discours politique officiel selon lequel la ZLÉA ne constituait qu'un objectif économique parmi un agenda de réalisations politiques et sociales. En outre, leur (re)présentation des tenants et aboutissants du Sommet des Amériques se rapprochait du scepticisme exprimé par la majorité des opposants à la ZLÉA.

La couverture de presse des manifestants, de leurs activités et de leurs revendications, entre le 14 et le 23 avril 2001 a été imposante. Nous avons constaté que l'approche du Sommet des Amériques avait donné lieu à une catégorisation délégitimante des types de manifestants et, par le fait même, à une représentation stéréotypée de la contestation sociale. Les premières actions « des manifestants » ont d'ailleurs bénéficié de l'enthousiasme médiatique pour l'opposition au Sommet de Québec, qui laissait entrevoir l'attente de certains journalistes pour des actions plus spectaculaires... Comme le Sommet des peuples se déroulait du 16 au 20 avril 2001, cette initiative de la société civile a également fait l'objet de nombreux articles. Nous avons toutefois remarqué que leur refus de participer à la rencontre officielle organisée par le Sommet des Amériques avec la société civile et le durcissement de leur position idéologique face à la ZLÉA dans leur Déclaration finale, ont engendré une transformation du discours médiatique dans le cadre duquel certains journalistes ont questionné ou carrément attaqué la représentativité des participants du Sommet des peuples et aussi, du coup, leur légitimité politique. Il en a découlé un discours de régulation sociale qui, en critiquant les positions politiques des représentants du sommet parallèle, condamnait l'ensemble de la contestation qui défiait l'ordre néolibéral.

Quelques jours avant le début de la rencontre internationale, la sécurité et la violence ont été des thèmes centraux du discours médiatique sur le mouvement d'opposition au Sommet des Amériques. Les quotidiens ont fait état des appréhensions tant de la police que de la population face à la venue de manifestants violents, accentuant le climat de tension social prévalant dans la Ville de Québec. La presse écrite a également diffusé le discours justificatif des forces de l'ordre face à l'ampleur de la sécurité. De même, les médias écrits ont contribué à « spectaculariser » les arrestations effectuées à la veille du Sommet de Québec, qui confirmaient la menace que constituaient les militants altermondialistes. Le discours médiatique a généralement attribué la responsabilité de la violence lors des contestations, aux manifestants et ce, bien qu'ils aient diffusé, dans une

moindre mesure, la vision des militants. Ceux-ci concevaient plutôt l'État comme le principal responsable des confrontations entre les manifestants et les forces de l'ordre. À la fin du Sommet de Québec, la presse écrite a porté son attention sur la stratégie des policiers durant la rencontre internationale. Le discours des autorités officielles, qui percevaient le travail des forces de l'ordre comme ayant été très satisfaisant, a bénéficié d'une bonne couverture médiatique.

Finalement, les médias écrits ont diffusé le discours politique sur le Sommet des Amériques ainsi que sur le mouvement de contestation qu'il a engendré. Le discours médiatique a été dominé par les déclarations publiques des représentants du gouvernement canadien, qui ont profité d'une retransmission souvent directe de leurs propos dans la presse montréalaise. À l'instar des mois précédents, les quotidiens ont repris les affirmations des acteurs politiques qui se disaient ouverts aux contributions de la société civile dans le processus du Sommet des Amériques. Toutefois, entre le 14 et 23 avril 2001, la médiatisation du discours politique officiel a également dévoilé une représentation délégitimante de la société civile et des contestataires. Par ailleurs, au cours de cette période, la presse écrite a simultanément diffusé deux visions divergentes quant à la légitimité politique du Sommet des Amériques. D'une part, les quotidiens ont amplement relayé le discours idéologique du Canada qui, se centrant autour de la dimension politique (la démocratie) et sociale (la justice sociale) du Sommet, tentait de masquer l'importance de la ZLÉA dans le cadre de ces rencontres entre chefs d'État. D'autre part, *La Presse* a diffusé à plus d'une reprise durant cette période, un discours journalistique moins conciliant envers le discours politique officiel, questionnant du coup la véritable valeur sociale et politique de ce projet des Amériques. Depuis janvier 2001, *Le Devoir* avait généralement été le seul quotidien à proposer une vision plus critique des objectifs politiques du Sommet des Amériques. Possiblement pour tenter d'« équilibrer » la couverture du discours politique entourant cet événement, jusqu'alors très fidèle dans sa reproduction des déclarations des autorités canadiennes, *La Presse* a offert, pour un bref moment, l'occasion aux journalistes de produire une analyse plus approfondie et plus critique des tenants et aboutissants du projet des Amériques.

4.3 DU 24 AVRIL 2001 AU 30 AVRIL 2001 : LA PÉRIODE POST-SOMMET

Le Sommet des Amériques a pris fin le dimanche 22 avril 2001. Les derniers articles couvrant le déroulement de cet événement ont été publiés le lundi 23 avril 2001. La production médiatique traitant des manifestants et des manifestations en opposition au Sommet des Amériques a drastiquement chuté à partir du 24 avril 2001, pour être pratiquement inexistante le 30 avril 2001. Au cours de la semaine suivant la clôture de la rencontre internationale, les quotidiens se sont principalement concentrés à diffuser des bilans, formulés par divers acteurs et parfois même directement par les chroniqueurs et éditorialistes, que ce soit du mouvement social auquel avait pris part les manifestants qui avaient passé le week-end à Québec, des manifestations altermondialistes en opposition à la ZLÉA, du travail des policiers et, dans une moindre mesure, du discours politique concernant la contestation du Sommet des Amériques. Nous avons constaté que durant cette période, les thèmes de la sécurité et de la violence sont demeurés récurrents dans le discours médiatique.

4.3.1 Les manifestants, leurs activités, leurs revendications : bilans et critiques des opposants face à la répression policière

Après la tenue du Sommet des Amériques, bien que l'intérêt des quotidiens pour les divers groupes contestataires se soit quelque peu effrité, certains militants ont réussi à capter l'attention des médias. Ainsi, en raison d'un cahier spécial consacré au syndicalisme publié dans l'édition du *Devoir* du 28 avril 2001, des articles ont été publiés sur la CSN, la FTQ et la CSQ. Il a également été question des membres du groupe *Germinal*, arrêtés à la veille du Sommet et du leader de la CLAC, Jaggi Singh, appréhendé par des policiers en civil lors de la manifestation du vendredi 20 avril 2001¹⁰⁰⁶. Dans sa couverture, la presse a également indiqué les revendications et les dénonciations de la CLAC, du GOMM, de *Common Frontiers*, d'Opération *SalAMI* et de la Table de convergence des actions non-violentes mais, à l'exception de Philippe Duhamel d'Opération *SalAMI*, ces groupes n'ont pas fait l'objet d'articles spécifiques. Les journalistes ont certes mentionné la présence à Québec de « radicaux », de casseurs,

¹⁰⁰⁶ Toutefois, comme les articles traitant de ces manifestants s'intéressaient moins à eux qu'au processus judiciaire entourant leur arrestation, nous avons choisi de les analyser dans la section « La violence et les mesures de sécurité ».

d'« émeutiers de la côte d'Abraham¹⁰⁰⁷ », mais ils ont surtout porté leur attention sur le mouvement antimondialisation ainsi que sur la « jeunesse en révolte¹⁰⁰⁸ », et les « jeunes protestataires du millénaire¹⁰⁰⁹ » qui étaient au centre de la contestation.

Au cours des derniers jours d'avril, la presse écrite a publié quelques articles portant sur les manifestants altermondialistes au sens large. Le discours médiatique précédant les contestations avait participé à construire une représentation très stéréotypée des jeunes protestataires s'opposant à la ZLÉA (voir la section 4.2.1 de ce chapitre). Or, la vision médiatique « post-sommet » s'avère plus sympathique envers les manifestants, et ce, bien qu'elle demeure parsemée de certains clichés. En fait, cette situation est attribuable au thème qui sous-tend ces articles, soit la nouvelle mobilisation publique des jeunes. La journaliste Marie-Claude Lortie signait dans *La Presse* du 28 avril 2001, un article intitulé « Dans la rue, « full » de jeunes... », dans lequel elle faisait un retour sur le mouvement social auquel avait participé la jeunesse québécoise durant le Sommet de Québec. S'appuyant sur l'avis de divers experts, la journaliste de *La Presse* n'estimait pas cet engagement social comme totalement innovateur. « Comme les *rebelles de la fin des années 1960*, les jeunes protestataires du millénaires [...]»¹⁰¹⁰ ; « *«La chose se produit aujourd'hui comme elle s'est produite dans les années 1960»* »¹⁰¹¹. Cette perception enlève un certain crédit à l'engagement des jeunes contestataires, lié davantage à la faveur du contexte social qu'à une prise conscience de politique. La journaliste de *La Presse* poursuivait en ce sens alors qu'elle insistait sur le côté superficiel et éphémère de la mobilisation des jeunes. « Mais cet engagement des jeunes sur la scène publique pour des idées politiques est-il enraciné profondément? Philippe Faucher, professeur de sciences politiques à l'Université de Montréal, croit que non¹⁰¹² ». Se basant sur les conclusions de sondages, la journaliste insistait plutôt sur le fait que les jeunes d'aujourd'hui se sentaient exclus de la société, -« [...] les jeunes trahissent une anomie grandissante [...]»¹⁰¹³ », qu'ils étaient attirés par la violence, -« [...] ils acceptent et

¹⁰⁰⁷ Christian Rioux, « Pas facile d'être un héros », *Le Devoir*, 27 avril 2001, p. A3.

¹⁰⁰⁸ Franco Nuevo, « Un peu plus à droite... », *Le Journal de Montréal*, 24 avril 2001, p. 6.

¹⁰⁰⁹ Marie-Claude Lortie, « Dans la rue, « full » de jeunes... », *La Presse*, 28 avril 2001, p. B1.

¹⁰¹⁰ *Ibid.* Nous soulignons [A.G.].

¹⁰¹¹ Propos tenus par le sociologue à l'Université Laval Simon Langlois, interviewé et cité par la journaliste Marie-Claude Lortie. *Ibid.* Nous soulignons [A.G.].

¹⁰¹² *Ibid.*

¹⁰¹³ *Ibid.*

valorisent la violence[...]»¹⁰¹⁴», et qu'ils protestaient à Québec sans véritable motivation politique, - « Est-ce à dire qu'ils étaient à Québec pour se battre sans but collectif? »¹⁰¹⁵ ». La conclusion de cet article laissait donc entendre que les jeunes d'aujourd'hui se mobilisent certes, mais principalement pour créer des liens avec d'autres individus, et non parce qu'ils sont réellement animés par un désir d'agir politiquement sur le monde qui les entoure.

Ceci dit, dans certains cas, le discours médiatique de la dernière semaine d'avril 2001 laissait transparaître de l'empathie envers les jeunes manifestants ayant pris part aux contestations lors du Sommet de Québec. Dans sa chronique publiée dans *Le Devoir* le 27 avril 2001, Christian Rioux prenait la défense des contestataires présents à Québec face aux propos péjoratifs véhiculés dans le discours politique officiel.

Au lieu de les traiter sur un ton méprisant, comme l'a fait Jean Chrétien, on ferait mieux d'écouter ce qu'ont à dire les émeutiers de la côte d'Abraham. Pas leurs slogans alambiqués, mais le cri profond qui est le leur. Dans le fond, ces « dangereux » agitateurs ont-ils dit autre chose que leur exaspération de vivre dans un monde un peu trop aseptisé à leur goût?¹⁰¹⁶

Par ces propos, le chroniqueur du *Devoir* n'a cautionné ni le discours des contestataires, ni la violence des manifestations, mais il a plutôt reconnu le mouvement de protestation de la rue comme un message. Au lieu de présenter les actions des protestataires comme étant sans but et donc sans valeur, il leur a attribué une signification tout à fait légitime. Néanmoins, à l'instar de l'article de la journaliste à *La Presse*, Marie-Claude Lortie, Christian Rioux donnait aux protestations une dimension davantage sociale que politique.

Certains journalistes ont posé un regard moins empathique sur les participants aux dernières activités de contestation. Ainsi, le 25 avril 2001, le journaliste Patrick Lagacé du *Journal de Montréal*, signait un article portant sur une manifestation qui s'était déroulée à Montréal pour demander la libération des derniers militants détenus à la prison d'Orsainville¹⁰¹⁷. On pouvait lire en introduction : « Quelque 400 cégépiens ont marché

¹⁰¹⁴ *Ibid.*

¹⁰¹⁵ *Ibid.*

¹⁰¹⁶ Christian Rioux, « Pas facile d'être un héros », *article cité.*

¹⁰¹⁷ Patrick Lagacé, « Manif pour la libération des "prisonniers politiques" », *Le Journal de Montréal*, 25 avril 2001, p. 24.

dans les rues de Montréal, hier, pour demander la libération des « prisonniers politiques » arrêtés durant le Sommet des Amériques¹⁰¹⁸ ». Le fait que l'expression « prisonniers politiques » ait été entre guillemets dévoilait déjà l'incrédulité du journaliste quant au caractère légitime de la cause défendue par les contestataires. De fait, l'article oscillait constamment entre la description du bon déroulement de la protestation et la mention des éléments qui tendaient à prouver le contraire. « Une vitrine du palais de justice a également été brisée par les manifestants, pour la plupart pacifiques¹⁰¹⁹ » ; « Outre les bousculades de journalistes, le rassemblement s'est déroulé dans l'ensemble, paisiblement, malgré quelques perturbations à la circulation¹⁰²⁰ ». Ce traitement médiatique privilégiait une représentation plutôt contradictoire, voire défavorable de la manifestation. L'article indiquait également que des manifestants avaient eu recours à des gestes de violence pour dénoncer le travail « malhonnête » des médias à leur endroit durant le Sommet de Québec. « Les gauchistes reprochent aux médias d'avoir véhiculé une image négative des manifestants de Québec : un caméraman de TQS a été bousculé et une reporter de Info 690 a été vertement invectivée¹⁰²¹ ». En insistant sur les gestes de violence posés par les manifestants, le journaliste établissait que, loin d'avoir bénéficié d'une mauvaise presse, ceux-ci avaient effectivement mal agi et étaient dans l'ensemble responsables de la façon dont les médias avaient couvert leurs actions.

Au cours des jours suivants la tenue du Sommet des Amériques, les quotidiens ont accordé un intérêt minime aux revendications des jeunes manifestants de la rue. Toutefois, les enjeux soulevés par les groupes sociaux ayant protesté par des moyens plus « modérés » et officiels, telles les conférences de presse, les communiqués de presse, les interviews, etc., ont bénéficié d'une attention plus soutenue, bien que restreinte, de la presse écrite. L'enjeu principal du discours des militants relayé par les médias durant cette période a été la répression policière subie par les manifestants lors du Sommet de Québec. Le 24 avril 2001, paraissait simultanément dans *La Presse* et *Le Devoir* des articles qui faisaient état d'une nouvelle demande des militants suite à la tenue du

¹⁰¹⁸ *Ibid.*

¹⁰¹⁹ *Ibid.*

¹⁰²⁰ *Ibid.*

¹⁰²¹ *Ibid.*

Sommet¹⁰²². Dans *Le Devoir*, le journaliste François Cardinal, écrivait en introduction : « [...] des groupes de plus en plus nombreux réclament une commission d'enquête publique indépendante pour faire la lumière sur le travail des forces de l'ordre lors du Sommet des Amériques. Le Québec et le Canada refusent toutefois de se rendre à leur demande¹⁰²³ ». Le journaliste du *Devoir* poursuivait son article en offrant la vision des faits de divers groupes militants présents à Québec.

Considérant que l'utilisation de balles de caoutchouc constitue un grave précédent au Québec et que le traitement qui a été réservé aux individus appréhendés est totalement inacceptable, de nombreux organismes tels le Conseil central de Montréal de la CSN, le NPD, Common Frontiers, SalAMI et la Table de Convergence des actions non-violentes demandent plus que des simples excuses¹⁰²⁴.

Après avoir mentionné les diverses critiques des opposants, dont le député néo-démocrate Svend Robinson et Philippe Duhamel de SalAMI, le journaliste concluait son article en faisant état du refus des gouvernements canadien et québécois de répondre à la demande d'enquête publique des contestataires. L'article ne proposait pas une image très avantageuse de ces acteurs politiques. En effet, le journaliste du *Devoir* avait choisi de citer le Solliciteur général du Canada, alors que celui-ci se montrait plutôt intransigeant à l'égard des contestataires : « nous ne nous excuserons sûrement pas du fait que la police ait pris les dispositions nécessaires et justifiées pour s'assurer que le sommet se déroule dans une atmosphère sécuritaire [...] »¹⁰²⁵. À l'inverse, l'article accordait une certaine crédibilité aux affirmations des manifestants, puisqu'elles étaient « [...] corroborées par les observateurs de la Ligue des droits et libertés qui ont sillonné les rues de Québec et les corridors du centre de détention¹⁰²⁶ ». Trois jours plus tard, soit le 27 avril 2001, *La Presse* et *Le Devoir* publiaient chacun un second article qui rapportait sensiblement les accusations des militants, cette fois appuyées sur des cas vécus¹⁰²⁷. Nous avons remarqué

¹⁰²² Martin Pelchat, « La Ligue des droits et libertés dénonce le précédent « dangereux » des balles de plastique », *La Presse*, 24 avril 2001, p. A8 ; François Cardinal, « Demandes d'enquête sur la répression policière », *Le Devoir*, 24 avril 2001, p. A1.

¹⁰²³ François Cardinal, « Demandes d'enquête sur la répression policière », *article cité*.

¹⁰²⁴ *Ibid.*

¹⁰²⁵ Propos tenus par Lawrence MacAuley à la Chambre des communes, alors qu'il était Solliciteur général du Canada, cités par le journaliste François Cardinal. *Ibid.*

¹⁰²⁶ *Ibid.*

¹⁰²⁷ Claude-V. Marsolais, « Enquête publique demandée sur les « abus » des policiers », *La Presse*, 27 avril 2001, p. A6 ; Jeanne Corriveau, « Une enquête s'impose, dit la CSN », *Le Devoir*, 27 avril 2001, p. A5.

que les quotidiens n'avaient pas fait de suivi sur ce dossier, confiant la couverture de cette nouvelle à de nouveaux journalistes, dont nous avons rarement croisé les noms au cours de notre analyse. L'intérêt des médias écrits pour le discours des opposants dénonçant les agissements des forces de l'ordre lors du Sommet de Québec semblait dès lors en forte décroissance.

D'autre part, la dernière semaine du mois d'avril 2001, la presse écrite faisait également état des conclusions de quelques acteurs sociaux sur l'opposition au Sommet des Amériques. *La Presse* publiait le 24 avril 2001, un article de la journaliste Marie-Claude Lortie, intitulé « SalAMI aussi aura beaucoup appris¹⁰²⁸ » dans lequel elle exposait la vision du porte-parole vedette d'Opération SalAMI, Philippe Duhamel, face aux contestations du Sommet de Québec. « Le militant croit que les jeunes manifestants du « mouvement » de la nouvelle gauche sont repartis de Québec avec une certaine tristesse qui est en contraste avec le bonheur qui avait suivi Seattle¹⁰²⁹ ». Cette perception pessimiste contraste cependant avec l'enthousiasme exprimée aux journalistes du *Devoir*, par certains leaders des grandes centrales syndicales ayant participé au Sommet des peuples et à la grande marche du 21 avril 2001. La journaliste Claire Harvey citait une déclaration de Monique Richard, présidente de la CSQ, dans son article du 28 avril 2001, qui avait une vision très favorable de la manifestation pacifique du 21 avril 2001 : « Cette manifestation extraordinaire a permis de lancer un signal non équivoque aux chefs d'État¹⁰³⁰ ». De même, la journaliste Madeleine Leblanc reprenait les propos du président de la CSN, Marc Laviolette, qui avait une conception sans équivoque de la réussite du forum parallèle : « Le Sommet des peuples constitue pour l'instant un succès éclatant¹⁰³¹ ». Ces deux articles revenaient également sur la Déclaration du Sommet des peuples, qui avaient été décriés dans les médias par différents acteurs sociaux (voir les sections 4.2.1 et 4.2.3 du présent chapitre) et mentionnaient que Mme Richard et M. Laviolette, en assumaient tant le fond que la forme. « Mme Richard se dit très satisfaite des conclusions de l'événement¹⁰³² » ; « Le président de la CSN, Marc Laviolette, n'en

¹⁰²⁸ Marie-Claude Lortie, « SalAMI aussi aura beaucoup appris », *La Presse*, 24 avril 2001, p. A6.

¹⁰²⁹ *Ibid.*

¹⁰³⁰ Propos tenus en entrevue par Monique Richard, alors présidente de la CSQ, cités par la journaliste Claire Harvey. Claire Harvey, « «Créer des liens et intensifier la mobilisation» », *Le Devoir*, 28 avril 2001, p. E7.

¹⁰³¹ Propos tenus en entrevue par Marc Laviolette, alors président de la CSN, cités par Madeleine Leblanc. Madeleine Leblanc, « «Tout est loin d'être terminé » », *Le Devoir*, 28 avril 2001, p. E5.

¹⁰³² Claire Harvey, « «Créer des liens et intensifier la mobilisation» », *article cité.*

endosse pas moins le contenu de cette déclaration [...]»¹⁰³³ ». Spécifions que cette perception optimiste de l'opposition à la ZLÉA est celle des grands syndicats¹⁰³⁴, et que la diffusion de leur discours a uniquement reposé sur la décision éditoriale du *Le Devoir* de publier, une semaine après le Sommet des Amériques, un dossier sur le syndicalisme. Au demeurant, au cours de cette période, certains quotidiens ont poursuivi leur diffusion d'un discours discréditant les conclusions du Sommet des peuples¹⁰³⁵.

La période suivant le Sommet des Amériques, malgré un discours médiatique empreint de défiance quant à la réelle représentativité des Sommet des peuples, a été plus clémente pour les participants à ce forum parallèle qui ont bénéficié d'une représentation journalistique réaffirmant la dimension « modérée » de leur contestation. Par exemple, Pierre Foglia publiait dans *La Presse* du 26 avril 2001 ses conclusions sur le Sommet des Amériques. Totalement en désaccord avec la Déclaration finale du Sommet des peuples qu'il estimait d'une « incommensurable maladresse¹⁰³⁶ », ce journaliste attribuait tout de même à cet événement un caractère proprement politique : « Il s'est néanmoins passé des choses très considérables à ce Sommet des peuples, [...] : la ZLÉA est un projet essentiellement économique ; le Sommet des peuples propose de le politiser (au sens le plus civil : *politikos*, la cité), [...]»¹⁰³⁷ ». Ainsi, suite à la fin du Sommet des Amériques, les représentants du Sommet des peuples ont été les seuls militants dont la lutte politique a réussi à obtenir une certaine reconnaissance sociale dans les médias.

Bref, lors de la dernière semaine du mois d'avril 2001, l'attention des quotidiens envers les manifestants altermondialistes présents à Québec a diminué drastiquement.

¹⁰³³ Madeleine Leblanc, « "Tout est loin d'être terminé" », *article cité*.

¹⁰³⁴ Nous devons spécifier que cette vision n'était pas partagée par tous les leaders syndicaux. Une entrevue réalisée par le journaliste Réginald Harvey, avec Henri Massé, le président de la FTQ, et publiée à la même date dans *Le Devoir*, exposait le point de vue plus mitigé de ce représentant syndical tant sur le Sommet des peuples que sur la Déclaration finale. « [...] Henri Massé considère que la solidarité, sans avoir remportée une victoire définitive, a parcouru un bon bout de chemin durant cette semaine animée. Il émet tout de même des réserves sur les déclarations qui ont servi à conclure cette rencontre ». Réginald Harvey, « "Québec 2001, ce n'était pas une fin en soi" », *Le Devoir*, 28 avril 2001, p. E3.

¹⁰³⁵ Voir à cet effet l'éditorial de Lysiane Gagnon qui reprenait les arguments évoqués par les éditorialistes Alain Dubuc, à *La Presse* et Jean-Robert Sansfaçon, au *Devoir*, entre le 14 et le 23 avril 2001, (voir les sections 4.2.1 et 4.2.3 du présent chapitre), pour délégitimer le discours des participants au Sommet des peuples. Lysiane Gagnon, « Le mythe de la "société civile" », *La Presse*, 28 avril 2001, p. A19.

¹⁰³⁶ Pierre Foglia, « Pour chasser les dernière fumées », *La Presse*, 26 avril 2001, p.A5.

¹⁰³⁷ *Ibid.*

Quelques articles ont tenté de mettre en lumière le sens de cette nouvelle mobilisation sociale de la jeunesse québécoise. D'autres se sont intéressés à couvrir les dernières manifestations en faveur de la libération de contestataires toujours détenus à la prison d'Orsainville. Dans le même sens, les médias écrits ont également fait état des dénonciations des opposants face à la répression policière qu'ils ont subi durant le Sommet de Québec ainsi que leur revendication en faveur d'une enquête publique à ce sujet. Le discours des manifestants relayés par la presse écrite concernaient principalement leur perception du contrôle social assuré par les forces de l'ordre lors du Sommet des Amériques. De fait, la dimension politique des contestations a presque totalement été éludée de la couverture de presse post-sommet. Seul le Sommet des peuples a été reconnu par certains journalistes comme ayant eu une portée politique, et ce, alors que parallèlement, le discours médiatique délégitimait également ces militants comme représentants effectifs de la société civile.

4.3.2 La violence et les mesures de sécurité : la criminalisation des militants vedettes et le bienfondé des mesures répressives

Au cours de la dernière semaine du mois d'avril 2001, les quotidiens ont continué de traiter de la violence des contestations altermondialistes lors du Sommet des Amériques ainsi que des mesures de sécurité déployées par les policiers pour maintenir l'ordre social. La couverture de presse durant cette période s'est concentrée autour de trois axes principaux : la criminalisation de certains militants vedettes ; la légitimation et la normalisation de la force employée par les services d'ordre durant le Sommet des Amériques ; le discours « humanisant » les policiers présents à Québec.

Suite à la clôture du Sommet des Amériques, les médias écrits ont suivi les audiences pour les remises en liberté des militants dont les arrestations avaient été les plus médiatisées durant le Sommet des Amériques : celles des membres du groupe Germinal et de Jaggi Singh. Le 24 avril 2001, *Le Journal de Montréal* publiait un article intitulé « Germinal en prend pour son grade¹⁰³⁸ », dans lequel le journaliste Gaétan Fontaine faisait état du déroulement de l'audience. Le journaliste exposait les arguments du procureur de la Couronne en faveur de la détention préventive des détenus : « M^e

¹⁰³⁸ Gaétan Fontaine, « Germinal en prend pour son grade », *Le Journal de Montréal*, 24 avril 2001, p. 9.

Ouellet a plaidé que ce mouvement de lutte anticapitaliste était dangereux dans la mesure où il était organisé et possédait une structure militaire [...] ¹⁰³⁹ ». La suite de l'article mentionnait le témoignage incriminant d'un enquêteur de la SQ, sans relater la version des faits de la défense. Les deux derniers paragraphes portaient le surtitre « Dangereux », alors qu'on pouvait lire en conclusion : « Le juge, ordonnant leur détention préventive, a considéré que la preuve de la poursuite était très forte de même que la probabilité de leur condamnation. « Vous êtes des individus dangereux pour la société » a dit le juge ¹⁰⁴⁰ ». À un premier degré, cet article relayait le discours officiel des pouvoirs judiciaires et des autorités policières qui associaient les contestataires du groupe Germinal au danger, à la menace, ce qui justifiait leur incarcération et donc leur exclusion temporaire de la société. À un second niveau, ce type de discours médiatique participait à construire une représentation qui normalisait la criminalisation de l'opposition à la ZLÉA.

Dans le même sens, le 27 avril 2001, *La Presse* publiait un article qui indiquait que le militant de la CLAC Jaggi Singh, arrêté au début du Sommet des Amériques, allait demeurer en prison. Comme dans le cas des contestataires du groupe Germinal, le pouvoir judiciaire fondait ses accusations sur le danger que représentait Singh pour la société. « Il [Jaggi Singh] est accusé d'avoir eu une arme dans un dessein dangereux et d'avoir pris part à une émeute ¹⁰⁴¹ ». Contrairement aux militants de Germinal, par contre, Jaggi Singh semblait avoir de meilleurs arguments pour se défendre et de nombreux témoins pour l'appuyer. « L'arme en question, c'est une catapulte dont se sont servis des manifestants pour lancer des oursins en peluche et des confettis, par dérisions. Singh et des témoins ont affirmé qu'il n'avait rien eu avoir avec cet engin [...] ¹⁰⁴² ». De fait, l'article faisait mention de nombreux commentaires de sympathisants de Singh qui se disaient outrés de la tournure du processus judiciaire. Or, nous avons remarqué que le journaliste de *La Presse* avait insisté, dans sa description du parcours militant de Jaggi Singh, sur le fait que cette arrestation n'était pas la première, mais s'inscrivait plutôt dans un parcours militant où les démêlés avec la police ont été récurrents.

¹⁰³⁹ *Ibid.*

¹⁰⁴⁰ *Ibid.*

¹⁰⁴¹ Paul Roy, « Singh reste en prison », *La Presse*, 27 avril 2001, p. A1.

¹⁰⁴² *Ibid.*

Dans la mouvance antimondialisation, Singh, 29 ans et originaire de Toronto, est devenu une vedette ces dernières années. Arrêté lors du désormais célèbre Sommet de l'APEC, en 1997 ; arrêté lors de l'Opération SaAMI (contre l'accord multilatéral sur l'investissement), en 1998, à Montréal ; arrêté lors du sommet du G20, en 1999, à Montréal...¹⁰⁴³.

Non seulement le journaliste de *La Presse* banalisait la récente interpellation de Singh en l'associant aux précédentes, mais il suggérait aussi que ces arrestations faisaient partie de la stratégie de ce militant qui avait de la sorte réussi à acquérir une certaine notoriété publique. Dès lors, l'arrestation de Jaggi Singh au Sommet des Amériques semblait être une mise en scène du militant pour accroître sa visibilité. Le discours médiatique faisait donc retomber la responsabilité de son interpellation sur le prévenu. La portée de la criminalisation de ses actions apparaissait donc limitée et justifiée, puisque celle-ci était justement recherchée par ce contestataire de la CLAC.

Par ailleurs, suite à la clôture du Sommet des Amériques, de nombreux chroniqueurs ont fait part dans les médias de leur appréciation du travail des policiers durant l'événement. Ainsi, l'éditorialiste à *La Presse* Lysiane Gagnon, écrivait le 24 avril 2001 : « La discipline et le sang-froid des policiers, [...], le nombre limité de bavures, le fait qu'il y ait si peu de blessés compte tenu des risques, tout cela est presque stupéfiant [...] »¹⁰⁴⁴. À la même date, dans le même quotidien, son collègue Yves Boisvert signait une chronique dans laquelle il justifiait, entre autres, l'utilisation de gaz lacrymogène par les policiers, pourtant décriée par plusieurs opposants ainsi que certains journalistes (voir la section 4.2.2 de ce chapitre). « Y-a-t-il eu « trop de gaz »? Facile à dire. Le gaz n'a, aux dernière nouvelles, entraîné aucune hospitalisation. Il a été utilisé pour éviter des affrontements directs. Et seulement quand les choses se mettaient à dégénérer »¹⁰⁴⁵. Dans sa chronique du 26 avril, Pierre Foglia cautionnait pour sa part, l'utilité de la clôture délimitant le périmètre de sécurité. « En empêchant les manifestants de s'approcher à un jet de pierre des Bush, Chrétien, Fox et autres parrains de la ZLÉA, la clôture a évité des affrontements beaucoup plus violents entre policiers et manifestants »¹⁰⁴⁶. De façon générale, donc, le discours médiatique a contribué à accroître la légitimité d'un ensemble de moyens répressifs utilisés par les forces de l'ordre lors des manifestations. En arguant

¹⁰⁴³ *Ibid.*

¹⁰⁴⁴ Lysiane Gagnon, « Un bon Sommet! », *La Presse*, 24 avril 2001, p. A17.

¹⁰⁴⁵ Yves Boisvert, « Mur, police et démocratie », *La Presse*, 24 avril 2001, p. A6.

¹⁰⁴⁶ Pierre Foglia, « Pour chasser les dernière fumées », *article cité*.

que ces dispositifs avaient permis de diminuer les risques de violence, - « pour éviter les affrontements directs », « a évité des affrontements beaucoup plus violents » -, les médias écrits rendaient acceptables ces modes contrôle de la contestation sociale.

Ceci dit, durant la période « post-sommet », ce n'est pas l'ensemble des dispositifs sécuritaires qui ont été avalisés par le discours médiatique. À l'instar des contestataires dénonçant la brutalité policière (voir la section 4.3.1 de ce chapitre), le recours aux balles de plastiques par les policiers lors des manifestations a généralement été condamné par les journalistes. Par exemple, *La Presse* publiait le 25 avril 2001, un article signé par les journalistes Paul Roy et Katia Gagnon, qui décrivait l'état de santé d'un protestataire ayant reçu une balle de plastique à la gorge. « Larynx fracturé. Il a subi une trachéotomie dimanche et s'attend à repasser sous le bistouri aujourd'hui ou demain. [...] Il dit ne pas savoir s'il reparlera un jour¹⁰⁴⁷ ». Cet événement quelque peu sensationnel a été repris par le chroniqueur au *Journal de Montréal* Michel C. Auger, pour illustrer les risques reliés aux balles de plastique.

Ces balles sont différentes des autres techniques mises à la disposition des policiers. [...] il s'agit d'une arme offensive – même utilisée défensivement – et qui peut causer la mort.

Même dans les mains de tireurs d'élite qui ont pour consigne de viser les jambes, il peut y avoir des bavures et il y en a eu à Québec, comme cet homme dont le larynx a été fracturé et qui pourrait ne plus jamais parler¹⁰⁴⁸.

Même son de cloche de la part de Jean-Robert Sansfaçon dans son éditorial publié dans *Le Devoir* le 24 avril 2001 : « [...] le recours aux balles de plastique constitue un dangereux précédent. De même pour les tirs à bout portant de bombe de gaz, une pratique aussi très dangereuse¹⁰⁴⁹ ». Il est intéressant de constater que malgré les répercussions sur l'ensemble des manifestants et des résidents n'ayant pas participé à la violence, les médias ont perçu favorablement l'usage des gaz lacrymogènes puisque cette mesure de sécurité permettait d'éviter les confrontations directes entre les policiers et les protestataires. L'usage d'une quantité imposante de gaz lacrymogène n'a donc pas posé de problème aux chroniqueurs puisqu'elle servait à réduire l'expression d'une violence

¹⁰⁴⁷ Paul Roy et Katia Gagnon, « “La police qui m'a tiré, elle est chez elle et elle se berce” », *La Presse*, 25 avril 2001, p. A3.

¹⁰⁴⁸ Michel C. Auger, « Les balles de plastique », *Le Journal de Montréal*, 30 avril 2001, p. 16.

¹⁰⁴⁹ Jean-Robert Sansfaçon, « Des leçons à tirer », *Le Devoir*, 24 avril 2001, p. A6.

plus concrète et visible. Au contraire, le recours aux balles de plastique par les policiers pour contrôler les manifestants a été mal perçu par les journalistes. De fait, en raison de son caractère explicitement brutal et violent, les balles de plastique représentaient un acte de répression sociale trop explicite pour être cautionnée par les médias écrits dans un pays se disant démocratique, donc ouvert aux débats.

De même, mais dans une moindre mesure, les conditions d'incarcération et de comparution des manifestants arrêtés durant le Sommet de Québec ont été désapprouvées par quelques journalistes. Dans son éditorial, publié au *Devoir* le 24 avril 2001, Jean-Robert Sansfaçon dénonçait la manière dont les policiers auraient agi avec les manifestants à leur arrivée à Orsainville. « Et que dire du traitement inutilement humiliant qu'on aurait fait subir à des jeunes en les forçant à parader nus devant d'autres détenus?¹⁰⁵⁰ ». Dans cet extrait, l'utilisation du conditionnel semble attribuer aux forces de l'ordre le bénéfice du doute quant à la véracité des affirmations des militants. Cependant, l'éditorialiste n'appuyait pas moins la demande des contestataires (voir la section 4.3.1 de ce chapitre) et se positionnait en faveur d'une enquête publique sur le sujet. « [...], une enquête s'impose de la part du pouvoir politique qui se doit, en tout temps, de conserver le plein pouvoir sur la police¹⁰⁵¹ ». À *La Presse*, dans un éditorial publié le même jour, Mario Roy adoptait une position d'intransigeance face aux problèmes survenus au centre de détention d'Orsainville durant le Sommet. « Dans ces circonstances plus encore qu'en temps normal, il est impératif que les droits des prévenus soient strictement respectés, leurs conditions de détention impeccables. Et aucune explication sur ce cafouillage n'est entièrement satisfaisante¹⁰⁵² ». Toutefois, nous avons constaté que bien que considérant inacceptable le fait qu'il y ait eu des erreurs commises par les forces de l'ordre dans ce dossier, l'éditorialiste de *La Presse* ne rendait ni le pouvoir politique ni les autorités policières ou judiciaires responsables ou coupables de cette situation.

Les derniers jours du mois d'avril 2001, les médias ont également diffusé le discours des policiers sur l'évaluation qu'ils faisaient de leur travail lors du Sommet des Amériques. À l'instar des éditorialistes, ce discours des autorités policières visait

¹⁰⁵⁰ *Ibid.*

¹⁰⁵¹ *Ibid.*

¹⁰⁵² Mario Roy, « Québec : on a échappé au pire », *La Presse*, 24 avril 2001, p. A16.

principalement à justifier les stratégies employées pour contrôler les contestations lors du Sommet de Québec. Ainsi, *La Presse* publiait le 28 avril 2001 un article du journaliste Martin Pelchat, qui faisait état du bilan établi par la SQ et la GRC sur le sujet. Au sujet des balles de plastiques, il écrivait : « À l'heure où des groupes syndicaux et la Ligue des droits et libertés s'indignent de certains comportements des policiers pendant le Sommet, la SQ et la GRC refusent de remettre en question l'utilisation de gaz ou du fusil Arwen 37 à balles de plastique¹⁰⁵³ ». Ne constituant pas une critique des autorités policières, l'article insistait plutôt sur le fait que les forces de l'ordre trouvaient désormais justifiée et indispensable une sécurité accrue lors des événements internationaux. « Loin de donner raison à certaines critiques, qui la jugeaient trop armée devant les manifestants, la direction de la SQ estime qu'elle manque de moyens devant l'escalade de la "violence urbaine"¹⁰⁵⁴ » ; « Devant la violence de certains manifestants, la police manque même d'outils, juge Richard St-Denis [directeur adjoint de la SQ]¹⁰⁵⁵ ». Avant le Sommet des Amériques, les autorités politiques et policières avaient invoqué l'appréhension de manifestations violentes pour justifier l'ampleur du dispositif sécuritaire qu'ils avaient élaboré. Après le Sommet, ils usaient désormais de la violence des affrontements qui s'étaient déroulées à Québec comme argument pour normaliser l'envergure et la nature de la force utilisée pour maintenir le contrôle social durant cet événement. Or, si la violence a été réelle à Québec, nous avons constaté dans notre analyse que sa « spectacularisation » par les médias écrits (voir la section 4.2.2 de ce chapitre) avait grandement participé à la rendre prédominante dans la représentation des contestations altermondialistes. Suite au Sommet des Amériques, il apparaît que la presse écrite a contribué au contrôle social pendant le Sommet, en centrant son discours sur les éléments violents des manifestations altermondialistes ce qui justifiait la sécurité mise de l'avant par les policiers. De plus, en relayant le discours politique et policier officiel, les médias ont normalisé le recours à des dispositifs sécuritaires de plus en plus imposants pour réprimer les protestations publiques sous prétexte de vouloir minimiser les gestes de violence.

Du 24 au 30 avril 2001, les médias écrits ont publié quelques articles dans lesquels les représentants des forces de l'ordre mettaient l'accent sur certains éléments du

¹⁰⁵³ Martin Pelchat, « La SQ juge indispensables les canons à eau », *La Presse*, 28 avril 2001, p. A1.

¹⁰⁵⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵⁵ *Ibid.*

week-end du Sommet visant à rappeler que les policiers étaient avant tout des êtres humains. Ainsi, dans un article publié dans *Le Journal de Montréal* le 26 avril 2001, le journaliste Éric Thibault soulignait ce qu'avait dû endurer un sergent de la SQ durant les trois jours du Sommet. « Pendant les trois jours du Sommet, Gilles Lebel a sué à grosses gouttes sous son « armure » de 20 kilos qui l'a protégé contre une pluie de projectiles dont un morceau de pavé en plein visage et une bille d'acier dans les parties génitales¹⁰⁵⁶ ». L'article insistait plus particulièrement sur l'« humanité » des policiers, alors que le journaliste citait le sergent de la SQ : « C'était l'enfer. On est tous des humains. Ça n'a pas été facile. On a enduré le mal le temps qu'il fallait¹⁰⁵⁷ ». Ainsi, en accentuant les souffrances qu'avaient endurées les agents en service dès lors transformés en victimes des affrontements, « on a enduré le mal », cet article tentait de créer un sentiment de sympathie chez les lecteurs. Ce type de discours idéologique est bien exemplifié par le directeur-adjoint de la SQ, Richard St-Denis, cité par le journaliste à *La Presse* Martin Pelchat, dans un article du 28 avril 2001 : « Les armures, on a les meilleures, mais il a bien des individus avec des 2 sur 4 et des clous qui frappaient dans l'estomac des policiers. Il faut réagir et les moyens sont limités¹⁰⁵⁸ ». Le directeur-adjoint de la SQ cherchait ainsi à légitimer davantage l'accroissement des moyens utilisés par les forces de l'ordre pour contrôler les protestataires, arguant que cela était nécessaire pour protéger non seulement les dignitaires, la population et les manifestants, mais aussi les policiers.

La prochaine section nous permettra de constater que ce discours des forces de l'ordre a été soutenu dans les médias par les acteurs politiques au pouvoir.

4.3.3 Le discours politique : un traitement médiatique à la dimension régulatrice moins visible

Suite à la fin du Sommet de Québec, le discours politique en réponse à la contestation du Sommet des Amériques perd énormément d'importance dans la couverture de presse de cet événement. Comparativement à la période de la tenue du Sommet, les autorités canadiennes ne sont plus omniprésentes dans le discours

¹⁰⁵⁶ Éric Thibault, « “On s'en allait à la guerre!” raconte un policier », *Le Journal de Montréal*, 26 avril 2001, p. 11.

¹⁰⁵⁷ Propos tenus en entrevue par Gilles Lebel, cités par le journaliste Éric Thibault. *Ibid.*

¹⁰⁵⁸ Martin Pelchat, « La SQ juge indispensables les canons à eau », *article cité*.

médiatique. Bien que très modestement, l'opposition aux Communes à Ottawa accède de nouveau à l'espace médiatique. De même, les conclusions, au gouvernement du Québec ainsi qu'à la mairie de la Ville de Québec concernant le déroulement du Sommet, sont reproduites et diffusées par les médias écrits. Ainsi, nous avons constaté qu'entre le 24 et le 30 avril 2001, la couverture médiatique du discours politique s'est structurée autour de trois thématiques principales, soient les mesures de sécurité employées durant le Sommet des Amériques, le discours des acteurs politiques sur l'opposition à la ZLÉA et le bilan officiel des autorités canadiennes sur le Sommet de Québec et la ZLÉA.

La sécurité assurée par les forces de l'ordre lors du Sommet de Québec a été au centre du discours politique diffusé par les médias la dernière semaine d'avril 2001. Un article, publié dans *Le Devoir* le 24 avril, mentionnait que le maire de la Ville de Québec, Jean-Paul L'Allier, ne souhaitait pas répéter l'expérience d'être l'hôte d'un événement exigeant une sécurité aussi imposante. Cependant, il était tout de même satisfait du travail des agents de police. « Les dommages causés sont demeurés relativement peu élevés et la conduite des policiers a été telle qu'elle s'est attirée les félicitations transmises personnellement au maire par le président George W. Bush¹⁰⁵⁹ ». *La Presse* publiait le même jour un article de la PC qui relatait brièvement les propos du premier ministre canadien face au comportement des policiers en service à Québec. « [...] M. Chrétien a félicité les policiers pour leur retenue face aux nombreux manifestants¹⁰⁶⁰ ». Toujours à la même date, un article, publié dans *Le Journal de Montréal*, faisait état d'une approbation similaire de la part du chef du gouvernement québécois de l'époque, Bernard Landry. « Le comportement des policiers a été qualifié d'« exemplaire » par M. Landry. « Des agents de police ont reçu des pavés sans aucune manifestation de représailles » a-t-il dit¹⁰⁶¹ ». Ainsi, les autorités politiques de tous les paliers gouvernementaux ont été très élogieuses, dans les médias écrits, quant au travail des policiers. Par ailleurs, les politiciens ont tous insisté sur le fait que les forces de l'ordre n'avaient pas répondu violemment aux contestataires. Ce discours politique, qui taisait la dimension violente de la répression policière, appuyait la vision construite par les autorités policières et diffusée

¹⁰⁵⁹ Norman Delisle de la Presse Canadienne, « Plus jamais dans ma ville ! », *Le Devoir*, 24 avril 2001, p. A5.

¹⁰⁶⁰ Huguette Young de la Presse Canadienne, « L'opposition à Ottawa critique l'action du gouvernement et de la police », *La Presse*, 24 avril 2001, p. A8.

¹⁰⁶¹ Norman Delisle de la Presse Canadienne, « Landry distribue ses prix oranges et citrons », *Le Journal de Montréal*, 24 avril 2001, p. 11.

par les médias écrits durant et après le Sommet, selon laquelle les policiers n'avaient eu recours qu'à des moyens de légitime défense durant les protestations.

Par ailleurs, les quotidiens ont également rapporté les propos du ministre de la Sécurité publique de l'époque, M. Serge Ménard, qui a insisté sur le caractère légitime des mesures de sécurité utilisées par les autorités policières lors des contestations du Sommet de Québec. Dans un article publié dans *La Presse* le 28 avril 2001, le journaliste Martin Pelchat paraphrasait M. Ménard alors qu'il exprimait de l'empathie envers les policiers en service : « Serge Ménard affirme qu'il n'avait jamais ressenti une pareille peur de toute sa vie. Pas pour sa peau, mais pour celle des policiers [...]. "Je croyais que certains se feraient tuer. Il y avait une violence épouvantable"¹⁰⁶² ». Les affirmations du ministre dépeignent les policiers, non pas comme les représentants du monopole de la violence légitime, mais plutôt comme les victimes de la violence des manifestants. Ce discours s'inscrivait donc directement dans le cadre d'une idéologie propre aux autorités politiques et policières et visant à normaliser le recours intensif aux moyens répressifs pour assurer le contrôle de la protestation sociale. De fait, cet article mentionnait également que le ministre québécois de la Sécurité publique jugeait justifié l'usage de balles de plastiques pour assurer le maintien de l'ordre lors de grandes manifestations. « Ainsi défend-il avec vigueur le recours par la police aux controversées balles de plastique, malgré les critiques exacerbées par le cas du jeune homme de 28 ans qui, atteint au cou, ne parlera peut-être plus¹⁰⁶³ ». Cet article de *La Presse*, en rapportant presque directement les propos du ministre de la Sécurité publique sur la légitimité des mesures de sécurité employées durant le Sommet de Québec, se faisait un puissant vecteur du discours politique officiel qui corroborait la vision régulatrice mise de l'avant par les forces de l'ordre dans les médias au cours de cette période.

À l'opposé, les médias écrits ont accordé très peu d'attention au discours des parlementaires du NPD, seul parti de l'opposition fédéral ayant dénoncé la répression policière lors du Sommet de Québec. *Le Devoir* a carrément intégré les critiques formulées par le député néo-démocrate, Svend Robinson, à sa couverture de presse des dénonciations des militants altermondialistes¹⁰⁶⁴. Le seul article publié à ce sujet dans *La*

¹⁰⁶² Martin Pelchat, « Ménard a craint le pire pour les policiers », *La Presse*, 28 avril 2001, p. B5.

¹⁰⁶³ *Ibid.*

¹⁰⁶⁴ François Cardinal, « Demandes d'enquête sur la répression policière », *article cité*.

Presse, est signé par la journaliste à la PC, Huguette Young, et s'intitule : « L'opposition à Ottawa critique l'action du gouvernement et de la police¹⁰⁶⁵ ». L'article fait non seulement état des récriminations du NPD envers les agissements des policiers, il résume également l'ensemble des positions des différents partis fédéraux de l'opposition quant au déroulement du Sommet des Amériques. Néanmoins, la journaliste de la PC mentionnait au début de son article que « [...] la leader du Nouveau Parti Démocratique, Alexa McDonough, réclamait la tenue d'une commission d'enquête indépendante pour faire la lumière sur la répression policière à Québec¹⁰⁶⁶ ». Or, cette demande du NPD avait également été énoncée, dans les médias écrits par plusieurs groupes sociaux condamnant les abus policiers lors du Sommet de Québec. Défiant la représentation véhiculée par le discours politique officiel, selon laquelle les policiers avaient effectué un travail exemplaire lors des manifestations du Sommet, les critiques et revendications des députés néo-démocrates concernant la brutalité policière ont été banalisées par le discours médiatique qui en a fait mention uniquement dans le cadre d'articles portant sur le discours de nombreux acteurs sociaux ou politiques. Ainsi, lors de la dernière semaine d'avril 2001, ce message politique de ces députés de l'opposition fédérale a été sous-représenté par rapport aux déclarations en appui aux forces de l'ordre.

Au cours de cette période, les discours politiques portant sur les représentants du Sommet des peuples ont, pour leur part, bénéficié d'une certaine attention médiatique. Ainsi, le journaliste Norman Delisle de la PC, signait un article publié le 24 avril 2001 dans *Le Devoir*, dans lequel il paraphrasait les propos enthousiastes du maire de Québec face au forum parallèle. « Il a surtout vanté le Sommet des peuples, un forum qui a regroupé de mardi à vendredi de milliers de membres de groupes pacifistes s'opposant à l'instauration d'une zone de libre-échange dans les Amériques¹⁰⁶⁷ ». *Le Journal de Montréal* publiait à la même date un article de la PC signé également par le journaliste Norman Delisle, dans lequel il reprenait, cette fois, les déclarations du premier ministre québécois sur cet événement organisé par la société civile. « Le premier ministre a aussi rendu hommage au Sommet des peuples, [...]. « Leur manifestation de samedi a été très

¹⁰⁶⁵ Huguette Young de la Presse Canadienne, « L'opposition à Ottawa critique l'action du gouvernement et de la police », *La Presse*, 24 avril 2001, p. A8.

¹⁰⁶⁶ *Ibid.*

¹⁰⁶⁷ Norman Delisle de la Presse Canadienne, « Plus jamais dans ma ville ! », *article cité*.

pacifique », a-t-il noté¹⁰⁶⁸ ». Ainsi, une fois le Sommet de Québec terminé, la presse écrite a rapporté le discours favorable des élus provinciaux et municipaux à l'endroit des membres de la société civile ayant pris part au forum parallèle.

Les quotidiens montréalais ont également continué à reproduire le discours délégitimant du gouvernement canadien à l'endroit de la vision politique des représentants du Sommet des peuples. En effet, le 28 avril 2001, *La Presse* publiait un article du journaliste Gilles Toupin, intitulé éloquentement « Pettigrew s'étonne des conclusions « brutales » et « étroites » du Sommet des peuples¹⁰⁶⁹ », dans lequel le ministre fédéral du Commerce attaquait la légitimité des participants à ce sommet, face aux positions de l'ensemble de la population (voir, à ce sujet, la section 4.2.3 du présent chapitre). Le journaliste notait qu'« En revanche, M. Pettigrew se dit très impressionné par sa rencontre de samedi avec les groupes d'intérêts spéciaux : artistes, environnementalistes, défenseurs des droits de la personne, etc.¹⁰⁷⁰ ». Cette opposition reproduite par le journaliste dans son article, dévoilait la vision de M. Pettigrew, pour qui les groupes représentatifs de la société et empreints d'une réelle « légitimité » se limitaient à ceux qui acceptaient les conditions de dialogue imposées par le gouvernement fédéral.

Une fois le Sommet des Amériques clos, le discours politique officiel sur le déroulement de cet événement s'est fait plutôt rare dans la couverture médiatique. Ainsi, l'entrevue effectuée avec M. Pettigrew par le journaliste Gilles Toupin de *La Presse* constitue un des rares articles reprenant les conclusions du gouvernement canadien sur le Sommet et la ZLÉA. Selon cet article, Pierre Pettigrew percevait comme un éclatant succès, la tenue du Sommet de Québec.

Si le ministre du Commerce international qualifie le Sommet des Amériques de « percée historique », c'est qu'il est persuadé que la réussite du Canada à faire publier les textes de négociation de la ZLÉA va donner le ton à toutes les autres organisations internationales consacrées aux négociations commerciales, [...] ¹⁰⁷¹.

¹⁰⁶⁸ Norman Delisle de la Presse Canadienne, « Landry distribue ses prix oranges et citrons », *article cité*.

¹⁰⁶⁹ Gilles Toupin, « Pettigrew s'étonne des conclusions « brutales » et « étroites » du Sommet des peuples », *La Presse*, 28 avril 2001, p. A13.

¹⁰⁷⁰ *Ibid.*

¹⁰⁷¹ *Ibid.*

Il est intéressant de constater que dans son discours, le ministre du Commerce était satisfait du Sommet de Québec, non pas en raison de l'adoption de la clause démocratique ou du fait que cette fois, le plan d'action des chefs d'État devait être suivi d'engagements financiers de la BM et de la BID, mais plutôt parce que le Canada avait réussi à convaincre l'ensemble des participants au Sommet de publier les textes de négociation de la ZLÉA. Cette décision était très importante puisqu'elle avait prouvé la volonté du gouvernement canadien de démocratiser le processus de négociation. De fait, suite à son adoption, les journaux avaient mentionné les commentaires de représentants du gouvernement canadien, qui voyaient dans ces nouveaux critères de « transparence », un moyen de faire taire l'opposition sociale à la ZLÉA. Or, le Sommet des Amériques de Québec a tout de même eu lieu à huis clos et une semaine après sa tenue, les textes de négociation de la ZLÉA n'avaient toujours pas été divulgués publiquement. Ainsi, le Sommet de Québec n'avait pas réellement instauré de nouveaux critères de « transparence ». Toutefois, l'article ne relevait pas ce détail, se limitant à retransmettre intégralement le discours officiel du ministre du Commerce.

Ce même article de *La Presse* faisait également état de la conception qu'avait M. Pettigrew de la ZLÉA. « Et les Canadiens pourront vivre dans un hémisphère dont le développement économique, qui découle du commerce, renforcera les institutions démocratiques. Au fond, on achète la paix, on investit dans la paix et la démocratie de l'hémisphère dans lequel nous vivons¹⁰⁷² ». Le discours politique du gouvernement canadien reconstruit et diffusé par les médias depuis le mois de janvier 2001, avait mis de l'avant une rhétorique qui insistait sur les dimensions sociales et politiques de ce projet intercontinental. Ceci avait pour but de réduire les craintes de la population et d'améliorer l'image de la ZLÉA, affectée par la médiatisation du discours des militants. Or, les propos tenus par M. Pettigrew dans la citation précédente, tentent de s'inscrire dans cette lignée, dans la mesure où l'accent est clairement mis sur les bénéfices économiques, et donc démocratiques à ces dires, de la ZLÉA. Cependant, en utilisant des métaphores économiques, - « on s'achète la paix », « on investit dans la paix » -, pour décrire l'objectif politique du Canada dans les négociations d'un accord commercial comme la ZLÉA, M. Pettigrew laissait explicitement voir le caractère essentiellement économique du Sommet des Amériques. De fait, même sa vision de la démocratie semblait dominée

¹⁰⁷² Propos tenus par Pierre Pettigrew en entrevue à *La Presse*, cités par le journaliste Gilles Toupin. *Ibid.*

par une pensée économiste, alors qu'il indiquait que la force des institutions démocratiques découlait non plus de la participation des citoyens ou de la séparation des pouvoirs, mais bien de la liberté de commerce. Cet article de *La Presse*, en citant abondamment le ministre canadien du Commerce, d'une part, diffusait le discours politique officiel sur les répercussions bénéfiques du Sommet des Amériques et de la ZLÉA et, d'autre part, se faisait le vecteur de l'idéologie néolibérale dominant la vision politique et économique des acteurs au pouvoir.

Bref, le discours politique sur la contestation sociale lors du Sommet des Amériques diffusé dans les quotidiens entre le 24 et le 30 avril 2001 a occupé très peu d'espace médiatique. Ceci dit, la couverture de presse a, de façon générale, été dominée par la vision des acteurs au pouvoir qui ont légitimé le travail de contrôle social effectué par les policiers lors des contestations. Les dénonciations de brutalité policière par l'opposition politique ont été intégrées par les médias au discours des militants et n'ont pas bénéficié d'une réelle légitimité politique. Les quotidiens ont relayé à la fois, la perception favorable à la société civile, du gouvernement du Québec et de la Ville de Québec, tout en continuant de diffuser le discours délégitimant des autorités canadiennes quant à la représentativité politique des représentants du Sommet des peuples. Finalement, un article de *La Presse* a repris presque intégralement les conclusions du ministre canadien du Commerce sur le Sommet de Québec et sur la ZLÉA, faisant la promotion d'une vision néolibérale de l'ordre sociopolitique. Ainsi, notre analyse nous a permis de constater que, bien que toujours présente, la dimension régulatrice propre à la couverture de presse du discours politique avant et durant le Sommet de Québec, était moins facilement perceptible une fois le Sommet terminé. La situation ayant changée, le fonctionnement de la régulation sociale s'est aussi transformé

4.3.4 Retour sur l'analyse de la couverture de presse de la contestation au Sommet des Amériques du mois d'avril 2001

Le mois d'avril 2001 a donné lieu à une intense production médiatique traitant de la contestation altermondialiste du Sommet des Amériques de Québec. Durant cette période, les quotidiens ont accordé une attention soutenue aux manifestants prévoyant se rendre à Québec.

Notre analyse nous a permis de constater une évolution dans la couverture de presse des opposants au Sommet. Ainsi, au cours des deux premières semaines d'avril 2001, les journalistes ont proposé une couverture de presse touffue et diversifiée des divers groupes militants s'opposant à la ZLÉA. Comme pour les mois précédents, les médias écrits ont, au cours de cette période « pré-sommet », centré leur attention essentiellement sur le discours des contestataires dits modérés, c'est-à-dire les participants au Sommet des peuples, les membres de la société civile et les groupes militants pacifiques qui ne s'opposaient pas radicalement à la ZLÉA, mais souhaitaient plutôt que cet accord tiennent davantage compte des droits sociaux, humains, environnementaux, etc. L'intérêt que la presse écrite a porté aux militants plus « radicaux », s'est généralement limité à leurs stratégies d'action lors des manifestations. La semaine du 14 avril, alors que l'on était plus qu'à quelques jours de l'ouverture du Sommet de Québec, les quotidiens ont simplifié leur discours sur les protestataires. Les médias écrits ont proposé une catégorisation stéréotypée des futurs manifestants qui différenciait la réflexion des participants au Sommet des peuples, des actions (sans fondement) des jeunes contestataires de la rue. Durant cette semaine où se sont déroulés consécutivement le Sommet des peuples, puis le Sommet de Québec, les journalistes ont généralement posé un regard condescendant ou, au mieux, nostalgique, sur la jeunesse militante qui envahissait les rues de Québec. Presque simultanément, la presse écrite a insisté sur la radicalisation du discours des participants au Sommet des peuples, ce qui altérait la représentation favorable dont ces militants avaient jusqu'alors bénéficiée dans les médias écrits. Ainsi, peu avant et pendant le Sommet de Québec, les quotidiens ont construit et diffusé un discours qui attaquait la légitimité représentative de ces opposants de la société civile, certains chroniqueurs établissant même un rapport causal entre leur rejet catégorique de la ZLÉA et les premières contestations violentes du Sommet des Amériques. Ce faisant, les médias écrits ont, durant la période du Sommet, mis fin à la dichotomie qui prévalait jusqu'alors dans leur représentation des contestataires, lui substituant une vision qui délégitimait les opposants à la ZLÉA dans leur ensemble.

Une fois le Sommet clos, l'intérêt de la presse écrite pour les contestataires présents à Québec chutait drastiquement. Au cours de la dernière semaine du mois d'avril 2001, les médias écrits ont porté une attention certaine à la mobilisation des jeunes qu'avait réussi à générer l'opposition au Sommet, sans toutefois lui reconnaître une dimension politique. Parallèlement, le discours médiatique s'est fait plus pondéré face

aux participants du Sommet des peuples, de nouveau présentés comme les instigateurs d'un événement d'opposition sociopolitique légitime, cependant que leurs positions idéologiques continuaient d'être jugées défavorablement. Bref, le Sommet des Amériques terminé et la protestation sociale devenue chose du passé, les médias écrits ont produit et diffusé une représentation des manifestants altermondialistes moins délégitimante. Durant le Sommet, l'accent mis, dans la presse écrite, sur la violence des contestations et les réponses « appropriées » des forces de l'ordre a contribué à imposer la vision politique officielle de l'opposition au Sommet des Amériques.

Au cours du mois d'avril 2001, la couverture de presse des risques de violence lors des contestations altermondialistes et des mesures de sécurité déployés durant le Sommet des Amériques de Québec, a atteint une ampleur inégalée. Alors qu'au cours des mois précédents, les médias écrits s'étaient principalement intéressés au discours des autorités politiques sur la violence et la sécurité lors du Sommet de Québec, au mois d'avril 2001, les quotidiens ont régulièrement et parfois presque directement diffusé les déclarations des forces de l'ordre sur ces sujets. Si des critiques tant qu'au caractère excessif de certaines mesures répressives ont accédé à l'espace médiatique, celles-ci sont restées généralement en marge d'une représentation assez favorable du dispositif sécuritaire. Durant les semaines, puis les jours précédents le Sommet des Amériques, les médias ont fait état des appréhensions des autorités policières, qui ont mis de l'avant un discours alarmiste accentuant les risques de violence liés à la venue de contestataires « radicaux », le plus souvent présentés comme des « anarchistes violents » provenant de l'étranger. De même, la presse écrite a insisté sur le caractère concret de ces appréhensions, également présentes dans la population et chez les commerçants de la Ville de Québec, en raison de la violence des manifestations s'étant déroulées lors des précédentes rencontres internationales portant sur la libéralisation des échanges. À la veille du Sommet, les médias écrits ont d'ailleurs « spectacularisé » l'arrestation de protestataires anti-ZLÉA, accusés par la SQ et la GRC d'avoir comploté dans le but de nuire au déroulement du Sommet de Québec. Confirmant la menace qui planait sur le Sommet, ces arrestations donnaient ainsi raison aux autorités policières, juridiques et politiques et justifiaient l'ampleur de la sécurité (comme plusieurs journalistes l'ont d'ailleurs remarqué). De même, cette nouvelle, en tant que première démonstration de contrôle social, illustre l'intransigeance des policiers face aux militants déviants et comportait donc une dimension puissamment régulatrice.

Durant les manifestations en opposition au Sommet des Amériques, la violence a été au centre du discours médiatique. La presse écrite a généralement attribué cette violence aux contestataires, ce qui a favorisé la normalisation de la criminalisation des manifestants altermondialistes, validant du coup, la puissance de la répression policière. Une fois le Sommet des Amériques terminé, un certain consensus a dominé dans le discours médiatique quant au caractère exemplaire du travail de la police lors des affrontements. Les policiers en service ont été dépeints à quelques reprises comme les victimes de la violence gratuite et irrationnelle des manifestants, dont les « anarchistes violents » semblaient les seuls coupables. À l'heure des bilans, la majorité des médias ont condamné, par le biais de leurs lignes éditoriales, le recours des forces de l'ordre aux balles de plastique, moyen de répression explicitement brutale. Cependant, les quotidiens ont généralement approuvé les dispositifs sécuritaires où la violence se faisait plus subtile, comme dans le cas des gaz lacrymogènes. De même, alors que le discours médiatique avait, avant le Sommet, fait état de la violence symbolique que provoquait le périmètre de sécurité, véritable symbole de l'isolement des chefs d'État face au reste de la population, une fois les premières contestations débutées, cette question a généralement été évacuée de la couverture de presse. De façon générale, notre analyse nous permet de conclure que les médias écrits ont, non seulement diffusé, mais également adhéré à la vision des forces de l'ordre, qui jugeaient légitime la sécurité déployée au Sommet. En effet, la presse écrite a diffusé un discours qui cautionnait les nouvelles normes sécuritaires adoptées par les forces de l'ordre pour réprimer la contestation sociale, favorisant, dès lors, leur acceptation sociale.

Finalement, durant le mois d'avril 2001, la couverture médiatique du discours politique a fait état du double discours des autorités politiques concernant les opposants à la ZLÉA. D'une part, la presse écrite a mentionné une certaine ouverture des gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que la mairie de la ville de Québec face aux enjeux des militants. D'autre part, les médias écrits ont, au cours de la même période, reproduit la vision méprisante des autorités canadiennes à l'endroit des contestataires du Sommet des Amériques. Durant l'ensemble du mois, mais plus particulièrement du 14 au 23 avril 2001, la presse a continué à reproduire la rhétorique politique officielle. Ainsi, le discours public des acteurs au pouvoir s'est concentré autour des dimensions sociales et politiques du Sommet de Québec, afin de dissimuler l'enjeu central à l'origine de l'opposition sociale, soit la ZLÉA. Au cours des mois précédents, à l'exception de

quelques articles de fond de la journaliste au *Devoir* Manon Cornellier, les quotidiens avaient privilégié une diffusion presque directe de cette rhétorique politique. Or, durant le Sommet des Amériques, les médias écrits ont proposé des analyses plus détaillées des messages politiques justifiant la tenue de cette rencontre internationale. Ceci a contribué à alimenter dans le discours médiatique un certain scepticisme quant aux véritables objectifs poursuivis par les chefs d'État des Amériques. De même, ces analyses ont nuancé la représentation médiatique du Sommet des Amériques, représentation qui avait été monopolisée, pendant les quelques jours du Sommet, par la vision des autorités canadiennes. La dernière semaine d'avril 2001, les quotidiens ont porté une attention plutôt faible au discours des politiciens quant au déroulement du Sommet des Amériques. Les déclarations émanant du gouvernement québécois et visant à cautionner l'importance des moyens utilisés pour assurer le contrôle social lors des contestations, ont occupé une part importante de cette couverture médiatique réduite. Finalement, *La Presse* a diffusé presque intégralement le discours du gouvernement canadien qui, le Sommet clos, a fait explicitement l'apologie d'une vision politique néolibérale, contribuant à réaffirmer la légitimité de l'ordre social actuel et l'illégitimité politique du mouvement d'opposition au Sommet. La force régulatrice de ce discours médiatique était tout de même amoindrie, en raison de la faible médiatisation du discours politique sur le Sommet des Amériques.

CONCLUSION

LE RÔLE SOCIOPOLITIQUE DES MÉDIAS

Les médias sont omniprésents dans les sociétés contemporaines. Ils sont, à l'instar de l'ensemble des acteurs sociaux, imbriqués dans des rapports de force. Ils participent directement et quotidiennement à la construction des représentations permettant à la société de s'objectiver. De fait, ce n'est, bien souvent, qu'en accédant à l'espace médiatique que de nombreuses réalités sociales prennent existence « réelle » aux yeux de l'« opinion publique ». Ainsi, dans un contexte de contestation sociale, cette représentation médiatique est essentielle aux contestataires, comme à d'autres acteurs sociaux, qui souhaitent voir leur cause sociale ou politique s'imposer comme enjeu dans l'« espace public ».

Dans ce mémoire, nous avons étudié la couverture médiatique des manifestations altermondialistes lors du Sommet des Amériques de Québec. Notre hypothèse de recherche soutenait que les médias québécois avaient couvert cet événement en utilisant des cadrages marginalisant les manifestants, principalement en accentuant les risques de violence lors des manifestations ce qui favorisait une représentation délégitimante de la contestation sociale. Parallèlement, nous estimions que ce traitement médiatique des protestations altermondialistes avait renforcé la légitimité du discours et des actions des autorités politiques, policières et militaires lors du Sommet. Afin d'être en mesure de vérifier notre hypothèse, nous avons choisi d'étudier la couverture de presse qu'avait généré le Sommet des Amériques du 1^{er} janvier 2001 au 30 avril 2001, soit avant, pendant et après cette rencontre internationale. Une analyse de type qualitative, de contenu par thèmes, nous a permis de nous concentrer sur la façon dont les médias écrits avaient présenté, au cours de ces mois, les protestataires s'opposant au Sommet des Amériques, leurs activités, leurs revendications ; les risques de violence et les mesures sécurité élaborées en prévision du Sommet ; le discours politique en réponse à l'opposition au Sommet de Québec et plus spécifiquement à la ZLÉA.

C.1 LES PRINCIPAUX CONSTATS

Nous avons dégagé trois principaux constats de notre analyse visant à synthétiser l'intensité croissante de la couverture médiatique des protestations lors du Sommet de Québec.

C.1.1 Une représentation médiatique dichotomique des manifestants

Au cours des mois précédents le Sommet des Amériques, les quotidiens ont construit une représentation dichotomique des contestataires altermondialistes. À partir de février 2001, soit du moment où la médiatisation du Sommet de Québec a commencé à être plus soutenue, le discours médiatique a différencié les opposants « modérés », (Sommet des peuples, société civile, syndicats, etc.), des contestataires dits radicaux, (CLAC, CASA, Black Bloc, etc.). Les militants « modérés » ont été présentés dans les médias écrits, comme des protestataires pacifiques, qui réclamaient la transformation du processus de libéralisation des échanges pour qu'il soit plus juste socialement. D'un certain statut socioprofessionnel (du milieu universitaire, communautaire, populaire, juridique, syndical, etc.), ces militants ont bénéficié d'une couverture médiatique soutenue et favorable à leur égard. Leurs actions, mais surtout leurs craintes face à la mondialisation, ont, à plusieurs reprises, été traitées dans les médias comme étant justifiées. Ce faisant, la presse écrite caractérisait comme légitime, une contestation sociale qu'elle considérait posée, réfléchie et qui restait dans le cadre défini par l'ordre social. Ce constat confirme par ailleurs la thèse, mentionnée dans notre problématique, de Patrick Champagne (à ce propos, voir la section 1.3.3 du chapitre I), qui soutenait que les journalistes étaient généralement plus empathiques envers les militants issus des classes moyennes et supérieures et qu'ils étaient davantage enclin à respecter la nature de leurs messages lorsqu'ils les reproduisaient dans leurs articles.

À l'inverse, les contestataires « radicaux » ont été dépeints, par la presse écrite, comme des jeunes activistes qui rejetaient le libre-échange (et parfois même le capitalisme) et prônaient plutôt l'action directe, voire le recours à la violence. La vision des contestataires « radicaux » mise de l'avant par les journalistes a été principalement basée sur les affirmations des forces de l'ordre, qui ont rapidement établi comme équivalents l'adhésion à la pensée anarchiste, le recours à la violence comme stratégie

d'action et le fait d'être un militant d'origine étrangère. À l'exception de quelques-uns parus dans *Le Devoir*, peu d'articles ont reproduit le discours de ces opposants « radicaux », généralement perçu par les journalistes comme simpliste, démagogique, dépassé, voire sans importance. Les quotidiens ont délégitimé une opposition qui remettait en question les rapports de domination propres au mode de production capitaliste. Ces résultats de notre analyse s'inscrivent donc dans la lignée de ceux de Douglas McLoed et James Hertog (voir la section 1.3.3 du chapitre I), selon qui, le cadrage journalistique délégitimant les manifestations est corollaire au degré de radicalité (idéologique ou stratégique) des contestataires. De façon générale, les journalistes québécois ont couvert les actions et revendications des manifestants en respectant un « paradigme journalistique de la protestation », favorable aux contestataires « modérés » et marginalisant les militants dits radicaux.

Ainsi, nous avons remarqué qu'au terme du Sommet des peuples (semaine du 14 au 23 avril 2001), le rejet de la ZLÉA par les militants « modérés » a fait basculer les représentants de la société civile dans la catégorie médiatique des opposants « radicaux », qui regroupait dès lors, l'ensemble des manifestants. Notons toutefois que cette prise de position médiatique, très proche du discours de contrôle social omniprésent dans la presse écrite au cours de cette période, fut de courte durée. De fait, en spectacularisant tout au long du Sommet la violence des « anarchistes », présentée comme « irrationnelle », la presse écrite a, dans une certaine mesure, banalisé la radicalité idéologique des militants « modérés ». Cet argument de la radicalité, invoqué par certains journalistes pour remettre en question la légitimité représentative des membres de la société civile, a donc rapidement été oublié par les médias écrits qui, une fois le Sommet des Amériques clos, ont rétabli une vision dichotomique des manifestants, différenciant à nouveau les contestataires dits radicaux des militants « modérés ».

C.1.2 La reproduction et la diffusion médiatique de la rhétorique politique en réponse à la contestation sociale

Qu'ils aient été représentés comme « modérés » ou « radicaux », notre analyse a fait ressortir que les protestataires prévoyant se rendre au Sommet des Amériques de Québec ont, de façon générale, accédé à l'espace médiatique. Les réponses politiques à ces deux « types » d'opposition, reproduite et diffusée par les médias ont également été différenciées. De janvier à mars 2001, ce sont essentiellement les représentants du

pouvoir politique qui, dans la presse écrite, ont insisté sur l'importance d'imposants dispositifs sécuritaire afin de parer à la menace que constituaient les protestataires « radicaux » pour le maintien de l'ordre lors du Sommet. Ainsi, les médias écrits ont relayé, souvent directement, ce discours politique visant à légitimer l'ampleur de la sécurité en se basant sur l'illégitimité des actions que certains contestataires violents se préparaient à commettre lors du Sommet des Amériques. Face à une opposition radicale et possiblement violente, les médias écrits ont présenté les gouvernements fédéral et provincial comme étant prévoyants, inquiets de la sécurité des participants au Sommet, mais aussi de la population et des manifestants pacifiques.

Par ailleurs, notre analyse de la couverture de presse des mois et des semaines qui ont précédé le Sommet des Amériques, a fait ressortir que les autorités canadiennes ont tenté de désamorcer cette contestation sociale qui bénéficiait d'une plus grande légitimité auprès de l'« opinion publique », en récupérant et en intégrant dans leur discours les principaux enjeux soulevés par les militants dits modérés. Comme en témoignent : le discours des représentants du gouvernement fédéral en faveur de la divulgation des textes de négociation de la ZLÉA et d'une plus grande « transparence » dans le processus du Sommet des Amériques ; les affirmations des politiciens selon lesquels la croissance économique était synonyme du renforcement de la démocratie, d'une plus grande justice sociale et d'une meilleure protection de l'environnement ; les propos des élus sur l'importance de conserver le dialogue ouvert avec les groupes sociaux. Tous ces exemples participaient à une trame discursive qui, de janvier à avril 2001, a fait l'objet d'une diffusion médiatique, le plus souvent sans analyse ou avec une faible réinterprétation journalistique de l'information diffusée.

Ces déclarations politiques transmises par les médias, qui répondaient à la fois aux contestataires « radicaux » et aux militants dits modérés, ont formé un discours qui marginalisait l'opposition au Sommet des Amériques. Que ce soit en suggérant le potentiel violent de la contestation ou en reprenant les enjeux « légitimes » des militants, la médiatisation de ces affirmations politiques a réduit la portée de la lutte sociopolitique des manifestants. Encore une fois, exception faite de certains articles de fond publiés dans *Le Devoir*, les médias écrits ont reproduit et diffusé ce discours politique le plus souvent sans réinterprétation, le conservant tel quel, ce qui en a augmenté la violence symbolique.

C.1.3 Une retransmission presque directe et parfois intégrale du discours de contrôle social

De janvier à mars 2001, ce sont principalement les acteurs politiques qui, dans les médias, ont formulé un discours sur les manifestants altermondialistes, visant à assurer le maintien de l'ordre social en vue des contestations du Sommet des Amériques de Québec. Au mois de mars cependant, la presse écrite a commencé à s'intéresser au discours des autorités policières et, dans une moindre mesure, à celui des autorités juridiques et militaires, concernant la tenue imminente de protestations lors du Sommet. Quelques semaines avant l'ouverture de la rencontre internationale, les déclarations des forces de l'ordre reprises par les médias portaient principalement sur les risques réels liés à la venue de protestataires « radicaux », ainsi que sur les mesures élaborées et déployées par les policiers pour assurer la sécurité lors du Sommet. Cette représentation médiatique des contestations, basée sur le discours d'appréhension/prévention des autorités politiques et policières, a réussi à s'imposer dans l'imaginaire collectif, comme le confirme les nombreuses références, faites dans les journaux, à la tension sociale, voir à l'état de « psychose », prévalant dans la ville de Québec à l'approche du Sommet.

Au cours de la semaine du Sommet des Amériques, la vision des forces de l'ordre est devenue omniprésente dans la presse écrite. Les appréhensions exprimées publiquement par les politiciens et les policiers avant le Sommet ont été confirmées par la couverture médiatique, qui a mis l'accent sur la violence effective des protestataires. Ce discours sur la violence, tenu par les autorités policières et juridiques et abondamment diffusé par les médias, a participé à criminaliser la contestation, en insistant sur les actes illégaux commis lors des manifestations, le nombre quotidien d'arrestations, etc. À l'inverse, la répression policière a été dépeinte par les médias écrits comme modérée et généralement légitime (exception faite du recours aux balles de plastique), ce qui renforçait le caractère illégitime de la manifestation comme moyen d'opposition à l'ordre établi.

Au terme des manifestations, la couverture de presse a présenté comme appropriée, la force répressive déployée par les policiers lors du Sommet de Québec. En insistant sur le côté bénéfique des dispositifs de sécurité, la représentation construite et transmise par les médias a joué un rôle dans l'acceptation, par le public québécois, de

nouvelles normes de contrôle social (périmètre de sécurité, canons à eau, utilisation massive de gaz lacrymogènes, etc.), imposées par les autorités policières et politiques et contribuant à la mise en place d'une logique de répression systématique de la contestation sociale. Notons que le discours des opposants sur leur perception de la répression policière a également accédé à l'espace médiatique. En effet, le discours médiatique s'est fait le vecteur des critiques des manifestants présents à Québec, qui ont dénoncé la brutalité policière. Ce « contre-discours », principalement diffusé après le Sommet, a octroyé à la couverture de presse une plus grande crédibilité, deux versions des faits antagonistes bénéficiant d'une médiatisation simultanée. Or, lorsque la perception d'une situation est conflictuelle, il est essentiel pour les journalistes d'incorporer dans leur version des faits, des visions « opposées » des événements, afin de rester lié à la réalité et de « rééquilibrer » l'accès à la représentation sociale. Cependant, cette confrontation des représentations participe généralement à leur différenciation, ce qui facilite l'imposition médiatique de la vision « légitime » des faits et confirme l'illégitimité de la représentation mise de l'avant par les opposants.

Bref, notre analyse de la couverture de presse des manifestations altermondialistes nous a permis de montrer que, de façon générale, les médias avaient privilégié une représentation délégitimante de la contestation sociale. Nous avons également noté que cette représentation médiatique n'était pas homogène. Ainsi, les médias ont, de façon récurrente, reproduit et diffusé un discours, principalement politique mais aussi policier et journalistique, qui à la fois, discréditait les protestations tout en cautionnant une certaine forme d'opposition à l'ordre social. Cette position d'« ambivalence » est le propre d'un discours régulateur qui fonctionne en mode dual. Ainsi, en légitimant une forme de contestation ou certaines revendications spécifiques, le discours médiatique rend *de facto* illégitimes les autres stratégies de protestation ou les enjeux soulevés par d'autres regroupements militants. Loin d'invalidier notre hypothèse de recherche, ce constat révèle plutôt comment les médias ont joué le rôle de mécanismes de régulation sociale lors du Sommet des Amériques de Québec.

En effet, notre analyse a montré que si les médias ont privilégié une couverture de presse légitimant une certaine contestation sociale, celle-ci était peu menaçante pour l'idéologie néolibérale qui était en mesure de s'y adapter, récupérer les principaux enjeux et de les intégrer dans la rhétorique politique. Cette couverture de presse, qui rapportait

tant la vision des contestataires que celle des acteurs au pouvoir, tant les critiques des opposants face aux mesures de sécurité que le discours des forces de l'ordre sur leur nécessité, donnait certes l'impression d'une représentation « objective » de la contestation sociale. Cette couverture médiatique réconfortait l'idée commune selon laquelle les médias demeuraient des instruments de renforcement de la démocratie, occultant ainsi le fait que c'est du maintien de l'ordre social dominant dont il était question. Néanmoins, l'ensemble de notre analyse a permis de dévoiler que, non seulement les acteurs sociaux s'opposant au Sommet n'ont généralement pas bénéficié du même traitement médiatique que les autorités officielles (politiques, policières, juridiques, militaires), puisqu'ils ont été liés, de façon croissante, à la violence des manifestations ou à l'illégitimité de leurs positions idéologiques, mais aussi que ce discours médiatique différencié avait mis de l'avant une certaine vision du monde très proche de celle défendue et promue par le pouvoir politique.

C. 2 LES MÉDIAS COMME MÉCANISMES DE RÉGULATION SOCIALE : QUELS IMPACTS POUR L' « ESPACE PUBLIC »

Bien que cela ne soit pas leur fonction première, les médias jouent le rôle de mécanismes de régulation sociale. Nous ne souhaitons toutefois pas cautionner une vision instrumentale du rôle sociopolitique des médias perçus comme étant à la charge du pouvoir étatique. Certes, certaines représentations médiatiques favorisent le contrôle social, comme en témoignent la retransmission presque directe des appréhensions des forces de l'ordre avant les protestations du Sommet de Québec ou la façon généralement avantageuse dont la presse écrite a présenté la répression policière lors des manifestations. Toutefois, nous limiter à une telle conclusion nous apparaît réducteur et non-conforme aux résultats de notre analyse.

Plutôt, la régulation sociale s'exerce par le discours médiatique, de manière plus subtile, en soutenant la prédominance et le maintien d'un ordre social où « penser autrement » est accepté, mais représenté comme étant absurde et illégitime. Avant ou pendant le Sommet des Amériques, peu d'articles ont ouvertement fait la promotion de l'idéologie néolibérale. Néanmoins, à plusieurs reprises, que ce soit en citant les propos de représentants du pouvoir ou dans le cadre d'éditoriaux, la mondialisation, et plus spécifiquement la libéralisation des échanges, ont été présentées comme des phénomènes inéluctables, voire naturels. Ainsi, un article publié dans le *Devoir* le 9 janvier 2001,

reprenait une déclaration du ministre fédéral des Affaires étrangères de l'époque, John Manley, qui allait tout à fait dans ce sens. « *La mondialisation, ce n'est pas une politique, c'est une réalité* provoquée par des changements technologiques et la capacité des gens de participer à un monde où le commerce est de plus en plus basé sur l'information. C'est un changement qui va continuer¹⁰⁷³ ». Dans cette optique, adopter une position dissidente sur la question reste possible, puisque le Canada est une démocratie, - « C'est une démocratie, il faut vivre avec ça [la contestation]¹⁰⁷⁴ » -, mais peu crédible. En effet, quelle est la valeur d'arguments qui refusent de reconnaître l'évidence ? Nulle, si on se fie à Mario Roy, dont l'éditorial, publié le 21 avril 2001 dans *La Presse*, s'insurgeait contre la dérive idéologique du mouvement altermondialiste qui rejetait la ZLÉA.

[...] pour étudier, évaluer, critiquer ou même rejeter un projet d'intégration économique (au demeurant moins audacieux que celui de la Communauté économique européenne qui, elle, existe déjà), a-t-on vraiment besoin de sombrer dans la folie? De faire naufrage dans les mers de la réaction épidermique, de la peur panique de l'avenir et du conservatisme momifié?¹⁰⁷⁵

Les médias, en s'appropriant et en diffusant ce genre de discours, participent à renforcer les rapports de pouvoir actuels. En associant le mouvement social de contestation du néolibéralisme, à des idéologies passéistes, - « Le mouvement antimondialisation, tout hétéroclite soit-il, est dominé par des marxistes recyclés [...] ¹⁰⁷⁶ » -, les médias délégitiment *a priori* ce qui « pourrait être autrement », en l'associant à une réaction primaire et démagogique. Ainsi, ils consolident la légitimité de l'ordre qui « est » établi.

Le contexte mondial contemporain explique, du moins partiellement, cette tendance médiatique régulatrice. Notre problématique nous a permis de constater qu'aujourd'hui, l'ensemble des secteurs de la société doivent se mouler aux hyperformes du capitalisme mondialisé et nous l'avons vu précédemment (voir la section 1.2.2 du chapitre I), les entreprises médiatiques n'y font pas exception. La privatisation de l'espace médiatique et la concentration croissante de la propriété de la presse, tant sur la scène nationale que sur la scène internationale affectent concrètement la production de

¹⁰⁷³ Manon Cornellier, « Politique étrangère : Le règne de Manley sera axé sur l'économie », *Le Devoir*, 9 janvier 2001, p. A1. Nous soulignons [A.G.].

¹⁰⁷⁴ Propos tenus par Jean Chrétien en entrevue, interviewé et cité par la journaliste Manon Cornellier. Manon Cornellier, « Le Sommet des petits pas », *article cité*.

¹⁰⁷⁵ Mario Roy, « Titanic, la suite », *La Presse*, 21 avril 2001, p. A18.

¹⁰⁷⁶ Lysiane Gagnon, « Le mythe de la "société civile" », *La Presse*, 28 avril 2001, p. A19.

l'information. Les propriétaires des grands conglomérats entretiennent des relations étroites avec les pouvoirs politiques et adhèrent, comme eux, aux préceptes économiques néolibéraux de compétitivité, de performance, de libre-marché, ce qui se répercute sur le rôle « démocratique » des médias. Ceux-ci continuent d'affirmer comme un devoir, le caractère « objectif » des représentations de la réalité qu'ils construisent et relaient. Mais cette vision des choses ne tient pas compte, selon nous, des rapports de forces à l'œuvre dans l'espace médiatique.

En effet, non seulement les médias se font les vecteurs d'un discours régulateur propre à l'idéologie néolibérale, ils participent à la régulation des rapports sociaux en construisant et projetant une représentation très spécifique et limitée des luttes politiques légitimes. Écrivant au sujet des répercussions de la fragmentation de l'espace public contemporain sur la gestion du consensus social, Bernard Miège indique « [...] les différences, les conflits et les oppositions s'expriment moins avec les relations publiques généralisées qu'avec la presse de masse, qui laisse se maintenir une presse d'opinion et les moyens d'expression des classes dominées¹⁰⁷⁷ ». Certes, dans leur couverture de l'opposition au Sommet des Amériques, la presse écrite montréalaise a accordé beaucoup d'attention aux manifestants, à leurs activités et à leur discours, quand celui-ci était « modéré ». La contestation a fait l'objet d'une reconnaissance médiatique et donc publique, mais sa dimension politique a généralement été écartée des discours médiatiques. Érik Neveu estime que dans la société contemporaine, « [...] le conflit n'est pas forcément impossible. Il est assurément suspect. Il viole la norme communicationnelle pour réintroduire la brutalité des rapports de force¹⁰⁷⁸ ». De fait, durant la période précédent le Sommet des Amériques, mais principalement au cours des manifestations, les médias ont, de façon générale, soit favorisé une représentation apolitique des contestations altermondialistes, soit mis l'accent sur l'illégitimité de leur lutte politique, réduisant le jeu politique légitime à la sphère institutionnelle du pouvoir. Ainsi, et contrairement à la thèse de Manuel Castells sur la politique informationnelle (voir la section 1.2.4 du chapitre I), loin de nuire et/ou de contester l'État comme détenteur du pouvoir politique, les médias ont usé de leur pouvoir symbolique pour consolider sa position et, faciliter la régulation des rapports sociaux.

¹⁰⁷⁷ Bernard Miège, « L'espace public : perpétué, élargi, fragmenté », dans *L'espace public sous l'emprise de la communication*, Isabelle Paillart (dir.), Grenoble, ELLUG, 1995, p. 175.

¹⁰⁷⁸ Érik Neveu, *Une société de communication?*, ouvrage cité, p. 81.

Dans cette optique, il nous apparaît difficile de percevoir les médias comme pôle d'un « quatrième pouvoir » complètement autonome du politique et garant de la démocratie. Sans être subordonnés aux acteurs politiques, les médias évoluent à proximité des instances du pouvoir, et sont aussi, dans bien des cas, des entreprises dotées d'une réelle puissance économique¹⁰⁷⁹. En effet, bien que les médias constituent des sources d'information et de référents culturels essentiels au maintien du lien social des sociétés post-industrielles, la Presse semble désormais difficilement contribuer au développement d'un « espace public » tel que le concevait Habermas. Plutôt, et contrairement à Bernard Miège (voir la section 1.2.1 du chapitre I), nous estimons que l'évolution du rôle sociopolitique des médias a, de façon générale, contribué et contribue encore au rétrécissement d'une sphère proprement publique. Les contenus médiatiques tendent à accroître l'importance de la sphère privée dans le domaine public (pensons notamment aux émissions de télé-réalité). Ce phénomène n'a pas englobé l'ensemble de la sphère publique. Toutefois, ce qui demeure de cet espace, s'il a l'apparence du débat public, est également sujet à la « spectacularisation » et à l'influence croissante du divertissement dans le domaine de l'information médiatique (voir la section 1.2.3 du chapitre I).

Il reste des niches pour la sphère publique et les médias québécois se font encore les vecteurs de certains débats sociétaux. Ainsi, les quotidiens montréalais ont reproduit de nombreux enjeux soulevés par les contestataires en lien avec la tenue du Sommet des Amériques à Québec en avril 2001. Cependant, cette représentation médiatique de la contestation sociale est limitée et n'attaque pas les fondements de l'ordre établi. Les entreprises médiatiques couvrent l'opposition sociale essentiellement selon le cadre défini par les acteurs sociaux dominants ; la rhétorique politique, structurée autour de l'idéologie néolibérale, bien qu'elle soit parfois remise en question par certains journalistes, reste néanmoins omniprésente dans les discours médiatiques. La Presse, en favorisant une certaine perception de la réalité, généralement consensualiste, masque l'imposition de normes sociales toujours plus rigides quant à ce qui constitue un débat public légitime.

¹⁰⁷⁹ « En France, la propriété des grands médias est concentrée entre les mains de quelques groupes industriels et financiers, dont deux fabricants d'armes : Lagardère (via Hachette) et Dassault (via la Socpresse) ». Ignacio Ramonet, « Menaces sur l'information », *Le Monde Diplomatique*. En ligne. N° 634, janvier 2007. <<http://www.monde-diplomatique.fr/2007/01/RAMONET/14331>>.

C.3. POUR UNE RÉFLEXION SUR L'EFFICIENCE DES MÉDIAS COMME MÉCANISMES DE RÉGULATION SOCIALE

L'analyse que nous avons effectuée des représentations sociales produites et diffusées par les médias des contestataires et de la contestation entourant le Sommet des Amériques de Québec nous a permis de dévoiler le rôle régulateur du discours médiatique dans ce contexte bien particulier. Toutefois, en raison du caractère concis de cette recherche dans le cadre d'un mémoire de maîtrise, nous avons dû nous limiter à problématiser une seule dimension de notre objet d'étude. Au terme de notre travail, plusieurs questions demeurent, entre autres, la suivante : si les médias sont, en situation de contestation sociale, des mécanismes de régulation sociale, comment ce discours régulateur affectent-ils les acteurs sociaux tentant d'y résister ? L'accès à l'espace médiatique est capital pour la reconnaissance publique d'enjeux sociaux ou politiques. Or, au cours de notre analyse, nous avons remarqué que les contestataires semblaient divisés face à l'importance qu'ils devaient accorder aux médias d'information et à leur médiatisation. Si des opposants « modérés », comme les représentants du Sommet des peuples, ont collaboré avec les journalistes, organisant des midi-conférences ou des conférences de presse, certains groupes militants, tels le CASA et la CLAC, ont limité leur contact avec les médias de masse, leur préférant les médias militants et alternatifs. Ce constat ouvre la voie à divers questionnements, comme : comment les acteurs sociaux prenant part à un mouvement social de protestation interprètent-ils les représentations que les médias d'information construisent et transmettent à leur sujet ? Dans quelle mesure ces représentations se répercutent-elles sur la vision que les militants ont de leurs groupes, de leur mouvement, de leurs actions ? Les représentations médiatiques ont-elles un impact sur le déroulement d'une manifestation, ou plus largement, sur l'évolution d'un mouvement d'opposition ? Finalement, en situation de contestation sociale, quelle est l'influence du discours régulateur produit et diffusé par les médias, sur la représentation que le public se construira du mouvement d'opposition à l'ordre établi ?

APPENDICE A

GRILLE D'ANALYSE

GRILLE D'ANALYSE

Journal:
 Titre:
 Sous-titre:
 Page:
 Nom de la section :
 Journaliste ou agence de presse :
 Type d'article :

ACTEUR QUI PARLE	Acteur 1 :	Acteur 2 :	Acteur 3 :
Les participants aux manifestations, leurs activités de contestation, leurs revendications			
La violence et/ou les mesures de sécurité des forces de l'ordre en prévision des manifestations et de la venue de manifestants			
Le discours des autorités politiques en réponse à la contestation sociale			

BIBLIOGRAPHIE

- Adorno, Theodor W. et Max Horkheimer. 1974. *La dialectique de la raison*. Paris : Gallimard.
- Bauthier, Roger. 1986. « Un carrefour de discours ». Bernard Miège (dir.). *Le JT. Mise en scène de l'actualité à la télévision*. p. 17-43. Paris : La Documentation Française.
- Bardin, Laurence. 1991. *L'analyse de contenu*. Paris : Presses Universitaires de France. 6^e édition.
- Beauchemin, Jacques, Gilles Bourques et Jules Duschatel. 1995. « Du providentialisme au néolibéralisme : de Marsh à Axworthy. Un nouveau discours de légitimation de la régulation sociale ». *Cahiers de recherche sociologique*. N° 24. p. 15-47.
- Beaud, Michel. 1997. *Le Basculement du monde*. Paris : La Découverte.
- Benjamin, Walter. 1971. *L'homme, le langage et la culture*. Paris : Denoël-Gonthier.
- Bourdieu, Pierre avec Loïc J.D. Wacquant. 1992. *Réponses*. Paris : Seuil.
- . 1995. *Sur la télévision*. Paris : Raison d'agir.
- . 1998. « L'essence du néolibéralisme ». *Le Monde diplomatique*. N° 528. Mars. p. 3.
- . 2001. *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Fayard.
- Breton, Philippe. 1992. *L'utopie de la communication*. Paris : La Découverte.
- et Serge Proulx. 1994. *L'Explosion de la communication : la naissance d'une nouvelle idéologie*. Montréal et Paris : Boréal et La Découverte.
- Brin, Colette, Jean Charron et Jean de Bonville. (dir). 2004. *Nature et transformation du journalisme*. Saint-Nicolas (Qué.) : Presses de l'Université Laval.
- Brunelle, Dorval et Christian Deblock. 2000. « Les mouvements d'opposition au libre-échange dans les Amériques et la constitution d'une Alliance sociale continentale ». *Nouvelles pratiques sociales*. Vol. 13. N° 2. p. 131-147.
- Castells, Manuel. 1998. *L'ère de l'information Tome 1 : La société en réseaux*. Paris : Fayard.
- . 1999. *L'ère de l'information Tome 2 : Le pouvoir de l'identité*. Paris : Fayard.

- Champagne, Patrick. 1990. *Faire l'opinion : le nouveau jeu politique*. Paris : Éditions de Minuit.
- Chomsky, Noam et Edward S. Herman. 2003. *La fabrique de l'opinion publique*. Paris : Le Serpent à Plumes.
- Crelinsten, Ronald D. 1987. « La couverture de presse et ses fonctions légitimantes ». *Criminologie*. Vol. 20. N° 1. p. 36-57.
- Dagenais, Bernard. 1993. « En temps de crise les médias sont des acteurs à part entière : octobre 1970 au Québec », *Communication*. Vol. 14, N° 1. Printemps. p. 56-81.
- et Marc Raboy. 1993. « La société, les médias et la crise ». *Communication*. Vol. 14, N° 1. Printemps. p. 11-19.
- De la Haye, Yves. 1984. *Dissonances : critique de la communication*. Paris : La Pensée Sauvage.
- Dostaler, Gilles. 2000. « De la domination de l'économie au néolibéralisme ». *Possibles*. Vol. 24. N° 2-3. Printemps-été. p. 13-26.
- Ewen, Stuart. 1983. *Consciences sous influence*. Paris : Éditions Aubier Montaigne.
- Flandreau, Marc. 2000. « Le début de l'histoire : globalisation financière et relations internationales ». *Politique étrangère*. N° 3-4. p. 673-686.
- Fortin, Ghislain. 1993. « La mondialisation de l'économie ». *Relations*. N° 587. Janvier-Février. p. 9-12.
- Fougier, Eddy. 2003. « Mondialisation : l'ère des refus ». *Politique étrangère*. N° 3-4, Automne-Hiver. p. 627-641.
- Gamson, William A. et Gadi Wolfsfeld. 1993. « Movements and Media as Interacting Systems ». *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*. Vol. 528. Juillet. p. 116-125.
- George, Susan. 2000. « Comment l'OMC fut mise en échec : Seattle, le tournant ». *Le Monde Diplomatique*. N° 550. Janvier.
- Gill, Louis. 2002. *Le néolibéralisme*. Montréal : Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, 2^e édition.
- Gingras, Anne-Marie. 1999. *Médias et démocratie : Le grand malentendu*. Ste-Foy (Québec) : Presses de l'Université du Québec.
- Gitlin, Todd. 1980. *The Whole world is watching*. Berkeley : University of California Press.

Habermas, Jürgen. 1993. *L'espace public*. Paris : Éditions Payot.

Lacroix, Jean-Guy et Benoît Lévesque. 1980. « L'unification et la fragmentation des appareils idéologiques au Canada et au Québec : le cas de la radio-télévision ». *Les cahiers du socialisme*. N° 5. Printemps. p.106-135.

————— et Robert Pilon. 1983. *Câblodistribution et télématique grand public : historique du développement de la câblodistribution au Canada (1950-1980)*. Montréal : Groupe de recherche sur les industries culturelles et l'informatisation de la société.

————— et Gaëtan Tremblay, en collaboration avec Marc Ménard et Marie-Josée Régnier. 1991. *Télévision. Deuxième Dynastie*. Sillery (Qué.) : Presse de l'Université du Québec.

—————. 1992. « La culture québécoise face aux politiques culturelles canadiennes ». François Rocher (dir.). *Bilan québécois du fédéralisme canadien*. p. 303-322. Montréal : VLB Éditeur & François Rocher.

————— et Gaëtan Tremblay. 1992. « Restructuration de l'industrie médiatique et transformation de l'espace public ». Gérard Daigle avec la collaboration Guy Rocher (dir.). *Le Québec en jeu : comprendre les grands défis*. p. 549-573. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

—————. 1993. « La radio au Québec : un média en crise qui trahit son mandat social ». Alain Laramée (dir.). *Les communications au Québec*. p. 55-75. Montréal : Éditions Saint-Martin.

————— et Jacques-Alexandre Mascotto. 2000. *Manifeste pour l'humanité*. Montréal : Lanctôt Éditeur.

Lacroix, Jean-Michel. 2002. *Histoire des Etats-Unis*. Paris : Presses Universitaires de France.

Lefebvre, Henri. 1966. *Le langage et la société*. Paris : Gallimard. Idées.

—————. 1976. *De l'État, T.1. L'État dans le monde moderne*. Paris : Union Générale d'Éditions.

—————. 1977. *De l'État, T.3. Le Mode de production étatique*. Paris : Union Générale d'Éditions.

Lemire, Marc. 2000. « Mouvement social et mondialisation économique : de l'AMI au Cycle du millénaire de l'OMC ». *Politique et Sociétés*. Vol. 19. N° 1. p. 49-78.

Losson, Christian et Paul Quinio. 2002. *Génération Seattle : les rebelles de la mondialisation*. Paris : Grasset.

- Martin, Dominique Jean-Luc Metzger et Philippe Pierre. 2003. *Les métamorphoses du monde*. Paris : Éditions du Seuil.
- Mattelart, Armand et Michèle. 1979. *De l'usage des médias en temps de crise : les nouveaux profils des industries de la culture*. Paris : A. Moreau.
- Mattelart, Armand et Jean-Marie Piemme. 1980. *Télévision : enjeux sans frontières*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Mattelart, Armand et Michèle. 1986. *Penser les médias*. Paris : La Découverte.
- . 1993. « Des nouveaux usages des médias en temps de crise ». *Communication*. Vol. 14, N° 1. Printemps. p. 149-174.
- McLoed, Douglas et James K. Hertog. 1999. « Social Control, Social Change and the Mass Media's Role in the Regulation of Protest Groups ». David Demers et Kasisomayajula Viswanath (dir.). *Mass Media, Social Control, and Social Change, A Macrosocial Perspective*. p. 306-326. Ames : Iowa University Press.
- Michel, Louicius et Zhan Su. 1998. « Analyse critique de la mondialisation : tendances et doctrine ». *Études internationales*. Vol. 29. N° 4. p. 909-937.
- Miège, Bernard. 1989. *La société conquise par la communication*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- . 1995. « L'espace public : perpétué, élargi, fragmenté ». Isabelle Pailliar (dir.). *L'espace public et l'emprise de la communication*. p. 163-175. Grenoble : ELLUG.
- Neveu, Érik. 1995. *Une société de communication?* Paris : Montchrétien.
- Perret, Virgile. 2003. « Les discours sur la société civile en relations internationales : Portée et enjeux pour la régulation démocratique de la mondialisation ». *Études internationales*. Vol. 34. N° 3. Septembre. p. 387-389.
- Petrella, Riccardo. 2001. « Criminaliser la contestation ». *Le Monde Diplomatique*. Paris. N° 569. Août. p. 6.
- Pineault, Éric. 2004. « Sous l'emprise des transnationales ». *Relations*. N° 695. Septembre. p.12-14.
- Pleyers, Geoffrey. 2004. « Des *black blocks* aux alter-activistes : pôles et formes d'engagement des jeunes altermondialistes ». *Liens social et Politiques – RIAC*. N° 51. Printemps. p. 123-134.
- Rousseau, Yves. 2001. « Tu n'as rien vu à Québec ». *24 images*. N° 107-108. Automne.

Sabourin, Paul. 2004. « L'analyse de contenu ». Benoît Gauthier (dir.). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*. p. 357-385. Sainte-Foy (Qué.) : Presses de l'Université du Québec. 4^e édition.

Sénécal, Michel. 1995. *L'espace médiatique*. Montréal : Liber.

Sommier, Isabelle. 2001. *Les nouveaux mouvements sociaux à l'heure de la mondialisation*. Paris : Dominos Flammarion.

Touraine, Alain. 1984. *Le retour de l'acteur*. Paris : Fayard.

———. 2000. *Sociologie de l'action*. Paris : LGF - Livre de poche.

Édition électronique

Agence France-Presse. 2006. « Arrêt des négociations du cycle de Doha – le « messie » Lamy n'a pas fait de miracle ». *Le Devoir*. En ligne. 26 juillet. *Le Devoir.com*. <<http://www.ledevoir.com/2006/07/26/114503.html#>>.

Assemblée Nationale. Commission de la culture. Novembre 2001. *Mandat d'initiative sur « La concentration de la Presse »*. Secrétariat des commissions. Québec. En ligne. <<http://www.assnat.qc.ca/fra/publications/rapports/rapcc3.html>>.

Bachand, Rémi. 2004, 16 février. « Le Chapitre 11 de l'ALÉNA : Problèmes de fond et de juridiction ». *RQIC*. Ottawa. En ligne. p. 7-8. <<http://www.rqic.alternatives.ca/memoirerqic16fev2005.pdf>>.

Centre d'études sur les médias. Février 2001. *La propriété croisée des médias au Canada*. Rapport présenté au Centre de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et à Patrimoine canadien. Sous la coordination de Florian Sauvageau et Daniel Groulx. En ligne. <<http://www.cem.ulaval.ca/concentration.html>>.

———. Janvier 2006. *Portrait de la propriété dans le secteur de la télévision au Québec et au Canada*. En ligne. <<http://www.cem.ulaval.ca/Concentration%20de%20la%20tele-pdf.pdf>>.

———. Janvier 2006. *Portrait de la propriété dans le secteur de la radio au Québec et au Canada*. En ligne. <<http://www.cem.ulaval.ca/Concentration-radio-pdf.pdf>>.

———. Janvier 2006. *Portrait de la propriété dans le secteur des quotidiens au Québec et au Canada*. En ligne. <<http://www.cem.ulaval.ca/Concentration-Quotidien.pdf>>.

Brunelle, Dorval. 2003. Observatoire des Amériques. «La notion de déficit démocratique dans le contexte de la globalisation des marchés : le cas de la ZLEA». En ligne. <<http://www.ameriques.uqam.ca>>.

Deblock, Christian. 1992. « La sécurité économique internationale : entre l'utopie et le réalisme ». Christian Deblock et Diane Ethier (dir). *Mondialisation et régionalisation : la coopération économique internationale est-elle possible?* En ligne. p. 333 à 383. Montréal : Les presses de l'université du Québec.
<http://classiques.uqac.ca/contemporains/deblock_christian/securite_econo_internationale/securite_econo.html>.

_____ et Bruno Hamel. 1994-1995. « Bretton Woods et l'ordre économique international d'après-guerre ». *Interventions économiques*. En ligne. N° 26. Automne-Hiver. p. 9 à 42.
<http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html>.

George, Susan. 1999, 29-30 avril. « L'accord multilatéral sur les investissements (AMI) et ses clones ». Contribution au colloque « Mondialisation, Institutions, Citoyenneté ». Parlement Européen. Bruxelles. *Transnational Institute : Homepage Susan George*. En ligne.
<<http://www.tni.org/archives/george/dimitri.htm>>.

Klinenberg, Eric. Septembre 2005. « Le groupe Sinclair, empire de la télévision conservatrice aux États-Unis ». *Le Monde Diplomatique*. En ligne. N° 618. p.24-25. <<http://www.monde-diplomatique.fr/2005/09/KLINENBERG/12774>>.

Lambert, Renaud. Juin 2005. « Médias contre médias ». *Le Monde Diplomatique*. En ligne. N° 615. p.3. <http://www.monediplomatique.fr/2005/06/LAMBERT/12520?var_recherche=v%C3%A9n%C3%A9zuela>.

Ramonet, Ignacio. Janvier 2005. « Médias en crise ». *Le Monde Diplomatique*. En ligne. N° 610. p.1 et 26-27. <<http://www.monde-diplomatique.fr/2005/01/RAMONET/11796>>.

_____. 2007. « Menaces sur l'information ». *Le Monde Diplomatique*. En ligne. N° 634. <<http://www.monde-diplomatique.fr/2007/01/RAMONET/14331>>.

Vaillancourt, Brigitte. Groupe de recherche sur l'intégration continentale. Mai 2003. «La Zone de libre-échange des Amériques : Un chantier en construction». En ligne. <<http://www.unites.uqam.ca/gric/pdf/ZLEA.pdf>>.

Sites Internet

« Attac », *Attac-France*. En ligne. <<http://www.france.attac.org/r1>>. Consulté le 7 décembre 2006.

« Credibility ». *Wikipedia, the free encyclopedia*. Dernière mise à jour le 5 février 2007. En ligne. <<http://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Credibility&oldid=107963815>>. Consulté le 14 février 2007.

« Démocratie ». *L'Encyclopédie de l'Agora*. 2006, 25 mai. En ligne. <<http://agora.qc.ca/mot.nsf/Dossiers/Democratie>>. Consulté le 14 mai 2006.

« Les années GATT : de La Havane à Marrakech ». *Organisation mondiale du commerce (OMC)*. En ligne. <http://www.wto.org/french/thewto_f/whatis_f/tif_f/fact4_f.htm>. Consulté le 11 mai 2006.

« Les droits et responsabilités de la Presse : Introduction ». *Le Conseil de presse du Québec*. En ligne. <<http://www.conseildepresse.qc.ca/>>. Consulté le 6 décembre 2006.

Bureau, Stéphane et Denis Lessard. « Manifestants assaisonnés ». 1998, 5 octobre. *Les archives de Radio-Canada*. En ligne. <http://archives.radio-canada.ca/IDC-0-17-1692-11644/politique_economie/scandales_politiques/clip6>. Consulté le 10 décembre 2006.

Leboeuf, Sophie-Hélène. « La révolution tranquille a 40 ans. On passe à l'action! ». 2000, 20 juin. *Radio-Canada.ca : dossier sur la révolution tranquille*. En ligne. <<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/dossiers/revolution-tranquille/revolution-tranquille-reformes.html>>. Consulté le 6 décembre 2006.

Articles de journaux

Cardinal, François. 2001. « Non pas 300 soldats, mais 1 200 ». *Le Devoir*. Montréal. 18 avril. p. A1.

Normand, François. 1998. « Accord multilatéral sur l'investissement : la résistance s'organise ». *Le Devoir*. Montréal. 18 mars. p. B1.

Normand, François. 1998. « La manifestation contre l'AMI : la police était au rendez-vous ». *Le Devoir*. Montréal. 26 mai. p. A3.

Perreault, Laura-Julie. 2001. « Le Sommet, jour 2 ». *La Presse*. Montréal. 22 avril 2001. p. A6.

Salvet, Jean-Marc. 2001. « Sécurité : 100 millions \$ ». *Le Soleil*. Québec. 23 avril. p. A1.